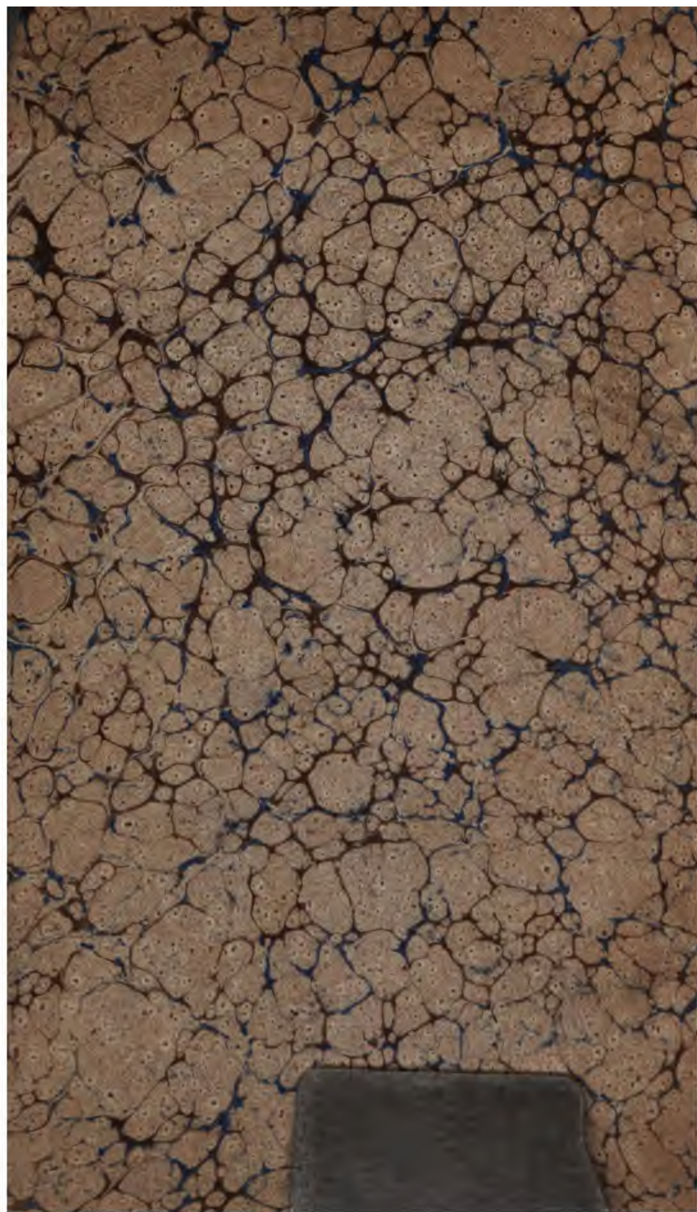




LES RÉVOLTÉS

CONTRE

L'ÉGLISE ET L'ORDRE SOCIAL.

PROPRIÉTÉ.

Marchal, Charles

LES

RÉVOLTÉS

CONTRE

L'ÉGLISE ET L'ORDRE SOCIAL

PAR

M. CH. DE BUSSY, pseud.

TOME PREMIER.



PARIS

MARTIN-BEAUPRÉ FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE CASSETTE, 17.

1863

AVANT-PROPOS.

> Loin de les haïr, nous les aimons comme des frères errants; nous donnerions volontiers, pour les sauver, notre sang et notre vie. Mais autres sont les personnes, autres sont les principes, et si, dans notre charité, nous voudrions sauver tous ceux qui errent, dans notre foi, nous devons proclamer l'erreur impie et funeste.
>
> (Mgr Pavy, évêque d'Alger.)

I

Béni soit Dieu! Voici : la révolte est aussi vieille que le monde, aussi vieille que l'homme Le péché d'Adam et le crime de Caïn furent des *révoltes*, des *protestations* contre Dieu. C'est le péché originel qui parle par la bouche de ceux qui protestent contre l'Église de Jésus-Christ.

Tous les schismes, toutes les hérésies, tous les sacriléges, tous les rationalismes, sont des formes de la révolte ou protestantisme, des formes du mal.

Les révolutionnaires sont des protestants comme les sectaires. Tous ces révoltés en veulent à l'Église et à l'ordre social.

Tout acte injuste est une protestation de l'Enfer contre la Justice ; tout acte cruel une protestation contre la Charité ; toute révolte contre l'Église une protestation contre la Foi et l'Espérance, contre Dieu.

II

Le protestantisme, ou mieux les protestantismes, c'est la révolution, c'est la révolte contre l'Autorité, contre la Vérité.

Le protestantisme religieux s'appelle *hérésie ;* c'est lui qui a enfanté tous les autres protestantismes : le protestantisme philosophique, qui s'appelle *rationalisme ;* le protestantisme politique, qui s'appelle *jacobinisme ;* le protestantisme so-

cial, qui s'appelle *socialisme* ou *communisme*.

Dans tout protestantisme religieux, dans toute hérésie, il y avait le germe du rationalisme, du jacobinisme et du socialisme, et au bout de tout cela, la civilisation chrétienne renversée, et la société marchant aux abîmes par le matérialisme.

C'est ce que cette étude historique démontrera.

Et ici, nous le déclarons tout d'abord, ce ne sont pas les protestants que nous attaquons, c'est leur hérésie; les protestants sont des frères égarés que la charité catholique nous commande de plaindre et d'aimer; ce que nous poursuivons de toutes nos forces, précisément par charité pour les protestants, c'est l'hérésie, c'est l'erreur religieuse, mère de toutes les autres.

Nous ne prétendons pas établir que tous les protestants soient des jacobins et des socialistes, mais que *le jacobinisme et le socialisme sont la logique politique et sociale du protestantisme.*

Nous ne nous dissimulons pas que nous avons ici de rudes vérités à dire; c'est un devoir. Mais nous parlons sans haine pour les hommes, et nous prenons volontiers cette devise du père Bouhours : *Sponte favos, ægre spicula, le miel de gré, le*

dard à regret; et surtout les nobles et apostoliques poroles du digne successeur de saint Augustin, que nous avons placées comme épigraphe en tête de cet avant-propos.

LES RÉVOLTÉS

CONTRE

L'ÉGLISE ET L'ORDRE SOCIAL.

Antioche, où se trouvaient saint Paul et saint Barnabé, l'un des premiers disciples des apôtres, et y excitèrent des troubles, affirmant que les gentils qui se convertissaient à la foi ne pouvaient être sauvés sans la circoncision et les autres pratiques ordonnées par Moïse. Saint Paul et saint Barnabé s'y opposaient, disant que Jésus-Christ était venu affranchir les hommes de ces obligations. Il fut résolu qu'on irait prendre à ce sujet les ordres de saint Pierre, chef suprême de l'Église par institution divine, car la papauté n'est point d'origine humaine.

Ils partirent pour Jérusalem. Là, saint Pierre, que tout le monde regardait comme la colonne de l'Église, assembla les apôtres saint Jacques et saint Jean, ainsi que tous les prêtres. Le pape prit le premier la parole; après lui ce furent saint Paul et saint Barnabé, qui racontèrent les merveilles que Dieu avait faites par eux chez les gentils.

L'assemblée, conformément à la parole de saint Pierre, adopta la résolution suivante, qui fut portée aux gentils par des députés choisis dans son sein et chargés de la porter à Antioche, en accompagnant Paul et Barnabé : « Il a semblé bien au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, des animaux suffoqués, du sang et de la fornication. »

Tel fut le premier concile (an de J.-C. 50).

Les apôtres y avertissent les gentils d'éviter le crime de fornication; quant à la défense de manger des viandes suffoquées et du sang, c'était une condescendance que, dans leur sagesse, ils voulurent faire, afin de réunir, en conservant cette seule observance pour quelque temps, les gentils aux juifs.

Ce premier concile, connu sous le nom de concile de Jérusalem, servit de modèle à tous ceux qui suivirent dans l'Église, pour terminer non-seulement les questions de foi, mais encore celles de discipline, avec une autorité souveraine, sans aucune dépendance de la puissance séculière, dans tous les points qui se rapportent au salut des âmes.

Vous le voyez, le Saint-Esprit s'exprime par la voix de l'Église, aussi les fidèles acquiescent au jugement de l'Église, avec la persuasion qu'ils entendent par sa bouche l'oracle du Saint-Esprit. Les apôtres le disent avec confiance : *Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous*. Qu'arriva-t-il ? Cette décision fut envoyée à toutes les Églises particulières, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission.

Le Saint-Esprit parle par la bouche de l'Église; c'est pourquoi, dans le symbole, après avoir dit : *Je crois au Saint-Esprit*, nous ajoutons : *et la sainte Église*

catholique; car nous reconnaissons dans l'Église universelle une vérité infaillible et perpétuelle; croyance fondée sur la promesse solennelle que Jésus-Christ lui a faite en ces termes : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : allez donc, enseignez toutes les nations, leur apprenant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous, tous les jours, *jusqu'à la consommation des siècles.* »

II

Mais aussi Jésus-Christ avait prédit à son Église les luttes qu'elle aurait à soutenir contre l'idolâtrie, contre l'hérésie et contre le vice qui devait chercher à la détruire en rongeant son sein.

Les persécutions furent les premières épreuves que l'Église eut à supporter.

Chacun connaît le nom de quelques-uns de ces courageux martyrs de la foi; c'est saint Jacques le Mineur (62); c'est, pendant la première persécution sous Néron, une multitude de victimes (64); après la ruine prédite de Jérusalem (70), et la seconde persécution sous Domitien (93), c'est la troisième persécution sous Trajan (106) et le martyre de saint Ignace (107); c'est la quatrième persécution sous Marc-Au-

rèle, pendant laquelle fut martyrisé saint Polycarpe (166) ; c'est la persécution dans les Gaules (177) ; c'est le martyre de saint Épipode, de saint Alexandre, de saint Symphorien; c'est la cinquième persécution sous l'empereur Sévère (202) ; les martyres de saint Irénée, évêque de Lyon, de sainte Perpétue et de sainte Félicité (205) ; la sixième persécution sous l'empereur Maximin (235), la septième persécution sous l'empereur Dèce, où périt saint Pione (249) ; c'est la huitième persécution sous l'empereur Valérien (257), le martyre de saint Cyprien; c'est la neuvième persécution sous l'empereur Aurélien (274) ; enfin la dixième et dernière grande persécution sous Dioclétien (303).

Alors le paganisme, qui depuis trois siècles livrait inutilement au christianisme des combats continuels, fit un dernier effort pour le détruire, et acheva de l'établir au lieu de le renverser.

Le courage de tant de milliers de saints martyrs dépassait évidemment les forces naturelles; la grâce seule pouvait leur donner cette invincible intrépidité. Les tourments qu'on leur faisait subir sont inimaginables. Mais leur patience et leur humilité, plus grandes encore que la fureur de leurs persécuteurs, firent reculer souvent les gladiateurs et jusqu'aux bêtes féroces.

Et puis, tandis que les saints martyrs rendaient, par l'effusion de leur sang, un éclatant témoignage au christianisme, de saints docteurs le défendaient par de savantes apologies : tels furent saint Justin (150), Tertullien et Origène (200).

III

Pendant ce temps, le protestantisme, c'est-à-dire l'hérésie, s'était levé pour essayer contre l'Église ce que le paganisme armé n'avait pu faire avec ses bourreaux.

Jésus-Christ avait prédit à son Église la lutte avec la révolte, le protestantisme, le mal. Elle ne tarda pas à éclater.

Dès le pontificat de saint Clément, successeur de saint Cler, l'Église de Corinthe fut affligée par des troubles. Des laïques, animés de l'esprit de cabale, c'est-à-dire de l'esprit protestant, s'élevèrent contre les prêtres, et en firent injustement déposer quelques-uns. C'était un immense scandale et une usurpation. Le devoir de la papauté était de s'y opposer, de protester avec énergie; saint Clément n'y manqua pas. Il écrivit à ces protestants, à ces jaloux, une *lettre* instructive et touchante, qui est demeurée

l'un des plus beaux monuments de l'histoire ecclésiastique.

Il leur parle avec une paternelle douceur et en même temps avec une sainte fermeté, comme parle toujours la papauté. Il cherche à leur inspirer l'horreur de la division, ce ferment infaillible de mort; après quoi, il s'écrie, dans un saint transport: « Qui n'estimait pas votre vertu et la fermeté de votre foi? Qui n'admirait pas la ferveur de votre piété? vous marchiez suivant la loi de Dieu; vous étiez soumis à vos pasteurs, et vous honoriez vos anciens; vous donniez aux jeunes gens l'exemple de l'honnêteté et de la modestie; vous avertissiez les femmes d'agir en tout avec une conscience pure et chaste, aimant leurs maris comme elles le doivent, demeurant dans la règle de la soumission, s'appliquant à la conduite de leur maison avec une grande modestie. Vous étiez tous dans les sentiments d'une humilité sincère, plus portés à obéir qu'à commander, et à donner qu'à recevoir; contents de ce que Dieu vous accorde pour le voyage de cette vie, et vous appliquant soigneusement à écouter sa parole, vous la gardiez dans votre cœur, et vous aviez toujours sa loi devant les yeux: aussi jouissiez-vous de la paix la plus profonde; vous aviez un désir insatiable de faire le bien; remplis de bonne volonté, de zèle et d'une sainte confiance,

vous étendiez les mains vers le Tout-Puissant, le suppliant de vous pardonner les péchés de fragilité. Vous lui adressiez vos prières jour et nuit pour tous les frères, afin que le nombre des élus de Dieu fût sauvé par sa miséricorde et par la pureté de leur conscience. Vous étiez sincères et innocents, sans malignité et sans ressentiment. Toute sédition, toute division vous faisait horreur : vous pleuriez les fautes du prochain comme si elles eussent été les vôtres : vous faisiez toutes sortes de bien et vous étiez prêts à toute bonne œuvre : une conduite vertueuse et digne de respect était votre ornement. »

Après avoir offert ce modèle d'une vie chrétienne, l'excellent Pontife trace un douloureux parallèle. Il leur dit que la jalousie, la contention, le désordre, règnent maintenant parmi eux, et il leur rapporte plusieurs exemples de l'Ancien Testament pour leur montrer les mauvais effets de la jalousie; il les exhorte avec une onction sainte à la pénitence, à la charité et à l'humilité par l'exemple des saints, par la considération des bienfaits de Dieu, et enfin par les liens sacrés qui unissent les chrétiens. — « Pourquoi, s'écrie-t-il, y a-t-il entre vous des querelles et des divisions? N'avons-nous pas tous un même Dieu, un même Christ, un même esprit de grâce répandu sur nous, une même vocation en Jésus-Christ? Pour-

quoi déchirons-nous ses membres? Pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps? Sommes-nous assez insensés pour oublier que nous sommes les membres les uns des autres? Votre division a perverti plusieurs personnes, en a découragé d'autres, et nous a tous plongés dans l'affliction. Otons promptement ce scandale; jetons-nous aux pieds du Seigneur; supplions-le avec larmes de nous pardonner et de nous rétablir dans la charité fraternelle. »

Cette voix sainte et forte fut entendue; les révoltes se calmèrent, les mauvaises passions furent apaisées par ces accents généreux; le saint pape eut la consolation de terminer le schisme qui déchirait l'Église.

Mais, plus tard, au IVe siècle, le protestantisme releva la tête. C'est l'époque de l'hérésie d'Arius. Le schisme et l'hérésie furent les moyens employés par l'enfer, par l'esprit protestant, après que les idoles eurent été renversées. L'esprit protestant ne pouvant plus se servir de l'idolâtrie, condamnée par la conscience humaine, chercha à altérer la foi et à rompre l'unité en livrant de nouveaux combats à l'Église. Il y avait eu déjà des hérésies, mais elles n'avaient eu ni autant d'éclat, ni des suites aussi funestes que l'arianisme.

Au premier siècle, les hérésies étaient les spéculations de fourbes et d'insensés; les premiers préten-

daient être le Messie ou se donnaient pour une intelligence divine capable de faire des miracles ; les seconds recouraient au système des émanations, pour expliquer les prodiges des apôtres. Les hérétiques de cette époque mutilaient les livres du Nouveau Testament, composaient de faux évangiles et fabriquaient des lettres des saints apôtres. Ces hérétiques s'appelaient Simon, Dorithée, Ménandre, Théodote, Gorthée, Cléobule, Hymenée, Philète, Alexandre, Hermogènes, Cérinthe, les ébionistes, les nazaréens, etc.

Les hérésies de ce siècle sont d'origine juive. Celles du IIe siècle sont grecques et orientales. On y sent l'influence de l'école d'Alexandrie. A cette époque déjà, des hommes se posèrent en réformateurs du christianisme : Praxéas, Marcion, Artemon, Basilide, Apelle, Héracléon, Cerdon, Sévère, Bardesanes, Valentin, etc.

Au IIIe siècle, la philosophie grecque continue à faire des ravages dans le christianisme; les transfuges des écoles d'Athènes et d'Alexandrie, pour répondre aux objections des païens, s'efforcent d'expliquer les mystères; c'est le temps des hérésies de Sabellius, de Noët, d'Hiérax, de Paul de Somate et de Manès, qui apporte de la Perse la doctrine des deux principes : le bon principe, qui est la lumière, et le mauvais principe, c'est-à-dire les ténèbres.

Au IVe siècle, c'est l'arianisme.

Arius, prêtre de l'Église d'Alexandrie, était un homme turbulent; il convoitait l'évêché de cette grande cité; mais saint Alexandre ayant été nommé, l'ambitieux Arius en conçut un profond ressentiment. Alexandre enseignait, selon la doctrine catholique, que, dans le mystère de la sainte Trinité, il y avait *monade*, c'est-à-dire unité dans trois personnes. Arius, cédant aux coupables inspirations de sa jalousie et de son ressentiment, se mit à décrier cet enseignement de saint Alexandre, conforme à la vérité, et lui opposa une doctrine qui niait la consubstantialité du Verbe ou de la seconde personne de la Trinité, et ne la regardait que comme une créature. C'est toujours l'orgueil qui enfante les hérésies; souvent il affecte, pour se déguiser, un extérieur mortifié; c'est ce que fit Arius. Cet hypocrite maintien, la qualité de prêtre, dont il se montrait pourtant indigne, son grand âge, tout cela lui donna certain crédit, et il put faire quelques prosélytes.

A plusieurs égards, l'hérésie d'Arius ressemblait à celle de Sabellius, qui venait d'être condamnée. Effectivement, Arius disait, comme Sabellius, que plusieurs personnes ne peuvent exister dans ce qui est simple; mais tandis que Sabellius confondait les personnes de la Trinité dans une seule, Arius fit du Père et du Fils deux substances différentes et soutint que

le Fils était une créature. Cette doctrine impie était faite pour causer un immense scandale dans le monde chrétien, et il en fut ainsi ; les âmes pieuses eurent horreur de ce blasphème; de toutes parts le cri de la foi s'éleva pour réprouver cette innovation sacrilége du rationalisme. Saint Alexandre essaya d'abord de ramener Arius par des avertissements charitables ; il usa envers lui d'une patience extrême; il lui représenta avec une angélique douceur qu'il n'avait pas une idée juste de la personne du Verbe; que le Verbe était éternel comme le Père, et non pas produit dans le temps, ce qui anéantirait le dogme de la divinité du Verbe.

Arius ne se rendit pas; il continua à prêcher que le Verbe n'était qu'une créature. Il fallait combattre cette hérésie sacrilége; il fallait défendre contre ce protestant l'éternité du Verbe; c'était là le devoir inflexible de saint Alexandre; il n'y manqua pas, après qu'il eut vu sa douceur et ses paternelles exhortations méprisées. Il éleva la voix avec force contre cette impiété qui commençait à s'étendre ; car les sophistes sont toujours séduisants quand ils attaquent un mystère. Il était indispensable de mettre un terme aux divisions qu'Arius avait fait naître dans la chrétienté et jusque dans le clergé lui-même. Saint Alexandre, loin d'étouffer la discussion, pensa qu'en permettant

à Arius et à ses partisans de disputer et de proposer leurs difficultés, on les détromperait mieux que par des condamnations et des coups d'autorité. Ici, remarquez encore une fois combien l'Église est paternelle et prudente : avant de corriger, elle avertit; avant de condamner, elle écoute, elle discute, elle fait les plus généreux efforts pour ramener l'égaré au centre divin de la vérité. C'est que l'Église cherche toujours à éclairer, non à irriter.

Cependant, la modération a des bornes; sans limites, elle ne peut avoir que les suites les plus fâcheuses : saint Alexandre dut assembler un concile à Alexandrie. Arius y fut appelé et y défendit sa doctrine. Il prétendit que le Verbe avait été tiré du néant, parce qu'il était impossible qu'il fût éternel comme son Père. — N'est-il pas clair, disait-il, qu'alors le Fils serait engendré et ne le serait pas? D'ailleurs, si le Père n'a pas tiré le Fils du néant, il faut qu'il l'ait tiré dc sa substance, ce qui est impossible. — L'Écriture, disait-il encore, ne nous donne point une autre idée du Verbe : le Verbe dit lui-même au chapitre VIII des *Proverbes*, que Dieu l'a créé au commencement de ses voies; Dieu dit qu'il l'a engendré, et cette manière de produire est une vraie création, puisque l'Écriture l'applique aussi bien aux hommes qu'au Verbe, comme on le voit dans les

passages où Dieu dit qu'il a engendré des fils qui l'ont méprisé.

Les Pères du concile d'Alexandrie s'appuyèrent sur ces aveux ou plutôt sur ces principes d'Arius, pour le juger. Si le Verbe, disaient-ils, est une créature, il a toutes les imperfections des créatures, il est sujet à toutes leurs vicissitudes, il n'est pas tout-puissant, il ne sait pas tout; car ces imperfections sont les apanages essentiels d'une créature, quelque parfaite qu'on la suppose.

Les conséquences étaient évidentes, et Arius ne pouvait le méconnaitre.

Après avoir ainsi fixé la doctrine d'Arius, les Pères du concile en prouvèrent la fausseté par tous les passages de l'Écriture qui attribuent au Verbe l'immubilité et toute la science; par ceux qui disent expressément que tout a été fait par lui et pour lui, et que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. Ces derniers passages fournissaient aux Pères des arguments péremptoires ; car si rien de ce qui a été créé n'a été sans le Verbe, il est évident que le Verbe n'a point été créé, parce qu'alors quelque chose aurait été créé sans lui, puisqu'un être en aucune manière n'est cause de lui-même.

A l'évidence de ces preuves tirées de l'Écriture, les Pères du concile d'Alexandrie joignaient la doctrine

de l'Église universelle, qui avait toujours reconnu la divinité du Verbe, et séparé de sa communion ceux qui l'attaquaient.

Arius se trouva alors comme placé entre la nécessité de reconnaître la divinité du Verbe et l'impossibilité de concevoir un Fils coéternel à son Père. Que fit-il? Il déclara d'une part que le Verbe avait été créé, d'autre part qu'il était Dieu, qu'il était à la fois créature et vrai Dieu, égal à son Père. C'est ainsi que l'orgueil change aux yeux des hommes les mystères en absurdités. Arius avait rejeté la Trinité, qui ne renfermait point de contradiction, pour se contredire lui-même en réunissant dans le Verbe l'essence de la divinité et celle de la créature, soutenant que le Verbe avait toutes les perfections possibles, mais en même temps qu'il n'avait pas la première de toutes les perfections, celle d'exister par soi-même.

Le concile d'Alexandrie définit que le Verbe était Dieu et coéternel à son Père, condamna la doctrine d'Arius et l'excommunia.

Au lieu de se soumettre, cet orgueilleux sectaire, au maintien sévère, à la démarche grave, au geste sobre, expert à prendre des attitudes respectables, se posa en victime infortunée. Il professa sa doctrine avec plus d'audace que jamais, disant partout qu'il était persécuté, écrivant aux évêques pour les prier

de l'éclairer s'il était dans l'erreur, ou de le protéger et de le défendre s'il était catholique. La plupart lui répondirent que son erreur était manifeste, quelques-uns l'accueillirent avec une tolérance blâmable, qui s'explique par cette compassion qu'on ressent pour tout homme condamné qui proteste qu'il ne demande qu'à s'éclairer pour se soumettre. Arius trouva donc parmi quelques évêques de coupables et imprudents protecteurs, entre autres Eusèbe de Nicomédie, qui assembla un concile composé des évêques de la province de Bithynie, lequel concile écrivit des lettres circulaires à tous les évêques d'Orient pour les porter à recevoir Arius à la communion, comme soutenant la vérité ; mais saint Alexandre, de son côté, écrivit des lettres circulaires dans lesquelles il censurait fortement Eusèbe de ce qu'il protégeait Arius et le recommandait aux évêques.

Arius profita habilement de l'appui qu'il avait trouvé; pour répandre sa doctrine parmi le peuple, il composa des chansons spirituelles et des cantiques où il glissa ses erreurs. Ce moyen a souvent réussi aux hérétiques, le public avale ainsi leur poison presque sans s'en apercevoir.

L'empereur Constantin, ayant appris cette division funeste, consulta Eusèbe. Mais celui-ci le trompa en lui disant que le mal ne venait que de la haine de

l'évêque Alexandre contre le prêtre Arius, et qu'il était de son devoir d'en arrêter les progrès en imposant silence à l'un et à l'autre. Ainsi circonvenu, Constantin crut qu'il suffisait d'écrire à Alexandre et à Arius pour les exhorter à se réunir de sentiment. Mais la vérité et l'erreur ne peuvent vivre de compagnie. L'hérésie d'Arius était trop flagrante et trop fondamentale, trop grande en était la conséquence, pour que les catholiques restassent dans l'indifférence que Constantin leur conseillait.

Dans l'espoir de concilier les catholiques et les ariens, l'empereur avait envoyé à Alexandrie le vénérable Osius, évêque de Cordoue, qui exerçait les fonctions épiscopales depuis trente ans. Chrétien fidèle, renommé dans toute l'Église, il avait confessé la foi dans la persécution de Maximien. Osius assembla à Alexandrie un synode nombreux; il fit les efforts les plus ardents pour concilier les esprits, mais il trouva ceux des ariens dans un tel état de fermentation, qu'il jugea de suite qu'il était impossible de les ramener; il revint à Nicomédie sans avoir rien pu faire. Par une opiniâtreté commune à tous les hérétiques, Arius et ses partisans refusèrent de se soumettre au silence que l'empereur leur imposait, et comme, de son côté, Alexandre et son clergé, se sentant possesseurs de la vérité, dont ils devaient conser-

ver et transmettre le dépôt, ne pouvaient consentir à la retenir captive, Osius conjura l'empereur de faire cesser cette dispute. Il lui fit sonder la profondeur du mal qui affligeait l'Église, et lui révéla la vérité dans toute son étendue.

L'empereur, par le conseil des évêques, convoqua un concile de toutes les provinces de l'empire. La ville de Nicée fut choisie pour cette grande assemblée (325). Ce concile fut *œcuménique*, c'est-à-dire universel ; 378 évêques de toutes les provinces de l'empire s'y trouvèrent réunis, sans compter les prêtres et les diacres. Il fut présidé par Osius, évêque de Cordoue, qui y représentait le pape saint Sylvestre, lequel y avait encore envoyé deux prêtres, ne pouvant s'y rendre à cause de son âge avancé. Saint Alexandre était accompagné du diacre Athanase.

Plusieurs des évêques composant cette assemblée étaient éminents en sainteté, et portaient encore les glorieuses cicatrices des plaies sacrées qu'ils avaient reçues pour la foi, dans la dernière persécution.

La doctrine d'Arius fut examinée avec un soin scrupuleux ; il fut lui-même entendu et soutint ses blasphèmes en présence du saint concile.

Il fut réfuté avec force ; on opposa victorieusement à son erreur l'autorité des Livres saints et les écrits

des premiers Pères. La doctrine de l'Église triompha. Le concile déclara que Jésus-Christ est vrai Fils de Dieu, égal à son Père, sa vertu, son image, subsistant toujours en lui, enfin vrai Dieu.

Mais l'hérésie est féconde en subtilités ; les ariens ayant admis ces expressions sans renoncer à leur erreur, le saint concile, pour qu'il ne leur fût plus possible d'éluder ainsi, trouva que le terme *consubstantiel* exprimait exactement l'unité indivisible de nature. Ce mot, qui exprimait clairement que le Fils est en tout égal à son Père et qu'il est un même Dieu avec lui, ne laissant plus aucun subterfuge à l'hérésie, les ariens se retirèrent. C'est alors que fut dressée la profession de foi connue sous le nom de *Symbole de Nicée*. Tous les évêques, sauf un petit nombre d'ariens, souscrivirent ce symbole, et prononcèrent l'anathème contre Arius et ses sectateurs. Mais ceux-ci continuèrent à répandre leur erreur dans la chrétienté. L'hérésie, de sa nature remuante et entêtée, est ainsi faite, que l'autorité des saints conciles ne peut lui faire mettre bas les armes. Quoique confondus et n'ayant pu fournir aucun argument acceptable à l'appui de leur sentiment, les ariens se mirent à susciter de nouveaux troubles. Saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, avait rendu son âme à Dieu, et Athanase, diacre de son Église, avait été élu

pour lui succéder. Les ariens se déchaînèrent contre lui. Ils n'avaient plus d'autre ressource que la calomnie, ils s'y vautrèrent sans nulle vergogne. Arius avait des partisans secrets, parmi lesquels un prêtre que Constance, sœur de l'empereur, avait recommandé en mourant à son frère, comme un homme d'une haute vertu et fort attaché à son gouvernement. Ce prêtre eut l'art de se concilier les bonnes grâces de l'empereur, et, une fois sa confiance captée, il lui parla d'Arius. Il le lui représenta comme un saint prêtre injustement persécuté pour des opinions qui, en somme, étaient les mêmes que celles du concile qui l'avait condamné. Perfide tactique, mensonge impudent ! Constantin répondit qu'il renverrait Arius à Alexandrie s'il voulait souscrire au symbole de Nicée. Arius se présenta devant l'empereur et lui présenta une profession de foi, dans laquelle il déclarait qu'il croyait que le Fils était né du Père avant tous les siècles, et que la raison, qui est Dieu, avait fait toutes choses, tant dans le ciel que sur la terre.

Il était impossible de se contenter de cette déclaration ; pour qu'il en fût ainsi, il fallait ou que Constantin n'eût pas compris le symbole de Nicée, ou qu'il eût changé de sentiment. Toujours est-il qu'il eut le tort de permettre à Arius de rentrer à Alexandrie, et qu'il rappela les autres prêtres ariens

de l'exil. C'était renouveler le désordre ; les disputes se ranimèrent avec une vivacité excessive, au grand scandale des fidèles et à l'immense douleur de l'Église. Il est important, toutefois, de faire remarquer que, chez la plupart des évêques qui rejetaient le mot de *consubstantiel*, il y avait seulement malentendu. Ils ne le rejetaient pas parce qu'il exprimait que Jésus-Christ existait dans la même substance dans laquelle le Père existait, mais parce qu'ils croyaient que l'on donnait à cette expression un sens contraire à la distinction des personnes de la Trinité, et favorable à l'erreur de Sabellius, qui les confondait.

Quoi qu'il en soit, les ariens persuadèrent à Constantin qu'ordonner à saint Athanase de recevoir Arius dans son Église serait une chose agréable à Dieu. C'était un piége qu'ils dressaient au saint évêque : ils s'attendaient certainement à ce que le prélat refusât d'admettre dans l'Église un homme qui avait été excommunié. Ils comptaient que son refus indisposerait l'empereur, et comme ce n'était point encore assez, les ariens répandirent les plus infâmes calomnies contre Athanase ; ils firent tant qu'ils arrachèrent à Constantin l'ordre de faire examiner la conduite de saint Athanase. L'empereur intima au pieux évêque d'Alexandrie de se rendre à une assemblée d'évêques réunis dans la ville de Tyr pour lui de-

mander compte des graves accusations qui pesaient sur lui. Saint Athanase s'y rendit, mais au lieu de trouver des juges dans ce tribunal, il n'y trouva que des ennemis passionnés qui avaient été nommés par les soins des ariens. On se conduisit envers ce modèle de toutes les vertus avec la dernière irrévérence ; il fut traité comme le dernier des criminels, avec une brutalité que la religion eût réprouvée même vis-à-vis du plus grand coupable. Il écouta avec une tranquillité majestueuse les accusations épouvantables qui pesaient sur lui, et il confondit ses accusateurs en y répondant. Les ariens, furieux de ce paisible triomphe de la vertu et ne pouvant rien opposer à l'évidence de la justification du saint prélat, se retranchèrent dans la violence, cruelle et vile tactique des méchants.

Sans le commissaire de l'empereur, qui arracha Athanase de leurs mains, ils l'eussent assassiné.

La vie de saint Athanase n'était point en sûreté, ses amis jugèrent qu'il devait se rendre à Constantinople pour se justifier auprès de l'empereur, comme il venait de le faire à Tyr. Il partit; mais la haine des ariens l'avait précédé à Constantinople, renouvelant contre lui les mêmes calomnies auxquelles il avait déjà répondu et en ajoutant même une nouvelle. Cette dernière accusation, qui consistait à re-

présenter Athanase comme ayant menacé d'empêcher le transport du blé que l'on envoyait tous les ans d'Alexandrie à Constantinople, était de nature à faire impression sur l'esprit de l'empereur. Vainement le saint évêque protesta-t-il contre la fausseté de cette accusation, Constantin, circonvenu par les ariens, l'en jugea coupable et l'exila à Trèves, dans la Gaule belgique, aujourd'hui ville de Prusse. Le saint si injustement frappé accepta cette nouvelle épreuve de la divine Providence avec cette résignation héroïque que donne la foi. Il prit la route de l'exil en priant Dieu pour ses persécuteurs (376).

Telle est la destinée terrestre de la vertu, d'être le plus souvent calomniée et opprimée sur la terre. Mais plus triste encore est la destinée des princes, qui, avec des intentions droites, commettent quelquefois de grandes injustices. C'est qu'ils se laissent tromper par les méchants ; c'est qu'ils accordent leur confiance à des hommes qui, affichant du zèle pour leur service et persécutant la vertu en leur nom, en leur nom commettent l'injustice. Qu'ils songent donc que *pouvoir oblige,* et qu'ils seront responsables au tribunal de Dieu, des iniquités commises sous leur autorité, responsables de tout le mal qu'ils ont laissé commettre et du bien qu'ils auraient pu faire et qu'ils ont négligé !

IV

Enhardis par leurs succès contre saint Athanase, les ariens entreprirent de rétablir Arius à Alexandrie; mais le peuple catholique le repoussa et il fut contraint de quitter la ville. Les ariens résolurent alors de tenter le même acte à Constantinople.

Comme le saint évêque de cette ville, Alexandre, était attaché au concile de Nicée, ainsi que c'était son devoir, et refusait d'admettre cet hérétique dans son Église, les ariens s'emportèrent contre lui, se répandirent en grossières injures contre un vieillard doublement vénérable et lui firent d'odieuses menaces. Ils obtinrent ensuite un ordre coupable de l'empereur qui forçait l'évêque de Constantinople à recevoir Arius. Les sectateurs avaient choisi un dimanche pour le rétablissement de l'impie, afin que l'humiliation de l'Église fût plus éclatante. Mais Dieu, qui se joue des projets des hommes, ne le permit pas. Le jour même et au milieu de son triomphe sacrilége, Arius fut tout à coup frappé d'un mal terrible, contraint de se retirer à la hâte dans une maison où il expira. On l'y trouva baigné dans son sang et les entrailles hors du corps. Le peuple fidèle vit une vengeance divine

dans ce trépas prématuré, et l'empereur lui-même y reconnut la main toute-puissante. Avant d'expirer, il donna l'ordre de rappeler saint Athanase. Il le fut, en effet, plus tard, mais non sans avoir essuyé de nouveau les persécutions des ennemis de l'Église.

V

Les ariens n'ont pas pu prouver que la consubstantialité du Verbe n'est point un dogme fondamental. Il suffit, selon eux, pour être chrétiens, de croire que Jésus-Christ, Fils de Marie, est le Messie, ou Fils unique de Dieu.

C'est croire une partie de la vérité, mais non pas toute la vérité. Pour être chrétien, il faut encore croire les vérités que le Christ est venu révéler aux hommes, et qui forment l'essence de sa doctrine et le fondement du culte qu'il a établi ; il faut encore respecter son Église et lui obéir ; il faut croire ce qu'il a enseigné, c'est-à-dire qu'il est *consubstantiel* à son Père.

— Mais cela est *incompréhensible*, s'écrient les ariens.

— Incompréhensible, soit ; mais tout n'est-il pas

incompréhensible à la raison, de ce qui est de l'ordre surnaturel?

Ce que croient les ariens est tout aussi incompréhensible pour le rationaliste, que le dogme de la *consubstantialité* du Verbe.

Être chrétien, c'est croire à tout ce que le Christ est venu enseigner. Or, Jésus-Christ est-il venu, oui ou non, sur la terre pour faire connaître aux hommes un Dieu en trois personnes? Assurément.

Et le culte qu'il a établi est précisément fondé sur le rapport de ces trois personnes divines avec le genre humain. Il faut répondre aux ariens que le Christ ne s'est pas révélé seulement sous la dénomination vague de *Fils de Dieu*; il a fait connaître aux hommes quelle était la nature et l'essence de sa personne; il leur a enseigné qu'il était *coéternel* et *consubstantiel* à son Père; il ne leur a pas dit qu'il n'était qu'une simple créature. On n'est donc chrétien qu'à la condition de croire tout ce qu'il a enseigné. De même, on ne peut être chrétien sans connaître la personne et la nature de Jésus-Christ; cette connaissance fait une partie essentielle de la doctrine qu'il est venu enseigner aux hommes. En effet, le culte qu'il a établi n'est pas seulement un culte extérieur, c'est encore et surtout un culte intérieur. Et comment l'homme rendrait-il un culte intérieur sans les jugements de son esprit

et les mouvements de son cœur? Il importe donc au chrétien de connaître Jésus-Christ. Le culte établi par lui étant un culte de vérité et d'esprit, il n'est point indifférent de le considérer comme une créature produite dans le temps, ou comme la seconde personne de la sainte Trinité, coéternel et consubstantiel à son Père. Si le Christ avait gardé le silence sur lui-même, il eût exposé le genre humain à une erreur fondamentale, soit qu'étant Dieu, on ne le regardât que comme une simple créature, soit que n'étant qu'une simple créature, on le regardât comme Dieu.

Il nous eût fait ce destin, d'être idolâtres ou impies; car c'est une idolâtrie d'adorer un homme comme le vrai Dieu, et c'est une impiété d'honorer Dieu comme une simple créature.

C'est pourquoi, voulant que nous ne fussions ni impies ni idolâtres, Jésus-Christ ne s'est pas fait connaître comme une simple créature envoyée de Dieu pour révéler aux hommes certaines cérémonies par lesquelles Dieu voulait être honoré; il s'est fait connaître comme Fils de Dieu, envoyé par son Père pour la rédemption du genre humain. Jésus-Christ ne nous a pas dit qu'il était une créature plus parfaite que les autres créatures, mais qu'il était une personne divine, consubstantielle au Père.

La consubstantialité du Verbe est donc un article fondamental de la foi chrétienne, sur lequel Jésus-Christ a instruit ses disciples; point fondamental, en effet, car sans la connaissance de ce dogme, on ne peut rendre le culte que prescrit le christianisme, et l'on change l'essence de cette religion.

Il est incontestable que Jésus-Christ a fait connaître aux hommes qu'il était *consubstantiel* à son Père, et la tradition nous apprend qu'on ne regardait comme chrétien que ceux qui professaient cette vérité. Il suffit d'ouvrir le Nouveau Testament pour être convaincu de ce que nous venons d'avancer. Aucun point de doctrine n'y est enseigné plus souvent et avec plus d'étendue.

La divinité de Jésus-Christ se trouve tout d'abord posée par saint Jean comme la base de la religion et de l'Évangile.

Il dit :

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu.

Ce texte est assez clair, assez positif, et il ne laisse aucun prétexte à l'erreur.

Il est certain que l'Écriture donne clairement à Jésus-Christ les titres et les attributs du vrai Dieu.

VI

Nous avons dit que les premiers chrétiens faisaient profession de foi de croire à la consubstantialité du Verbe, et que ceux qui repoussaient cette croyance étaient regardés comme n'étant pas chrétiens. C'est ainsi que saint Jean refusa de communiquer avec Cérinthe, qui rejetait la divinité de Jésus-Christ; c'est ainsi qu'il opposa son Évangile à Cérinthe et à Ébion, qui regardaient Jésus-Christ comme un homme. C'est ainsi encore que les apôtres et leurs successeurs immédiats ont retranché de l'Église chrétienne *tous ceux* qui ne reconnaissaient pas cette grande vérité.

Il est donc historiquement vrai de dire que la divinité ou la consubstantialité du Verbe était, dès la naissance du christianisme, un dogme tellement nécessaire qu'il ne suffisait pas de croire, comme les ariens, que Jésus, Fils de Marie, fût le Messie, mais qu'il était vrai Dieu, Fils unique de Dieu et consubstantiel à son Père. Il est certain que l'Église juive a cru que le Christ était le Messie, et que les anciens juifs le regardaient comme une personne divine. On peut, à cet égard, consulter les écrivains juifs, Philon et les paraphrases chaldaïques. Les juifs modernes se

sont écartés de tous les principes de l'ancienne Église judaïque, ce qui explique pourquoi ils regardent le Messie comme un simple homme.

A plus forte raison la primitive Église regardait-elle la consubstantialité comme un dogme fondamental.

L'Église a toujours condamné, et ceux qui admettaient plusieurs dieux, et ceux qui niaient la divinité de Jésus-Christ; elle les retranchait les uns et les autres de sa communion. Les ariens se trompent donc, qui disent que la primitive Église ne croyait pas que le Fils fût consubstantiel, et que cette doctrine a été inventée par les Pères de Nicée. Puisque la primitive Église condamnait ceux qui, admettant la divinité de Jésus-Christ, croyaient à plusieurs substances divines, elle croyait que le Fils était consubstantiel au Père, c'est-à-dire qu'il existait dans la même substance.

Croire que le Fils est Dieu aussi bien que son Père, c'est croire à la consubstantialité du Fils. C'est y croire encore que de croire à l'unité de la substance divine. C'était là la croyance de l'Église avant et après Arius, quoique cette croyance ne fût pas toujours exprimée par le mot de *consubstantialité*.

L'Église condamnait également, et ceux qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et ceux qui prétendaient

que sa substance était différente, et ceux qui prétendaient qu'il n'était point une personne distincte du Père. C'est ainsi que furent condamnés les Cérinthe, les Théodote, les Praxée, les Noët, les Sabellius, etc.

Donc l'Église a de tout temps reconnu que Jésus-Christ est Dieu, et qu'il est distingué du Père.

Il est impossible de reprocher à l'Église aucune variation sur le dogme de la consubstantialité; dogme qui était enseigné par l'Église, non-seulement avant le concile de Nicée, mais dès le premier temps.

VII

En résumé, le dogme de la consubstantialité, quoique difficile à concevoir, comme tout ce qui est mystère, satisfait beaucoup plus la raison que toutes les autres doctrines du protestantisme et de la philosophie. D'ailleurs, souvenons-nous qu'il y a des choses que nous ne pouvons comprendre, que nous ne pouvons concevoir clairement, et qui sont pourtant incontestables.

Refuser de croire aux choses parce qu'on ne les comprend pas, ce n'est pas une raison; on croit au soleil sans le comprendre, et à une foule d'autres choses dans l'ordre naturel.

Dans l'ordre surnaturel, quand une autorité infaillible nous assure une chose qui dépasse notre faible raison, cette chose devient pour nous aussi certaine que l'autorité qui l'atteste, quelque obscure qu'elle nous paraisse, quelque inaccessible qu'elle soit à la raison.

Il importe donc de prendre à la lettre les passages qui nous parlent de la consubstantialité du Verbe, parce que la doctrine catholique nous l'affirme, parce que l'Église nous l'affirme, parce que ce dogme fait la base de la religion, parce qu'il a été établi par Jésus-Christ et enseigné par les apôtres comme le fondement de la religion chrétienne, — ainsi qu'on l'a mille fois prouvé aux ariens.

Tandis que l'arianisme, qui nie la consubstantialité du Verbe, tombe dans l'absurdité et la contradiction, la religion chrétienne s'entend très-bien quand on l'appuie sur ce dogme. L'orthodoxe, appuyé sur la révélation, qui est certaine, admet la consubstantialité, qu'il ne comprend pas et qu'il ne conçoit pas clairement, mais dans laquelle il ne voit point de contradiction, et ce dogme lui développe admirablement tout le système de la religion chrétienne.

Ma raison ne comprend pas la consubstantialité du Verbe, mais elle conçoit clairement la vérité de ce *dogme*, et l'absurdité de l'arianisme, ainsi que de

tous les autres systèmes qui nient ce dogme fondamental du christianisme.

VIII

Au XVI[e] siècle, l'arianisme reparut; il sortit du sein du fanatisme allumé par la prétendue réforme. Il n'y a là rien de surprenant, le protestantisme ne considérant pour seule règle que l'Écriture sainte, et reconnaissant à chaque particulier le droit d'interpréter les Livres saints et de juger souverainement les contreverses qui s'élèvent sur la religion. Cette liberté de juger les dogmes de l'Église catholique, et de tous les réformateurs eux-mêmes, fit renaître, parmi les protestants, une partie des anciennes hérésies. C'est pourquoi il nous paraît exact de dire que le protestantisme, bien que moderne, n'est que la continuation des hérésies, c'est-à-dire des protestantismes passés.

La consubstantialité du Verbe fut donc attaquée par les protestants, tels que Capiton Cellarius, Servet, et autres, comme elle l'avait été par les ariens. Et il arriva que d'autres protestants brûlèrent les nouveaux ariens !...

L'arianisme n'en fit pas moins des progrès en Eu-

rope, dans les pays protestants, tels que l'Angleterre, la Hollande et certaines parties de l'Allemagne.

Les ariens modernes reconnaissent qu'il n'y a qu'une seule cause suprême de toutes choses, laquelle est une substance intelligente et immatérielle, sans composition ni division. Ils reconnaissent encore que l'Écriture nous apprend qu'il y a trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois personnes sont distinguées ; mais ils prétendent que le Père seul est la substance nécessaire, ou la cause suprême qui a produit tout, et que les autres personnes sont des créatures.

Nier la divinité du Fils et du Saint-Esprit n'est point une hérésie nouvelle. Après la mort d'Alexandre, évêque de Constantinople, les vrais chrétiens, défenseurs de la consubstantialité du Verbe, élurent Paul pour lui succéder, les ariens élurent Macédonius. De là des troubles déplorables, des séditions funestes. Macédonius ne tarda pas à devenir l'ennemi des ariens, comme il l'était déjà des catholiques ; pour se venger des premiers, il reconnut avec ceux-ci la divinité de Jésus-Christ, mais il nia celle du Saint-Esprit. Macédonius, austère, intrigant, homme de mœurs irréprochables, mais ambitieux, insatiable, orgueilleux sans merci, dominateur cruel et sans pitié, déclara que les principes des ariens contre la

divinité de Jésus-Christ étaient sans force, et il s'en servit pour chercher à prouver que le Saint-Esprit n'était qu'une créature. Toutefois, il rejeta, par rapport à Jésus-Christ, le mot *consubstantiel*. Il prêcha que l'Écriture ne nous permet pas de nier la divinité de Jésus-Christ, mais en même temps que l'Écriture donne au Saint-Esprit les caractères qui constituent la créature. — Le Saint-Esprit, disait Macédonius, n'est nulle part appelé Dieu, l'Écriture n'oblige ni de croire en lui ni de le prier; le Père et le Fils sont seuls l'objet de notre culte et de notre espérance : quand Jésus-Christ enseigne aux hommes en quoi consiste la vie éternelle et quels sont les moyens d'y arriver, il dit seulement que c'est de connaître son Père et Jésus-Christ son Fils. Lorsque l'Écriture parle du Saint-Esprit, elle nous le représente comme subordonné au Père et au Fils : c'est par eux qu'il existe, c'est par eux qu'il est instruit, c'est par leur autorité et par leur inspiration qu'il parle. Il est le consolateur des chrétiens, il prie pour eux : ces fonctions peuvent-elles convenir à la Divinité? Enfin, on ne conçoit pas ce que serait cette troisième personne dans la substance divine; car, ou le Saint-Esprit serait engendré, ou il ne le serait pas : s'il n'est pas engendré, en quoi diffère-t-il du Père? et s'il est engendré, en quoi diffère-t-il du Fils? Dira-

t-on qu'il est engendré seulement par le Fils ? Alors on admet un Dieu grand-père et un Dieu petit-fils !

Telle est la doctrine des macédoniens sur le Saint-Esprit. On les appela également *pneumatomaques*, c'est-à-dire ennemis du Saint-Esprit. Ils furent condamnés par le concile de Constantinople. Leur erreurs furent renouvelées par les sociniens.

La divinité du Saint-Esprit est pourtant évidente. Les macédoniens, les sociniens, les antitrinitaires, ne peuvent nier que l'Écriture sainte nous dit qu'il y a un Père, un Fils et un Saint-Esprit. Ou il faut rejeter complétement les Écritures, comme font les philosophes rationalistes, ou il faut les accepter telles qu'elles sont. C'est ce que ne fait pas le protestantisme, parce qu'il est une inconséquence perpétuelle envers lui-même. Eh bien ! que dit l'Évangile ? Voici comment s'exprime saint Paul : il déclare que le Saint-Esprit lui a communiqué la connaissance des mystères, et il ajoute que cet esprit les connaît, parce qu'il sonde toutes choses, même les profondeurs de Dieu, c'est-à-dire qu'il connaît les choses les plus cachées qui sont en Dieu. Or, quel autre que l'Esprit de Dieu ou Dieu même peut connaître les secrets de Dieu ? N'en est-il pas de même chez l'homme ? Si bien ; et saint Paul se sert de ce raisonnement quand il ajoute : « Car, qui est-ce des hommes qui sache

les choses de l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui? De même nul ne connaît les choses de Dieu, sinon l'Esprit de Dieu. »

De même qu'il n'y a que l'esprit de l'homme qui puisse connaître les pensées de l'homme, de même il n'y a que l'Esprit de Dieu qui puisse connaître les pensées de Dieu. Et comme l'esprit d'un homme est cet homme même, l'Esprit de Dieu est Dieu lui-même, et comme le mot Dieu signifie ici l'Être suprême, l'Esprit de Dieu est aussi l'Être suprême.

Dire que l'Esprit de Dieu est un être distinct de Dieu parce qu'il sonde les choses de Dieu, c'est comme si l'on disait que l'esprit de l'homme est distinct de cet homme parce qu'il connaît ses propres pensées. Le Saint-Esprit ne sonde donc pas les choses de Dieu, il ne connaît donc pas les secrets de Dieu parce qu'ils lui sont communiqués, ce qui ne peut convenir qu'à une créature, il sonde les choses profondes de Dieu parce qu'il les connaît comme un homme connaît ses propres pensées, c'est-à-dire immédiatement et par lui-même.

D'un autre côté, la conception du Sauveur dans le sein de la sainte Vierge est une preuve incontestable de la divinité du Saint-Esprit. Il est évident, par les paroles de l'ange à Marie, que Jésus est le Fils de Dieu parce qu'il a été engendré par l'opération du Saint-

Esprit. Il lui dit que son Fils sera appelé le Fils du Très-Haut et le Fils de Dieu, c'est-à-dire le Fils de l'Être qui existe par lui-même. Et l'ange en donne cette raison : « *Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la puissance du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.* »

Si le Saint-Esprit n'est pas le Dieu suprême, s'il est un être distingué de l'Être suprême, il s'ensuivra que Jésus-Christ n'est le Fils de Dieu que comme les autres hommes, puisque Dieu lui-même ne l'a pas engendré immédiatement. Dieu est le Père de Jésus-Christ parce qu'il l'a engendré immédiatement par lui-même, sans l'entremise d'aucun être distinct de lui; et Jésus-Christ est le Fils de Dieu parce qu'il est engendré par le Saint-Esprit; donc le Saint-Esprit n'est pas un être distinct de Dieu, il est Dieu lui-même, ou l'Être qui existe par lui-même.

Du reste, dans une foule d'endroits, l'Écriture n'en parle pas autrement. — *C'est Dieu qui inspire les prophètes,* dit Isaïe. — *C'est le Saint-Esprit qui a inspiré les prophètes,* dit saint Paul.

Le même apôtre dit qu'il y a différentes grâces du Saint-Esprit, mais que c'est le même Dieu qui opère en toutes et qui les distribue.

Non-seulement l'Écriture donne le nom de Dieu

au Saint-Esprit, mais elle lui attribue des opérations qui n'appartiennent qu'à Dieu.

Quand on objecte que, dans certains passages de l'Écriture, le Saint-Esprit est représenté comme subordonné au Père et au Fils, comme leur envoyé, la doctrine catholique répond que les passages dans lesquels le Saint-Esprit est représenté comme l'envoyé de Dieu ne prouve point qu'il soit inférieur au Père et au Fils; ces passages sont destinés à nous faire connaître les opérations du Saint-Esprit. Cet Esprit est parfois représenté d'une manière allégorique; quand le Saint-Esprit est comparé à un messager que Dieu ou Jésus-Christ envoie, cela signifie que Dieu ou Jésus-Christ répand les dons du Saint-Esprit.

Tel est le sens donné à ces passages de l'Écriture par les Pères, avant et après Macédonius.

Les difficultés que nous trouvons à admettre la divinité du Saint-Esprit sont la conséquence de notre ignorance, et elles ne prouvent rien contre l'évidence qui établit cette divinité. C'est pourtant l'habitude du protestantisme et de tous ceux qui se piquent de n'obéir qu'à la raison, de se déterminer toujours en faveur des difficultés qui naissent de notre ignorance de la manière dont une chose est, contre une preuve évidente qui l'établit.

Plus de modestie et de réserve est à recommander

à ceux qui attaquent les mystères. Les macédoniens et les sociniens ont élevé une multitude de chicanes sur la question qui nous occupe ici ; nous pensons avoir sommairement indiqué comment il convient de les réfuter.

L'Écriture n'explique pas la manière dont le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; mais nous savons qu'il ne procède pas du Père de la même manière dont le Fils est engendré par le Père. Personne n'est autorisé à dire que la génération du Fils soit la seule manière dont le Père et le Fils puissent produire, et par conséquent l'ignorance dans laquelle nous sommes sur la différence qu'il y a entre la génération du Fils et la procession du Saint-Esprit, n'est point une difficulté qu'on puisse opposer à la doctrine catholique.

IX

Ainsi que nous l'avons exposé, les ariens modernes rejettent la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de même que celle du Saint-Esprit. Ils prétendent que le Fils, procédant du Père, n'est pas indépendant et n'est par conséquent pas l'Être suprême ou Dieu, puisque la notion de la divinité suprême renferme

l'existence nécessaire et indépendante, l'existence par soi-même.

C'est là un sophisme. Si la chose produite ést une substance distinguée de la substance de la chose productrice, l'être produit est une créature; mais si la chose produite n'est pas une substance distinguée de la chose productrice, si elle est une production nécessaire et essentielle, alors elle n'est point une créature, elle est coéternelle, consubstantielle à son principe; or, la doctrine catholique nous enseigne que Jésus-Christ est engendré *nécessairement et de toute éternité* par le Père, génération qui n'empêche pas que le titre de Dieu suprême ne convienne au Fils. Le Fils a une existence qui a sa source dans la même nécessité absolue qui fait exister le Père.

Les ariens conviennent que le Fils est appelé Dieu dans l'Écriture; mais ils prétendent que c'est moins par rapport à son essence métaphysique qu'à cause des relations qu'il a avec les hommes, sur lesquels il exerce les droits de la divinité.

La doctrine catholique répond que dans une foule d'endroits de l'Écriture Jésus-Christ est nommé Dieu de la manière la plus absolue; nulle part il n'y est dit que le mot Dieu appliqué à Jésus-Christ doit avoir une signification *relative* aux fonctions qu'il exerce envers les hommes.

Les ariens objectent encore que toutes les opérations du Fils, soit dans la création du monde, soit dans tout le reste de sa conduite, sont des opérations de la puissance du Père, qui lui a été communiquée, que le Fils a toujours reconnu la suprématie du Père, ce qui prouve sa dépendance, et par conséquent qu'il n'est pas Dieu.

A quoi la doctrine catholique répond que le Fils ayant tous les attributs de l'Être suprême, on ne peut dire que le Fils n'agit que par une puissance empruntée qui suppose qu'il n'est qu'une créature. Pour prouver que le Fils est une créature, il ne suffit pas, d'ailleurs, de prouver qu'il a une existence dépendante, il fallait prouver que cette dépendance emportait avec elle quelque imperfection; il fallait prouver que le Fils était une substance *distinguée* du Père, et non pas une personne existant dans la substance divine. Puisqu'il est une production essentielle du Père, il est une personne éternelle comme lui.

— Jésus-Christ, disent encore les ariens, n'avait point un culte particulier avant son incarnation; tout le culte se rendait au Père; et le culte que les chrétiens rendent à Jésus-Christ est fondé sur les rapports de Jésus-Christ avec les hommes, sur la qualité de médiateur, de rédempteur, d'intercesseur, et non sur *sa q*ualité d'Être suprême ou existant par lui-même.

La doctrine catholique répond que toute l'harmonie de la religion est fondée sur les rapports des trois personnes de la Trinité avec les hommes ; que, parconséquent, il n'est point étonnant que l'Écriture nous fasse envisager Jésus-Christ principalement sous ces rapports et que le culte qu'elle lui rend soit fondé sur ces rapports. D'ailleurs, il est certain que les chrétiens doivent à Jésus-Christ un culte égal à celui qu'on rend au Père. Or, ce serait là une idolâtrie s'il était vrai que le Fils fût, non un Dieu suprême, mais un Dieu subordonné.

Les ariens opposent encore plusieurs sophismes auxquels il est vraiment inutile de s'arrêter ; nous avons exposé et brièvement réfuté les principaux.

Toutefois, n'oublions pas de rappeler que les ariens avancent que le dogme de la consubstantialité conduit au sabellianisme. Sabellius prétendait que les personnes de la Trinité n'étaient que des noms différents donnés à Dieu, selon les différentes relations sous lesquelles on le considérait. Ainsi, quand Dieu fait des décrets dans son conseil éternel, il s'appelle le Père ; il s'appelle le Fils quand il descend sur la terre dans le sein de la Vierge immaculée pour souffrir et mourir sur la croix ; enfin, il s'appelle le Saint-Esprit quand on le considère comme déployant sa

puissance dans l'âme pour la conversion des pécheurs.

Pourque le dogme de la consubstantialité conduisît au sabellianisme, il faudrait qu'il fût impossible qu'il existât dans la substance divine deux personnes distinguées, dont l'une fût le Père et l'autre le Fils. Or, comme il est possible qu'il existe dans la substance divine deux êtres distingués, il est évident qu'on n'est pas sabellien en supposant que le Fils est consubstantiel à son Père.

Nous ne savons pas comment les personnes divines existent dans une substance simple, mais nous ne savons pas davantage comment, dans notre âme, existent les facultés d'apercevoir, de juger et de vouloir, facultés distinctes, bien que notre âme soit une substance simple....

X

Les *unitaires* et les *trithéistes* sont encore deux variétés d'antitrinitaires, ou négateurs du dogme de la sainte Trinité.

La révélation nous apprend qu'il y a trois personnes divines : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, lesquelles existent dans la substance divine. Voilà le

mystère de la Trinité. La difficulté de ce mystère est dans la réunion des *trois* personnes dans *une seule et unique substance simple et indivisible.*

Ce mystère a été nié par les *unitaires*, qui ont supposé que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont pas trois personnes, mais des noms différents donnés à Dieu ; ce mystère a été nié, d'un autre côté, par les *trithéistes,* qui ont supposé que ces trois personnes sont trois substances.

Contre les *unitaires,* on a prouvé que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes, et contre les *trithéistes* on a prouvé l'unité de la substance divine.

Les ariens, qui niaient la divinité du Verbe, et les macédoniens, qui niaient celle du Saint-Esprit, accusèrent de trithéisme les catholiques, qui soutenaient l'une et l'autre. Les *unitaires* ou sociniens nous adressent le même reproche. Il est mal fondé, puisque nous soutenons l'identité numérique de nature et d'essence dans les trois personnes divines.

Pour éviter toute erreur en parlant du mystère incompréhensible de la Trinité, il faut s'en tenir scrupuleusement au langage et aux expressions approuvées par l'Église. A ce propos, nous rappellerons la réfutation que saint Anselme fit de Roscelin, un trithéiste dont l'erreur fut condamnée dans le concile

de Compiègne (1092). La réfutation de saint Anselme, dans son traité : *De la Foi, de la Trinité et de l'Incarnation*, porte sur ce principe, qu'il ne faut pas raisonner contre ce que la foi nous enseigne, contre ce que l'Église croit, et que l'on ne doit pas rejeter ce que l'on ne peut pas comprendre ; mais qu'il faut avouer qu'il y a plusieurs choses qui sont au-dessus de notre intelligence.

Rien n'est plus simple et rien n'est plus vrai.

XI

Mais quoiqu'ils soient si opposés sur le dogme de la Trinité, les trithéistes et les unitaires sont d'accord sur certains points. C'est ainsi qu'ils prétendent les uns et les autres qu'il est impossible que trois personnes existent dans une substance simple, unique, indivisible.

La doctrine catholique répond que la substance et la personne étant différentes, il n'est pas impossible que les trois personnes existent dans une substance unique. En effet, s'il est impossible que trois substances ne fassent qu'une substance, parce qu'alors cette substance serait unique et ne le serait pas, il

est possible que trois personnes existent dans une substance, attendu que la personne et la substance étant différentes, la multiplicité des personnes n'emporte pas plus la multiplicité des substances que l'unité de substance n'emporte l'unité de personnes.

D'ailleurs, pour juger si une chose est incompatible avec une autre chose, il faut les connaître parfaitement, il faut pouvoir les comparer ; il ne suffit pas d'en connaître une. Or, si les antitrinitaires connaissent clairement et incontestablement qu'il y a un Dieu, être souverain et parfait, ils ne connaissent ni l'immensité de ses perfections, ni l'infinité de ses attributs ; ils n'ont point une idée claire et complète de la personne de Dieu ; donc il y a impossibilité de leur part à juger que les trois personnes divines et la substance divine sont incompatibles.

Pour renverser la révélation, il aurait fallu qu'ils lui opposassent une révélation supérieure, une révélation plus complète.

Les antitrinitaires disent que le dogme de la Trinité est en opposition avec les principes de la raison sur la nature et les attributs de Dieu. Cela est faux.

— La raison, disent-ils, nous dit que Dieu est un ; tandis que la doctrine catholique nous dit qu'il y a une trinité en Dieu.

L'unité de Dieu n'est nullement contredite par le dogme de la trinité.

Quand la doctrine catholique dit qu'il y a trinité en Dieu, elle ne dit pas qu'il y a trois dieux, qu'il y a trois substances divines; elle admet, avec la raison et avec les antitrinitaires, qu'il n'y a qu'une substance divine. Pour contredire cette vérité : *Dieu est un*, il aurait fallu dire : il y a trois substances en Dieu. Les antitrinitaires confondent donc contre les catholiques la substance et les personnes.

— Dieu est un être simple, s'écrient encore les antitrinitaires, donc la doctrine catholique est dans l'erreur quand elle nous dit qu'il y a en Dieu trois personnes réellement distinctes.

Dieu est un être simple, répond la doctrine catholique, d'accord avec la raison, c'est-à-dire qu'il n'est point formé par l'union de plusieurs parties. Ce qui est simple en Dieu, c'est la substance; dans cette substance simple, il existe trois personnes distinctes; la doctrine catholique ne dit pas que ces personnes composent la substance divine, d'où il suit que le dogme de la Trinité ne contredit pas la simplicité de Dieu.

— Mais Dieu est indivisible, réplique-t-on, et pourtant la doctrine catholique déclare que le Père n'est

pas le Fils, que le Fils n'est pas le Saint-Esprit et que le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils.

— Nous répondons, avec la raison, que Dieu est indivisible, parce que sa substance n'est pas composée de parties, et que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont point des parties de la substance divine. La substance divine est une, donc Dieu est indivisible.

— Dieu ne peut être engendré, disent les antitrinitaires, et cependant la doctrine catholique enseigne que le Fils est engendré et que le Saint-Esprit, Dieu suprême, tout-puissant comme le Père et le Fils, procède du Père et du Fils, tandis que Dieu ne procède de personne.

— La doctrine catholique, quoi qu'en disent les antitrinitaires, est encore sur ces deux points d'accord avec la raison.

Dieu ne peut être engendré, la doctrine catholique le dit aussi bien que la raison, car la substance divine, existant par elle-même, ne peut être engendrée ou produite. Mais dire qu'en Dieu il y a un Fils engendré par le Père, ce n'est pas dire que la substance divine soit engendrée, ce n'est pas dire que rien en elle soit tiré du néant. Effectivement, le Fils est coéternel au Père et engendré par une opération nécessaire et immanente au Père. Même chose pour le Saint-Esprit.

Ainsi, il est faux de prétendre que la doctrine catholique, dans le dogme de la trinité, soit en opposition avec les principes que la raison admet comme évidents sur la nature de Dieu.

On nous objecte encore :

— Puisque les trois personnes divines sont trois êtres, ce sont trois dieux distincts.

— Non pas. Ces trois personnes, ces trois êtres divins ne sont pas trois divinités distinctes, attendu qu'elles existent dans la substance divine, qui est une.

La personne divine n'est point une substance; elle est une affection de la substance divine qui existe dans cette substance.

Les personnes divines ne sont point des attributs de la Divinité; l'Écriture ne nous les représente nullement comme telles. Elle nous les représente comme trois choses distinguées, ayant les attributs et les propriétés que nous concevons sous l'idée de personne.

XII

Les trithéistes et les unitaires objectent de plus que, quand bien même trois personnes pourraient exister dans une seule substance, on ne pourrait encore croire à la Trinité telle que l'enseigne la doc-

trine catholique, parce qu'il nous est impossible de nous former une idée de ce mystère.

Rien n'est plus simple, quoi qu'on en dise, à notre raison, que cette proposition : *Dieu est un en trois personnes.*

En effet, comment est-il contraire à la raison qu'il y ait trois personnes en Dieu ? Comment pourrions-nous nous démontrer à nous-mêmes que cela est impossible?

Il est très-vrai que nous ne concevons pas comment les trois personnes divines peuvent exister dans une seule et même substance, simple et indivisible, mais cela ne nous empêche pas de croire qu'elles y existent. Il n'y a nullement là contradiction, comme on le prétend. Pour croire que trois personnes existent dans la substance divine, il ne m'est pas besoin de voir comment elles y existent, il me suffit de ne point trouver de répugnance entre l'idée de la substance divine et l'idée des trois personnes divines. Pour croire à une chose, il n'est pas besoin de la concevoir complétement, d'en avoir une connaissance claire. Nous trouvons la démonstration de ceci en nous-mêmes. Évidemment l'homme croit qu'il pense ; il en a la certitude. Et pourtant, sait-il comment il pense ? Peut-il dire comment il pense? L'homme ignore la nature de la matière. Mais pour cela, révoquera-t-il

en doute l'existence de la matière? Nous ajoutons foi à une foule de choses que nous ne pouvons pas expliquer, et cela non-seulement dans l'ordre physique, mais dans l'ordre moral; et quand nous croyons à l'ordre naturel où pour nous tout est mystère, comment refuserions-nous raisonnablement de croire à l'ordre surnaturel, qui nous dépasse de si haut?

Et puis, enfin, le dogme de la trinité a toujours été cru distinctement dans l'Église; les sociniens et les autres protestants, qui ont prétendu que l'Église avait varié sur ce mystère jusqu'au concile de Nicée, ont été réfutés victorieusement avec des preuves accablantes.

Le concile de Nicée n'innova rien; il ne fit qu'affirmer de nouveau la doctrine invariable de l'Église, qui a toujours condamné ceux qui ont nié ce dogme de la trinité, qu'il nous est indispensable de croire, car, pour connaître ce que nous devons à Dieu, il nous faut savoir comment les trois personnes de la Trinité concourent à l'ouvrage de notre salut.

Ce mystère nous a été révélé, non pour être l'objet de nos spéculations, mais pour bien nous faire comprendre l'amour de Dieu envers les hommes.

LIVRE II

Violences de schismatiques à Alexandrie et dans toute l'Égypte. — L'empereur Constance persécute l'Église. — Julien l'Apostat. — L'empereur Jovien. — L'empereur Valens. — Saint Basile. — Saint Grégoire de Nazianze. — Intrépidité des catholiques pendant la persécution de Valens.

I

Nous en avons fini avec l'arianisme et avec les antitrinitaires. Reprenons le cours chronologique de ce récit.

De leur nature, les révolutionnaires sont violents ; ils sont sanguinaires. Chaque révolte produit des crimes épouvantables. Quand la révolution se contente de dogmatiser, c'est qu'elle ne peut pas tuer ; mais dès que la violence lui est possible, elle s'y abandonne sans réserve.

Les schismatiques ennemis de saint Athanase ne se

laissèrent pas décourager par le peu de succès qu'avait eu l'entreprise d'un premier usurpateur. Ils élurent pour évêque d'Alexandrie un Cappadocien, nommé Grégoire, et, par l'autorité de l'empereur, ils le mirent, à main armée, en possession du siége de saint Athanase, qu'ils avaient chassé.

Ils commirent, à cette occasion, les excès les plus odieux et les plus horribles impiétés. On put juger alors, comme souvent depuis, quel est l'esprit qui anime les schismatiques et de quels crimes ils sont capables, surtout quand ils sont soutenus par la puissance souveraine.

L'officier de l'empereur, loin de calmer la fureur des ariens, les excite contre les catholiques, consternés de la violente intrusion de Grégoire. Les ariens font un appel féroce à la plus immonde populace, à tous les gens déréglés, ainsi qu'aux juifs et à la plus insolente jeunesse des places publiques ; on distribue à ces misérables des liqueurs pour les enivrer et de l'argent pour solder leur infamie ; on leur promet le pillage et on les conduit, par groupes, contre les catholiques, paisiblement réunis dans les églises. Là commencent des scènes de la plus sauvage cruauté et du plus exécrable athéisme. Les catholiques sont accablés, les uns foulés aux pieds, les autres passés au fil de l'épée, d'autres assommés à coups de massue ;

les brigands les volent ensuite et profanent eurs cadavres ; ils s'en partagent les lambeaux chauds et sanglants et les promènent triomphalement par toute la ville épouvantée. Des prêtres sont également égorgés ; d'autres sont traînés, au milieu des coups et des outrages, au tribunal de l'infâme gouverneur, et frappés en présence de Grégoire parce qu'ils refusent de communiquer avec les impies. Des vierges, consacrées à Dieu, sont dépouillées, battues de verges, et souillées par ces bêtes féroces ! En vain ces pures filles implorent-elles la mort, les brigands leur imposent le déshonneur et la vie.

Ici l'historien indigné s'arrête........... Ah ! comment ne maudirait-il pas la révolution, toujours et partout la même ? Pour ne la point exécrer, il faudrait qu'il fût sans entrailles !

Ces forfaits sans nom se passaient dans les jours qui précèdent la fête de Pâques, ce qui ajoutait encore à leur atrocité. Ce n'est pas tout. Le jour même du Vendredi Saint, Grégoire s'empara d'une église à la tête de soldats païens, et fit fustiger publiquement, puis jeter dans les fers trente-quatre personnes, dont la plupart étaient des femmes.

Il se saisit ainsi de toutes les églises et en chassa les prêtres catholiques et les fidèles.

Le pape prit la défense de saint Anathase et de son

infortuné troupeau, et dans un concile de 170 évêques, il déclara nulle l'ordination de Grégoire. Malgré cela, les schismatiques, à la mort de Grégoire, lui nommèrent un successeur et renouvelèrent toutes les scènes horribles auxquelles la première intrusion avait donné lieu de leur part. Les schismatiques ne se contentèrent pas de disperser les fidèles assemblés pour prier; ils portèrent le vol, l'assassinat et la honte jusque dans les foyers; plusieurs vierges furent enlevées de leurs maisons, arrachées à leurs mères éplorées; les femmes catholiques furent outragées, frappées de poignards, massacrées par les filles perdues qui vivaient avec les brigands. Ces créatures odieuses couraient ivres dans les rues de la ville, échevelées comme des bacchantes, débraillées, étalant effrontément les plaies de leur luxure. Les maisons des catholiques étaient assiégées avec des cris furieux par ces hérétiques en délire, les portes volaient en éclats sous leurs coups, puis les forcenés pénétraient dans ces paisibles demeures, la bouche écumante, la lèvre souillée de blasphèmes, cherchant d'un œil hagard des proies à dévorer. Des bandes meurtrières parcouraient ainsi tous les quartiers de cette malheureuse cité, se recrutant de la canaille désœuvrée, écume du peuple, toujours prête pour le crime; ils se ruaient tous, allé-chés par l'espoir du butin, au seuil du domicile des

catholiques. Rien ne les arrêtait, ni l'aspect touchant de ces intérieurs honnêtes et paisibles, ni la douce et bienveillante sérénité qui rayonnait sur les visages de leurs victimes, ni les larmes des enfants, ni les prières des mères, ni la voix religieuse et douce des prêtres leur parlant de Dieu. Ces scélérats tuaient, pillaient, crucifiaient, et ils riaient en versant le sang des chrétiens, ils riaient en les volant, ils riaient en souillant leurs pauvres filles!

Les monstres profanèrent, tuèrent, pillèrent, brisèrent et volèrent ainsi tout ce qui leur tombait sous la main, hommes et choses.

Des chrétiens furent hachés et brûlés dans les rues, après avoir été dépouillés. On se livrait sur eux, même sur les jeunes filles et les enfants, aux excès les plus révoltants. Des femmes enceintes furent éventrées. Quand on s'apprêtait à ôter le dernier voile à ces malheureuses victimes, elles conjuraient les assassins de ne point leur faire subir cet outrage de la nudité. — Grâce, s'écriaient-elles, au nom de Dieu et de vos mères, tuez-nous, mais respectez une vie pure!

— Point de pitié pour les catholiques! hurlaient les égorgeurs. A la potence! au bûcher! à la croix!

Et c'était un tonnerre de blasphèmes et d'injures, une grêle de pierres et de boue, — et puis la mort!...

Il n'y a que Dieu qui puisse savoir combien d'infortunés furent victimes dans ces jours déshonorés.

Voilà bien les scènes infâmes qui se reproduisent dans toutes les révolutions, ces martyres de la vertu, ce triomphe impie du vice et du crime ! Les anabaptistes et d'autres protestants reproduisirent plus tard exactement ces orgies sanglantes de la luxure et de l'athéisme ; les terroristes de 1793 firent de même en France, et les démocrates-socialistes de 1848 ont suivi le même exemple en France, en Allemagne et en Italie, partout où ils furent un moment les maîtres. Les révolutionnaires du XIXe siècle parlent et agissent comme ceux des siècles précédents.

II

Cette implacable et lâche persécution ne s'exerça pas seulement à Alexandrie, elle s'étendit dans toute l'Égypte. Partout les mêmes fureurs, les mêmes obscénités, les mêmes vols, les mêmes meurtres. L'empereur avait donné l'ordre infâme de chasser des églises les évêques catholiques ; les hérétiques mirent à leur place de jeunes débauchés qui altérèrent la foi en Égypte. Les fidèles s'éloignant de ces faux pasteurs, ce fut un prétexte pour se livrer au sac de leurs mai-

sons, pour les dépouiller, confisquer leurs biens, les outrager et les jeter en prison.

Depuis cette époque de sang et d'infamie, le schisme a souvent reparu dans l'Église, et chose très-digne d'être remarquée, il a toujours eu les mêmes caractères. Ses traits sont si parfaitement ressemblants qu'il est impossible de s'y méprendre. Toujours il enfante les mêmes violences, les mêmes attentats.

Il suffit de contempler les scènes du genre de celles que nous venons de citer, pour savoir, de suite, de quel côté est le schisme; il est impossible de s'y tromper; dans tous les temps, ceux qui persécutent, ceux qui tuent, ce sont les révolutionnaires, les schismatiques; les persécutés, les victimes, ce sont les catholiques.

III

La persécution continua, ardente, implacable, sous l'empereur Constance, devenu seul maître de tout l'empire par la mort de ses deux frères (355). Il publia un édit pour forcer tous les évêques à souscrire la condamnation de saint Athanase, sous peine d'exil. Pour détruire la foi de Nicée, cet indigne souverain s'acharnait après son plus zélé défenseur. Il assembla

les évêques à Arles, puis à Milan, et se porta lui-même devant eux accusateur d'Athanase ; il les somma de le condamner, et comme ils lui représentaient qu'ils ne le pouvaient faire sans violer les saints canons : « Que ma volonté, leur dit-il, vous tienne lieu de canons; obéissez ou allez en exil! »

Les prélats résistèrent intrépidement, lui remontrant que l'empire n'était pas à lui, mais à Dieu, qui le lui avait confié; qu'il devait craindre ses jugements, et ne pas confondre le gouvernement de l'Église avec celui de l'État. S'emportant alors avec la dernière violence, à cette réponse, si digne de la fermeté épiscopale, il tira son épée et ordonna de mettre au supplice les courageux évêques; puis, se ravisant, il se contenta de les exiler. Tous ceux qui refusèrent de souscrire à cette inique condamnation furent ignominieusement chassés de leur siége et remplacés par des ariens.

C'est avec douleur que l'on voit que le pape Libère, qui, d'abord, s'était laissé exiler à Bérée, en Thrace, et avait déployé une honorable fermeté, eut l'insigne faiblesse de signer la condamnation de saint Athanase, lui qui devait donner l'exemple, et mourir plutôt que de souscrire à cette infamie. Ce fut un scandale déplorable, dont, au surplus, il se releva et qu'il répara autant qu'il pouvait l'être.

L'empereur, usant de supercherie, arracha aux Pères du concile de Rimini une formule dont ils n'aperçurent pas d'abord le venin, et dont les ariens s'emparèrent avidement. Mais les Pères rejetèrent hautement le sens donné à cette formule par les schismatiques et déclarèrent leur attachement à la foi de Nicée. C'est ce qui a donné lieu à ce mot de saint Jérôme, l'un des grands docteurs de l'Église, *que le monde fut étonné de se trouver arien.*

Le pape Libère, revenu de ses terreurs, s'était élevé fortement, avec tous les évêques, contre cette fraude des ariens.

Ainsi, ni les actes du concile de Rimini, ni les longues et cruelles persécutions de Constance, ni la faveur par lui accordée aux ariens, ne purent altérer la foi de l'Église catholique.

Ce que saint Athanase faisait en Orient pour la défense de la consubstantialité du Fils, saint Hilaire, évêque de Poitiers, le faisait en Occident, assisté de saint Martin, évêque de Tours, autre illustre défenseurs de la foi de Nicée.

Cependant l'Église était réservée à de nouvelles épreuves. Au persécuteur Constance avait succédé Julien, qui fut nommé l'*Apostat*, parce qu'il abandonna le christianisme.

Pour rendre odieux le gouvernement de Constance,

il accorda d'abord à tout le monde la liberté de la religion et rappela tous les exilés. Saint Athanase put rentrer à Alexandrie, où le peuple fidèle lui fit une ovation splendide. Mais la joie causée par le retour du bon évêque ne fut pas de longue durée. L'empereur, voulant détruire le christianisme et rétablir le culte des idoles, chassa de nouveau saint Athanase et persécuta les chrétiens. Il dépouilla les églises au profit des temples des idoles; il emprisonna les prêtres, leur fit appliquer la torture; profana et brisa les tombeaux des saints, souilla leurs ossements, dispersa leurs cendres vénérables. Ce païen employait la corruption parallèlement à la force pour abolir la religion du Christ.

L'apostasie était récompensée, la fermeté durement punie. Ceux qui sacrifiaient leur conscience à la fortune, étaient comblés d'honneurs et de richesses; leurs crimes passés étaient effacés, et ils pouvaient impunément en commettre de nouveaux. Ils n'avaient pas besoin de talent et de mérite pour occuper les emplois publics. Les villes chrétiennes étaient pressurées et réclamaient en vain justice; les villes païennes et renégates étaient assurées de la bienveillance de l'empereur.

Julien était un *homme d'esprit*, un *plaisant*, un *farceur;* il eût fait un excellent journaliste railleur,

sans âme et sans foi, comme le parti libéral et le parti démocrate nous en montrent des échantillons. Lui aussi, il aimait à rire des saintes choses, à égratigner avec un mot, à tuer avec une épigramme. Il avait le style moqueur et l'air de mettre les rieurs sans conscience de son côté. Sa cruauté était folâtre, sa férocité joviale. La dérision, arme des *gens d'esprit*, comme ils s'appellent, ces lâches sans cœur, était son arme de prédilection ; il savait égayer les libertins aux dépenses de la vertu persécutée, violentée, misérable, profanée. Il riait toujours et de tout, ce monstre ; il accablait la sainteté et l'infortune des outrages que leur prodiguaient le vice heureux, le crime triomphant. Ainsi il ôta tout privilége aux ecclésiastiques, il supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges consacrées à Dieu, en disant que c'était *pour les ramener à la perfection de leur état, et leur faire pratiquer la pauvreté évangélique.*

Il exclut tout les chrétiens des magistratures, sous prétexte que l'Évangile leur défend de faire *usage du glaive* ; il les empêcha même de se défendre devant les tribunaux, en leur disant : *Votre religion vous interdit les procès et les querelles.*

Il leur défendit d'enseigner les lettres humaines, parce qu'il savait qu'elles sont utiles pour confondre

l'erreur et pour défendre la vérité, et il leur donnait pour raison que *les chrétiens doivent demeurer dans l'ignorance et croire sans raisonner.*

Enfin il possédait, bien avant les protestants et M. de Voltaire, cet arsenal de lieux communs, de lazzis, de critiques sans bonne foi que les ennemis de l'Église lui ont de tout temps opposé.

On comprend aisément combien ce genre de persécution était funeste à l'Église, surtout quand on y joignait la cruauté des Néron et des Dioclétien. Mais Dieu, qui protége l'Église, devait mettre des bornes étroites à la vie de cet orgueilleux païen.

Non content d'avoir fomenté des divisions entre les catholiques et les hérétiques, afin de les affaiblir les uns par les autres pour les mieux écraser ensuite tous d'un seul coup, il conçut le projet insensé de reconstruire le temple de Jérusalem. Les prophéties ayant prédit sa ruine irréparable, et Notre-Seigneur Jésus-Christ ayant annoncé qu'il n'y resterait pas *pierre sur pierre,* Julien se dit que s'il parvenait à le relever, il détruirait la religion chrétienne en prouvant le mensonge de ses oracles. Mais le malheureux ne fit que donner une preuve nouvelle de la divinité de l'auteur de cette religion. Il éprouva combien faible est l'homme contre Dieu. Ce ne fut pas aux Écritures qu'il donna un démenti, ce fut

aux espérances de son orgueil et à la morgue de son esprit.

Il ne négligea rien pour la réussite de son entreprise impie. Il appela les juifs, qu'il n'aimait pas, pour qu'ils pussent prendre part aux travaux. Mais ici éclata d'une façon saisissante l'impuissance de l'homme contre Dieu, et ce ne fut plus au tour de l'apostat de rire et de se moquer, mais des hommes de Dieu. — « Travaillez tant que vous voudrez, leur disait saint Cyrille, évêque de Jérusalem, le temps est venu où l'oracle du Sauveur va être accompli à la lettre ; de ce vaste édifice il ne restera pas *pierre sur pierre.* »

Un formidable tremblement de terre survint qui combla les fouilles, dispersa les matériaux péniblement amassés, renversa les édifices voisins, tua nombre d'ouvriers. Les ouvrages étaient ruinés; mais les juifs persistèrent. Alors, chaque fois que les travaux furent repris, des globes de feu, sortis du sein de la terre, repoussèrent les pierres sur les ouvriers et consumèrent leurs outils. Il fallut y renoncer, si grande que fût l'opiniâtreté païenne et judaïque.

Un grand nombre d'Israélites et d'idolâtres, témoins de ces phénomènes, confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême. L'empereur, lui, fut déconcerté sans être éclairé.

Ces miracles sont des faits historiques garantis par une multitude de témoignages, non-seulement par les auteurs ecclésiastiques du temps, mais encore par des juifs et par des païens, tels que l'historien latin Ammien Marcellin, etc. Enfin, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome ont relevé publiquement ces miracles en présence d'une multitude d'auditeurs, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de personnes qui en avaient été les témoins oculaires, et ils ne furent contredits par aucun.

Dieu renversa bientôt Julien l'Apostat et ses projets abominables, et sa mort fut regardée comme une nouvelle et particulière protection de sa providence sur l'Église, que ce misérable persécutait.

IV

L'histoire de Julien l'Apostat atteste que l'homme, grâce au libre arbitre, peut beaucoup contre la vérité, mais elle prouve sans réplique qu'il ne peut pas tout.

L'homme est libre, puisqu'il est responsable et qu'il ne peut arriver à la béatitude que par la perfection ; mais Dieu a mis des bornes à sa puissance contre le bien et le vrai.

Au moment où Julien allait renouveler ses crimes,

et où il venait d'inventer de *bons tours* contre l'Église, cet apostat fut foudroyé par un souffle de Dieu.

Jovien, son successeur (363), qui était un chrétien dévoué, répara le mal fait par Julien et protégea la foi catholique, ordonnant aux gouverneurs des provinces de veiller à l'honneur du culte catholique et à l'instruction des peuples. Comme il avait été nommé empereur par les principaux officiers de l'armée, à cause de ses rares vertus, il assembla les troupes et leur déclara résolûment qu'étant attaché à la religion chrétienne, il ne voulait pas commander à des soldats idolâtres, que Dieu ne protégeait pas. Les soldats s'écrièrent d'une voix unanime qu'il commanderait à des chrétiens; que les plus âgés d'entre eux avaient été instruits par le grand Constantin, les autres par son fils; que Julien avait régné trop peu de temps pour affermir l'impiété dans ceux mêmes qu'il avait séduits.

Jovien mourut à l'âge de trente-deux ans, comme son peuple s'attendait à jouir longtemps des avantages qu'il lui avait procurés. Mort prématurée, qui replongea l'Église dans le trouble et les alarmes.

V

Après Jovien, Valentinien partagea l'autorité avec Valens, son frère.

Valentinien était un enfant fidèle de l'Église; la chrétienté fut en paix dans toute l'étendue de sa domination.

Mais Valens, auquel l'Orient était échu, renouvela les troubles de l'arianisme.

Ses premiers coups portèrent sur saint Athanase, cette grande victime de la révolution religieuse; il fut de nouveau banni, de nouveau il prit avec résignation la route de l'exil, conjurant son troupeau de ne point chercher à le venger, et à continuer d'opposer la douceur et la résignation à la violence et à la fureur.

Ce fut le signal de la plus abominable persécution: les catholiques furent accablés d'horribles traitements; leurs biens furent confisqués; leurs personnes outragées, chargées de chaînes, suppliciées. Se plaindre était un crime puni de mort. Les fidèles de Constantinople, ne pouvant se résoudre à croire que l'empereur connût et eût ordonné ces barbaries sans nom, lui envoyèrent une députation de quatre-vingts ecclé-

siastiques, choisis parmi les plus vertueux; ceux-ci se présentèrent devant l'empereur et lui exposèrent, dans les termes les plus émouvants et les plus respectueux, les horribles excès dont le peuple avait à se plaindre. Valens les écouta, mais les congédia sans rien conclure; après quoi il fit venir Modeste, préfct du prétoire, et lui ordonna de faire périr ces pieux ambassadeurs. Pour ne point exciter un soulèvement dans la ville, le préfet ne les fit point mettre publiquement à mort; il les condamna à l'exil; il les fit tous embarquer dans le même navire, auquel il fit mettre le feu quand ils furent en mer. Tous périrent.

Ces crimes barbares indignaient tous les cœurs généreux. Ce fut pour l'Église une occasion nouvelle de montrer de quel intrépide courage sont doués les membres de sa milice sacrée.

C'est ainsi que les religieux solitaires s'empressèrent de quitter leurs retraites pour porter secours à leurs frères et périr martyrs avec eux en confessant l'Église infaillible de Jésus-Christ. C'est là un touchant et consolant spectacle que celui de tant de pasteurs, de tant de prêtres, de tant de religieux, qui accourent de tous les points pour venir encourager les fidèles et braver les fureurs de la tyrannie.

Il n'y a que la foi qui donne ce cœur; il n'y a que l'Église qui inspire ces dévouements.

Parmi ces bons religieux, il y avait un vieillard distingué par sa sainteté et non moins vénérable par son âge. L'empereur, l'ayant aperçu, fut à lui et lui dit brutalement : « Où vas-tu? Que ne restes-tu dans ta cellule, plutôt que de courir ainsi par les villes et d'exciter les peuples à la révolte ? »

— « Prince, répondit le saint vieillard avec cette fermeté dédaigneuse du danger que communique le zèle apostolique, je suis resté dans ma solitude tant que les brebis du céleste pasteur ont été en paix; mais maintenant que je les vois troublées et près d'être dévorées, me conviendrait-il de demeurer tranquille dans ma retraite? Si j'étais une fille retirée dans la maison de mon père, et que je visse quelqu'un y mettre le feu, devrais-je me tenir en repos et me laisser brûler avec la maison? Ne faudrait-il pas plutôt aller chercher du secours, jeter de l'eau, faire tous mes efforts pour éteindre l'incendie? C'est ce que je fais maintenant : vous avez mis le feu à la maison du Seigneur : de ma cellule, j'ai aperçu l'incendie et je tâche de l'éteindre. »

L'intrépidité de saint Basile, évêque de Césarée, n'est pas moins admirable.

Ce grand prélat, fondateur des premiers hôpitaux de l'Asie, opposa à Valens la plus énergique résistance.

En vain, l'empereur avait envoyé son séide, le préfet Modeste, pour l'intimider et l'obliger à recevoir les ariens dans sa communion. — « Vos menaces me touchent peu, répondit saint Basile, celui qui ne possède rien ne peut rien perdre, à moins que vous ne vouliez m'enlever ces misérables vêtements que je porte, et quelques livres, qui font toute ma richesse. Quant à l'exil, je n'en connais point, n'étant attaché à aucun lieu. Toute la terre est à Dieu : elle sera partout ma patrie, ou plutôt le lieu de mon passage. A l'égard de la mort, je ne la crains pas ; elle sera même une faveur pour moi, puisqu'elle me fera passer à la véritable vie : il y a longtemps que je suis mort à celle-ci. Les tourments ne sont pas capables de m'ébranler; mon corps est dans un tel état de maigreur et de faiblesse, qu'il ne pourra les souffrir longtemps : le premier coup terminera ma vie et mes peines. »

Le préfet, homme de cour, fut très-étonné d'un pareil langage :

— « Jamais, répondit-il au saint prélat, on ne m'a parlé avec tant de hardiesse. »

— « C'est, reprit saint Basile, c'est qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire à un évêque. »

Telle fut, en tout temps, la ferme attitude de nos évêques.

Valens, ne pouvant effrayer saint Basile, essaya de le corrompre; ce fut inutile. Un miracle opéré par le saint évêque vint, à quelque temps de là, frapper le monde.

Valens allait exiler saint Basile, lorsqu'un de ses fils étant tout à coup tombé malade, l'empereur, convaincu que ce malheur lui était envoyé par Dieu, en châtiment des persécutions qu'il avait fait subir à saint Basile, l'envoya quérir. Comme il entrait dans le palais, le jeune prince revint à lui :

— « Il ne mourra pas, dit le Saint-Esprit parlant par la bouche de l'évêque, si l'on s'engage à le faire élever dans les principes de la doctrine catholique. »

L'empereur le promit; et l'enfant fut guéri. Mais Valens n'ayant pas tenu sa parole et ayant permis à un évêque arien de baptiser l'enfant, celui-ci mourut aussitôt. Loin d'en être converti, Valens entra en fureur contre saint Basile et le condamna de nouveau à l'exil; mais comme il voulut signer l'ordre de bannissement, la plume se rompit par trois fois entre ses mains, et il fut saisi d'un tremblement qui l'empêcha de former aucune lettre.

VI

Saint Grégoire de Nazianze (ville de Cappadoce) était étroitement lié d'amitié avec saint Basile ; il ne montra pas moins de zèle que lui pour la pureté de la foi. Ce grand docteur de l'Église s'opposa, lui aussi, avec une sainte intrépidité, aux progrès de l'arianisme.

Tant d'exemples de valeur donnés par les prélats ne furent point perdus.

L'histoire rapporte une multitude de faits qui attestent que les catholiques persécutés confessaient nos mystères avec une sublime intrépidité et une majestueuse grandeur.

C'est ainsi qu'on cite le courage déployé à cette époque par une femme chrétienne.

L'empereur Valens avait exilé l'évêque d'Édesse (ville de Mésopotamie), parce que ce pieux prélat était attaché à la foi de Nicée, et il avait fait ordonner à sa place un évêque schismatique.

Le préfet Modeste avait été chargé de forcer les prêtres et les diacres à recevoir l'intrus, et de les exiler s'ils refusaient de communiquer avec lui. Modeste les assembla à cet effet et tâcha de les persuader

et de les corrompre, mais inutilement. Ils lui répondirent qu'ils avaient un pasteur légitime, et qu'ils n'en reconnaissaient point d'autres.

C'était se conformer à cette parole de Jésus-Christ: « *Les brebis suivent le véritable pasteur, elles écoutent sa voix avec docilité; mais elles fuient l'étranger.* »

Ils furent tous envoyés en exil.

Le peuple, encouragé par leur exemple, refusa de communiquer avec l'*étranger*. Les catholiques sortaient de la ville à l'heure du saint office, et s'assemblaient dans la campagne pour prier. L'empereur, l'ayant appris, donna l'ordre à Modeste de les disperser par la force en réunissant à cet effet le plus grand nombre de soldats, et de les traiter avec la dernière rigueur.

Mais que peuvent, contre ceux qui ont la foi, les menaces des impies? Les athées peuvent envoyer contre eux des soldats et des bourreaux, leur courage est au niveau de la fureur des ennemis de Dieu et de son Église. Ils demeurent invariablement attachés à leurs pasteurs légitimes, prêts à tout sacrifier, et jusqu'à leur vie même, plutôt que de trahir la vérité.

Cette fois encore il en fut ainsi. Aucune douleur ne put le[illegible] ucune violence ne put les

abattre. Un peuple pieux est bien fort contre cette tyrannie des méchants !

Les menaces de Modeste furent impuissantes à empêcher les fidèles de se rendre à leur réunion comme à l'ordinaire.

Le préfet marcha contre eux avec ses soldats, d'après les ordres qu'il avait reçus et qu'il était assez lâche et assez impie pour exécuter.

Rien n'intimide le vrai catholique. Comme les troupes passaient dans la ville, les enfants soumis de l'Église en sortaient pour se rendre à la réunion. Parmi eux Modeste avisa une pauvre femme, qui portait dans ses bras un enfant, et, dans son pieux empressement, laissait traîner sa robe, contrairement à la mode du pays. Comme elle traversait la file des soldats sans montrer la moindre crainte, le préfet la fit arrêter et lui demanda où elle allait si vite.

— « Je cours au champ où les fidèles sont assemblés, lui répondit-elle sans s'émouvoir.

— Tu ne sais donc pas, reprit le préfet, qu'il y a ordre de faire mourir tous ceux qu'on y trouvera ?

— Je le sais, répondit la femme chrétienne ; et c'est pour cela même que je me presse d'arriver, dans la crainte de manquer l'occasion de souffrir le martyre !

— Mais pourquoi mènes-tu ton enfant avec toi ?

— C'est, répondit-elle, c'est afin qu'il ait part à la même gloire! »

Rien n'est plus sublime que ce courage tranquille. Modeste en fut lui-même vivement frappé; il déclara à l'empereur qu'il lui était impossible d'empêcher les catholiques de se réunir pour prier Dieu. La tyrannie peut beaucoup, par la force, contre le courage impétueux qui rend coups pour coups; elle est impuissante contre le courage calme et résigné du martyr!...

Les tyrans peuvent persécuter les chrétiens; ils ne parviendront pas à renverser l'Église de Jésus-Christ. Les bourreaux sont impuissants contre l'idée catholique; plus ils tuent et plus la doctrine divine se répand dans le monde. De toutes les semences confiées à la terre, le sang des martyrs chrétiens est celle qui donne la plus prompte moisson!

Ainsi, ce n'était pas seulement les évêques et les prêtres qui signalaient leur foi et leur courage dans la persécution de l'empereur Valens; les simples fidèles imitaient leurs ministres. C'est qu'on ne craint pas la mort quand on sait que c'est pour Dieu qu'on la brave, quand on a la certitude de l'éternité bienheureuse. Celui-là est plus fort que la force matérielle des persécuteurs, qui a fait pour Dieu le sacrifice de son existence!...

VII

Cependant, Valentinien, toujours sincèrement attaché à la vraie foi, malgré de graves défauts que ce n'est point ici le lieu d'examiner, et qui trahissaient dans ses veines le sang des empereurs païens, Valentinien n'était point content de la persécution barbare que Valens faisait peser sur les catholiques. Valens, dans la crainte d'irriter profondément son frère, qui respectait tout particulièrement saint Athanase, permit à celui-ci de rentrer à Alexandrie. Le saint évêque y revint, et y demeura pendant les six dernières années de sa vie, après avoir été tant éprouvé, cinq fois banni et cinq fois rappelé (373).

Quant à Valens, il périt aussi misérablement que saint Athanase mourut glorieusement. Ce tyran disparut dans une bataille sans que son corps ait jamais pu être retrouvé.

VIII

C'est ici que se place chronologiquement l'hérésie des macédoniens, dont nous avons parlé.

A ce propos, comme à propos de toutes les héré-

sies, il est une remarque qu'il convient de faire, c'est que toute hérésie est nouvelle, en ce qu'elle ne vient pas de la source divine, en ce qu'elle s'écarte de la foi catholique, une et immuable, telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a enseignée, telle que les apôtres l'ont publiée et telle que les Pères l'ont conservée.

Donc, quiconque s'écarte de cette foi n'est point réellement catholique, et, par conséquent, n'est point réellement chrétien, quoi qu'il dise et quel que soit le nom qu'il prenne.

Les apôtres ont été avant les auteurs de toute secte; la vérité a précédé l'erreur; la doctrine vraiment divine est donc celle qui a été reçue la première; donc sont nécessairement fausses et étrangères toutes celles qui sont venues depuis.

C'est là un argument fait pour confondre tous les hérétiques, car ils n'y peuvent point répondre.

LIVRE III

Schisme des donatistes. — Leurs violences. — Saint Augustin. — Conférence de Carthage. — Conduite des donatistes. — Leurs erreurs. — Les rebaptisants. — De la véritable Église.

I

L'Église fut affligée, en Afrique, d'un schisme qui dura deux cents ans. C'est celui des donatistes.

Il commença sous un prétexte futile, ainsi que commencent toujours les schismes.

Le schisme d'Afrique avait commencé dès le règne de Constantin, mais ce n'avait été alors qu'une étincelle ; l'incendie éclata plus tard.

Au début, une seule chose était en question : Cécilien, évêque de Carthage, avait-il été, oui ou non, légitimement ordonné ?

Donat et quelques évêques prétendirent que non et

se séparèrent de sa communion. Les autres évêques et tout le peuple catholique, moins une factieuse minorité, s'étaient prononcés en faveur de Cécilien. Les donatistes avaient en même temps formulé contre Cécilien de graves accusations, qui furent reconnues fausses. L'affaire fut portée devant le pape, qui se déclara en faveur de Cécilien, et reconnut publiquement son innocence des crimes dont on l'accusait. Ce jugement, appuyé par un décret de l'empereur Constantin, devait mettre fin à toute querelle si les donatistes eussent été de véritables catholiques. Le Saint-Esprit avait parlé par la bouche du Souverain-Pontife ; il n'y avait plus qu'à s'incliner. Mais les schismatiques n'en appellent jamais à la papauté, au commencement de leurs révoltes, que pour avoir un prétexte de secouer son autorité. Donat et ses complices refusèrent opiniâtrément de se soumettre à la décision souveraine du Saint-Père ; ils élevèrent autel contre autel et établirent un autre évêque à Carthage. Ils inondèrent la chrétienté de lettres contre Cécilien, et écrivirent de tous côtés en Afrique pour calomnier Cécilien auprès des fidèles.

Les ariens n'avaient pas autrement procédé contre saint Athanase. Les donatistes se séparèrent de l'Église, et ne tardèrent pas, quand ils se sentirent assez forts, à se porter aux plus horribles violences contre

les catholiques. Ici encore nous trouvons des détails qui font frémir, et auxquels on aurait grand'peine à ajouter foi si l'on ne savait de quelles infamies sont capables les schismatiques et les hérétiques. Dans leurs fureurs, les donatistes commirent les plus grands excès. Ils s'emparaient à main armée des églises et des maisons des catholiques, qu'ils ravageaient après en avoir massacré les habitants ; il chassaient les évêques légitimes pour les remplacer par des misérables pris souvent parmi la lie de la populace ; ils brisaient les autels, volaient les vases sacrés, rebaptisaient de force ceux qui n'étaient point de leur communion, déclarant qu'eux seuls étaient l'Église. Ces brigands séditieux, pour qui la religion n'était qu'un prétexte, faisaient couler le sang à plaisir. Ils faisaient éprouver les traitements les plus barbares à ceux qui refusaient de recevoir de leur main un second baptême, qu'ils imposaient le bâton sur la gorge.

A ces cruautés abominables, les évêques catholiques opposaient la douceur et la patience, espérant qu'ils n'étaient qu'égarés, et que l'amour les pouvait ramener.

Le grand saint Augustin, évêque d'Hippone, le *Docteur de la grâce*, qui plus tard devint si justement célèbre, essaya de les apprivoiser et de les réunir à

l'Église. Il en convertit, cela est vrai, un grand nombre, mais les autres n'en devinrent que plus furieux. Et comme la débauche va de pair avec la révolte, aussi bien dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique, ces bandits, toujours armés, égorgeant et pillant partout, donnaient en même temps le vil exemple de toutes les luxures; dans leurs expéditions, ces pirates marchaient accompagnés de filles de mauvaise vie, insultant effrontément la vertu et blasphémant Dieu.

Ces misérables étaient incapables de raisonner; ils ne savaient que tuer. Tuer! le grand argument des révolutionnaires! Tuer lâchement, par trahison, dans l'ombre! Ne pouvant réfuter saint Augustin, les donatistes résolurent de l'assassiner. Dans ce but exécrable, ils lui dressèrent à plusieurs reprises des embûches, lorsque le pieux évêque allait visiter les paroisses catholiques. Une fois surtout, il faillit tomber entre leurs mains; sans la méprise d'un guide, qui se trompa de route et évita ainsi le chemin où les scélérats l'attendaient, il était tué.

Tant que les schismatiques et les hérétiques s'en tiennent à des déclamations et font mine de demeurer sur le terrain de la discussion, c'est l'Église qui les combat par la douceur, par les vertus, par l'autorité de la doctrine; mais quand bientôt ils s'adonnent

aux violences et se souillent de crimes, c'est le pouvoir civil qui intervient pour les combattre, moins comme des sectaires que comme des perturbateurs, comme des brigands. Alors ils crient à l'oppression, ces oppresseurs sanguinaires; ils crient à l'intolérance, ces révolutionnaires sans merci. Il en fut encore cette fois de même. L'empereur, fatigué de ces désordres et de ces crimes, publia une loi sévère contre les donatistes, et leur défendit de tenir des assemblées publiques.

Mais les évêques catholiques trouvèrent qu'il ne leur convenait pas de se contenter de la protection du pouvoir laïque; ils tenaient bien plus à convaincre les donatistes qu'à les punir, aussi se firent-ils généreusement leurs intercesseurs auprès de l'empereur pour que, par des mesures douces, on tentât de les faire rentrer dans la société catholique. Ils proposèrent loyalement la voie des conférences, qui fut acceptée par l'empereur.

Tous des évêques d'Afrique, catholiques et donatiens, furent invités à se rendre à Carthage, pour conférer ensemble. Cette réunion célèbre se tint en 411. De chaque côté, sept évêques furent choisis, comme notaires ecclésiastiques, pour la rédaction des actes, lesquels notaires étaient surveillés par quatre autres évêques.

La déclaration suivante, faite au début de la conférence par les évêques catholiques, est un témoignage admirable de la modération et du désintéressement des princes de la sainte Église : « Si nos adversaires ont l'avantage dans la conférence, nous consentons à leur céder nos siéges et à nous mettre sous leur conduite; si, au contraire, les donatistes, étant vaincus, se réunissent à l'Église, nous partagerons avec eux l'honneur de l'épiscopat. »

Et ils ajoutèrent ces paroles si magnifiques, qu'il est impossible de rien trouver de plus saintement grand : « Que si les fidèles ont de la peine à voir deux évêques ensemble dans une même Église, contre l'usage ordinaire, nous nous retirerons et nous leur abandonnerons nos siéges. *Il nous suffit, pour notre salut, d'être chrétiens : c'est pour le peuple qu'on nous ordonne évêques :* s'il est utile aux fidèles que nous renoncions à notre dignité, *nous y consentons de tout notre cœur.* »

Cette déclaration admirable et toute spontanée, toute volontaire, fut signée par tous les évêques catholiques qui se trouvaient réunis à cette conférence, et ils étaient près de trois cents. Deux seulement firent quelques objections, mais ils ne tardèrent pas à adopter, comme leurs collègues, cette magnanime résolution, inspirée par saint Augustin, homme de

génie, que Dieu avait doué d'un grand esprit qu'il eut la grâce de tourner au vrai bien.

Ce fut ce puissant docteur, l'un des sept évêques nommés par les catholiques pour soutenir la cause de l'Église, qui fut choisi par ses collégues pour répondre aux demandes des donatistes.

La conférence dura trois jours. L'évêque d'Hippone y prouva avec la dernière évidence :

1° Que c'est un crime de chercher à rompre l'unité de l'Église catholique ;

2° Qu'il ne peut exister aucune cause de s'en séparer ;

3° Qu'il faut être dans le sein de l'Église pour être sauvé ; qu'il ne peut y avoir ni véritable sainteté ni véritable justice hors de cette Église unique, et que, par conséquent, il n'y a point de salut à espérer hors d'elle ;

4° Que la véritable Église, qui est la seule épouse de Jésus-Christ, est, selon les promesses, répandue par toute la terre, et non pas renfermée dans un coin de l'Afrique [1] ;

5° Que l'Église est, sur la terre, mêlée de bons et

1 Cela peut s'adresser également aux protestants modernes, aux sectes luthériennes, aux sectes calvinistes, aux sectes anglicanes, etc., etc., qui prétendent chacune être l'Église de Jésus-Christ.

de méchants; qu'à la vérité, il ne faut pas communiquer avec les méchants dans leur iniquité, mais qu'on ne doit pas se séparer d'eux extérieurement.

Dieu bénit le zèle du saint et pieux docteur. Tous ceux des schismatiques qui n'étaient que trompés, ouvrirent les yeux à ces paroles de vérité, et ils se réunirent à l'Église.

II

Ce schisme avait troublé l'Église pendant plus d'un siècle ; il avait rempli l'Afrique de calamités et d'horreurs. Les donatistes étaient armés de bâtons, et non d'épées, parce que, disaient-ils, Notre-Seigneur avait défendu l'épée à saint Pierre ; avec ces bâtons, qu'ils appelaient des *israélites*, ils brisaient les os de leurs victimes ; quand ils voulaient leur faire miséricorde, ils se contentaient de les assommer d'un seul coup. Le peuple laborieux et tranquille fuyait à leur approche. Il les appelait les *soldats du diable contre Jésus-Christ,* tandis qu'eux-mêmes s'intitulaient les *soldats de Jésus-Christ contre le diable ;* on les désignait aussi sous le nom d'*agnostiques*, de *combattants*, de *circoncellions*, parce qu'ils n'avaient point de

demeure fixe, et rôdaient autour des maisons des paysans afin de voler. Ils formaient de redoutables bandes, que commandaient les évêques schismatiques et qu'ils conduisaient au sac des églises et des maisons. En égorgeant leurs semblables, ces misérables chantaient : *Louange à Dieu !* c'était là le signal des massacres.

Donat était un orgueilleux, comme tous les chefs de sectes religieux, politiques et autres. Chez lui, ce vice était tourné en véritable démence, et il avait communiqué cette maladie aux misérables qu'il avait fanatisés et dont il était devenu le tyran farouche, comme plus tard Calvin vis-à-vis des Genevois, car tous les révolutionnaires se ressemblent ; qui en connaît un les sait tous par cœur.

Ce fanatisme d'amour-propre était fait pour séduire beaucoup de monde, l'égalité absolue étant une chimère et une mystification. C'est ce qui explique le succès qu'obtint un moment le donatisme, d'autant que cet orgueil se montrait sous l'apparence du zèle et sous le voile de la religion.

Une autre maladie mentale, le suicide, attaqua ensuite les donatistes. Leurs chefs, c'est-à-dire leurs évêques, leur avaient persuadé qu'ils devaient se donner la mort plutôt que de communiquer avec un catholique, et qu'ainsi ils seraient sauvés ; c'est pour-

quoi l'on voyait chaque jour quelques-uns de ces infortunés, hommes et femmes, craignant d'avoir la faiblesse de faire un acte de communion avec les catholiques, se précipiter sur des rochers, du haut des montagnes, allumer un bûcher de leur propre main et y mourir avec une joie insensée, persuadés qu'ils allaient recevoir la couronne du martyre.

D'autres fois, ils forçaient ceux qu'ils rencontraient de les tuer, sous peine d'être tués eux-mêmes s'ils refusaient de leur rendre ce service qui, disaient-ils, leur assurait le bonheur éternel.

Leurs amis, les autres donatistes, honoraient leurs cadavres et célébraient chaque année le jour de leur mort comme une fête. La gloire de ce faux martyre devint leur passion dominante. Ils n'attaquaient pas seulement les catholiques, afin que ceux-ci leur ôtassent la vie en défendant la leur, ils attaquaient aussi les païens, dont ils n'avaient aucune merci à attendre, tandis que les catholiques, ne voyant en eux que des frères égarés, ne s'appliquaient qu'à parer leurs coups et à les éviter. Afin de se faire tuer, les donatistes se réunissaient par troupes et attaquaient les païens au milieu même de leurs fêtes, et loin de chercher à se soustraire à leurs traits, ils se jetaient dessus avec ivresse. De leur côté, les païens étaient enchantés de

leur donner la mort, croyant être agréables à leurs dieux en immolant ces furieux.

Vit-on jamais rien de plus stupide? Ici l'imbécillité égale l'infamie.

Ce schisme épuisa les rigueurs et la patience de trois empereurs.

Lés évêques schismatiques, à l'exemple de Donat, et les donatistes, à l'exemple de leurs évêques, prétendaient avoir opéré des miracles.

Chaque évêque donatiste déclara être infaillible et impeccable. Cela rendit cette maladie du schisme donatique plus incurable que jamais, car les donatistes demeurèrent, d'après cela, persuadés qu'ils ne pouvaient se perdre en suivant leurs évêques, à ce point que, quand ils se trouvaient convaincus par l'évidence de la vérité, ils n'en continuaient pas moins de rester dans le camp du schisme, en disant qu'ils y étaient en sûreté, parce qu'ils étaient brebis et qu'ils suivaient leurs évêques, lesquels répondaient d'eux devant Dieu.

Ainsi, ils en étaient arrivés à ce degré, qu'ils repoussaient la vérité pour eux évidente et en avouant qu'ils la reconnaissaient telle!...

Ce n'est pas là une des moindres bizarreries de l'esprit humain; cela a quelque chose de vraiment monstrueux. La moralité de faits semblables, c'est

qu'une fois qu'une âme a rejeté ses directeurs légitimes, elle devient esclave des charlatans, esclave du mal, et elle n'a plus ni la liberté ni le courage d'embrasser la vérité, même quand elle la voit dans sa splendeur invincible.

Vous le voyez donc bien, l'autorité catholique est le seul palladium de la liberté de notre âme, car elle lui évite l'esclavage de la folie. Sans la foi, la raison déraisonne. Toute saine raison accepte avec amour, avec bonheur, l'autorité catholique. Or, pour toute saine raison, il n'y a que l'Église qui remplisse les conditions de cette autorité indispensable sans laquelle l'homme, livré à lui-même, tombe dans la démence, et sans laquelle il ne sait rien, n'explique rien et ne comprend rien.

Car la philosophie est impuissante. C'est la sagesse humaine qui a enfanté toutes les sectes hérétiques, toutes les révoltes contre l'Église et l'ordre social.

A chaque système philosophique correspond un système hérétique. D'ailleurs, le nom seul l'indique : *hérésie* veut dire *choix ; éclectisme* ne signifie pas autre chose.

L'éclectisme est le choix des choix philosophiques, comme on l'a dit.

Certes, choisir est le droit de l'homme, puisqu'il

est libre. Mais combien le choix de la raison, sans la grâce et sans l'autorité de l'Église, choque la raison !...

III

A part leur conduite, qui ne supporte pas l'examen, les erreurs des donatistes ne le supportent pas davantage.

Toutes leurs disputes contre l'Église catholique étaient contenues en trois points principaux :

1° Félix, évêque d'Aptunge, qui avait ordonné Cécilien, était-il, ainsi que ce dernier, coupable des crimes qu'on lui imputait?

2° En supposant que Félix fût coupable de ces crimes, avait-il pu ordonner validement Cécilien?

3° L'Église n'est-elle composée que de justes et de saints, ou est-elle composée de bons et de méchants?..

Quant au premier point, les donatistes n'avaient pu prouver ni contre Félix, ni contre Cécilien aucun des crimes dont ils les accusaient, et quand des conciles, le Souverain-Pontife et tout le monde chrétien les en avait reconnus parfaitement innocents, il n'appartenait point à une factieuse minorité de les en proclamer coupables. D'ailleurs, ce n'était là que le prétexte du schisme. On ne se sépare pas de l'Église

parce qu'on a une opinion mauvaise sur tel ou tel évêque, ou même parce que tel ou tel évêque serait convaincu d'avoir failli.

C'est là une mauvaise chicane de procureur ; passons.

Le second point est infiniment plus important.

Les donatistes prétendaient que, Félix étant coupable, il n'aurait pu ordonner validement Cécilien.

C'est là l'erreur des *rebaptisants*, erreur condamnée par l'Église.

En effet, la doctrine catholique nous enseigne que *les sacrements donnés par les hérétiques et par les pécheurs sont valides.*

Cette erreur, qui consiste à prétendre qu'il faut rebaptiser les hérétiques, avant d'être adoptée au IXe siècle par les donatistes, avait été soutenue avant eux par Agrippin, puis par saint Cyprien.

Dès l'an 455, on commençait à disputer en Afrique sur le baptême des hérétiques.

Les novatiens rebaptisaient tous ceux qui passaient dans leur parti. Magnus, craignant qu'on ne semblât imiter Novatien en baptisant comme lui, demanda à saint Cyprien s'il fallait rebaptiser ceux qui quittaient le parti de Novatien et rentraient dans l'Église. Saint Cyprien répondit que, puisqu'il fallait rebaptiser tous ceux qui avaient été baptisés par des hérétiques

ou schismatiques, les novatiens n'en devaient pas être exceptés.

Deux ou trois conciles d'Afrique, assemblés pour juger la question, furent de l'avis de saint Cyprien, mais le pape Étienne condamna le jugement des Pères de Carthage. Il en écrivit à saint Cyprien, insistant surtout, dans sa lettre, sur la tradition et la pratique universelle de l'Église, dans laquelle il ne faut rien innover.

Au surplus, saint Cyprien lui-même reconnaissait la vérité de cette tradition ; sa lettre à Quintus en fait foi.

On a dit qu'à ce propos saint Étienne excommunia saint Cyprien, c'est là une erreur; le Souverain-Pontife menaça seulement l'Église d'Afrique, si elle persistait dans son erreur.

Cette erreur, au surplus, était manifeste, et saint Cyprien mit à la soutenir une chaleur qui afflige. Il est vrai qu'on rebaptisait les personnes qui avaient été baptisées par certains hérétiques qui avaient altéré la forme du baptême, tels que les valentiniens, les basilidiens, etc. ; mais c'est que ce baptême était nul, ce qui n'a aucun rapport avec l'innovation que saint Cyprien voulait établir.

Saint Cyprien donnait de son opinion des raisons qui n'étaient que des paralogismes.

1° Il prétendait que personne ne pouvant se sauver hors de la véritable Église, il ne peut y avoir de baptême chez les hérétiques.

2° Il disait encore que l'hérétique n'ayant ni le Saint-Esprit, ni la grâce, il ne pouvait la donner.

Cela paraît juste au premier abord; il suffit d'examiner un peu pour voir par où pèchent ces deux raisonnements.

1° On ne sort de la véritable Église que par l'hérésie. Qu'est-ce que l'hérésie? C'est la révolte contre l'autorité de la véritable Église. Or, dans les sociétés chrétiennes, il n'y a d'hérétiques que ceux qui participent à cet esprit de révolte; ceux qui n'y participent pas appartiennent à la véritable Église.

Les enfants et les adultes sont dans ce dernier cas, puisqu'ils sont dans une ignorance invincible de la révolte de la société dans laquelle ils vivent.

2° La foi du ministre ne peut empêcher l'effet du baptême, pas plus que l'état de péché dans lequel il se trouverait en donnant le baptême, car il est certain que le baptême ne tire son efficacité que de l'institution de Jésus-Christ.

Nous n'en dirons pas plus long. Saint Augustin a admirablement réfuté sur ce point les donatistes dans son livre du *Baptême*.

IV

Il nous reste à examiner la troisième proposition des donatistes. Ils prétendaient que l'Église n'était composée que de justes, et qu'ils étaient cette Église. C'était peu modeste. Ils disaient : « L'ordination de Cécilien est nulle puisqu'il a été ordonné par Félix, qui est traditeur [1]. »

Et comme les erreurs s'enchaînent les unes aux autres, ils furent logiquement conduits à nier la validité des sacrements donnés par les hérétiques et par les pécheurs.

Voici comment ils raisonnaient : Les sacrements donnés par les pécheurs étant nuls, il s'ensuit que l'Église est composée de justes; que, par conséquent, Cécilien, Félix d'Aptunge qui l'a ordonné, le pape Miltiade qui l'a déclaré innocent et légitime, et plusieurs de ses confrères qui ont été *convaincus de crimes*, doivent être déposés et chassés de l'Église; leurs *crimes* les ont fait cesser d'être les membres de

[1] Les donatistes élurent à sa place Majorin, domestique de Lucille, femme cruelle et débauchée, qui s'était séparée de l'Église parce que Cécilien l'avait réprimandée à propos d'une pratique hasardée.

l'Église; tous ceux qui les ont soutenus et qui ont communiqué avec eux se sont rendus complices de leurs crimes en les approuvant; ainsi, non-seulement l'Église d'Afrique, mais aussi toutes les Églises du monde qui se sont liées de communion avec les Églises du parti de Cécilien ayant été souillées, elles ont cessé de faire partie de la véritable Église de Jésus-Christ, laquelle est réduite au petit nombre de ceux qui n'ont point voulu avoir de part avec les prévaricateurs et qui se sont conservés dans la pureté.

Telle était la profession de foi des donatistes.

Nous ne nous arrêterons pas à relever les ignominies des termes et l'effronterie des prétentions. Ce langage était passablement impudent dans la bouche de forcenés qui semaient partout le pillage, la dévastation et l'assassinat. Mais passons. Eussent-ils été des anges de douceur et d'aménité, les donatistes proposaient là une doctrine erronée. Il ne s'agit même pas de répéter qu'ils n'avaient pu prouver aucun des *crimes* qu'ils reprochaient à Félix, à Cécilien et à d'autres respectables et zélés prélats; nous ne rappellerons pas non plus que les donatistes n'avaient nulle autorité, nous irons droit au fait.

Eh bien! c'est en torturant les textes et en ne les comprenant pas que les donatistes prétendaient prou-

ver que *l'Église n'est composée que de justes*, par les caractères que lui donnent les prophètes et par les images sous lesquelles ils l'annoncent.

S'il est un fait historique avéré, c'est que les catholiques démontrèrent aux donatistes qu'ils étaient dans l'erreur sur la nature et sur l'étendue de l'Église. Il leur fut prouvé que, dans l'Écriture, l'Église est représentée comme une société renfermant des bons et des méchants; que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a lui-même représentée sous ces traits. Ne parle-t-il pas du filet jeté à la mer et qui ramène toutes sortes de poissons? Et le champ où l'homme ennemi a semé l'ivraie! et l'aire qui renferme de la paille mêlée avec le bon grain! etc.

Il n'est pas douteux que l'ancienne Église ne renfermât des pécheurs, des sacriléges, de mauvais juifs et même de mauvais prêtres.

Et dans la nouvelle Église, est-ce que saint Jean et saint Paul, par exemple, se sont séparés de la communion des pécheurs? est-ce que, malgré leurs péchés, ils ne les regardaient pas comme étant dans l'Église? Est-ce que le culte, les prières, les cérémonies, qui sont aussi anciennes que l'Église même, ne supposent pas qu'elle renferme des pécheurs?

Comme le leur disait saint Augustin, tous les passages où l'Église nous est représentée comme une

société pure dont les pécheurs sont exclus, doivent s'entendre de l'Église triomphante.

D'ailleurs il est impossible qu'il en soit autrement : comment les donatistes reconnaîtraient-ils les justes d'avec ceux qui ne le sont pas? Quelle autorité ont-ils pour cela?

Ils ont confondu l'Église *extérieure* et *visible* avec l'Église *intérieure* et *invisible*. C'est de cette dernière seulement dont il est parlé dans les endroits qu'ils citent à l'appui de leur sentiment.

L'Église est une société religieuse dont les membres sont *extérieurement* unis par la communion des mêmes sacrements, par la soumission aux pasteurs légitimes, et unis *intérieurement* par la foi, l'espérance et la charité.

Certes, à ne considérer que la partie *intérieure* de l'Église, il est permis de dire que les pécheurs et les hérétiques ne lui appartiennent pas; mais à la considérer dans sa partie *extérieure*, ils lui appartiennent. C'est ainsi qu'il convient d'expliquer les passages dans lesquels saint Augustin et plusieurs théologiens, après lui, disent que les pécheurs ne sont point membres de l'Église.

Le cardinal Bellarmin a donné un exemple frappant quand, pour résoudre ces difficultés, il a fait cette comparaison de l'homme, qui est composé d'un

corps et d'une âme, et dont un bras ne laisse pas d'être partie, quoiqu'il soit paralytique.

Le pécheur est un membre paralysé de l'Église.

Enfin, la doctrine soutenue contre les donatistes était celle de toute l'Église.

Les catholiques prouvèrent avec évidence aux donatistes que leur société, renfermée dans une partie de l'Église d'Afrique, ne pouvait être la véritable Église, annoncée *universelle* par tous les prophètes et par Notre-Seigneur Jésus-Christ, son divin fondateur, qui s'est appliqué à lui-même ces prophéties, qui a dit qu'il fallait que le Christ souffrît et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés *à toutes les nations*, en commençant par Jérusalem.

Le nom de *catholique*, c'est-à-dire *universelle*, a toujours servi à distinguer la véritable Église des nombreuses sectes qui se sont élevées dans le christianisme; avant les donatistes, les Pères enseignaient que l'Église de Jésus-Christ, la vraie Église, devait être *catholique*.

Toutes les sociétés qui se séparent de cette Église sont schismatiques, car il n'est jamais permis de s'en séparer, puisqu'elle est la véritable Église et qu'on y peut toujours faire son salut.

Avant Luther, Zwingle, Calvin et leurs pareils,

où était donc la véritable Église, si ce n'est où était l'Église catholique, apostolique et romaine? Est-ce que tous ceux qui ont embrassé la prétendue réforme du XVIe siècle, et dont les donatistes, comme tous les autres sectaires, n'étaient que les devanciers dans la révolte, est-ce que tous les protestants du XVIe siècle n'étaient pas, auparavant, dans la communion de l'Église? où trouvaient-ils, en dehors d'elle, la tradition et l'autorité chrétiennes?

Les protestants l'ont avoué eux-mêmes :

« Vous étiez certainement avant nous, disent-ils dans une requête de 1775 [1], puisque vous remontez jusqu'au siècle des apôtres, et nous, nous n'avons pas encore trois siècles de notre existence, puisqu'en 1515, *vos ancêtres et les nôtres communiaient à la même messe, célébraient la pâque ensemble, et vivaient dans une parfaite unanimité de sentiments.* »

Et ils ajoutent ces paroles, qui sont encore bien plus explicites :

« De plus, la chaîne de la tradition, dont Pierre et Paul ont attaché le premier anneau à *l'Église de Rome*, s'est tellement perpétuée parmi vous, que si les Irénée, les Grégoire, les Cyrille, les Athanase, les

[1] *Mémoire des réformes de France*, présenté en 1775, au gouvernement français.

Chrysostome, revenaient aujourd'hui sur la terre, ils ne reconnaîtraient *que dans l'Église romaine* la société dont ils étaient membres. »

On se demande comment les réformés, après une déclaration aussi formelle, ont pu rester séparés de cette Église romaine qu'ils proclament être la seule, la véritable Église de Jésus-Christ !...

Quoi qu'il en soit, il n'est question dans l'Évangile que d'*une* Église, d'*un* troupeau, d'*un* bercail, d'*un* pasteur et d'*une* seule et *unique foi*, et il est évident que l'Église catholique, apostolique et romaine est la seule Église de Dieu.

Donc aucune autre Église n'est la vraie Église, pas plus celle de Donat que celle de Calvin, et ni au temps de Donat, ni au temps de Calvin, il n'y eut jamais de raison légitime pour se séparer de l'Église romaine, à laquelle les schismatiques ne peuvent reprocher de soutenir *un seul dogme* qui n'ait été soutenu par de grands saints.

Enfin les hérétiques ont toujours eu contre eux l'autorité des conciles, qui ont maintenu l'unité de la foi depuis la naissance du christianisme.

La communauté chrétienne déploya en tout temps une activité merveilleuse. L'Église fit héroïquement tête à toutes les hérésies; elle n'en laissa pas passer *une seule* sans la condamner. Elle combattit vaillam-

ment ses enfants révoltés et ses ennemis domestiques, tout en se défendant contre les empereurs et contre les supplices. Elle sauva ainsi la foi, qui eût infailliblement péri si elle se fût montrée faible. Si l'Église n'eût pas continuellement retranché les hérésies de son sein, si elle ne les eût pas dénoncées et stigmatisées, les peuples n'auraient plus su de quelle religion ils étaient, où se trouvait la vérité, et ce qu'il fallait croire ou rejeter. Le principe chrétien se fût perdu dans les milliers de routes ouvertes devant lui par les hérétiques pour le détourner de son cours régulier.

C'est parce que l'Église est seule dépositaire de la vérité, qu'elle a pour devoir, comme c'est aussi son droit, d'être doctrinairement intolérante dans l'intérêt du genre humain qu'elle a mission de diriger, de gouverner, d'enseigner, et qu'elle doit préserver sans relâche des piéges infinis que lui dresse le génie du mal.

C'est pourquoi l'Église veille à toute heure ; c'est pourquoi elle lutte sans relâche.

LIVRE IV

Hérésie de Pélage : Vᵉ siècle. — Du péché originel et de la nécessité de la grâce. — Hérésie des semi-pélagiens.

I

Nous sommes arrivés aux hérésies du vᵉ siècle, à ce moine breton, Pélage, qui, après avoir enseigné que l'homme est capable d'atteindre la perfection par ses seules forces, sera obligé, logiquement, de nier la nécessité de la grâce; après quoi nous verrons les semi-pélagiens engendrer la prédestination, soutenir que la chute d'Adam a suspendu le libre arbitre, que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous; — doctrine anticatholique qui a pour résultat la damnation éternelle et la salvation éternelle forcées par la prescience de Dieu.

II

Pélage, né en Grande-Bretagne, était un ambitieux qui voulait à tout prix attacher son nom à une doctrine. Esprit subtil et artificieux, il était habile dans l'art perfide d'embrouiller les questions, et savait, en variant adroitement de langage, donner le change sur ses opinions.

Pour se donner un grand renom, il s'ingénia d'inventer une hérésie tout à fait nouvelle.

Pour ainsi dire dès la naissance du christianisme, l'Église avait été troublée par une multitude de fanatiques qui avaient fait un monstrueux mélange des dogmes du christianisme, des principes de la cabale et des rêveries des gnostiques.

Elle avait été déchirée par des schismatiques, tels que les montanistes, les novatiens, etc.

Des hérétiques avaient combattu contre elle la Trinité, la divinité de Jésus-Christ et la divinité du Saint-Esprit, tels que Noët, Sabellius, Paul de Somate, Arius, Macédonius, etc.

D'autres avaient attaqué la bonté, la toute-puissance et l'unité de Dieu, supposé dans le monde des êtres malfaisants et indépendants de l'Être suprême,

et prétendu que l'homme est méchant et pécheur par sa nature, ou porté au mal par des puissances auxquelles il ne peut résister ; ce furent Marcion, Cerdon, Manès, etc.

D'un autre côté, le christianisme était attaqué, au même temps, dans ses dogmes et dans sa morale, par les différentes sectes de philosophes, qui opposaient aux chrétiens le dogme, commun à presque toutes les écoles, d'une destinée inévitable et d'un enchaînement éternel et immuable de causes produisant et les phénomènes de la nature et les déterminations des hommes.

A ces enseignements de l'erreur, l'Église avait opposé sa doctrine divine, lumière immuable, qui éclaire tout ce qui peut et doit l'être, et qui, même par rapport aux mystères, contient tout ce qu'il faut pour persuader et convaincre, tout ce qu'il faut pour satisfaire la raison.

L'Église n'avait fui la discussion avec personne ; elle avait répondu à tous ; elle n'avait pas laissé une seule erreur sans une réfutation victorieuse.

Cependant, l'idée d'une fortune aveugle, qui conduisait toutes choses, s'était enracinée dans une foule d'esprits. Cette erreur profonde, les Pères eurent à la combattre pendant les quatre premiers siècles, et l'Église en triompha.

Dans toutes ces luttes, on n'avait disputé ni sur le péché originel, ni sur la grâce; en défendant le dogme de la liberté contre les marcionites, contre les manichéens, les stoïciens, etc., les écrivains catholiques n'avaient dû se préoccuper que de combattre les systèmes des philosophes que ces hérétiques adoptaient; ils prouvaient la liberté de l'homme par des principes indépendants de la Révélation et admis par leurs adversaires mêmes.

Contre ceux qui avançaient que l'homme était nécessairement, fatalement entraîné au mal, les chrétiens défendaient la liberté de l'homme et disaient qu'il trouvait en lui-même des ressources pour résister au vice et au crime. Dans toutes ces contestations, c'était le libre arbitre seul qui était en jeu, non la grâce, dont il n'était pas question; on ne discutait donc ni sur la nécessité de la grâce, ni sur la manière dont elle agit en nous, et cela était conforme au sentiment de saint Augustin, disant qu'*il ne faut pas parler de la grâce à ceux qui ne sont pas chrétiens.*

Mais quand les Pères avaient à prouver aux infidèles les avantages de la religion chrétienne et la nécessité de l'embrasser, ils enseignaient que l'homme naît coupable et qu'il ne peut par lui-même se réconcilier avec Dieu ni mériter la béatitude. Ils l'enseignaient encore lorsqu'ils voulaient faire sentir aux chrétiens

tout ce qu'ils devaient à la bonté et à la miséricorde de Dieu, comme aussi lorsqu'ils proposaient de réprimer l'orgueil, et lorsqu'ils voulaient faire sentir à l'homme sa dépendance et lui rappeler la puissance de Dieu.

Ils disaient alors que l'homme est destiné à une fin surnaturelle à laquelle il ne peut parvenir par ses propres ressources, mais seulement par la grâce, qui donne la force des actions d'un mérite surnaturel, par lesquelles l'homme peut se réconcilier avec Dieu. Ils disaient, conformément à la doctrine catholique, que la liberté de l'homme, ses forces et ses ressources pour les vertus naturelles, ne peuvent jamais l'élever jusqu'à des actions d'un ordre surnaturel.

Ainsi donc, d'un côté, l'homme est libre, mais d'un autre côté, il est dès sa naissance attaché au désordre et se trouve, par lui-même, avec ses seules ressources, dans l'impuissance du bien.

Les Pères purent donc, sans inconséquence, établir, d'une part, la liberté de l'homme et en même temps parler, d'autre part, de la nécessité de la grâce.

Ces paroles des Pères servirent de citations déloyales à deux sortes d'hérétiques : 1° à ceux qui niaient le libre arbitre; 2° à ceux qui niaient la nécessité de la grâce; les uns diminuant les forces de l'homme, les autres les exagérant.

Pélage fut de ces derniers.

En ce temps-là, les lieux saints étaient visités par un grand nombre de pèlerins; cela fit connaître en Occident les ouvrages des Pères grecs qui avaient combattu les manichéens, la fatalité des philosophes, et la superstition populaire du *destin* et de la *fortune*.

Rufin avait traduit ces ouvrages qui défendaient le dogme du libre arbitre. Pélage, ayant quitté la Grande-Bretagne pour aller, lui aussi, visiter les lieux saints, vint à Rome, où il se lia avec Rufin, qui lui livra les Pères grecs, surtout Origène, qu'il lut avidement. Pélage faisait profession d'une excessive austérité de mœurs; il avait donné tous ses biens aux pauvres, ce qui était plus aisé que de les administrer avec intelligence et charité, dans l'intérêt des pauvres et de l'Église. Esprit impétueux et absolu, il ne voyait rien entre l'excès et le défaut; chez lui le zèle pour le salut du prochain était accompagné du désir impérieux d'amener tout le monde à vivre et à penser comme lui, ce qui était, d'après lui, se dévouer à la plus haute perfection.

Quand on s'excusait auprès de lui sur la corruption et sur la faiblesse humaine, il répondait par des passages de l'Écriture et surtout des Pères grecs, dans lesquels la liberté de l'homme était défendue contre les partisans de la fatalité, et dans lesquels ils repro-

chaient aux chrétiens leur attachement au vice et leur lenteur dans la voie de la vertu.

Pélage avait mal lu. Il avait passé comme non avenu tout ce qui prouvait la corruption de l'homme ou le besoin de la grâce. C'est ainsi qu'il disait ne faire que suivre la doctrine des Pères en enseignant que l'homme peut, par ses propres forces, s'élever au plus haut degré de perfection et qu'on ne peut rejeter sur la corruption de la nature l'attachement aux biens de la terre et l'indifférence pour la vertu.

Cette doctrine qui niait le péché originel et la nécessité de la grâce, flattait l'orgueil humain dans lequel il avait sa source; elle trouva un certain nombre d'adhérents à Rome, où Rufin avait instruit déjà plusieurs personnes dans ces sentiments. D'ailleurs, Pélage était adroit, dissimulé, très-exercé dans l'art de la dispute. Toutefois Pélage n'osait pas s'expliquer d'abord ouvertement, de peur de soulever les esprits en combattant les dogmes du péché originel et de la grâce, croyance ancienne et universelle. Pour les disposer peu à peu à recevoir ses erreurs, il les enveloppait dans des poroles équivoques. Rome ayant été prise par les Goths, il alla en Afrique, où il laissa son disciple Célestius, et passa en Orient. Célestius se fixa à Carthagène, où il enseigna l'erreur impie de Pélage, disant, contre la doctrine de saint Paul, que

le péché d'Adam ne s'est point communiqué à ses descendants et que l'homme peut, sans une grâce intérieure, et par les seules ressources de ses forces naturelles, accomplir les commandements de Dieu. Cette nouveauté profane excita des troubles. Paulin, diacre de l'église de Carthage, cita Célestius devant un concile assemblé dans cette ville et l'accusa de soutenir :

1° Qu'Adam avait été créé mortel, et qu'il serait mort, soit qu'il eût péché ou non ;

2° Que le péché d'Adam n'avait fait de mal qu'à lui et non à tout le genre humain ;

3° Que la loi conduisait au royaume céleste aussi bien que l'Évangile ;

4° Qu'avant l'avénement de Jésus-Christ les hommes ont été sans péché ;

5° Que les enfants nouveau-nés sont dans le même état où Adam était avant sa chute ;

6° Que tout le genre humain ne meurt point par la mort et par la prévarication d'Adam, comme tout le genre humain ne ressuscite point par la résurrection de Jésus-Christ ;

7° Que l'homme naît sans péché, et qu'il peut aisément obéir aux commandements de Dieu, s'il le veut.

Ces hérésies étaient le renversement de la doctrine

catholique ; elles furent condamnées par le concile de Carthage ; Célestius quitta l'Afrique et passa en Sicile, où il professa ses erreurs.

De son côté, Pélage, qui était à Jérusalem, publiait écrits sur écrits pour les défendre ; seulement, moins hardi que son entreprenant disciple, il prenait des biais hypocrites.

Les catholiques de Jérusalem s'émurent ; Jean, évêque de cette ville, convoqua une assemblée, dans laquelle se trouva, entr'autres prêtres latins, le docteur Orose, ami de saint Jérôme, qui, s'étant trouvé en Afrique lors de la condamnation de Célestius, raconta à l'assemblée ce qui s'était fait contre Célestius à Carthage, et il lut une lettre de saint Augustin, qui avait réfuté Célestius, prouvant par les paroles expresses de l'Écriture et par le baptême qu'on administre aux enfants, que nous naissons solidaires du péché de notre premier père, et démontrant, par la prière que Notre-Seigneur nous a apprise, le besoin que nous avons d'une grâce qui prévienne et qui aide notre volonté dans toutes les actions utiles au salut.

Pélage rétracta devant ce concile et devant d'autres une partie des sentiments qu'il avait émis. Sa conduite, dès lors, est pleine de duplicité.

Il essaye tour à tour de tromper les Pères et de tromper le Saint-Siége, par une foule de manœuvres

sans bonne foi. Célestius l'imite. Ils disent se repentir et se rétractent quand ils ne peuvent nier ; dès que la négation est possible, ils tâchent de donner le change sur leurs sentiments.

Condamné par les conciles, Pélage en appela au pape Innocent, qui le condamne également. Il semble que la dispute est terminée ; saint Augustin l'espère : « Rome a parlé, dit-il, le jugement des évêques d'Afrique a été envoyé au siége apostolique ; les lettres du pape, qui le confirment, sont venues ; la cause est finie ; plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi ! »

Mais c'est la tactique des sectaires d'en appeler à Rome, après qu'ils sont condamnés, avec l'arrière-pensée de ne se point soumettre aux décrets du vicaire général de Jésus-Christ. Loin de se soumettre au jugement de l'Église, Pélage et ses sectateurs persistèrent dans leurs intrigues. Le pape Innocent étant mort et Zosime lui ayant succédé, Pélage s'adresse à lui, lui demandant la révision de l'arrêt qui l'a frappé. Il lui écrit dans les termes les plus hypocritement respectueux ; de sa part, Célestius se rend à Rome, présente au Saint-Père une confession captieuse, promettant ensuite, pour lui et pour Pélage, de condamner tout ce que condamnerait le Saint-Siége. L'attitude du fourbe était humble ; il avait revêtu les apparences de la droiture et de la simplicité ; le Saint-Père, trompé

par ces apparences, tout en condamnant la doctrine hérétique, approuva la résolution qu'il disait avoir de se corriger; car on peut avoir le cœur catholique en ayant des sentiments contraires à la vérité, pourvu qu'on ne les soutienne pas comme des choses assurées et qu'on soit dans la disposition de les condamner, lorsqu'on en connaîtra la fausseté.

Le pape Zosime, convaincu de la sincérité de Pélage et de Célestius, en écrivit aux évêques d'Afrique, mais ceux-ci, reconnaissant que le Souverain-Pontife avait été trompé par ces hypocrites, assemblèrent le concile le plus nombreux qu'il leur fut possible. Deux cent quatorze évêques s'y trouvèrent. Des instructions développées sur cette affaire furent dressées avec un soin minutieux, afin qu'il ne fût plus possible aux hérétiques d'ergoter sur les mots et de surprendre la charité du Saint-Siége; on fit l'historique de ce qui s'était passé en Afrique à ce sujet; on mit à jour les fourberies de ces hérétiques, et l'on exposa dans toute sa nudité le venin caché dans leurs professions de foi. Enfin, les Pères de ce concile, réuni par les soins d'Aurèle, évêque de Carthage, firent huit canons contre les pélagiens, dans lesquels canons ils condamnèrent :

1° Quiconque dira qu'Adam a été créé mortel, et que sa mort n'a point été la peine du péché, mais une loi de la nature;

2° Ceux qui nient qu'on doit baptiser les enfants, ou qui, convenant qu'on doit les baptiser, soutiennent néanmoins qu'ils naissent sans péché originel;

3° Ceux qui disent que la grâce, qui justifie l'homme par Jésus-Christ Notre-Seigneur, n'a pas d'autre effet que de remettre les péchés commis, et qu'elle n'est pas donnée pour secourir l'homme afin qu'il ne pèche plus;

4° Ceux qui disent que la grâce ne nous aide qu'en nous faisant connaître notre devoir, et non pas en nous donnant le pouvoir d'accomplir les commandements par les forces du libre arbitre, sans le secours de la grâce;

5° Ceux qui disent que la grâce ne nous est donnée que pour faire le bien avec plus de facilité, parce qu'on peut absolument accomplir les commandements par les forces du libre arbitre et sans le secours de la grâce;

6° Ceux qui disent que ce n'est que par humilité que nous sommes obligés de dire que nous sommes pécheurs;

7° Ceux qui disent que chacun n'est pas obligé de dire : Pardonnez-nous nos péchés, pour soi-même, mais pour les autres qui sont pécheurs;

8° Ceux qui disent que les saints ne sont obligés de dire les mêmes paroles que par humilité.

Grâce à ces canons, Pélage, Célestius et leurs adhérents ne pouvaient plus tromper le monde catholique par leurs dissimulations et leurs mensonges. En envoyant ces canons à Rome, les Pères du saint concile écrivirent la lettre suivante :

« Nous avons statué que la sentence rendue par Innocent contre Pélage et Célestius ait son effet, jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de Jésus-Christ doit nous aider, non-seulement pour connaître, mais pour suivre les règles de la justice en chaque action, en sorte que, sans ce secours, nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire, qui appartienne à la piété. Il ne suffit pas que Célestius se soit vaguement soumis au décret du Saint-Siége ; pour lever tout scandale, il faut lui faire anathématiser, sans la moindre équivoque, sans la moindre malignité, ce qu'il y a de suspect dans son écrit, de peur que plusieurs n'imaginent, non que le sectaire a quitté ses erreurs, mais que le Saint-Siége les a approuvées. »

Zosime examina cette affaire avec attention, et s'étant convaincu que Pélage et Célestius lui en avaient imposé, il les excommunia, ainsi que leurs sectateurs, et approuva les décrets du concile qui avait condamné leur doctrine. Cette sentence fut adressée par le Saint-Siége à tous les évêques du monde, qui l'ap-

prouvèrent, à l'exception de quelques évêques pélagiens, parmi lesquels Julien d'Éclane, dans la Campanie, qui fut le chef des pélagiens jusqu'à leur extinction.

Cette fois encore, on vit ce que valent ces protestations de docilité que les hérétiques ont l'habitude de faire avant leur condamnation. Ils en appellent d'un concile à un autre, puis au Saint-Siége, en jurant de se soumettre à sa décision souveraine, puis quand il a prononcé contre eux, ou bien ils jettent le masque, ne conservent plus aucune pudeur et lèvent effrontément et publiquement l'étendard de la révolte, ou bien, pour tromper encore par un nouvel artifice, ils en appellent à un concile général.

Ainsi firent les pélagiens.

Saint Augustin prouva que cet appel du décret du pape à un concile général était illusoire, et que l'Église assemblée ne ferait autre chose que confirmer ce qui avait été décrété par les Pères d'Afrique, et par deux Souverains-Pontifes. Il démontra que l'hérésie était suffisamment condamnée et qu'il ne s'agissait plus de l'examiner, mais de la réprimer.

C'est ce que comprit l'empereur Honoré, qui ordonna de bannir tous ceux qui enseigneraient cette doctrine si solennellement condamnée, et troubleraient la tranquillité publique.

Pélage dut quitter Jérusalem, et Célestius fut contraint de sortir de Rome.

III

Il était évident que l'indulgence chrétienne que le pape Zosime avait montrée dès le principe vis-à-vis de Pélage et de Célestius n'avait fait que les encourager dans l'erreur. Il avait eu bien raison, tout en ne les condamnant pas alors, à cause de leur apparente soumission et du fruit que l'Église pouvait retirer de leurs talents et surtout à cause de la charité que l'on doit à l'erreur, de ne pas lever pourtant l'excommunication portée contre eux par son prédécesseur. Au surplus, si Zosime avait reproché autrefois aux évêques d'Afrique d'avoir peut-être agi contre ces hérétiques avec trop de précipitation, il reconnut qu'ils avaient eu réellement affaire à des imposteurs et à des hérétiques incorrigibles. L'Église est toujours indulgente envers l'erreur qui se produit, parce qu'elle la suppose de bonne foi, et qu'elle espère ramener par sa douceur ceux de ses enfants qui se sont égarés, mais elle se montre justement sévère envers l'erreur qui persévère, qui ergote, qui n'est pas sincère.

L'erreur ne peut être longtemps sincère, en effet; car un homme, un esprit qui s'est trompé de bonne foi ne tarde pas à saluer la vérité quand elle lui apparaît. Or, la vérité catholique est trop lumineuse, une fois qu'on nous l'a mise sous les yeux, pour que nous n'en soyons pas frappés. Elle ne craint pas l'examen, si l'on examine avec sincérité ; elle ne craint pas la discussion, si l'on discute avec franchise; elle s'adresse à la raison avec bien plus de force que toutes les philosophies humaines.

L'erreur ignorante peut être sincère; l'erreur savante ne l'est pas. Qui ne connaît pas la doctrine catholique peut la méconnaître et être de très-bonne foi dans son erreur, mais quiconque la connaît et l'a étudiée ne peut s'empêcher de la saluer comme la seule doctrine divine. Les lèvres pourront dire *non*, mais la conscience dira *oui*, n'en doutez pas.

Je défie un athée même de pénétrer dans ces clartés sans en être ébloui, de s'approcher de ce soleil sans sentir la chaleur de ses rayons ; l'orgueil humain pourra l'empêcher d'en convenir, mais le fait n'en sera pas moins très-réel.

Combien ne voyons-nous pas de gens qui ne sont en dehors de la doctrine catholique que parce qu'ils ne la connaissent pas, et qui ne veulent pas apprendre à la connaître, parce que sa morale contrarie les pas-

sions dont ils sont les esclaves ! Combien ferment les yeux et se bouchent les oreilles, de peur d'être obligés de confesser avoir vu et entendu la vérité ! Combien passent devant le temple du Seigneur sans y entrer, sachant d'avance qu'ils y entendront, du haut de la chaire de vérité, flétrir les vices qui font leurs viles délices ! Combien se baignent dans les flots de la volupté et cherchent à s'enivrer dans les plaisirs charnels, afin de mieux étouffer le cri de leur conscience et de mieux repousser la grâce que Dieu leur offre avec une paternelle libéralité ! Combien demandent à l'ivresse et au fracas du monde l'oubli d'eux-mêmes et de la crainte du jugement de Dieu !

— Ah ! ne me parlez-pas de la mort ! ne me parlez pas d'un compte à rendre au souverain Maître !

C'est là le langage des libertins et des courtisanes, des voleurs, grands et petits, de tous ceux qui vivent pour la chair, non pour Jésus-Christ ; pour le temps, non pour l'éternité.

Ne me parlez pas de la mort ! c'est-à-dire, laissez-moi jouir dans la matière sans me rappeler que je suis un être moral et que tout a une fin, même la volupté ; laissez-moi oublier que j'ai une âme ; ne me le dites pas, car je sens qu'elle se réveillerait, que votre parole la ressusciterait, comme la parole du Christ fit de Lazare ; je sens que mon âme, que j'ai

souillée par le péché, se révolterait contre cette ignoble matière à laquelle je l'ai sacrifiée !

Ne me parlez pas du jugement dernier ! c'est-à-dire, laissez-moi ne pas penser au sort qui m'attend pour l'éternité ; laissez-moi me faire illusion à moi-même ; laissez-moi me persuader qu'après la mort tout est fini, et que jouir dans la chair est le seul but de l'homme ici-bas !

C'est que la vérité est plus forte que l'erreur ; de même que *l'amour est plus fort que la mort* ; c'est que dans ce mot : *Ne me parlez pas de Dieu ; ne me parlez pas de la doctrine catholique*, il y a cet aveu : — Si vous m'en parlez, je sais que je serai convaincu, et je ne veux pas l'être ; parce qu'il me faudrait rompre avec mes mauvaises habitudes.

Convaincu, en effet, sera tout homme qui étudiera consciencieusement cette doctrine divine, à laquelle les rationalistes et les hérétiques ne peuvent opposer un seul raisonnement acceptable pour la saine raison, tandis qu'elle a sur tout des certitudes victorieuses et d'invincibles raisonnements.

IV

Ainsi finit le pélagianisme, erreur spécieuse, enseignée par des hommes pleins de mérite, qui s'éteignit sans troubler l'État et sans désoler l'Afrique entière, comme cela arriva au schisme des donatistes.

Toutefois, si le pélagianisme n'enfanta pas des désordres et des violences, ce ne fut pas la volonté qui en manqua à Pélage. En effet, lorsque saint Jérôme, touché par la grâce, avait senti le désir de s'avancer dans la science du salut, et s'était retiré dans le désert de Chalcide (374), il apprit que Pélage était passé en Palestine et s'efforçait d'y répandre ses erreurs. Le saint, alarmé du péril que courait la foi, s'éleva vigoureusement contre la nouvelle hérésie. Pélage, furieux, excita ses disciples contre saint Jérôme, et les poussa aux dernières violences : le monastère où se trouvait saint Jérôme fut attaqué et pillé par ces forcénés, après quoi ils y mirent le feu. Ce sont là les habitudes des révolutionnaires.

Le pélagianisme était une opinion erronée, mais n'était pas propre à échauffer l'esprit du peuple. Il flattait bien la vanité humaine en niant la corruption originelle et en élevant le libre arbitre, mais en

même temps il lui imposait une grande austérité ; en faisant dépendre le salut de l'homme de lui-même, il ôtait toute excuse à ses péchés et les lui reprochait avec amertume. Or, si les peuples aiment à être flattés dans leur vanité, ils n'aiment pas qu'on leur impose en même temps des obligations.

L'homme préfère un dogme qui l'humilie, mais qui l'excuse, à celui qui caresse son orgueil en exagérant ses forces, mais qui le rend inexcusable dans ses défauts et dans ses vices. Pour devenir populaire, il aurait fallu que le pélagianisme non-seulement flattât l'homme, mais encore lui offrît un système commode, un système qui diminuât ses obligations [1].

Ceci explique comment cette erreur ne put former un parti, et resta simplement une opinion, qui se conserva dans quelques esprits qui raisonnaient et qui devaient se rapprocher du dogme de l'Église sur la grâce, et donner naissance au semi-pélagianisme.

[1] Le protestantisme du XVI[e] siècle étant l'hérésie *commode* par excellence, son succès fut bien autrement grand.

V

Pélage professa quatre erreurs principales.

La première, qui est le principe fondamental du pélagianisme, est celle-ci : *L'homme peut vivre sans péché.*

Pélage n'admettait pas l'excuse de la faiblesse humaine. Il disait que l'obligation d'être parfait est prescrite dans une foule d'endroits de l'Écriture, tels que ceux-ci : « Quel est, dit Daniel, celui qui habitera dans vos tentes, ô Seigneur? Celui qui marche sans tache, et qui suit la justice. »

— « Faites tout sans murmure et sans hésiter, dit saint Paul, afin que vous soyez irrépréhensibles et simples, comme des enfants de Dieu, purs et sans péché. »

— « Soyez parfaits, dit Notre-Seigneur, comme votre Père céleste est parfait. »

— Il est donc commandé à l'homme d'être parfait, s'écriait Pélage. Or, si nous ne pouvions le devenir, ou Dieu ne connaissait pas la faiblesse humaine, ou, la connaissant, il s'est joué de nous en nous commandant une chose impossible, et, en ce cas, il est injuste et barbare de nous punir ! Il ne nous aurait donc

donné des lois que pour avoir des coupables à châtier et non pour nous sauver !

Ainsi raisonnait Pélage.

— Le péché, s'écriaient ses partisans, est-il, oui ou non, une chose qu'on puisse éviter ? Si on ne le peut éviter, il n'y a point de mal à le commettre, et ni la raison ni la justice ne permettent d'appeler péché ce qui ne peut en aucune manière s'éviter ; et si l'homme peut éviter le péché, il peut donc être toute sa vie sans péché.

— Il faut demander à nos adversaires, disaient encore les pélagiens, si l'homme doit être sans péché ; ils répondront sans doute qu'il le doit ; mais, s'il le doit, il le peut, et s'il ne le peut pas, il ne le doit pas ! Si l'homme ne doit pas être sans péché, il doit être pécheur ; et ce ne sera plus sa faute, si l'on suppose qu'il est nécessairement tel.

— Si l'homme ne peut être sans péché, disaient-ils encore, c'est ou par la nécessité ou par le choix libre de sa volonté qu'il pèche ; si c'est par la néccesité de sa nature, il n'est plus coupable, il ne pèche pas ; si c'est par le choix libre de sa volonté, il peut donc éviter le péché pendant toute sa vie.

Les catholiques combattaient cette erreur par l'autorité de l'Écriture d'abord. En effet, elle nous dit, en mille endroits, qu'il n'y a point d'homme sans

péché; que quiconque ose dire qu'il est sans péché se trompe et se séduit lui-même.

Ensuite, les catholiques montraient aux pélagiens le sentiment unanime des Pères conforme à l'autorité de l'Écriture; tous les Pères reconnaissent que l'homme ne peut vivre sans commettre quelque péché.

Assurément, il n'est aucun péché que l'homme ne puisse éviter en particulier, mais il ne peut les éviter tous sans exception.

L'homme tend à la perfection, c'est son devoir et c'est son droit, c'est sa grandeur; mais il ne peut jamais l'atteindre complétement, quels que soient ses efforts. La loi qui l'oblige à se perfectionner chaque jour est une loi sage, car elle lui permet d'acquérir des vertus qu'il n'aurait point eues, d'éviter des péchés dans lesquels il serait tombé. La doctrine catholique, qui soutient que l'homme ne peut vivre sans péché, ne fait point de Dieu un être injuste et barbare, car elle enseigne en même temps que les fautes qui échappent à la vigilance de l'homme ne sont point des crimes irrémissibles; par conséquent, on ne peut lui reprocher avec justice de donner de Dieu cette idée qu'il oblige l'homme à des choses impossibles pour avoir des coupables à punir.

L'homme peut éviter le péché, mais ce n'est point

une raison pour qu'il puisse être *toute sa vie* sans péché. Il n'est pas de bon cheval qui ne bronche ; il n'est pas de grand saint qui ne pèche.

La nature dispose l'homme au péché, la grâce lui donne la force d'en triompher ; mais cela ne prouve pas, contre l'autorité de l'Écriture, contre le sentiment unanime des Pères de l'Église, contre les faits et contre l'expérience, que l'homme puisse éviter *constamment* le péché.

L'homme devrait être absolument sans péché, mais il ne le peut pas, parce qu'il est homme, c'est-à-dire descendant d'Adam ; Dieu connaissait cette faiblesse ; il ne nous en a pas moins imposé l'obligation de travailler à notre perfection, sans laquelle nous ne pourrions mériter la béatitude ; seulement, pour éviter *tous les péchés*, comme le voulaient les pélagiens, pour les éviter tous sans *exception*, il faudrait une continuité d'attention dont l'homme n'est pas capable.

Dieu n'est ni injuste ni barbare ; il pèse tout dans sa balance suprême ; il voit tout, entend tout et sait gré de tout ; pas une larme tombée de nos paupières et de notre cœur ne lui échappe ; il est juste, et il ne nous demande que ce qui nous est possible. Que les pélagiens, s'il en est encore, se rassurent, et surtout qu'ils s'interrogent eux-mêmes, eux qui, enseignant que l'homme peut être sans péché, doivent

prêcher d'exemple; qu'ils s'examinent avec scrupule et qu'ils nous disent de bonne foi s'il est possible à un homme de vivre toute sa vie sans commettre *un seul péché.*

Les saints sont compétents en cette matière, ce semble. Eh bien ! que disent-ils, tous, sans exception ? Qu'ils sont les *derniers des hommes,* des *misérables,* de *pauvres pécheurs,* etc. etc.

Et quand ces hommes, les plus rapprochés de la perfection divine, tiennent sur eux-mêmes ce langage d'une sincère humilité et d'une douloureuse certitude, on oserait soutenir que *l'homme peut vivre sans péché !*

VI

Au surplus, ce que les catholiques soutinrent contre cette première erreur de Pélage, cette impossibilité dans laquelle l'homme est d'éviter *tous les péchés* pendant sa vie, c'était là la doctrine de toute l'Église.

Cette première erreur fut condamnée par les conciles d'Orient, par celui de Milève, condamnation approuvée par le pape et par toutes les Églises. Enfin Pélage, Pélage lui-même fut obligé de la condamner.

VII

La seconde erreur de Pélage consistait à nier le péché originel, en prétendant qu'il était *absurde et injurieux à Dieu.*

Les catholiques prouvaient contre Pélage le péché originel par l'Écriture, par la tradition et enfin par l'expérience.

Pélage leur répondit qu'ils interprétaient mal l'Écriture et réclama pour son sentiment l'autorité de la tradition.

Les erreurs des pélagiens sur le péché originel ont été renouvelées par les sociniens.

Le dogme du péché originel est établi par les preuves les plus fortes. L'Écriture est formelle à ce sujet : Moïse nous apprend qu'Adam a péché et qu'il a été chassé du paradis; David dit qu'il a été formé dans l'iniquité et que sa mère l'a conçu dans le péché; Job déclare que personne n'est exempt de souillure, pas même l'enfant d'un jour; saint Paul enseigne que le péché est entré par un seul homme dans le monde, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort est passée dans *tous les hommes.* Tous ayant péché dans un seul, il répète que c'est par le péché

d'un seul que *tous les hommes* sont tombés dans la damnation, que nous naissons enfants de colère.

Ainsi, saint Paul enseigne positivement qu'il y eut un péché originel commis par nos premiers parents, et il enseigne en même temps la transmission de ce péché dans la race humaine.

Les pélagiens et les sociniens ont prétendu que les passages de l'Écriture qui disent que nous avons péché dans Adam ne signifient rien autre chose sinon qu'Adam a donné à tout le genre humain *l'exemple* du péché, et que tous les hommes l'ont imité, et que c'est seulement dans ce sens qu'il est permis de dire que tous les hommes pèchent dans Adam.

Mais c'est là un raisonnement misérable, qui ne repose sur rien.

La preuve que saint Paul ne l'entend pas ainsi, qu'il ne croit pas que le péché originel soit une *imitation* du péché d'Adam, c'est qu'il dit que *tous les hommes sont coupables de ce péché*, qui est aussi étendu que la mort; c'est qu'il dit que les enfants qui meurent dans le sein de leur mère sont *coupables* de ce péché, quoiqu'ils n'aient fait aucune action, ce qui s'explique par la grande loi de solidarité qui nous frappe aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel.

Selon les pélagiens et les sociniens, le baptême

n'est point donné pour remettre un péché, mais pour associer l'homme à l'Église chrétienne et lui donner droit au bonheur que Dieu destine à ceux qui vivent dans l'Église de Jésus-Christ.

La doctrine catholique répond, s'appuyant sur l'Écriture et la tradition, que le sacrement du baptême est donné pour la rémission des péchés et pour régénérer l'homme. Et d'ailleurs, ici on peut combattre les pélagiens et les sociniens par leurs propres armes : ils disent que le baptême est donné pour conférer à l'homme le droit au bonheur que Dieu destine à *ceux qui vivent dans l'Église de Jésus-Christ.* Pour mériter ce bonheur, il faut écouter cette Église de Jésus-Christ, il faut faire profession de croire les vérités qu'elle enseigne; or, l'une de ces vérités est le dogme du péché originel et sa transmission dans l'humanité.

— Mais, disent les pélagiens, et après eux les rationalistes, comment une créature qui n'existe pas peut-elle être *coupable* d'une action mauvaise ? Comment un enfant qui naît cinq ou six mille ans après Adam, peut-il être le *complice* de sa faute ? N'est-il pas injuste de l'en punir, alors qu'il est certain qu'il n'y a pris et n'a pu y prendre aucune part, qu'il n'a pu ni consentir au péché du premier homme, ni protester 'tre sa prévarication ? Comment admettre que Dieu,

qui pousse la bonté et la miséricorde jusqu'à pardonner à l'homme les péchés qu'il a librement commis, le rende responsable d'une faute qu'il n'a pu éviter et à laquelle il n'a eu aucune part?

La doctrine catholique répond qu'il est évident que l'homme d'aujourd'hui n'a pu se déterminer ni consentir au crime commis par Adam il y a six mille ans. La doctrine catholique ne prétend pas que chacun de nous ait commis le crime d'Adam ou que nous y ayons consenti; elle enseigne que, par suite de ce péché, dont il nous a légué la solidarité, tous les hommes naissent privés de la grâce, déchus des priviléges de l'état d'innocence, avec un esprit environné de ténèbres et une volonté déréglée. Dieu ne hait pas l'enfant, il ne le punit pas pour avoir commis le péché d'Adam et comme coupable d'être tombé librement dans un désordre; la doctrine catholique nous enseigne que le péché d'Adam se transmit à toute sa génération. Comment ce péché a-t-il pu se transmettre aux enfants d'Adam, ainsi que le désordre qu'il a causé dans les facultés du premier homme? Voilà ce que demandent nos adversaires. Mais c'est changer le terrain de la discussion, car il ne s'agit pas de savoir *comment* cela s'est fait, mais de prouver par une révélation et une tradition supérieures à la révélation et à la tradition catholiques que cela n'a

pas eu lieu. Assurément, il est impossible d'être plus clair que ne l'est l'Écriture au sujet du péché originel. Elle dit formellement que ce péché s'est transmis à sa postérité, qu'il s'est communiqué à toute sa descendance comme un virus, mais elle ne nous explique pas comment ce péché et ce désordre se sont communiqués aux enfants d'Adam et ensuite à toute sa postérité. Qu'on ne nous demande pas alors d'expliquer clairement comment se fait la propagation du péché originel, quand nos adversaires sont dans l'impuissance d'expliquer quoi que ce soit, même dans l'ordre naturel !

Nier le péché originel est une absurdité, car il est absurde de nier, sans prouver qu'il est impossible, un fait enseigné dans l'Écriture, dans la tradition et par l'Église universelle.

Cette unanimité ne peut être révoquée en doute par un esprit et une parole de bonne foi.

La tradition est incontestablement un témoignage rendu au dogme du péché originel. Jamais l'Église n'a professé un autre enseignement ; tous les Pères, sans aucune exception, ont cru et défendu ce dogme,

Les cérémonies de l'Église, le baptême, tout prouve que la croyance du péché originel est aussi ancienne que l'Église.

Il faut donc que les pélagiens et les sociniens récu-

sent saint Paul et tous les Pères. Pélage et Julien ont opposé, il est vrai, à saint Augustin quelques passages de saint Chrysostome, de saint Basile et de Théodore de Mopsueste; mais saint Augustin demontra que les pélagiens ne pouvaient rien conclure de ces passages en faveur de leur sentiment.

Et maintenant, indépendamment de ces preuves du péché originel, nous en trouvons une bien palpitante en nous-mêmes : nous naissons dans les ténèbres, nous naissons portés au mal, nous sommes affligés de mille infirmités, enfin nous mourons. Et, pourtant, Dieu avait fait l'homme immortel; il avait éclairé son esprit et créé son cœur droit! Ne sont-ce pas là des preuves que nous avons en nous de la corruption originelle de la nature humaine?

—Mais, encore une fois, s'écrient les négateurs de ce dogme fondamental du christianisme, c'est éluder la force des difficultés que nous avons posées que de répondre que le péché d'Adam s'est transmis à sa postérité. Nous ne recevons de nos pères que le corps, et le corps n'est pas susceptible de péché; c'est dans l'âme que réside le péché, et l'âme sort pure et innocente des mains de Dieu; *l'homme est créé juste et bon*. Et quand il serait vrai que l'âme deviendrait souillée par son union avec le corps que nous recevons de nos pères, cette souillure ou cette corruption

ne serait point un péché, puisque la corruption du corps et l'union de l'âme au corps seraient produites par des causes indépendantes de l'enfant et qui ont précédé son existence. Enfin, comment admettre que Dieu ait pu punir une faute qui n'est pas volontaire ?

Nous répondons :

Le péché originel, bien que n'étant l'effet que d'un péché que l'enfant n'a pu ni vouloir ni prévenir, est un désordre, et comme tel il doit déplaire à Dieu. Toute créature qui naît avec ce désordre est nécessairement déplaisante à Dieu, à cause de ce désordre, mais il ne la hait point, il ne la punit point comme une créature qui s'est volontairement souillée. Cet état de l'homme est lamentable, nous l'avouons comme les adversaires du dogme du péché originel, et pourtant comment oserions-nous nous plaindre, quand nous savons que les anges apostats sont tombés sans ressource, tandis que nos premiers parents ont été relevés de leur chute; quand, si d'un côté nous nous trouvons au fond d'un précipice sans qu'il y ait de notre faute, d'un autre côté nous avons un Rédempteur qui, par sa mort et par sa grâce, est venu nous en tirer? Solidaires de la faute d'Adam, nous sommes aussi solidaires de la Passion de Jésus-Christ. Notre race, coupable et châtiée dans Adam, est régé-

nérée et rétablie dans la seconde personne de la sainte Trinité! Adam avait offensé Dieu, il fallait que l'amour de Dieu apaisât sa justice, et c'est ainsi que Jésus-Christ est descendu sur la terre pour nous racheter.

Ne nous demandez donc pas pourquoi Dieu a enveloppé toute la race d'Adam dans sa chute, pourquoi Dieu a permis cette fatale catastrophe, et pourquoi il a remis entre les mains du premier homme le sort de sa postérité; car nous vous répondrons avec Leibnitz que nous ne connaissons pas assez ni la nature du fruit défendu, ni son action, ni ses effets, pour juger du détail de cette affaire.

Mais que nous importe? S'il a plu à Dieu de nous laisser dans l'ignorance à ce sujet, n'en murmurons pas et ne cherchons pas à pénétrer les secrets de sa justice. Il nous suffit que cette ignorance n'autorise personne à nier un dogme révélé par l'Écriture, enseigné par la tradition et par l'Église catholique.

Dieu ne nous a révélé que ce qui était indispensable à notre faible raison pour croire à ses mystères; il ne nous a pas dit le plan de sa providence. Il y a ingratitude envers le divin Rédempteur, il y a ingratitude à nous plaindre et à troubler l'Église par ces questions téméraires. Qu'il nous suffise de regarder la croix. Jésus a compensé abondamment les dom-

mages résultant pour nous du péché originel, en satisfaisant non-seulement pour le péché originel, mais encore pour les péchés actuels du genre humain !

VIII

Ainsi, la doctrine du péché originel, telle que l'enseigne l'Église catholique, ne fait Dieu ni auteur du péché, ni injuste, ainsi que le prétendaient les pélagiens et les sociniens, et que le prétend le rationalisme.

Ce dogme avait été également attaqué par Marcion, hérésiarque du IIe siècle, prêtre qui avait été chassé de l'Église pour avoir séduit une vierge; car l'Église ne supporte pas le désordre dans son sein; elle exige que ses ministres donnent aux fidèles l'exemple en même temps que le précepte. Marcion s'attacha à l'hérétique Cerdon, qui lui apprit le système des *deux principes*, l'un auteur du mal, et auquel il fallait attribuer l'ancienne Loi; l'autre, auteur du bien, et auquel fallait attribuer la nouvelle Loi. Marcion rejetait, entre autres, une partie des Épîtres de saint Paul. Marcion, comme tous les hérétiques, avait eu pour premier mobile la concupiscence et l'orgueil. Il eut en Italie, en Égypte, en Syrie, en Perse, un grand nombre de partisans ignorants et fanatiques, qui sont

connus dans l'histoire des hérésies humaines sous le nom de *marcionites*. Ils alliaient le système des *deux principes* à quelques dogmes du christianisme et aux idées de la philosophie pythagoricienne, platonicienne et stoïcienne.

Les principes de Marcion ont été complétement détruits par le P. Tertullien, auquel Bayle n'a pu répondre, malgré ses efforts.

IX

Rien n'est plus curieux que de voir les différentes manières dont l'esprit humain s'est servi pour expliquer cette corruption originelle que l'on ne peut nier dans l'homme. Tous ces systèmes purement humains, toutes ces philosophies ont avancé des hypothèses plus absurdes les unes que les autres et absolument destituées de fondement du côté de la raison, au nom de laquelle elles étaient produites. Certains théologiens ont erré eux-mêmes en cherchant à expliquer le péché originel; le P. Malebranche, malgré son génie, est de ce nombre; on préfère à son explication celle de Nicole, qui, au nom de l'expérience, montre que les inclinations des parents se communiquent aux enfants, et que leur âme venant à être jointe à

la matière qu'ils tirent de leurs parents, elle conçoit des affections semblables à celles de l'âme de ceux dont ils tirent la naissance; ce qui ne pourrait être si le corps n'avait certaines dispositions et si l'âme des enfants n'y participait en concevant des inclinations pareilles à celles de leurs pères et de leurs mères, qui avaient les mêmes dispositions du corps.

Cela supposé, Nicole nous montre Adam se précipitant, par son péché, avec une telle impétuosité dans l'amour des créatures, qu'il ne change pas seulement son âme, mais qu'il trouble l'économie de son corps, qu'il y imprime les vestiges de ses passions. Nicole ajoute que cette impression fut infiniment plus forte et plus profonde que celles qui se font par les péchés que les hommes commettent présentement.

Il nous dit que, par là, Adam devint incapable d'engendrer des enfants qui eussent le corps autrement disposé que le sien. Et de fait, c'est là une loi qui nous frappe à chaque instant dans l'ordre naturel. Cette ressemblance, cette solidarité des enfants avec leurs parents n'est point une hypothèse, c'est une réalité que personne ne peut nier.

Adam ne pouvait donc mettre au monde que des enfants qui lui fussent semblables, car on engendre égal et pareil à soi; c'est la loi divine que l'homme

peut trouver injuste à ses risques et périls, car il est libre, puisqu'il est responsable, mais qu'il ne peut nier.

« De sorte que, dit Nicole, les âmes étant jointes, au moment qu'elles sont créées, à ces corps corrompus, elles contractent des inclinations conformes aux traces et aux vestiges imprimés dans ces corps, et c'est ainsi qu'elles contractent l'amour dominant des créatures, ce qui les rend ennemies de Dieu. »

Mais cette explication ne paraît pas suffisante à l'esprit humain; il se demande pourquoi les âmes, qui sont des substances spirituelles, contractent-elles certaines inclinations, à cause de certaines dispositions de la matière.

Nicole a prévu l'objection. Il ne peut expliquer comment Dieu a uni l'âme au corps, comment il a créé cet être matière-esprit qu'on appelle l'homme, mais il répond à la question que, pour expliquer cela, on peut supposer que Dieu, en formant l'être de l'homme par l'union d'une âme spirituelle avec une matière corporelle, et voulant que les hommes tirassent leur origine d'un seul, avait établi ces deux lois, qu'il jugea nécessaires pour un être de cette nature :

La première, que le corps des enfants serait semblable à celui des pères, et aurait à peu près les

mêmes impressions, à moins que quelque cause étrangère ne les altérât ;

La seconde, que l'âme unie au corps aurait certaines inclinations lorsque ce corps aurait certaines impressions.

« Ces deux lois, ajoute Nicole, étaient nécessaires pour la propagation du genre humain, et elles n'eussent apporté aucun préjudice aux hommes, si Adam, en conservant son innocence, eût conservé son corps dans l'état auquel Dieu l'avait formé ; mais l'ayant altéré et corrompu par son péché, la justice souveraine de Dieu, infiniment élevée au-dessus de la nature, n'a pas jugé qu'elle dût pour cela changer ses lois, établies avant le péché ; et, ces lois subsistant, Adam a communiqué à ses enfants un corps corrompu.

« Mais comment doit-on concevoir cet amour dominant de la créature que l'âme contracte lorsqu'elle est jointe à des corps qui viennent d'Adam?

« On doit le concevoir comme on conçoit la grâce justifiante dans les enfants baptisés, c'est-à-dire que, comme l'âme des enfants, par la grâce qu'elle reçoit, est habituellement tournée vers Dieu, et l'aime de la manière que les justes aiment Dieu durant le sommeil, de même l'âme des enfants, par cette inclination qu'elle contracte, devient habituellement tournée

vers la créature comme sa fin dernière, et l'aime comme les méchants aiment le monde pendant qu'ils dorment; car il ne faut pas s'imaginer que nos inclinations périssent par le sommeil; elles changent seulement d'état, et ces inclinations suffisent pour rendre les uns justes, quand elles sont bonnes, et les autres méchants, quand elles sont mauvaises. »

X

Telle est l'explication de Nicole, que, du reste, il ne donne que comme ce qui lui paraît le plus probable.

De toutes ces explications différentes, il faut conclure que la doctrine de l'Église universelle sur le péché originel n'est point d'invention humaine, puisque l'esprit humain, dans ses variations sur l'explication de ce dogme, n'en a point attaqué l'existence, et que, quand il l'a attaquée, il ne l'a jamais fait que par l'impossibilité dans laquelle il se trouve de le pouvoir expliquer.

Enfin, ce dogme est incontestablement supérieur à toutes les hypothèses humaines, il satisfait bien autrement la raison que toutes les spéculations du rationalisme, et une fois admis, il jette les plus vives

lumières sur l'homme et sur ses destinées, auxquels, sans ce dogme, il est impossible de rien comprendre.

Tout s'explique avec ce dogme fondamental du christianisme; sans lui tout est ténèbres.

XI

Le rationalisme peut encore ici nous accabler de ses *pourquoi*, auxquels il n'est pas donné à l'homme de répondre comme s'il était Dieu, car le rationalisme ne demande rien autre chose. On lui montre une loi de Dieu; il s'écrie : *Comment* cette loi? et quand on a répondu autant que cela est possible, il s'écrie : *Pourquoi* cette loi?

Ainsi dit-il pour le dogme du péché originel :

— Pourquoi Dieu l'a-t-il permis?

— Pourquoi en sommes-nous solidaires? etc., etc.

Téméraires sont ces questions, nous l'avons dit. D'ailleurs, nous ne pourrons jamais expliquer les mystères de Dieu.

S'il nous était donné de connaître en son entier le plan de Dieu relativement au genre humain, ces questions nous paraîtraient déraisonnables et remplies d'ingratitude.

Inclinons-nous donc devant la justice de Dieu, sans

chercher à la pénétrer, et ne jugeons pas les œuvres et les décrets du Tout-Puissant !

XII

La troisième erreur de Pélage portait sur la grâce, dont il niait la nécessité.

Partant de ce principe que l'homme est libre, il en concluait qu'il peut arriver tout seul au plus haut degré de perfection, que, par conséquent, ses forces naturelles pour le bien sont illimitées, et que sa vertu et son salut dépendent entièrement de lui seul.

— L'Église a toujours reconnu la liberté de l'homme, s'écriaient les pélagiens, elle a constamment enseigné cette vérité contre les marcionites, les manichéens et contre les philosophes païens. Si l'homme naît avec la liberté d'être vertueux ou vicieux, c'est par son choix qu'il devient l'un ou l'autre, il a une vraie puissance de faire le bien ou le mal, et il est libre à ces deux égards. Naissant avec la liberté de faire le bien ou le mal, l'homme reçoit nécessairement de la nature et réunit en lui toutes les conditions et toutes les causes naturellement requises pour le bien ou pour le mal. Puisque l'homme est libre, la grâce ne lui est pas nécessaire; car du moment où il aurait besoin d'un

secours extraordinaire et surnaturel, il naîtrait soumis à une fatalité inévitable, il ne serait plus libre !

Or, pour bien se rendre compte de l'erreur de ce raisonnement, il faut se rappeler quelle est, sur la grâce, la doctrine invariable de l'Église, depuis sa naissance.

La grâce est plus qu'un secours donné à l'homme pour combattre ses passions et guérir sa nature corrompue par le péché originel, c'est un don surnaturel qui a pour fin de nous élever au-dessus de toute nature créée, et de nous mettre en rapport avec la vision béatifique.

Sans la grâce, l'homme est incapable par lui-même d'accomplir les commandements de Dieu; bien qu'inégalement répartie, la grâce n'est refusée à personne.

Mais, en même temps, l'homme est libre, il peut résister ou céder à la grâce; s'il est vertueux ou coupable, ce n'est pas malgré lui, car il n'est pas entraîné au bien ou au mal comme une machine.

Voilà la doctrine de l'Église.

L'hérésie consiste : 1° à tout attribuer au libre arbitre, c'est-à-dire à la volonté de la créature, et rien au Créateur : cette hérésie était celle des pélagiens; 2° ou bien à tout attribuer à l'efficacité de la grâce, c'est-à-dire à Dieu, et rien à l'homme : ce fut l'hérésie des jansénistes, comme nous le verrons.

A Pélage qui déclarait, au nom du dogme du libre arbitre, que la grâce n'est pas nécessaire à l'homme, on opposa l'autorité de l'Écriture qui nous enseigne que la grâce est un don surnaturel de Dieu, que c'est elle qui nous sauve par la foi ; que personne ne peut aller à Dieu si Jésus-Christ ne l'attire ; que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu, et que nous ne devons pas nous glorifier comme s'il y avait quelque chose que nous n'eussions pas reçu ; que nous ne sommes pas capables de former aucune bonne pensée de nous-mêmes, mais que c'est Dieu qui nous en rend capables.

Les catholiques prouvèrent encore contre les pélagiens que les Pères avaient toujours enseigné la doctrine de l'Église sur la nécessité de la grâce, telle qu'elle leur avait été transmise à eux-mêmes.

Ainsi, dans cette question encore, les catholiques avaient pour eux l'Écriture, la tradition et les Pères de l'Église.

C'est que l'Eglise n'a jamais varié ni sur cette matière, ni sur aucune autre, et cela est tellement vrai que, quand Pélage attaqua la nécessité de la grâce, il souleva tous les fidèles et fut contraint de reconnaître lui-même, dans le concile de Palestine, que c'était là une nouveauté, qu'il ne pensait pas sur ce sujet comme le monde catholique.

Il n'est pas vrai de dire que la nécessité de la grâce soit contraire à la liberté; quand on affirme que la grâce est nécessaire, on ne nie pas que l'homme n'ait naturellement le pouvoir de faire le bien ou le mal, mais on dit qu'avec ce pouvoir il ne pourra jamais aller à Jésus-Christ, car on n'y peut aller sans la grâce.

XIII

La quatrième erreur de Pélage repose sur la nature de la grâce.

Il avait été obligé de reconnaître la nécessité de la grâce; ne pouvant contester l'authenticité des passages que lui opposaient les catholiques, il essaya de les expliquer et prétendit ne point nier la nécessité de la grâce telle que l'enseigne l'Écriture. C'était faux; car la grâce qu'il reconnaissait, c'était l'existence et la conservation.

— Dieu nous a créés, disait-il, c'est une grâce; il nous a donné le pouvoir, le vouloir et l'action : autant de grâces; car il ne nous devait rien, et c'est de lui seul que nous tenons la vie et nos facultés.

A cela, les catholiques répliquaient que la grâce dont l'Écriture nous enseigne la nécessité est la grâce du Rédempteur, celle qui nous fait aller à Jésus-

Christ et sans laquelle nous ne pouvons aller à lui; grâce qui n'est ni notre existence, ni notre conservation, ni nos facultés.

— Soit, répliquait Pélage; je reconnais une grâce différente du libre arbitre et de l'existence.

Mais comme cette grâce nous fait connaître Jésus-Christ et nous conduit à lui, Pélage prétendit que la grâce nécessaire pour se sauver était la prédication de l'Évangile, les miracles que Jésus-Christ avait opérés, les exemples qu'il avait donnés, etc.

Les catholiques lui prouvèrent que cette grâce était une action de Dieu sur l'entendement et sur la volonté; ils démontrèrent que Dieu fait en nous le vouloir et le faire; que la grâce de Jésus-Christ se répand dans nos cœurs, etc.

Pressé par ces raisons, et n'y pouvant répondre, Pélage reconnut la nécessité d'une grâce intérieure, mais il prétendit qu'elle n'était nécessaire que pour agir plus facilement.

Cette manière d'argumenter prouve la mauvaise foi de Pélage. A mesure qu'on le force à faire une concession, il la fait, mais de mauvaise grâce, et c'est pour se retrancher aussitôt dans une difficulté nouvelle : tel un insurgé qui, délogé d'une barricade, ne l'abandonne qu'au dernier moment et pour se fortifier dans une autre. Ainsi la révolution combat mora-

lement comme elle combat matériellement; la guerre lâche des barricades ressemble à la guerre impie des hérésies. Une hérésie, c'est une barricade morale.

XIV

Pélage fut accablé par l'Écriture et les Pères, quand, forcé de reconnaître la nécessité d'une grâce intérieure, il osait prétendre que cette nécessité, loin d'être absolue, n'était qu'une facilité.

Ainsi, par ce moyen, les pélagiens conservaient le point fondamental de leur système, qui est que le salut de l'homme dépend de lui seul.

Vainement avaient-ils reconnu le péché originel, après l'avoir nié, la nécessité de la grâce intérieure, après l'avoir niée : du moment où ils prétendaient, en dernière analyse, que cette grâce intérieure s'accordait aux mérites de l'homme, leur hérésie demeurait la même, car ils continuaient à faire dépendre de l'homme même son salut.

Je sais bien que cette erreur sur la nature de la grâce fut condamnée par Pélage lui-même, comme elle l'avait été par le concile de la Palestine, mais en cette occasion, pas plus que dans les autres, Pélage ne ; de bonne foi ; saint Augustin l'a prouvé.

Rappelons que la foi de l'Église universelle sur la gratuité de la grâce n'a jamais varié.

XV

L'hérésie pélagienne était tombée foudroyée et s'était insensiblement éteinte.

Une nouvelle secte sortit de ses cendres : elle prit le nom de *semi-pélagianisme*. Comme son nom l'indique, c'était un adoucissement du pélagianisme.

Les semi-pélagiens, prêtres de Marseille, admettaient, comme les catholiques, le péché originel et la nécessité d'une grâce intérieure pour faire le bien, mais ils disaient que l'homme peut mériter cette grâce par un commencement de foi, par un premier mouvement de vertu, dont Dieu n'est pas l'auteur. C'était attribuer au libre arbitre le commencement de la foi et les premiers mouvements de la volonté humaine vers le bien. D'après eux, en conséquence de ces premiers efforts de l'homme, Dieu donne l'accroissement de la foi et la grâce des bonnes œuvres.

Saint Augustin, qui avait terrassé le pélagianisme, s'éleva avec énergie contre cette nouvelle erreur, dernier retranchement du pélagianisme.

Il démontra, avec une puissance incomparable, que

non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu ; que la première grâce ne peut être fondée sur nos mérites, et qu'elle ne vient de nous en aucune manière. Les preuves, saint Augustin les tirait de l'Écriture même et de la tradition de l'Église. Il prouva sans réplique aux semi-pélagiens que la grâce cesserait d'être grâce si elle n'était point gratuite.

Le baptême des enfants est une démonstration de cette vérité, qui sont appelés à cette grâce sans avoir rien fait pour le mériter; *car*, comme le dit saint Augustin, *où est la foi, où sont les œuvres qui aient précédé cette grâce?*

Il justifia son sentiment sur la gratuité de la grâce et la prédestination par une foule de raisonnements, montrant, par exemple, qu'elle n'était point injuste, puisque Dieu ne devait ni la grâce de la vocation ni le don de persévérance ; que les hommes naissant pécheurs et privés de la grâce, il ne pouvait jamais y avoir de proportion entre leurs actions et la grâce, qui est un don surnaturel de Dieu ; que la grâce et la vie éternelle étaient souvent accordées à des enfants qui n'avaient aucun mérite; qu'il y en avait d'autres enlevés de cette vie pendant qu'ils étaient justes pour prévenir leur chute; que, par conséquent, ce n'étaient ni les mérites des hommes, ni

la prescience de l'usage qu'ils devaient faire de la grâce, qui déterminaient Dieu à accorder la grâce aux uns plutôt qu'aux autres; que la raison de la préférence que Dieu donnait à un homme sur un autre était un mystère.

Pourquoi Dieu délivre-t-il l'un plutôt que l'autre? Saint Augustin répond à cette difficulté, que c'est un mystère, et qu'il n'y a point d'injustice en Dieu; que ses jugements sont impénétrables, mais pleins de sagesse et d'équité.

En effet, comme il le disait, si c'est par grâce qu'il délivre, il ne doit rien à ceux qu'il ne délivre pas, et c'est par justice qu'ils sont condamnés.

Que ceux qui prétendent que Dieu, par ce choix, est *accepteur* de personnes, nous disent quel est le mérite de l'enfant d'un infidèle ou d'un méchant qui est baptisé, tandis que le fils d'un père homme de bien et d'une mère vertueuse périt avant qu'on puisse lui administrer le baptême. Il faut donc s'écrier avec l'Apôtre : *O profondeur des jugements de Dieu!* etc.

Saint Augustin ajoutait qu'on pouvait chercher les raisons de la préférence de Dieu, et qu'il les adopterait, pourvu qu'elles ne fussent contraires ni à la gratuité de la grâce, ni à la toute-puissance de Dieu ; que la prédestination pouvait n'avoir pour principe ni un décret absolu de Dieu, ni les mérites des hommes,

mais une raison absolument différente, car qui peut dire qu'il connaît tous les desseins de Dieu?......

XVI

Rien n'est plus beau que ces combats soutenus par les Pères de l'Église contre les hérétiques.

La renaissance catholique du XIXe siècle réveille dans les cœurs ces grands souvenirs. On lit maintenant les Pères de l'Église, et c'est avec honneur, avec respect, que les érudits, même parmi les mondains, nous en parlent aujourd'hui. Les ouvrages des Pères sont des monuments admirables; il appartenait à la jeunesse chrétienne de cette époque d'aller chercher la force dans ces eaux puissantes, dans ces chefs-d'œuvre de la littérature sacrée.

Les ouvrages des Pères sont les grands réservoirs de l'esprit de vie et des idées; nous, nous ne sommes que les fontaines destinées à les répandre. Chacun de ces livres est une action, car chacun de ces Pères est un législateur et un soldat.

Ces grands hommes ont bien mérité ce beau nom de *Pères de l'Église*, car avec les seules forces de la parole et de la plume, ils ont créé un monde nouveau sur les ruines du paganisme. Ce n'est donc pas seule-

ment leur style charmant et leur érudition profonde qui sont admirables, c'est encore et surtout leur œuvre, c'est-à-dire la société spirituelle et morale substituée à la société matérialiste.

Ce travail immense, saint Augustin en a montré la figure, quand il dit, avec cette éloquence saisissante et cette sublime majesté qui rend ses pages à la fois si éclatantes et si vénérables : « Il y a deux villes, l'une qui est Babylone, l'autre qui est Jérusalem; l'une qui a pour roi le démon, l'autre qui a pour roi Jésus-Christ. Tous ceux qui n'ont de goût que pour les choses d'ici-bas, tous ceux qui préfèrent à Dieu les faux plaisirs de la terre et non ceux de Jésus-Christ, appartiennent à cette ville qui est appelée symboliquement Babylone et qui a le démon pour roi. Tous ceux qui, au contraire, n'ont plus de goût que pour les choses du ciel, qui s'appliquent aux biens éternels, qui sont humbles, doux, justes, saints et purs, appartiennent à la ville qui a Jésus-Christ pour roi. »

Babylone tomba en cendres; ce furent les Pères qui édifièrent la ville nouvelle, la nouvelle Jérusalem, la vraie cité de Dieu. Dans cette architecture divine, chacun d'eux apporta sa part; tous contribuèrent à faire l'éducation morale de la société. Et, chose merveilleuse! ils répondent à tout, ils abordent tout,

ils résolvent tout, ils prévoient et réglementent tout. Ils relèvent l'humanité dans ses défaillances, ils l'instruisent, ils la guident; seuls ils lui montrent sûrement le chemin du ciel. Et en même temps, ils donnent eux-mêmes l'exemple du rigoureux accomplissement de la Loi divine. Ils administrent l'univers chrétien, comme un général son armée. Leurs premières sollicitudes sont pour les pauvres, pour les faibles, pour ceux qui souffrent, pour les pécheurs. Ils relèvent les malheureux à leurs propres yeux; au pauvre, ils opposent le partage du royaume céleste au partage inégal de ce monde; au riche, ils font de la charité un devoir, pieuse rançon offerte au Seigneur.

C'est ainsi que, dès son origine, l'Église a fait régner la paix et l'amour.

Voilà la communauté que prêchent les Pères, quoi qu'en disent les communistes, et pas une autre.

Au pauvre envieux, l'Église répond par ce mot charmant de Grégoire de Nazianze : *Tu veux être plus riche, sois meilleur !*

En enseignant au riche la charité et l'humilité, les Pères enseignent au pauvre la résignation, le travail, la vertu. Ils nous apprennent qui si la misère est un cret de la Providence qu'il faut respecter, ne le

comprit-on pas, elle a aussi une origine humaine : la paresse et le vice.

Les Pères ont pénétré dans tous les détails pour nous guider dans la voie de vérité et de justice. Ces détails ont leur prix, car c'est dans les détails que se révèlent l'unité et la puissance des caractères. Quelle histoire que la leur! et quelles leçons! Mais cette étude merveilleuse n'entre pas dans notre cadre.

XVII

Les disputes furent vives et longues entre les semi-pélagiens et les disciples de saint Augustin. Les papes Célestin, Gélase, Horsmisdas, défendirent la doctrine de saint Augustin. Le pape Félix IV envoya à saint Césaire d'Arles des extraits des ouvrages de ce Père de l'Église; Césaire assembla le *second concile d'Orange*, qui termina toutes ces disputes en décidant, dans ses canons, le dogme du péché originel, la nécessité et la gratuité de la grâce prévenante pour le salut; en condamnant tous les subterfuges des semi-pélagiens; en répondant aux reproches qu'ils adressaient aux catholiques de détruire le libre arbitre et d'introduire le destin; en déclarant que tous ceux qui sont baptisés peuvent et doivent, s'ils le veulent,

travailler à leur salut; que Dieu n'a prédestiné personne à la damnation, et on dit anathème à ceux qui sont dans cette opinion, sans que ce sentiment puisse préjudicier à la doctrine de ceux qui enseignent que c'est Dieu qui nous inspire, par sa grâce, le commencement de la foi et de l'amour, qui est auteur de notre conversion.

— « Si quelqu'un dit que, soit l'accroissement, soit le commencement même de la foi, et ce premier mouvement du cœur par lequel nous croyons en celui qui justifie le pécheur, n'est point l'effet du don de la grâce, mais que cette disposition se forme naturellement en nous, il contredit les dogmes apostoliques, puisque saint Paul dit : *Nous avons cette confiance, que celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour de Notre-Seigneur;* et encore : *Il vous a été donné de croire en Jésus-Christ... C'est par grâce que vous êtes sauvé par le moyen de la foi, et cela ne vient pas de vous, mais c'est un don de Dieu.* »

Répétons que la décision du concile d'Orange, présidé par l'illustre Césaire, était conforme à la tradition constante de l'Église catholique et à la condamnation portée par le pape saint Célestin contre les semi-pélagiens; lequel Souverain-Pontife définit contre eux que Dieu opère tellement dans le cœur des

hommes, que la sainte pensée, que le pieux dessein, qu'enfin tout mouvement de la bonne volonté dans l'ordre du salut vient de Dieu, et que si nous pouvons quelque bien, c'est par celui sans lequel nous ne pouvons rien.

Félix IV étant mort, son successeur Boniface II approuva les canons du concile d'Orange, que saint Césaire avait envoyés à Rome, et le semi-pélagianisme s'éteignit insensiblement, attendu que beaucoup de personnes n'avaient embrassé ce parti que pour défendre le libre arbitre contre les partisans de la fatalité, et parce qu'elles n'approuvaient pas le décret absolu, c'est-à-dire la supposition que Dieu avait, de toute éternité, arrêté de damner les uns et de sauver les autres. Or, cette doctrine du décret absolu ayant été condamnée par le concile, comme, du reste, elle l'avait été par saint Augustin, une multitude de chrétiens qui avaient incliné au semi-pélagianisme, en aversion de la doctrine de la fatalité, abandonnèrent le parti dès que cette doctrine eut été solennellement condamnée.

LIVRE V

Hérésie de Nestorius. — Du mystère de l'Incarnation et de l'union hypotastique du Verbe à la nature humaine. — Saint Cyrille. — Jean d'Antioche. — Concile d'Éphèse. — Les chaldéens ou *nestoriens de Syrie*. — Réfutation du nestorianisme. — Hérésie d'Eutychès. — Second concile d'Éphèse. — Saint Flavien, Dioscore et le pape saint Léon. — Assassinat de saint Flavien. — Crime et mort de l'empereur Théodose. — L'empereur Marcien. — Concile œcuménique de Chalcédoine. — De l'eutychianisme depuis le concile de Chalcédoine. — VI[e] siècle : cinquième concile œcuménique.

I

Après avoir attaqué le mystère de la sainte Trinité, celui du péché originel et de la grâce, l'esprit d'erreur chercha à ébranler la foi du mystère de l'Incarnation.

L'Église avait toujours enseigné, et le monde chrétien avait toujours cru que Jésus-Christ n'est

autre que le Verbe fait chair, et qu'ainsi il y a en Jésus-Christ deux natures et une seule personne.

Nestorius, évêque de Constantinople, se mit tout à coup à prétendre qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, niant l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.

Cette doctrine, Nestorius l'avait reçue de Théodore de Mopsueste, comme lui célèbre par ses luttes contre les hérétiques.

Cette doctrine n'était point une nouvelle forme du christianisme, c'en était l'anéantissement, car la divinité de Jésus-Christ ou l'union du Verbe avec la nature humaine est la base fondamentale de la religion chrétienne.

Cette union est un mystère; toutes les fois que l'esprit humain cherche à sonder la profondeur des mystères divins, il se précipite dans une foule d'erreurs.

C'est ainsi qu'avant Nestorius, Paul de Samosate avait soutenu que le Verbe uni à la nature humaine n'était point une personne; c'est ainsi que les manichéens avaient avancé que le Verbe n'avait point pris un corps humain; qu'Appelle avait dit que Jésus-Christ avait apporté son corps du ciel; que les ariens avaient soutenu que le Verbe uni à la nature humaine n'était point consubstantiel à son Père; que

Apollinaire, tout en reconnaissant que le Verbe était consubstantiel à son Père, ajoutait qu'il n'avait pris qu'un corps humain seulement, en sorte que la personne de Jésus-Christ n'était que le Verbe uni à un corps humain.

L'Église avait combattu toutes ces erreurs et en avait triomphé, forte de l'autorité des Écritures, du témoignage de la tradition et des Pères.

Voici la doctrine catholique à ce sujet :

Le Verbe est une personne divine, consubstantielle au Père, qui s'est non-seulement unie à un corps humain, mais encore à une âme humaine. La nature divine et la nature humaine sont tellement réunies en Jésus-Christ, qu'il prend tous les attributs de la divinité et qu'il s'attribue toutes les propriétés de l'humanité. Ainsi le Verbe est uni à l'humanité dans Jésus-Christ, de manière que l'homme et le Verbe ne font qu'une personne.

Tel est le dogme de l'Église universelle.

Mais il arriva qu'en combattant l'hérésie d'Apollinaire, quelques auteurs tombèrent dans une autre hérésie, en avançant des principes contraires à l'union du Verbe à l'humanité. Théodore de Mopsueste, prélat illustre dans tout l'Orient et distingué surtout par son zèle contre l'hérésie d'Apollinaire, fut du nombre de ceux qui, tout en attaquant une erreur,

en propagaient une autre, et jetèrent dans l'Église des principes diamétralement opposés au dogme de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine. Pour combattre Apollinaire, qui prétendait que le Verbe ne s'était uni qu'à un corps humain et que Jésus-Christ n'avait point d'âme humaine, le Verbe lui en tenant lieu et en faisant toutes les fonctions dans sa personne, Théodore de Mopsueste avait cherché dans l'Écriture tout ce qui pouvait établir que Jésus-Christ avait une âme humaine distinguée du Verbe. Il posa donc d'abord en principe que Jésus-Christ avait une âme humaine, seul principe de toutes les actions et de toutes les affections attribuées à Jésus-Christ par l'Écriture, telles que, entre autres, sa naissance et ses souffrances. Sans doute Notre-Seigneur avait une âme humaine, et c'est elle qui souffrit et pleura. Mais Théodore de Mopsueste en conclut que l'âme humaine de Jésus-Christ était distinguée et séparée du Verbe qui l'instruisait et la dirigeait. Le Verbe habitait dans l'homme comme dans un temple et n'avait point d'autre union avec l'âme humaine. Toutefois, Théodore de Mopsueste reconnaissait que cette union est indissoluble, que le Verbe uni à l'âme humaine ne faisait qu'un tout, qu'il n'y avait pas, par conséquent, deux fils de Dieu ou deux Jésus-Christs.

Cette erreur ne fit pas d'abord sensation, parce qu'elle était enseignée par la bouche vénérée d'un prélat qui avait consacré trente ans d'épiscopat à lutter contre l'hérésie; mais cette doctrine n'en était pas moins une hérésie, dont un des disciples de Théodore de Mopsueste, Nestorius, devait développer les conséquences.

Nestorius n'osa pas attaquer de front le dogme catholique; il prit un détour pour donner le change aux fidèles.

L'Église nous enseignant que la nature divine est tellement unie, en Jésus-Christ, à la nature humaine, que l'homme et le Verbe ne font qu'une personne, d'où il est exact de dire que Jésus-Christ est non-seulement homme et Dieu, mais encore un Dieu-Homme, ou Homme-Dieu, est d'usage dans l'univers catholique de dire que la sainte Vierge est la *Mère de Dieu.* Cette manière de s'exprimer est incontestablement choquante lorsqu'on la considère indépendamment du dogme de l'union hypostatique et qu'on n'a pas la conviction de ce dogme. Il en est de même de la naissance et de la Passion de Notre-Seigneur; un *Dieu qui souffre et qui meurt*, voilà très-évidemment une doctrine qui, en dehors de l'union hypostatique, paraît profondément absurde.

Et pourtant, tout cela n'a rien que de conforme à

la foi de la sainte Église sur l'Incarnation; cette manière de s'exprimer : — *la Mère de Dieu,* en parlant de la Vierge Immaculée, est une conséquence naturelle et nécessaire de l'union de la nature humaine avec le Verbe.

Cela fut blâmé par Nestorius. Il reprocha aux chrétiens de tomber eux-mêmes dans les absurdités qu'ils reprochaient aux idolâtres et aux païens. Il déclara ces expressions dangereuses. Disciple de Théodore de Mopsueste, dès qu'il fut élevé sur le siége de Constantinople, il combattit ce langage et l'union hypostatique, qui en était le fondement. Il développa les principes de Théodore de Mopsueste, et en fit un corps de doctrine que saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, réfuta solidement.

II

Nestorius déclara d'abord que la sainte Vierge Marie ne doit pas être appellée *Mère de Dieu,* mais seulement *Mère du Christ;* ce qui était distinguer la personne du Christ de celle du Verbe.

— Le Verbe s'est incarné, disait-il, mais il n'est point sorti du sein de la Vierge, parce qu'il subsistait de toute éternité.

Cette doctrine était nouvelle et tout à fait contraire à la croyance commune. Dès que Nestorius l'eut exposée, elle causa un grand scandale dans le clergé et dans le peuple; il fut écouté avec indignation et interrompu par les clameurs des fidèles, qui s'enfuirent ensuite, pour ne pas communiquer avec l'impie qui avait proféré un pareil blasphème.

Ce premier cri de la foi est digne d'être remarqué; il éclate toutes les fois qu'une hérésie se produit, c'est-à-dire toutes les fois qu'on porte atteinte à l'une des croyances chrétiennes.

Le peuple murmura et se plaignit, mais Nestorius était puissant à la cour; il intrigua de toutes ses forces pour mettre l'empereur dans ses intérêts et pour répandre partout ses erreurs. Violent comme tous les chefs de sectes, il usa de son crédit pour faire *emprisonner* et *fouetter* les principaux d'entre les mécontents ! Telle est la tolérance révolutionnaire. Les hérétiques s'insurgent contre l'autorité; ils commettent toutes les violences et sèment tous les désordres imaginables; puis, quand l'autorité, après avoir épuisé toutes les voies de douceur pour les ramener, est obligée de se défendre contre leurs agressions, ils crient à la persécution, et réclament les droits de la liberté dont ils ont usé pour confisquer celle des autres et semer partout la licence et l'erreur.

L'innovation de Nestorius causa un grand scandale dans tout l'Orient, où ses écrits s'étaient promptement répandus. Les moines consultèrent saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, que Dieu avait désigné pour combattre cette hérésie et la terrasser. Saint Cyrille répondit à Nestorius dans un écrit invincible, dans lequel il exposait clairement la vérité du mystère de l'Incarnation.

— « Je m'étonne, dit-il, comment on peut mettre en doute si la sainte Vierge doit être appelée *Mère de Dieu;* car si Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, la sainte Vierge, sa mère, est donc Mère de Dieu. C'est la foi que les apôtres nous ont enseignée; c'est la doctrine de nos Pères, non que la nature du Verbe ou la divinité ait pris son commencement de Marie, mais parce qu'en elle a été formé et animé d'une âme raisonnable le sacré corps auquel le Verbe s'est uni hypostatiquement; ce qui fait dire que le Verbe est né selon la chair : ainsi, dans l'ordre de la nature, quoique les mères n'aient aucune part à la création de l'âme, on ne laisse pas de dire qu'elles sont mères de l'homme entier, et non pas seulement du corps. »

Les paroles de saint Cyrille, répandues dans toutes les Églises d'Orient, consolèrent les fidèles scandalisés par l'hérésie et leur donnèrent du courage. Pendant ce temps, les sectaires de Nestorius n'appelaient plus

Jésus-Christ Dieu, mais seulement l'*organe et l'instrument de la divinité.*

Saint Cyrille écrivit à Nestorius pour tâcher de le ramener à la doctrine de l'union hypostatique, lui prouvant que cette doctrine était fondée sur le concile de Nicée ; il conjurait l'hérétique de faire cesser ce scandale, l'invitant à la paix dans les termes les plus tendres ; le suppliant de s'expliquer, de désavouer ce qu'on lui attribuait, de mettre fin à l'anarchie en nommant *Mère de Dieu* la sainte Vierge. — « Soyez persuadé, ajoutait-il, que je suis prêt à souffrir tout, la prison et la mort, pour la foi de Jésus-Christ. » Tout porte à penser que Théodore de Mopsueste se fût, lui, rendu aux bons raisonnements de saint Cyrille, car il était de bonne foi ; mais Nestorius était un chef de parti, un orgueilleux, ambitieux de renommée, entêté comme tous les esprits sans humilité. Il avait aussi cette violence qui caractérise les chefs de sectes. Ce n'était pas une âme qui s'égare et se trompe, c'était un révolutionnaire qui combat. Il tient plus à dominer qu'à persuader, plus à imposer qu'à convaincre. C'est bien là le type éternel du révolté !...

Les touchantes paroles de saint Cyrille ne firent aucun effet sur l'esprit altier et le cœur froid de Nestorius. Bien rare est la conversion d'un chef de parti ! Nestorius répondit à saint Cyrille qu'il avait manqué

envers lui à la charité fraternelle, tandis que le digne évêque d'Alexandrie s'était montré, comme c'est l'usage de l'Église, plein de douceur vis-à vis de l'hérésiarque. Nestorius accuse ensuite son adversaire de mal entendre le concile de Nicée, d'être lui-même dans l'erreur, et prétend qu'aucun concile n'a regardé la sainte Vierge comme *Mère de Dieu*. Il l'accuse encore de troubler l'Église, et il reproche aux fidèles qui refusent de l'écouter, de désobéir à leur évèque et d'être des révoltés.

Saint Cyrille répondit invinciblement à ces sophistes, afin qu'ils ne pussent point en imposer aux fidèles de Constantinople ; il prouva que Nestorius et ses partisans divisaient Jésus-Christ en deux personnes ; que ce n'étaient pas les fidèles de Constantinople qui troublaient l'Église en refusant d'adopter la doctrine de Nestorius, mais que c'était cet évêque qui causait du scandale, *parce qu'il enseignait des choses inouïes*.

Dans son activité évangélique, le saint évêque d'Alexandrie ne laissa pas un seul sophisme de l'hérésiarque sans y répondre.

Il démontra qu'il niait indirectement la divinité de Jésus-Christ, qu'il appelait seulement *porte-Dieu*, et qu'il réduisait à la condition d'un simple homme.

Les nestoriens répliquaient que saint Cyrille avilissait la divinité et qu'il l'abaissait à toutes les infir-

mités humaines ; ils lui appliquaient toutes les railleries des païens, qui insultaient aux chrétiens sur leur Dieu crucifié.

Saint Cyrille répondait victorieusement par le dogme de l'union hypostatique, sans lequel, nous l'avons dit, la doctrine du Dieu qui souffre et qui meurt paraît absurde.

Toute l'Église fut bientôt informée de leurs contestations.

Nestorius fut condamné par les évêques, entr'autres par Acace de Boerée et Jean d'Antioche. Ces derniers engagèrent saint Cyrille d'apaiser cette querelle par son silence ; étrange avis, car on ne saurait trop réfuter l'erreur ; et la laisser paisiblement se répandre, c'est l'encourager, c'est se montrer son complice.

Toutefois, saint Cyrille essaya encore de gagner le cœur de Nestorius.

Cependant ces moyens de douceur, l'affabilité , les ménagements, la voie de la charité qu'on doit à l'erreur, étaient épuisés. Il y avait péril pour le repos de l'Église et le salut des fidèles, il y avait péril pour la doctrine à laisser plus longtemps l'erreur répandre ses flots empoisonnés, sans la dénoncer au vicaire de Jésus-Christ. En appeler à l'autorité infaillible et suprême du Souverain-Pontife, c'était le devoir de saint Cyrille.

Voyant qu'il n'y avait rien à espérer de Nestorius,

il s'adressa au pape saint Célestin. Il lui rendit compte de ce qui s'était passé dans l'Église de Constantinople, et le pria humblement d'examiner la doctrine de Nestorius. Celui-ci, de son côté, en avait également appelé au Saint-Siége, comme tous les hérétiques, mais, comme eux aussi, avec l'arrière-pensée de se révolter contre son jugement s'il ne lui était pas favorable.

Le Souverain-Pontife, auquel Nestorius avait envoyé ses écrits signés de sa main, assembla un concile à Rome, où ces écrits furent examinés avec le plus grand soin. La doctrine de saint Cyrille fut approuvée comme conforme à la vérité catholique, celle de Nestorius condamnée comme contraire à celle des Pères, délibération qui fut prise à l'unanimité. Le concile ordonna que si Nestorius, dix jours après la signification du jugement, n'anathématisait pas la doctrine impie qu'il avait introduite, et n'approuvait pas la doctrine de l'Église de Rome et de toutes les Églises catholiques, il serait déposé et privé de la communion de l'Église. Le concile déclara en outre que ceux qui s'étaient séparés de Nestorius depuis qu'il enseignait cette doctrine, n'étaient point excommuniés.

Le pape écrivit à tous les évêques d'Orient pour leur faire part de ce jugement, et à saint Cyrille pour le complimenter sur son zèle, l'assurant qu'il approuvait ses sentiments sur l'Incarnation,

Comme Nestorius ne s'était pas soumis au jugement du Saint-Siége, et comme, ainsi que tous les autres novateurs, il ne s'en montrait que plus ardent à répandre son erreur, saint Cyrille assembla un nouveau concile en Égypte, où l'on décida l'exécution du jugement prononcé par les évêques d'Occident contre Nestorius et approuvé par le Souverain-Pontife. Quatre évêques furent députés à Nestorius pour lui signifier son arrêt ; ils étaient chargés par l'excellent évêque d'Alexandrie, de faire un dernier effort pour le ramener, afin qu'il ne fût pas retranché du corps de l'Église. Ils devaient lui proposer de signer une profession de foi, et de souscrire douze anathèmes, dans lesquels sa doctrine et toutes les faces sous lesquelles on pouvait la proposer étaient condamnées.

Nestorius reçut insolemment les vénérables évêques députés d'Alexandrie, et leur répondit par douze anathèmes qu'il opposa à ceux de saint Cyrille.

Cependant l'empereur Théodose le Jeune avait, de son côté, convoqué un concile général à Éphèse pour juger la question. Ce concile, convoqué avant ceux dont nous venons de parler, eut lieu en 431. Deux cents évêques s'y rendirent de toutes les parties du monde chrétien ; saint Cyrille y présida au nom du pape.

Nestorius vint aussi à Éphèse, accompagné du

comte Candidien, qui le favorisait ouvertement, au lieu de se contenter de protéger le concile, selon l'ordre qu'il en avait reçu de l'empereur.

Appelé au concile, Nestorius refusa de s'y rendre, sous de spécieux prétextes, entr'autres que Jean, évêque d'Antioche, et ses suffragants n'étaient point encore arrivés. Mais la lenteur de ces évêques fut jugée affectée par le concile. Elle l'était en effet. Dans toute cette affaire, Jean d'Antioche eut des torts très-graves. Quinze jours s'étant écoulés à l'attendre vainement, la première session du concile d'Éphèse fut ouverte. Cette imposante assemblée se tenait dans l'église. Sur un trône élevé, au milieu du temple, on avait placé le livre des Évangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis de se trouver, jusqu'à la consommation des siècles, au milieu des pasteurs assemblés en son nom ; depuis, tous les conciles ont adopté cette sainte coutume.

Nestorius continua de refuser de paraître ; sa doctrine fut examinée ; elle fut condamnée, et Nestorius déposé. On avait opposé les Pères aux propositions de l'hérésiarque, et chaque évêque ayant rendu témoignage de la foi de son Église, on déclara solennellement la sainte Vierge Mère de Dieu.

Les légats du pape étant arrivés, approuvèrent ce qu'avait fait le concile ; les Pères du concile l'écri-

virent à l'empereur, ajoutant que tout l'Occident s'accordait avec eux sur la doctrine. Mais le comte Candidien et les autres nestoriens interceptèrent ces lettres, et firent parvenir à l'empereur une fausse relation de ce qui s'était passé. Ce ne fut que plus tard qu'il apprit la vérité par la bouche d'un député qui s'était déguisé en mendiant pour pénétrer dans le palais, et portait dans l'intérieur d'une canne le véritable récit de ce qui s'était fait à Éphèse.

III

C'était en vain que le concile avait envoyé des députés à Jean d'Antioche pour l'engager à ne point communiquer avec Nestorius et lui apprendre qu'il avait été déposé. Jean d'Antioche manqua en cette occasion à tous ses devoirs. Rome et les conciles avaient prononcé ; il n'avait qu'à obéir ; son attitude fut celle d'un rebelle. Il n'arriva à Éphèse que vingt jours après la déposition de Nestorius, et, au lieu de s'incliner devant les résolutions prises par le concile, il en forma un nouveau avec ses évêques, dans lequel ils osèrent accuser Mennon d'avoir fermé la porte aux évêques, et saint Cyrille d'avoir, dans ses douze anathèmes, renouvelé l'erreur d'Apollinaire. Ils pronon-

cèrent, de leur propre autorité, la déposition de Mennon et de saint Cyrille. C'était se révolter ouvertement contre le concile d'Éphèse et contre le Saint-Siége.

Le concile d'Éphèse cassa ce jugement de déposition pour cause d'hérésie, et les légats du pape firent citer Jean d'Antioche et ses adhérents. Ceux-ci répondirent en déposant comme hérétiques, non plus seulement Mennon et Cyrille, mais tous les Pères du concile, pour les avoir favorisés.

Le lendemain, le concile d'Éphèse fit citer pour la troisième fois Jean d'Antioche et ses adhérents; le concile les déclara séparés de la communion de l'Église, après avoir condamné les erreurs d'Arius, d'Apollinaire, de Pélage et de Célestius.

Jean d'Antioche avait mérité ce jugement. Certes, la patience et la douceur sont des moyens préférés à la rigueur par l'Église, dont l'esprit est un esprit de charité; mais il est des circonstances dans lesquelles elle doit se montrer sévère. Les Pères du concile d'Éphèse ne frappèrent Jean d'Antioche et son parti qu'après de pressantes sollicitations et des avertissements réitérés. Il est incontestable que Jean d'Antioche avait, dès le début de la querelle, pris parti pour Nestorius, bien qu'il eût écrit à saint Cyrille pour approuver sa doctrine et condamner l'hérésie. Il avait mis un retard prémédité pour se rendre au

concile avec ses trente évêques; quand il fut arrivé, il se sépara de saint Cyrille et des Pères du concile, sous le prétexte qu'on avait agi sans lui et sans ses évêques, alors qu'on les avait attendus pendant quinze jours au delà de l'époque fixée. S'il eût eu des intentions pures et droites, il se fût fait rendre compte des actes du concile, pour les approuver ou les désapprouver, ainsi qu'avaient fait les légats du pape, venus après le jugement de Nestorius, qu'ils confirmèrent.

Jean d'Antioche n'avait aucune erreur à reprocher au concile d'Éphèse; son schisme ne reposait donc absolument sur rien; il n'avait aucune raison pour rompre l'unité, et, une fois qu'il l'eut fait, d'une façon surtout si remarquablement injurieuse et violente, le concile ne put faire autrement que de le condamner. Quant à lui, minorité factieuse, il n'était pas en droit de citer saint Cyrille à son concile; d'ailleurs, il est de toute clarté qu'il y condamna cet évêque pour des erreurs dont il était innocent, puisqu'il avait condamné, avec toute l'Église, les hérésies d'Apollinaire, d'Arius, etc.

Enfin, cette fois encore la violence fut du côté des hérétiques; ce furent eux qui commencèrent les hostilités, et quand bien même on pourrait établir qu'on leur répondit sur le même ton, ce n'en fut pas moins Nestorius qui employa le premier les moyens vio-

lents. Sa mauvaise foi est visible quand il en appelle d'un concile au pape, du pape à un concile et à l'empereur, et, condamné par tout le monde, persiste à répandre son poison.

L'empereur Théodose, homme faible de caractère, approuva à la fois et la condamnation de Nestorius et celle de saint Cyrille, contradiction familière aux esprits sans fermeté. Il avait fait arrêter saint Cyrille, parce qu'on l'avait trompé, en lui persuadant qu'il avait été condamné et déposé par tout le concile, tandis qu'il ne l'avait été que par les trente évêques complices de Jean d'Antioche. L'empereur sut bientôt la vérité; alors il défendit qu'on lui parlât plus longtemps de Nestorius, fit ordonner Maximus à sa place et rapporta la sentence de bannissement qu'il avait rendue contre saint Cyrille.

Cependant les évêques d'Égypte et ceux d'Orient continuaient à demeurer à Éphèse, divisés en deux camps : le vrai concile, composé de deux cents évêques et assisté des légats du Saint-Siége, et le faux concile, composé d'une trentaine de prélats nestoriens, que l'entêtement de l'orgueil rendait intraitables.

L'empereur écrivit aux uns et aux autres une lettre remarquable, leur annonçant qu'il désirait voir le concile se terminer; il rappelait les efforts qu'il avait faits pour maintenir la paix dans l'Église; il décla-

rait qu'il n'inquiéterait point les Orientaux parce qu'ils n'avaient été convaincus de rien en sa présence, personne n'ayant voulu entrer en conférence avec eux sur les points contestés.

Mais c'était précisément par là surtout que Nestorius et ses partisans avaient trahi leur faiblesse. Constamment ils avaient évité le combat par eux provoqué. Éternelle tactique des hérésiarques. Le concile avait appelé Nestorius et ses partisans à la discussion, c'étaient eux qui n'avaient pas voulu venir. Cette lettre montre l'indécision de l'empereur, travaillé par les deux partis, et ne sachant au juste à qui entendre. Il ne voulait pas juger, protestant néanmoins qu'il n'était point cause du schisme, et que Dieu savait bien qui en était coupable.

Malgré l'opposition des Orientaux, l'Église a toujours reçu le concile d'Éphèse comme un concile œcuménique, car cette opposition était sans fondement.

Le schisme continua, semant dans le monde chrétien les plus regrettables désordres.

L'empereur, désirant y mettre un terme, employa tous ses soins pour opérer la réconciliation de saint Cyrille et de Jean d'Antioche, qui eut effectivement lieu. La plupart des Orientaux imitèrent Jean d'Antioche; les quelques fanatiques qui demeurèrent dans

le parti de Nestorius se séparèrent de la communion de Jean d'Antioche parce qu'il communiquait avec saint Cyrille.

Du fond du monastère où il s'était retiré, Nestorius continuait à attiser le feu, donnant des ordres à sa faction, troublant l'État et l'Église. Informé de ses intrigues, l'empereur le relégua dans la Thébaïde, où il mourut ; il condamna ses écrits et sévit contre la turbulence des nestoriens.

Cette hérésie n'eut plus que des sectateurs dispersés dans l'empire romain ; plusieurs passèrent en Perse et en Arabie, où elle se répandit ; elle est professée encore aujourd'hui par les chaldéens ou nestoriens de Syrie.

IV

Le nestorianisme ne subsista dans l'empire romain que jusqu'au VIIe siècle; il affecte encore une partie de l'Orient.

Les nestoriens de Syrie repoussent l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et admettent en Jésus-Christ deux personnes. Ils disent, en outre, comme les Grecs, à propos de la Trinité, à laquelle ils croient, que le Saint-Esprit ne procède que du Père.

Ils disent que les âmes ont été créées avec le monde

et qu'elles s'unissent aux corps humains à mesure qu'ils se forment.

Ils disent qu'après la mort les âmes sont privées de tout sentiment et reléguées dans le paradis terrestre; qu'au jour du jugement, les âmes des bienheureux reprendront leurs corps et monteront au ciel, tandis que les âmes des damnés resteront sur la terre, après avoir aussi repris leurs corps.

Ils disent que le bonheur des saints consiste dans la vue de l'humanité de Jésus-Christ et dans des révélations, et non pas dans la vision intuitive.

Ils disent encore que les peines des démons et celles des damnés finiront.

Ces idées sont communes à plusieurs sectes du protestantisme moderne.

Tant il est vrai que le protestantisme moderne descend des hérétiques de toutes sortes que l'Église a retranchés de son sein, et non des apôtres et de la primitive Église !.....

Toutefois, les livres des chaldéens sont une preuve incontestable qu'avant la séparation des nestoriens toute l'Église enseignait ce que l'Église romaine enseigne aujourd'hui et qu'elle le regardait comme la doctrine de Jésus-Christ et des apôtres. En effet, les nestoriens n'ont rien osé y changer.

Les chaldéens ont conservé la croyance de l'Église

romaine sur l'Eucharistie et sur les sacrements ; cependant, dans la pratique, les abus les plus graves se sont introduits parmi eux.

Les dogmes et la discipline ont été profondément altérés.

Ainsi, par un concile tenu sous Babée, les évêques nestoriens pouvaient se marier ; enfin, dans la Tartarie et dans le Cathay, on rencontre des nestoriens plongés dans une ignorance profonde : ni évêques, ni pasteurs éclairés, ni écoles. A peine tous les cinquante ans ces malheureux sont-ils visités par un évêque, qui donne l'ordre de prêtrise à des familles entières, et *même à des enfants qui ne sont encore qu'au berceau.*

Voilà ce que devient le christianisme en dehors de l'Église universelle !...

V

Nous pourrions nous contenter de rappeler que le nestorianisme fut condamné par l'Église ; dans notre plan, nous devons dire comment sa doctrine fut réfutée.

— Le Verbe, disait Nestorius, n'est point uni à la nature humaine, de manière qu'il n'y eût en Jésus-

Christ qu'une personne, attendu qu'on ne peut admettre entre la nature humaine et la nature divine d'union qui rende la divinité sujette aux passions et aux faiblesses de l'humanité, car alors il faudrait reconnaître en Jésus-Christ un Dieu né, un Dieu qui devient grand, un Dieu qui s'instruit.

On répliquait à Nestorius que son système concluait qu'il y avait deux Christs, deux Fils, un premier et un second.

— Il ne faut pas séparer le Verbe du Christ, répondait-il, le Fils de l'homme de la Personne divine ; cependant, ajoutait-il, les deux natures qui forment ce Fils sont très-distinguées et ne peuvent jamais être confondues.

L'Écriture, disait-il, distingue expressément ce qui convient au Fils et ce qui convient au Verbe ; lorsque saint Paul parle de Jésus-Christ, il dit : *Dieu a envoyé son Fils, fait d'une femme ;* lorsque le même apôtre dit que *nous avons été réconciliés à Dieu par la mort de son Fils*, il ne dit pas *par la mort du Verbe*. C'est donc parler d'une manière peu conforme à l'Écriture que de dire que Marie est *Mère de Dieu*. D'ailleurs, ce langage est un obstacle à la conversion des païens : comment combattre les dieux du paganisme, en admettant un Dieu qui meurt, qui est né, qui a souffert ? Pourrait-on, en tenant ce langage,

réfuter les ariens qui soutiennent que le Verbe est une créature ?

L'union ou l'association de la nature divine avec la nature humaine n'a point changé la nature divine : la nature divine s'est unie à la nature humaine, comme un homme qui veut en relever un autre s'unit à lui ; elle est restée ce qu'elle était ; elle n'a aucun attribut différent de ceux qu'elle avait avant son union ; elle n'est donc plus susceptible d'aucune nouvelle dénomination, même après son union avec la nature humaine, et c'est une absurdité d'attribuer au Verbe ce qui convient à la nature humaine. L'homme auquel le Verbe s'est uni est donc un temple dans lequel il habite ; il le dirige, il le conduit, il l'anime et ne fait qu'un avec lui : voilà la seule union possible entre la nature divine et la nature humaine.

Ainsi raisonnait Nestorius pour nier l'union hypostatique. Il supposait donc deux personnes en Jésus-Christ.

Mais qu'est-ce qu'une personne? C'est une individualité ; c'est une nature douée d'intelligence, un être complet, divisé de tout autre, et incommunicable à tout autre. Un homme est une personne, et pourtant un homme a un corps et il a une âme ; peut-on dire qu'il est deux personnes ? Pas plus qu'on ne peut dire que Jésus-Christ, homme et Dieu, est deux personnes.

Quand Nestorius dit que *l'homme auquel le Verbe s'est uni ne fait qu'un avec lui*, et qu'il admet dans le Christ deux personnes, ne peut-on pas lui demander sur quoi il base son sentiment et comment il comprend *deux* personnes ne faisant qu'*un*, c'est-à-dire deux personnes n'en faisant qu'*une?* C'est comme si l'on disait : l'homme est *deux* personnes, qui n'en font qu'*une*.

Proposition absurde.

Ce mot *Christ* marque une personne. En admettant deux personnes dans Jésus-Christ, Nestorius admet donc deux personnes dans une seule, ce qui est impossible.

L'entend-il seulement comme une simple union morale entre le Verbe et la nature humaine, alors deux personnes auraient, selon lui, concouru à la rédemption du genre humain : l'une, la personne du Fils de Dieu, du Verbe éternel, comme agent principal, l'autre, Jésus, homme, Fils de Marie, comme instrument. En ce cas, le nestorianisme détruit la religion chrétienne, il conclut nécessairement contre la divinité de Jésus-Christ ; Jésus-Christ n'est plus Dieu, mais seulement inspiré du Verbe, temple où il habite, instrument dont il se sert. Mais comment Nestorius pouvait-il expliquer ces deux personnes ...ies par une même action, ne formant ensemble

qu'un seul Jésus-Christ? Si le Christ est une personne et le Verbe une autre personne, il y a deux Christs; le Christ-Dieu et le Christ-Homme, puisque, comme l'Église, Nestorius reconnaît que ce seul nom *Christ* désigne à la fois le Verbe et l'homme.

Si le Christ est une personne et le Verbe une autre, si dans le Christ il y a une personne humaine et une personne divine, et si la personne divine fait l'œuvre et que la personne humaine ne soit que l'instrument dont elle se sert pour la faire, et que, cela étant, on les puisse confondre dans ce seul nom, *Christ*, on peut appeler d'un nom commun l'homme qui se sert d'un instrument et cet instrument même!

Il est impossible de prétendre que cela soit raisonnable. C'était pourtant ce que faisait Nestorius.

Il fallait, pour être logique avec lui-même, qu'il dît qu'il y a deux Christs.

Il disait qu'il n'y avait qu'un Christ, mais qu'il était composé de deux personnes; que le Christ était le centre de réunion de la nature divine et de la nature humaine, de la personne-Dieu et de la personne-homme.

Cette union du Verbe avec la nature humaine n'était, selon lui, que le concours de la divinité et de l'humanité pour le salut du genre humain, tel que le concours de deux causes absolument séparées qui tendent à produire le même effet.

Cette doctrine ne s'accorde nullement avec l'Écriture. Elle ne dit pas que le Verbe s'est uni à une personne humaine, mais elle dit formellement que *le Verbe a été fait chair* et que *le Fils de Marie est Dieu.* Or, cette parole serait absurde si l'union du Verbe et de l'humanité n'était qu'un simple concours des deux natures ; c'est comme si l'on disait que l'homme est *devenu* l'instrument dont il se sert.

Le Christ, ce n'est donc pas, d'après l'Écriture, une personne divine et une personne humaine, c'est une seule et même personne, *le Verbe fait chair*, *le Fils de Marie étant Dieu;* c'est le Dieu-Homme ou l'Homme-Dieu.

Si l'union du Verbe avec la nature humaine n'était qu'une simple habitation de la divinité dans l'humanité, saint Jean n'aurait pas pu dire que le Verbe a été *fait chair*, car on ne peut dire d'un homme qui habite quelque part qu'il a été *fait* ou qu'il soit ce quelque part. Mon âme habite dans mon corps, mais elle n'est pas mon corps, elle n'a pas été *faite* mon corps. Mon âme concourt avec mon corps à former cette personnalité qu'on appelle *moi.*

Toutefois, ce n'est pas ainsi que le Verbe est uni avec l'humanité, car la divinité n'est pas la forme de l'humanité, et l'humanité n'est pas devenue la matière de la divinité.

Le Verbe et la nature humaine unis dans Jésus-Christ forment cette personnalité qu'on appelle le Christ; *le Verbe a été fait chair*, c'est-à-dire que le Verbe a uni à soi personnellement la chair, ce qui se trouve confirmé par cet autre passage : *Le Verbe, après s'être fait chair, a habité parmi les hommes et ils ont contemplé sa gloire!* On ne peut entendre autrement ces paroles : *Le Verbe a été fait chair*. Penser que cela signifie que le Verbe a été réellement *changé* en chair est absurde, et ce ne l'est pas moins de penser que le Verbe est devenu *semblable* à la chair.

On ne peut pas dire non plus de cette union que c'est une simple union de consentement et d'inclinations, pas plus qu'une union de collaboration, car je ne produis pas les actions d'un autre parce qu'elles sont conformes à mes inclinations, ou parce que j'y donne mon consentement, ou encore même parce que je l'aide à les produire. Si, dans Jésus-Christ, Dieu n'était uni à l'humanité que par la conformité des actions de l'homme avec la nature de Dieu, on ne pourrait pas dire que Dieu a *produit* les actions de Jésus-Christ, qu'il a répandu *son* sang.

Dire qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, c'est nier que Jésus-Christ soit Dieu, c'est en faire seulement un instrument de Dieu.

Si le Verbe n'était uni à la nature humaine, ainsi

que le prétend Nestorius, que par son influence pour la gouverner, saint Jean n'aurait pas pu dire que le Verbe a été *fait* chair, car c'est comme si l'on disait que le pilote a été fait navire, que le conducteur a été *fait* voiture.

La preuve que, dans Jésus-Christ, les deux natures appartiennent également à une seule et même personne, c'est que les droits, les actions, les souffrances, enfin toutes les propriétés, toutes les choses qui ne peuvent appartenir qu'à une seule nature, sont attribuées à la personne dénommée par l'autre nature. Ainsi, Jésus-Christ : c'est un homme qui pense et qui aime comme Dieu; et c'est en même temps un Dieu qui souffre et qui meurt comme l'homme.

Ce seul argument est une réponse victorieuse à Nestorius, et on peut lui opposer ici ce passage de l'Écriture : *Un Dieu a racheté son Église par son sang ; Dieu n'a point épargné son propre Fils, mais il l'a mis à mort.*

Comment, sans le dogme de l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, comment entendre ce passage?

Il est impossible de l'expliquer autrement que ne le fait la doctrine catholique.

Cet autre endroit est bien remarquable aussi où

saint Jean dit que *la Parole a été faite chair.* Il n'aurait pu dire ainsi s'il y avait dans Jésus-Christ deux personnes également associées ensemble par une même onction et sous-ordonnées l'une à l'autre pour la rédemption du genre humain, car ces paroles de saint Jean signifieraient que l'une *est* l'autre, ce qui serait stupide. Si donc il a dit que *la Parole a été faite chair*, comme on ne saurait attribuer à l'une ce qui appartient à l'autre, lorsqu'on les considère hors de l'homme et indépendamment de la fin à laquelle elles concourent, il n'y a pas deux personnes en Jésus-Christ.

Le système de Nestorius rend l'Écriture absolument incompréhensible et parfaitement absurde. Comment, en effet, avec lui, dire que *le Fils de Dieu est né*, qu'*il a été fait de femme*, qu'il ait été *touché de la main et vu des yeux ?*

Mais comment est-il possible que Jésus-Christ réunissant deux natures, il n'y ait en lui qu'une personne ?

Le voici : une personne est une nature divisée de toute autre, qui se termine en soi-même et incapable de se communiquer. L'homme est une personne composée de l'union d'un corps et d'une âme. Le corps et l'âme de l'homme n'existent pas séparément avant leur union, car, séparés, ils ne peuvent remplir

leur mission, puisqu'ils sont nés pour être unis ensemble. D'où il suit que l'âme séparée du corps ne serait pas plus une personne, que le corps séparé de l'âme n'en serait une. Donc deux natures ou deux substances peuvent former *une* personne, quand leur nature est telle qu'elles ne peuvent remplir séparément les fonctions auxquelles elles sont destinées.

C'est ainsi qu'en Jésus-Christ la nature divine et la nature humaine ne sont qu'une personne.

La nature humaine de Jésus-Christ n'ayant pas été formée en vertu des lois de la nature, mais par un principe surnaturel, sa première et originaire destination a été d'être jointe à une autre. Seule, elle n'était pas complétée comme le sont les autres créatures humaines, qui viennent par les lois ordinaires de la nature, et qui n'ont pas la destination de la nature humaine en Jésus-Christ.

VI

Eu supposant en Jésus-Christ une simple union morale entre la nature divine et la nature humaine, Nestorius ruinait de fond en comble tout l'édifice chrétien. Jésus-Christ n'est plus notre médiateur et notre rédempteur, il n'est plus l'Homme-Dieu, ce

n'est qu'un homme. Le nestorianisme conclut donc comme l'arianisme, car le dogme de la divinité du Verbe est un dogme fondamental.

Le dogme de l'union hypostatique est donc un dogme indispensable.

D'un autre côté, il sert à nous instruire avec autorité, et puis, quel bonheur de n'avoir pas eu un simple homme pour modèle et pour médiateur entre Dieu et nous !

Enfin, le dogme de l'Incarnation et de l'union hypostatique a pour lui la tradition constante de l'Église, l'autorité des Écritures et de tous les Pères, comme tous les autres dogmes enseignés par la doctrine catholique, tandis que les hérétiques, au contraire, ont toujours contre eux la tradition de l'Église, les Écritures, les Pères et la papauté.

VII

Quant à la difficulté que l'union hypostatique pourrait faire naître pour la conversion des païens, ce n'est point là un argument contre le dogme en lui-même. Tous les autres dogmes du christianisme sont dans le même cas ; tous étaient faits pour trouver de la résistance, non-seulement chez les païens,

mais chez tous les hommes sensuels, comme chez tous les orgueilleux, chez tous les rationalistes, chez tous ceux qui, ne prenant pour seul guide que leur faible raison, si favorable aux passions, rejettent tout ce qui est révélation et mystère, tout ce qui est de l'ordre surnaturel.

VIII

L'hérésie de Nestorius donna occasion à une autre hérésie qui, tout en combattant la doctrine de Nestorius, n'en était pas moins une erreur.

Ce fut l'eutychianisme.

C'est ainsi que l'esprit humain, abandonné à lui-même, n'évite une erreur que pour tomber dans une autre.

Mais l'Église, conduite par le Saint-Esprit, les condamne toutes.

IX

En ce temps-là, il y avait, dans les environs de Constantinople, un abbé qui dirigeait un monastère.

om Euthychès. Il avait montré beaucoup de

zèle pour combattre l'hérésie de Nestorius et pour soutenir contre lui l'unité de personne. Mais il s'égara lui-même, et l'éloignement qu'il avait pour le nestorianisme le fit tomber dans l'hérésie opposée,— erreur qui devait exciter autant de troubles que le nestorianisme.

Nestorius avait divisé la personne de Jésus-Christ, Eutychès, en le réfutant, confondit les natures de Jésus-Christ.

— Il y a deux personnes en Jésus-Christ, disait Nestorius.

— Non-seulement il n'y a qu'une personne en Jésus-Christ, répliquait Eutychès, mais il n'y a en lui qu'une seule nature.

La nature humaine et la nature divine, selon Eutychès, s'étaient tellement confondues, qu'après l'Incarnation elles ne formaient plus qu'*une seule nature*, comme une goutte d'eau qui tombe dans la mer se confond avec l'eau de la mer, ou comme la matière combustible jetée dans un fourneau est absorbée par le feu.

Cette erreur d'Eutychès se comprend après celle de Nestorius, car la passion et l'ignorance se jettent volontiers dans les extrêmes ; le milieu où existe la vérité n'est aperçu que par les esprits modérés et éclairés.

C'est ainsi qu'Eutychès, possédant beaucoup de zèle contre le nestorianisme, mais doué de peu de lumières et d'un caractère très-opiniâtre, fomenta l'hérésie opposée à celle de Nestorius. Il se recommandait par une grande austérité de mœurs et s'était acquis quelque célébrité, même à la cour, grâce à la protection de saint Cyrille. Eutychès avait été l'inspirateur des mesures de rigueur prises par l'autorité civile contre les nestoriens. Or, pour ne pas tomber dans le nestorianisme, il supposa que les deux natures étaient tellement unies qu'elles n'en formaient qu'une.

Il est évident que c'est là une erreur; j'ai dit qu'elle se comprend dans les luttes contre le nestorianisme; ensuite l'union de la nature divine et de la nature humaine, qui forme *une seule personne* en Jésus-Christ, est un mystère. Ainsi, dès qu'on va au delà du dogme qui nous apprend que la nature divine et la nature humaine sont tellement unies qu'elles ne forment qu'une personne, il est aisé de prendre l'unité de personne pour l'unité de nature et de confondre ces deux natures en une seule, afin de ne pas manquer à les unir, et d'être certain de ne reconnaître en Jésus-Christ qu'une personne et non pas deux, comme Nestorius.

..après donc Eutychès, la nature humaine s'était

convertie en nature divine; la nature divine avait absorbé la nature humaine et n'en faisait plus qu'une seule avec elle. C'était dépouiller Jésus-Christ de la qualité de médiateur; c'était détruire la vérité de ses souffrances, de sa mort et de sa résurrection, puisque ces choses n'appartiennent pas au Verbe, mais à la nature et à la réalité d'une âme humaine et d'un cœur humain unis à la personne du Verbe.

Comment le Christ aurait-il expié pour nous, s'il n'a pas pris notre nature? Et qu'est-ce que toutes les victoires qu'il a remportées sur la mort et sur l'enfer, s'il n'a pas de nature humaine?

Dire, comme Eutychès, que la nature humaine est tellement absorbée par la nature divine qu'il n'y a en Jésus-Christ que la nature divine, c'est anéantir les Écritures, fausser la tradition apostolique, se mettre en opposition avec les Pères; c'est retomber dans l'erreur de Cérinthe, de Basilide, de Saturnin et des gnostiques, qui prétendaient que Jésus-Christ ne s'était point incarné et qu'il n'avait revêtu que les *apparences* de l'humanité, doctrine invariablement condamnée par l'Église.

Le nouvel hérésiarque commença par répandre son erreur dans les monastères de Constantinople, puis, bientôt, parmi les personnes qui le venaient vi-

siter; il y engagea un certain nombre d'esprits simples et peu éclairés.

Cette hérésie se répandit ainsi dans l'Égypte et passa en Orient. Quelques-uns des amis d'Eutychès, tels que Eusèbe de Dorylée, tâchèrent de le désabuser, afin de prévenir un éclat scandaleux, mais tout fut inutile; le vieux moine montra un entêtement indomptable, et l'on dut dénoncer sa doctrine à saint Flavien, patriarche de Constantinople, et au concile.

Il en coûtait à saint Flavien de sévir contre Eutychès : il eut donc d'abord recours à tous les moyens imaginables de douceur; ayant définitivement échoué, il assembla les évêques présents dans la ville impériale, et cita le novateur à comparaître devant eux.

Eutychès refusa de paraître, alléguant qu'il avait fait vœu de ne point sortir de son monastère; il envoya deux de ses moines dans les différents monastères pour les soulever contre Flavien.

Le concile somma de nouveau Eutychès de comparaître, le menaçant de le déposer; il refusa, sous prétexte qu'il était malade.

C'est bien là l'attitude d'un révolutionnaire entêté, non d'un égaré convaincu, non d'un homme de bonne foi, qui cherche la vérité et ne demande pas mieux que de permettre qu'on la lui démontre.

L'Église ne condamne jamais sans entendre; ceux-là qui évitent la discussion savent d'avance qu'ils y seront vaincus et sont par conséquent de mauvaise foi.

Après mille mensonges, Eutychès se décida à comparaître. Il fut convaincu d'enseigner cette hérésie, que, dans Notre-Seigneur Jésus-Christ, les deux natures sont confondues. Le concile, après avoir fait les plus grands efforts pour détromper Eutychès, ou plutôt pour vaincre son obstination, le priva de la dignité ecclésiastique, de la communion de l'Église et de la conduite de son monastère.

Cette condamnation régulière, émanée de l'autorité de vingt-neuf évêques, et conforme à la doctrine catholique, rendit furieux l'hérétique. Il avait quelque crédit à la cour, il en usa pour tromper l'empereur.

L'instrument le plus puissant de sa haine fut un certain Chrysaphe, l'un des principaux ministres, barbare brutal, bien fait de sa personne, seul avantage qu'il possédât; mais débauché, cruel, avare, impie, couvert de forfaits comme d'une lèpre, et pratiquant tous les vices : type, malheureusement fréquent à certaines époques, du crime au pouvoir.

Ce misérable s'était emparé de l'esprit faible du prince et gouvernait l'État en son nom.

Il obtint qu'on accordât à Eutychès la demande

qu'il avait adressée d'être jugé par un autre concile, demande que l'hérésiarque avait formulée dans une requête remplie de calomnies contre le concile qui l'avait condamné. L'empereur, circonvenu, convoqua un concile à Éphèse, et, d'après l'inspiration de Chrysaphe, nomma pour le présider Dioscore, patriarche d'Alexandrie, qui tenait pour Eutychès. Dioscore assembla des évêques, la plupart eutychéens comme lui.

Dans ce concile hérétique, dont Chrysaphe et Dioscore se rendirent les maîtres absolus, tout se fit par violence, et ce fut plutôt un brigandage qu'une assemblée ecclésiastique. Le pape saint Léon y avait envoyé deux légats, mais l'autorité du Saint-Siége apostolique fut méconnue dans leurs personnes ; ils furent récusés et chassés; les lettres du Souverain-Pontife furent éludées ; on ferma la bouche à Eusèbe de Dorylée, et l'on déclara qu'il devait être *brûlé vif et mis en pièces,* pour avoir écrit à Eutychès pour le presser de reconnaître deux natures en Jésus-Christ.

Nous sommes arrivés dans ces études à un point où les violences des protestants n'étonnent plus ; nous les verrons se renouveler invariablement dans toutes les luttes suscitées à l'Église par les hérétiques.

Dioscore, président de ce concile, se déshonora encore en appelant dans son sein des commissaires de l'empereur et des soldats, qui entrèrent en tenant des

chaînes et en menaçant des dernières violences les évêques qui n'obéiraient pas aux volontés de Chrysaphe, favori de l'empereur et complice d'Eutychès. Dioscore imposa ainsi, par la force, au concile cette résolution : *Quiconque met deux natures en Jésus-Christ, qu'il soit anathème : qu'on chasse, qu'on déchire, qu'on massacre ceux qui veulent deux natures.*

Eutychès fut absous, déclaré orthodoxe, et rétabli dans le sacerdoce ecclésiastique et dans le gouvernement de son monastère; on rendit une sentence de déposition contre Flavien et contre Eusèbe de Dorylée. Les légats du Saint-Siége protestèrent contre ces résolutions; plusieurs évêques se jetèrent aux pieds de Dioscore pour le rappeler à son devoir; mais ce monstre fit fermer les portes de l'église, afin d'obliger par la violence les évêques opposants à signer ces résolutions. Ceux qui refusèrent furent condamnés à l'exil, maltraités, battus, traités comme jadis Notre-Seigneur par les Juifs. Saint Flavien fut ainsi lâchement assassiné. En effet, il reçut tant de coups, qu'il en mourut peu de temps après. Vivre calomnié ou mourir assassiné, c'est souvent ici-bas le lot de ceux qui ont trop raison. La prison est encore un des moyens de persécution employés par les méchants contre la vertu.

La violence est impie.

X

Dioscore déposa ensuite les évêques les plus respectables et les plus éclairés, et rétablit tous les prélats indignes qui avaient été déposés. Théodoret fut condamné comme *hérétique* par cet hérétique impudent; on défendit de lui donner *ni vivres, ni retraite.*

Ainsi se termina le second concile d'Éphèse.

L'empereur Théodose flétrit la gloire de son règne en confirmant ce brigandage par une loi. Il fut coupable, et l'histoire religieuse doit lui imprimer un de ces stigmates indélébiles avec lesquels elle marque comme des réprouvés, les rois et les empereurs traîtres à l'Église. Il avait pu, au commencement de ces luttes, n'être que la dupe de l'aveugle confiance qu'il avait donnée à son favori; cela peut être une excuse pour sa première complicité avec l'hérésie; mais ce qui le fait sciemment criminel et le constitue en état de révolte ouverte contre la pureté de la foi, c'est qu'il apprit la vérité de la bouche même du Souverain-Pontife, et qu'il y résista. Ce qui le marque pour l'enfer, c'est que ce fut inutilement que le pape saint Léon le supplia, au nom de Jésus-Christ, d'assembler un autre concile en Occident, pour examiner

l'affaire de saint Flavien et d'Eutychès; c'est qu'il répondit au Saint-Père par un refus formel, disant qu'il avait fait assembler un concile à Éphèse, que la chose y avait été examinée et qu'il était inutile ou même impossible de rien faire davantage sur cet objet. Mauvaise défaite qui masque mal une déshonorante complicité. Rien n'était plus facile que d'assembler un nouveau concile en entourant la liberté des évêques de toutes les garanties nécessaires, et rien n'était plus utile que de le faire. D'ailleurs, ce n'était pas Théodose, mais saint Léon, qui était juge compétent de l'opportunité de la mesure.

Quand le représentant de l'autorité spirituelle la plus haute sur la terre, quand le pape a parlé, chrétiens, nous n'avons plus, empereur ou citoyen obscur, qu'à obéir, trop heureux qu'il daigne nous donner des ordres! Les pouvoirs humains perdent leurs droits devant cette majesté suprême, et tout catholique ne peut songer qu'à fléchir le genou avec amour et à courber humblement la tête!...

L'empereur Théodose, qui avait approuvé les violences du second concile d'Éphèse, manqua doublement à ses devoirs comme chef de l'État et comme chrétien. Il finit aussi mal qu'il avait bien commencé: il avait laissé égorger saint Flavien, il ne lui survécut pas longtemps. Terrible est le compte que

les dépositaires de l'autorité ont à rendre à Jésus-Christ!...

XI

Marcien, qui succéda à Théodose (450), était un prince religieux. Il avait épousé Pulchérie, pieuse princesse, remplie de vénération pour le Souverain-Pontife.

Pour cicatriser la plaie faite à l'Église par l'eutychéisme, saint Léon exprima à Marcien le désir qu'un concile œcuménique fût assemblé. L'empereur le convoqua à Chalcédoine, l'un des faubourgs de Constantinople, de l'autre côté du Bosphore de Thrace.

L'empereur voulut y assister en personne et y maintenir l'ordre, afin d'éviter les odieux désordres que nous avons racontés.

Les évêques, au nombre de trois cent soixante, se réunirent dans la grande église de Saint-Euphémie (451); saint Léon n'ayant pu y venir lui-même, avait envoyé trois légats qui présidèrent en son nom.

Le livre des Évangiles était placé sur un trône, au milieu de l'assemblée. La conduite de Dioscore contre Flavien fut d'abord examinée; il fut déposé pour avoir violé toutes les règles.

On lut ensuite la lettre admirable que le pape Léon avait écrite à Flavien dès le commencement de l'hérésie d'Eutychès, où était exposée la foi catholique sur le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire l'unité de personne et la distinction des natures en Jésus-Christ. Cette doctrine fut reconnue conforme au symbole de Nicée et à celui de Constantinople, regardé comme règle infaillible de foi et approuvée à l'unanimité.

Ainsi l'Église enseignait, contre Nestorius, qu'il n'y avait qu'une personne en Jésus-Christ, et contre Eutychès, qu'il y avait deux natures.

« Nous déclarons, dirent les Pères de Chalcédoine, que l'on doit confesser un seul et même Jésus-Christ Notre-Seigneur, le même vraiment Dieu et vraiment homme, parfait dans l'une et l'autre nature, consubstantiel au Père selon la divinité, et à nous selon l'humanité; engendré du Père, avant les siècles, selon la divinité, et né de la Vierge Marie dans le temps, selon l'humanité; un seul et même Jésus-Christ, Notre-Seigneur en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures : au contraire, la propriété de chacune est conservée et concourt en une seule personne, en sorte que c'est un seul et même Fils unique, Dieu, Verbe, Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

La preuve que le Saint-Esprit a présidé aux décisions de ce concile et qu'il n'était pas composé, comme le dirent les eutychéens, de prélats passionnés, et divisés en violentes factions, c'est que ces prélats s'entendirent parfaitement pour condamner tous les partis et se montrer tout aussi contraires au nestorianisme qu'à l'eutychianisme.

L'empereur Marcien assista en personne à la sixième session de ce concile, et déclara que, à l'exemple de Constantin, il n'avait voulu entrer dans cette sainte assemblée que pour appuyer de l'autorité impériale les décisions du concile, et non pour gêner les suffrages.

Nobles paroles et bel exemple !

L'empereur ordonna l'exécution des decrets du concile de Chalcédoine par une loi, où il dit que *chercher encore après cette décision, c'est vouloir trouver le mensonge.*

Vérité haute, car il n'y a que mensonge en dehors de l'Église.

Quant à Eutychès, contre lequel le concile de Chalcédoine avait confirmé le jugement du concile de Constantinople, il fut déposé, éloigné de son monastère et exilé; il continua à défendre son erreur et tomba dans l'oubli ; mais il eut encore des partisans, qui excitèrent de nouveaux troubles et des crimes

abominables. Le parti d'Eutychès se releva en Égypte après la mort de l'empereur Marcien.

Ces sectaires, pour affaiblir l'autorité du concile de Chalcédoine qui les avait condamnés, imaginèrent la ruse suivante : trois ouvrages, connus sous le nom de *Les Trois Chapitres*, avaient paru, au temps de Nestorius, dans lesquels Théodoret, évêque de Cyr, Ibas, évêque d'Edesse, et Théodore, évêque de Mopsueste, se montraient favorables à cet hérésiarque. Mais ces trois prélats les avaient rétractés en faisant profession de foi orthodoxe, dans le concile de Chalcédoine, si bien que les Pères de ce concile n'avaient point examiné *les trois chapitres* et s'étaient contentés que leurs auteurs condamnassent la doctrine de Nestorius. Théodore était mort; les deux autres anathématisèrent Nestorius.

Les eutychiens, pour chercher à discréditer le concile de Chalcédoine, essayèrent de tirer parti contre lui de son silence à l'égard des *trois chapitres*, qu'il n'était pas assemblé pour examiner.

La mauvaise foi des euthychiens est ici flagrante. Ce n'était pas comme auteurs de ces écrits que les prélats en question avaient été admis par le saint concile, mais comme ayant fait une déclaration orthodoxe. Il n'avait été nullement question de leurs ouvrages.

Les euthychiens demandèrent à grands cris la con-

damnation des *trois chapitres*; ils eurent l'art de mettre l'empereur Justinien, un ambitieux, dans leurs intérêts. Ce lui était le prétexte qu'il cherchait pour étendre son autorité dans les affaires de la religion.

Ce prince rendit un édit par lequel il condamnait ces trois écrits.

Qu'ils fussent blâmables, cela était incontestable; mais les catholiques, tout en désapprouvant la doctrine de ces écrits, voulaient, en les flétrissant, qu'il fût bien entendu que cette condamnation ne portait nullement atteinte à l'autorité du concile de Chalcédoine, afin que les euthychiens n'en pussent triompher.

Cette affaire occupa énormément les esprits : elle fut portée devant le pape Vigile, qui commença par rejeter l'édit de l'empereur contre les *trois chapitres*, et les condamna lui-même, avec cette prudente réserve : *sauf l'autorité du concile de Chalcédoine.*

C'était fort bien. L'empereur, n'ayant aucun droit en matière de foi, devait dénoncer les écrits à l'Église, mais non pas se permettre de les juger lui-même.

Le Saint-Siége agit donc à la fois avec cette noble fermeté qui montre qu'il n'abdique pas le droit qu'il tient de Jésus-Christ, et en même temps avec cette sagesse qui indique son désir de procurer la paix. Et

pour qu'aucun doute ne fût permis aux esprits, comme aucun prétexte aux hérétiques, un concile général fut convoqué à Constantinople pour terminer ces débats.

Ce concile, qui eut lieu en 553, est le cinquième concile *œcuménique*, c'est-à-dire général, de l'Église. Les trois écrits furent examinés, et condamnés, mais le concile de Chalcédoine n'en reçut aucune atteinte; car les Pères, en déclarant expressément qu'ils tenaient la foi des quatre premiers conciles, mettaient celui de Chalcédoine au même rang que les trois autres, et, de plus, ils déclarèrent qu'on pouvait condamner les écrits sans condamner la personne de leurs auteurs.

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons fait remarquer, ce n'étaient pas leurs écrits qui furent admis dans le concile de Chalcédoine, ce fut la personne des trois prélats, et seulement, après qu'ils eurent fait une profession de foi orthodoxe, ce qui était désavouer ce qu'ils avaient pu publier de contraire.

La décision du cinquième concile œcuménique fut confirmée par le pape et reçue avec soumission par toutes les Églises d'Orient et d'Occident.

Ce concile affirma le droit qu'a l'Église de condamner les écrits, et d'exiger que les fidèles se soumettent en ceci comme en toute autre chose de foi à son jugement infaillible.

Les protestants lui dénient cette autorité, pourtant

indispensable au maintien de la foi, car c'est un des moyens propres à conserver le dépôt des vérités qu'elle enseigne, que d'indiquer aux fidèles les sources pures où ils doivent puiser et les sources empoisonnées où ils ne trouveraient que l'erreur et dont ils doivent s'éloigner. Prémunir ses enfants contre la mauvaise doctrine, c'est son droit, comme c'est son devoir d'enseigner la bonne doctrine dont l'a chargée son divin fondateur ; il faut donc qu'elle nous signale les lectures dangereuses et nous interdise la pratique de tout ce qui peut nous gâter le cœur ou nous troubler l'esprit.

XII

L'empereur Justinien était euthychien, de la secte des *incorruptibles*, car c'est le sort de l'erreur de se subdiviser à l'infini, par une opposition instructive et frappante à l'unité de l'Église catholique. Parmi les *incorruptibles*, eux-mêmes divisés en plusieurs petites Églises, ceux-ci soutenaient que Jésus-Christ avait pris un corps incorruptible et qui n'était point sujet aux infirmités naturelles ; ceux-là avançaient d'autres suppositions au gré de leur fantaisie ; car tout est caprice dans le protestantisme. Chacun étant

libre de penser comme il lui plaît sur les Écritures et sur tout ce qui a rapport à la foi, il est impossible que deux hérétiques pensent la même chose sur tous les points ; il résulte de là une déplorable anarchie, que nous verrons, au XVIe siècle, éclater dans toute sa violence au sein de la réformation ou plutôt *déformation* du christianisme.

Il n'y a que la vérité qui soit une et immuable ; l'erreur varie toujours et se subdivise toujours.

Parmi les euthychiens, il y avait encore les *acéphales*, qui reconnaissaient deux natures en Jésus-Christ, mais repoussaient le concile de Chalcédoine et se séparaient de l'Église pour les plus frivoles questions ; les *théopaschites*, qui disaient que la Divinité avait été crucifiée ; leur chef était Pierre le Foulon, etc., etc.

L'eutychianisme produisit encore une nouvelle hérésie : le monothélisme, dont nous parlerons.

L'empereur Justinien employa tous les moyens pour faire revivre l'erreur d'Eutychès abattue par le concile de Chalcédoine, mais dans ses coupables desseins il fut arrêté par la mort, — rançon des fils d'Adam, espoir du juste, crainte des méchants, leçon de justice pour les rois, d'humilité et de charité pour les grands et les riches, de foi, d'espérance et de vertu pour tous.

Depuis lors, l'eutychianisme s'éteignit dans les provinces de l'empire romain.

Les conquêtes des Sarrasins le firent renaître dans l'Orient et dans l'Égypte, d'où il passa dans l'Arménie et dans l'Abyssinie; cette erreur est professée par plusieures sectes hérétiques, telles que celles des *cophtes*, des *jacobites*, des *arméniens* et des *abyssins*, qui toutes y ont joint des superstitions différentes.

LIVRE VI

Coup d'œil rétrospectif : saint Léon le Grand et Attila. — Chute de l'empire romain. — Conversion des Français. — VI[e] siècle : conversion de l'Angleterre. — Saint Augustin de Cantorbéry et le pape saint Grégoire le Grand. — VII[e] siècle : Mahomet. — Prise de Jérusalem par les Perses. — Enlèvement et restitution de la sainte croix. — L'empereur Héraclius. — Hérésie des monothélites. — Les deux natures et les deux volontés en Jésus-Christ. — Saint Sophrone. — Le pape Honorius. — L'empereur Constant et le pape saint Martin. — Constantin Pogonat. — Sixième Concile œcuménique.

I

Pendant que ces choses se passaient, de grands événements étaient survenus.

Saint Léon n'avait pas seulement été suscité de Dieu pour combattre l'hérésie d'Eutychès ; il rendit d'autres services à l'Église. C'est ainsi que par deux

fois il sauva son peuple. Attila, qui se faisait insolemment appeler le *Fléau de Dieu*, ravage l'Italie, et s'avance sur Rome pour lui faire subir le même sort. L'empereur ne peut la défendre; il n'a d'autres ressources que d'envoyer au barbare une députation pour lui demander la paix.

Le pape saint Léon se charge courageusement de cette négociation périlleuse.

Il part, et parvient à en imposer au farouche conquérant. Dieu dispose à son gré des cœurs les plus inflexibles, et permet souvent que la vertu triomphe du crime !...

« Je ne sais pourquoi, dit Attila, je ne sais pourquoi les paroles de ce prêtre m'ont touché. »

Trois ans après, Genséric, chef des Vandales, vint à son tour mettre tout à feu et à sang en Italie ; cette fois encore, saint Léon donna un exemple de la puissance invisible de la vertu sur la férocité. Il adoucit ce barbare sanguinaire.

Mais bientôt, Odoacre, chef des Hérules, se rendit maître de l'Italie, (476) et détruisit cet empire qui avait été si puissant, et dont les nations barbares se partagèrent les dépouilles.

Tout ce qui est humain est sujet à ces vicissitudes de la fortune. Empires, rois, sujets, tout disparaît, passe, tout meurt; il n'y a qu'un édifice qui

subsiste éternellement ; c'est l'Église que Jésus-Christ a établie par sa croix !

II

La chute de l'empire romain et la conversion des Français sous Clovis (Klovigh), voilà deux grands faits de l'histoire (496).

— « Prince sicambre, dit saint Remi à Clovis, baissez la tête sous le joug du Seigneur : adorez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez adoré. »

Ainsi fut baptisé le fondateur de la monarchie française.

Tout barbare qu'il fut, Clovis protégea la religion, et ses successeurs ont souvent imité son exemple, ce qui leur a mérité le titre de *rois très-chrétiens*, *de fils aînés de l'Église*.

III

Nous trouvons ici la douce et tendre figure de la chaste sainte Geneviève et celle de saint Benoît (Ve siècle) ; nous trouvons l'affaire des *trois chapitres*, dont

nous venons de parler; puis la conversion de l'Angleterre par saint Grégoire le Grand (596); l'Angleterre! nation si longtemps bénie et qui fournit tant d'illustres saints et docteurs et qu'un roi libertin, Henri VIII, devait plus tard, comme nous le verrons, jeter dans l'abîme de l'hérésie, par une révolte horrible contre cette Église qu'il avait d'abord servie en roi catholique (1533).

Saint Augustin fut sacré archevêque de Cantorbéry, où il opéra des miracles nombreux. Et de peur qu'il n'en conçût de l'orgueil, saint Grégoire lui écrivait, en le félicitant sur les merveilles qu'il opérait :

« Cette joie, mon cher frère, doit être mêlée de crainte, car je sais que Dieu a fait par vous de grandes choses, au milieu de cette nation.

« Souvenez-vous donc que quand les apôtres disaient avec joie à leur divin Maître : *Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom*, il leur répondit : *Ce n'est point de cela que vous devez vous réjouir, mais plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.*

« Tandis que Dieu agit ainsi par vous au dehors, vous devez, mon cher frère, vous juger sévèrement au dedans et bien connaître qui vous êtes. Si vous vous souvenez d'avoir offensé Dieu par paroles ou par

actions, ayez toujours ces fautes présentes à l'esprit pour réprimer la complaisance secrète qui pourrait se glisser dans votre cœur; songez que ce don des miracles ne vous est pas donné pour vous, mais pour ceux dont vous devez procurer le salut.

«Vous savez ce que dit la vérité même dans l'Évangile : *Plusieurs viendront me dire : Nous avons fait des miracles en votre nom, et je leur déclarerai que je ne les ai jamais connus.* »

Rien n'est plus délicat, rien n'est plus saintement majestueux que ce langage. Saint Grégoire était un esprit habile à la conduite des âmes, et très-propre à leur faire faire des progrès dans la vie spirituelle.

A mesure que les conversions se multipliaient en Angleterre, il y envoyait de nouveaux ouvriers pour cultiver ce champ que la grâce rendait si fécond, et que la grâce rendra peut-être bientôt à Rome !...

Le zèle de saint Grégoire embrassait toute l'Église. Ce grande pape veillait aux besoins de toutes les nations. Quoique d'une santé délicate, il était d'une surprenante activité, instruisant lui-même le peuple de vive voix et par écrit, corrigeant les abus, maintenant la pureté de la discipline, protégeant les faibles, secourant les pauvres, grand cœur autant qu'esprit vaste ; d'une main, composant des ouvrages immor-

tels, de l'autre, se dépouillant pour les indigents, au point qu'il manquait quelquefois lui-même du nécessaire. Voilà un grand exemple ! Autant il était intelligent, autant il était charitable. Dans ses fonctions apostoliques, il ne s'accordait aucun repos. Ces maximes et ces principes de la morale chrétienne qu'il a si solidement, si lumineusement expliqués dans ses écrits, il les pratiquait dans sa vie.

Tant de travaux et une si continuelle application achevèrent de ruiner sa santé et le conduisirent à la béatitude, seule chose qu'il désirât ; son cher disciple, saint Augustin, qu'attendait la même récompense, ne lui survécut que trois ans (604-607).

IV

Les heureux événements pour l'Eglise ne sont souvent qu'un temps d'arrêt dans ses luttes et dans ses épreuves. La conversion des peuples du Nord était pour l'Église comme une compensation des pertes qu'elle allait faire en Orient.

Vers l'an 570, naquit à la Mecque, dans l'Arabie, un certain Mahomet, d'un père païen et d'une mère juive. Il perdit jeune ses parents et fut élevé par Abou-Taleb, son oncle, jusqu'à l'âge de quatorze ans.

Il s'enrôla dans une caravane et partit faire la guerre sur la frontière de Syrie. De retour à la Mecque, il épousa une veuve très-riche, dont il était le facteur. Il avait alors vingt-cinq ans.

A quarante ans (610), il déclara tout à coup qu'il était *prophète, envoyé de Dieu*, ce dont il se gardait bien de donner aucune preuve. Cet imposteur sacrilége inventa une religion nouvelle, mélange confus et grossier de judaïsme, de paganisme et de christianisme, avec quelques dogmes particuliers aux habitants de l'Arabic. Au milieu de tous ces principes inconciliables, on remarque que Mahomet enseignait l'unité de Dieu, mais sans la distinction de personnes dans la Divinité ; il rejetait l'Incarnation et les autres mystères du christianisme. Les autres dogmes de l'islamisme sont : l'immortalité de l'âme, un paradis avec des jouissances sensuelles, un harem, un lieu de débauche; le jugement dernier et la prédestination. Il admettait la circoncision, prescrivait l'abstinence du vin, des liqueurs fermentées, du sang et de la chair de porc; il permettait la polygamie, chaque homme pouvait avoir autant de femmes qu'il lui plaisait, et, pour donner l'exemple, Mahomet en prit lui-même jusqu'à *dix* à la fois.

Enfin, il admettait le fatalisme, qui ne peut s'accorder avec la justice de Dieu, mais qui, en inspirant

le mépris de la mort, était un puissant auxiliaire à l'esprit de conquête qui animait Mahomet. C'est ainsi qu'il exhortait les populations à prendre les armes pour la religion nouvelle, leur promettant que ceux qui mourraient en combattant pour lui, iraient immédiatement dans le paradis où ils jouiraient de tous les plaisirs des sens.

Cet imposteur prétendait que l'archange Gabriel lui apparaissait et lui dictait les vérités qu'il devait révéler aux hommes.

Comme il ne savait ni lire ni écrire, il fit rédiger par un compère ses dogmes impies, et donna à cet ouvrage le titre de l'*Alcoran* ou *Le Coran*, c'est-à-dire : *Le Livre*. Cependant on lui demandait des preuves de sa mission; il répondait alors qu'il n'était pas envoyé pour faire des miracles, mais pour étendre la religion par l'épée. Il faisait néanmoins passer les attaques d'épilepsie auxquelles il était sujet, pour des extases occasionnées par les visites de l'ange Gabriel, *qui venait lui révéler ses dogmes*.

Après avoir converti sa famille et s'être assuré le concours de quelques compères, tels que Ali, Abou-Keshr et Othman, qui furent tous les trois *califes*, il prêcha publiquement à la Mecque, mais il y éprouva une vive opposition et fut contraint de se réfugier à Zatreb ; cette ville, l'ayant bien accueilli, reçut de là

de *Médine* (*Medinet-al-Nabi*) ou *ville du prophète*. C'est de cet événement que date l'ère des Mahométans, appelée *hégire*, c'est-à-dire *fuite*.

Mahomet réunit autour de lui les voleurs, les esclaves fugitifs, les débauchés, tous les êtres sensuels et ambitieux, attirés à lui par la liberté qu'il leur donnait de satisfaire tous leurs désirs charnels.

Il en composa une armée.

Ces brigands commencèrent par guetter les voyageurs sur les routes afin de les détrousser. Ils attaquaient les caravanes qui traversaient l'Arabie, et s'enrichissaient de leurs dépouilles. La bande s'augmenta de tous les paresseux et de tous les vauriens. Mahomet soumit de la sorte plusieurs tribus de l'Arabie et s'empara de la Mecque, dont il renversa les idoles et qu'il livra au pillage de ses bandits (630).

Il était déjà maître de presque toute l'Arabie et allait étendre davantage encore ses conquêtes, lorsqu'il mourut à Médine (632). Ses généraux, dont les plus célèbres sont Khaleb, Omar, Amran et Abou-Bekr, qui lui succéda avec le titre de *calife* (lieutenant), continuèrent à propager le mahométisme, cette hérésie dégoûtante qui ne doit ses succès qu'à la violence et à l'amour des plaisirs.

Les apôtres de Jésus-Christ ont établi la religion en mettant un frein aux passions et en se laissant

égorger; Mahomet a établi la sienne en donnant toute liberté aux passions et en égorgeant ceux qui refusaient de l'embrasser.

Mais c'en est assez. On ne discute pas le mahométisme; on l'expose, c'est suffisant. L'Église n'a point à redouter la propagation de cette spéculation misérable.

V

En 614, les Perses, conduits par Chosroës, attaquent l'empire d'Orient; ils se précipitent comme des furieux sur Apamée, après avoir passé l'Euphrate, taillent en pièces une armée romaine qui essaye de les arrêter, pénètrent dans la Palestine et passent le Jourdain. Devant ces féroces barbares, les habitants des campagnes prennent la fuite, leur abandonnant tout ce qu'ils possèdent, trop heureux de sauver leur tête; les solitaires, qui restent dans leurs cellules, sont torturés et massacrés par ces lâches soldats.

Les Perses entrent à Jérusalem, qu'ils mettent à feu et à sang; c'est surtout aux chrétiens qu'ils en veulent; les prêtres, les moines, les religieuses, sont leurs premières victimes; c'est un sac, une orgie, on nage dans le sang baptisé, le viol et le pillage accompagnent le meurtre; et les Juifs se joignent aux ido-

lâtres pour cette boucherie et ces attentats. Les Israélites achètent des Perses un grand nombre de chrétiens captifs, afin de les faire souffrir et mourir à leur aise, tout doucement, en raffinant la cruauté.

Les Juifs massacrèrent ainsi *quatre-vingt mille* chrétiens !

Le saint évêque Zacharie est emmené en captivité; les idolâtres pillent le Saint-Sépulcre et les églises de Jérusalem et y mettent ensuite le feu. La vraie croix, que chaque chrétien aurait voulu sauver au prix de sa vie, est emportée, heureusement dans l'état où elle se trouve, c'est-à-dire dans un étui fermé du sceau de l'évêque. L'éponge et la lance de la Passion sont sauvées. Les chrétiens échappés à cette fureur se réfugient à Alexandrie, où le patriarche Jean, dit l'*Aumônier*, leur donne la plus touchante hospitalité. Ceux qui sont restés cachés à Jérusalem et ceux qui ont pu, par la fuite, se soustraire aux Perses et aux Juifs, reparaissent dans la cité sainte, conduits par le prêtre Modeste, qui, en l'abscence de Zacharie, gouverne cette Église désolée, et travaille de toutes ses forces à rétablir les lieux saints.

La sainte croix fut rendue par les Perses à la suite de la victoire remportée sur eux par l'empereur Héraclius. « Soldats ! » avait-il dit en exposant les

maux faits à l'empire par ces brigands, en leur montrant les campagnes ravagées, les villes saccagées, les populations décimées, les autels profanés, les églises réduites en cendres, « soldats ! vous voyez à quels ennemis vous avez affaire : ils déclarent la guerre à Dieu même ; ils ont livré aux flammes ses temples et ses autels. Dieu combattra pour vous ; armez-vous de confiance : la foi surmonte toutes les craintes, elle triomphe de la mort même ! »

Héraclius triomphe et tous les chrétiens captifs en Perse lui sont rendus ; de ce nombre est Zacharie ; le successeur de Chosroës renvoie également à l'empereur la sainte croix, restée dans son étui, le sceau intact ; ce fut là le plus précieux trophée de cette victoire (648). L'empereur Héraclius se rendit à Jérusalem pour rendre grâce à Dieu du succès de ses armes et replacer la saint croix dans l'église de la Résurrection. Le pieux empereur voulut marcher sur les traces du Sauveur et porter lui-même la croix sur ses épaules jusqu'au haut du Calvaire.

Ce fut un grand exemple et une grande fête pour tous les chrétiens.

VI

C'est quelque temps après ces événements qu'éclate l'hérésie des monothélites (630).

Le monothélisme était une suite du nestorianisme et de l'eutychianisme.

Cette hérésie consistait à enseigner qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération. Ce sentiment est contraire à la doctrine de l'Église, qui, reconnaissant deux natures en Jésus-Christ, y reconnaît aussi deux volontés, la volonté divine et la volonté humaine, qui ne sont jamais opposées, mais qui pourtant sont distinctes.

On a confondu à tort le monothélisme avec l'eutychianisme, dont il se rapprochait, ce qui le fit adopter par les eutychiens, comme moyen d'opposition. Effectivement, les monothélites rejetaient l'erreur des eutychiens; ils ne niaient pas qu'il y eût deux natures en Jésus-Christ, et même deux volontés, mais c'était, d'après eux, comme s'il n'y en avait qu'une, puisque, selon leur système, la volonté humaine de Jésus-Christ n'était que comme un instrument dont se servait la volonté divine. Ils soutenaient qu'il n'y avait qu'une seule volonté personnelle et

une seule opération en Jésus-Christ; que la volonté humaine était l'organe de la volonté divine, ce qui revenait à dire que la volonté humaine n'existait pas en Jésus-Christ. Car qu'est-ce qu'une volonté qui est un *instrument*, un *organe?* Qu'est-ce qu'une volonté qui ne veut que ce qu'une autre volonté lui fait vouloir?...

Le monothélisme conduisait donc à l'eutychianisme, et on dut le combattre par cette conséquence, mais les monothélites niaient énergiquement cette conséquence et se défendaient d'être eutychiens.

— L'Église, disaient les monothélites, définit que Jésus-Christ est *une seule personne*, il n'y a donc en Jésus-Christ qu'*un seul principe d'action*, *une seule volonté*, *une seule intelligence*, car il ne peut y avoir dans une seule personne qu'un seul principe d'action, qu'une seule volonté et qu'une seule intelligence. En supposer plusieurs, c'est supposer plusieurs personnes. La nature divine et la nature humaine sont tellement unies en Jésus-Christ qu'il n'y a point deux actions, deux volontés, deux intelligences, car alors il y aurait deux principes agissants et deux personnes.

Les catholiques répondaient que ce raisonnement concluait à deux natures en Jésus-Christ, que la na-

ture et la volonté de Dieu étaient une seule volonté en trois personnes; que l'unité de nature impliquait l'unité de volonté et non pas l'unité de personne. Car si l'unité de personne emportait avec elle l'unité de la volonté, la multiplicité de personnes emporterait la multiplicité de volonté, et comme il y a trois personnes en Dieu, il y aurait trois volontés, ce qui serait absurde.

Supposer une seule volonté en Jésus-Christ, c'est retomber dans l'eutychianisme, ou c'est nier l'Incarnation; car si l'âme humaine est confondue dans la nature divine, elle ne forme qu'une substance avec elle, ou la nature humaine est seule, et alors le Verbe ne s'est pas incarné. Le monothélisme ne peut sortir de ce dilemme dans lequel le renferme étroitement la logique catholique. S'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté et qu'une seule opération, il n'est plus l'Homme-Dieu, il n'a plus deux natures, il n'en a qu'une, divine ou humaine. Mais Jésus-Christ est à la fois homme et Dieu; il est une seule personne qui agit, mais il y a en lui plusieurs opérations; chacune des deux natures qui composent sa personne et qui concourent à une action, ont leurs opérations propres. Ces actions de Jésus-Christ sont *théandriques*, c'est-à-dire divinement humaines. Ces actions ont deux opérations, l'une divine et l'autre

humaine, concourant à un même effet ; par exemple, quand Jésus-Christ faisait des miracles par son attouchement, c'était, en lui, l'humanité qui touchait et la divinité qui guérissait.

L'humanité de Jésus-Christ était jointe à sa divinité et ne faisait qu'une même personne avec elle, toutes les opérations de l'humanité étaient jointes aux opérations de la divinité, de sorte que, par cette raison, il n'y avait qu'un seul et même opérant.

Le Verbe fait chair est adorable, de même est adorable le Verbe opérant par sa double nature divine et humaine.

L'humanité de Jésus-Christ voulait-elle quelque chose, le Verbe voulait qu'elle le voulût, et la poussait à le vouloir selon le décret de la sagesse.

VII

Les monothélites répondaient que les conséquences que les catholiques tiraient de leur doctrine, étaient fausses, et prétendaient que reconnaître deux volontés, c'était, comme Nestorius, supposer deux principes d'action et partant deux personnes.

Les monothélites se posèrent en conciliateurs :

— Nous venons, disaient-ils, réunir les partis qui

ont déchiré l'Église et mettre d'accord les nestoriens et les eutychiens.

De fait, le monothélisme avait cette apparence, qui lui fut un moment favorable. Les nestoriens ne pouvaient lui reprocher de confondre les deux natures, puisqu'il les supposait distinctes et subordonnées; les eutychiens, de leur côté, ne pouvaient reprocher au monothélisme de supposer avec les nestoriens deux personnes dans Jésus-Christ, puisqu'il ne reconnaissait en lui qu'un seul principe agissant, une seule action, une seule volonté.

Les spécieux raisonnements des monothélites trompèrent l'empereur Héraclius, auquel Cyrus, patriarche d'Alexandrie, et Sergius, patriarche de Constantinople, persuadèrent que le monothélisme était le moyen de terminer les querelles qui avaient dépeuplé l'empire. Sans plus d'examen, Héraclius commit l'énorme faute de donner l'ordre qu'on enseignât la nouvelle doctrine. Cyrus assembla un concile dans lequel il fit décider qu'il n'y avait qu'*une seule volonté* en Jésus-Christ.

Saint Sophrone, évêque de Damas, combattit avec le plus louable zèle cette décision hérétique. Il écrivit à Cyrus une lettre tout imprégnée de tendresse, dans laquelle il le conjurait de revenir à la doctrine catholique. Ce fut inutile; il en est toujours ainsi.

Quand l'esprit protestant s'est emparé d'un homme, elle le rend violent et entêté.

Cyrus mit tout en œuvre pour accréditer l'erreur. Alors, tout moyen de conciliation épuisé, Sophrone comprit qu'il était de son devoir de lutter publiquement pour la vérité; il condamna le concile d'Alexandrie assemblé par Cyrus, et publia un écrit où il prouva la distinction des volontés et des opérations en Jésus-Christ selon les deux natures qui sont en lui; il démontra qu'on ne pouvait soutenir que la nature humaine n'avait point d'action, sans la dépouiller de son essence, sans l'anéantir et sans la confondre avec la nature divine. Ce grand docteur exposait ensuite clairement la doctrine constante de l'Église sur les deux volontés et les deux opérations.

Sergius, patriarche de Constantinople, assembla un concile dans lequel il fit définir qu'il y avait en Jésus-Christ *deux natures et une seule volonté.*

Le siége apostolique était alors occupé par Honorius.

Cyrus et Sergius, persuadés que Sophrone porterait l'affaire devant lui, s'empressèrent de lui écrire pour l'amener à leur sentiment. Leurs lettres étaient flatteuses et insinuantes; ces hérétiques disaient que les principes de Sophrone empêchaient la conversion des hérétiques nestoriens et eutychiens, que la nouvelle doctrine était capable d'opérer; ils terminaient

en demandant *seulement* qu'on ne parlât ni d'une ni de deux volontés en Jésus-Christ, ce qui était l'unique moyen de réunir les esprits.

L'Église ne peut faire de ces compromis. La vérité ne peut faire à l'erreur aucune concession. Se taire, c'est conniver. Hélas ! nous avons ici la douleur d'assister à la faiblesse d'un Souverain-Pontife.

Dire, comme on l'a fait, que le pape Honorius favorisait l'erreur du monothélisme, c'est aller beaucoup trop loin, mais il donna dans le piége que lui tendaient Cyrus et Sergius, et il entra avec eux dans un dangereux ménagement, qui le fit soupçonner d'être complaisant pour l'erreur, bien qu'il ne l'eût jamais enseignée.

Il conseilla de ne point se servir des termes d'une seule volonté ou d'une seule opération, comme aussi de ne point dire qu'il y a deux volontés. C'était imposer silence à tous : le mensonge et la vérité sont également supprimés. Le pape Honorius agit ainsi dans un esprit de paix, afin de prévenir toute contestation. Ses prévisions furent trompées : il y eut deux camps dans l'Église.

L'empereur aurait dû, tout au moins, imiter le pape, qui ne se prononçait pas ; et cela lui était d'autant plus facile, à lui, empereur, qu'il n'avait pas, comme le Souverain-Pontife, pour devoir de s'expliquer.

Au lieu de cela, Héraclius conformément aux décisions hérétiques des conciles assemblés par Cyrus et Sergius, fit dresser un acte dans lequel il exposait la doctrine des monothélites; cet édit est connu dans l'histoire ecclésiastique sous le nom d'*Ectèse* ou *Exposition*.

L'Ectèse fut reçue par un certain nombre de catholiques en Orient, dont la plupart ne se doutaient pas alors de l'erreur de cette doctrine ; beaucoup la rejetèrent après les décisions de l'Église ; car l'Ectèse fut constamment condamnée par les papes et par les évêques de la Bysacène, de la Numidie, de la Mauritanie et de toute l'Afrique, qui s'assemblèrent et anathématisèrent le monothélisme.

Héraclius, en présence de cette opposition, retira l'Ectèse, et la désavoua, déclarant que c'était l'ouvrage de Sergius.

Sur ces entrefaites, Cyrus et Sergius étaient morts. Pierre et Pyrrhus, deux hérétiques comme eux, les remplacèrent, ce qui prolongea l'existence du monothélisme en Orient. Ces deux hérétiques étaient d'assez mauvais sujets : Pyrrhus fut impliqué dans la conjuration de Martine, il dut fuir devant les preuves de son crime ; un autre monothélite, mais plus honnête et plus modéré, Paul, lui succéda.

Voici quelle était la conspiration dont nous venons

de parler, et dans laquelle entra l'évêque hérétique : Héraclius était mort (641), laissant le trône à Constantin, son fils, qui régna quatre mois, et mourut empoisonné par l'impératrice Martine, sa belle-mère, avide de régner sous le nom de son fils Héracléon. Le sénat condamna Martine à avoir la langue arrachée et Héracléon à avoir le nez coupé ; et, la sentence exécutée, il nomma empereur Constant, fils de Constantin et petit-fils d'Héraclius.

Ce Constant fut un tyran pour l'Église. Il entreprit de soutenir l'Ectèse, que son aïeul avait pourtant abandonnée, et malgré les instances des députés des conciles d'Afrique, le conjurant de ne pas permettre qu'on introduisît aucune nouveauté dans l'Église.

C'est alors que Constant publia un édit, sous le nom de *Type*, dans lequel il déclarait que, pour conserver la paix et l'union dans l'Église, il ordonnait à tous les évêques, prêtres, docteurs, de garder le silence sur la volonté de Notre-Seigneur et de ne point disputer, ni pour, ni contre, pour savoir si en Jésus-Christ il n'y avait qu'une volonté, ou s'il y en avai deux. Mais les empereurs sont sans droit dans les questions de foi : aussi le pape saint Martin, successeur d'Honorius, fit-il assembler un concile, composé de *cent cinq* évêques, qui, après avoir examiné et dis-

cuté l'affaire du monothélisme, condamnèrent cette erreur, l'*Ectèse* d'Héraclius et le *Type* de Constant.

Ce dernier fut fort irrité de ce jugement, qu'il regardait comme un attentat à son autorité.

Il fit enlever de Rome le Souverain-Pontife, le fit conduire, chargé de chaînes, à Constantinople, et l'envoya en exil dans la Chersonèse.

Le zèle que déploya le Souverain-Pontife pour maintenir l'unité de la foi ne lui coûta pas seulement la liberté, il lui coûta la vie. Après deux ans de captivité et de souffrances, il mourut en exil, martyr résigné, sans proférer une plainte, pape fidèle, sans se relâcher de ce qu'il devait à son ministère. Un autre martyr, Maxime, prêtre de Constantinople, fut torturé par les hérétiques : on lui coupa la langue jusqu'à la racine, et il périt en exil, comme saint Martin.

Tandis qu'il luttait ainsi contre l'inflexible fermeté des papes et des évêques, l'empereur Constant laissait les Sarrasins pénétrer dans l'empire par tous les côtés; il acheta honteusement la paix et mourut, laissant l'Église divisée et l'empire livré aux factions.

Son fils, qui lui succéda, Constantin *Pogonat*, c'est-à-dire le *Barbu*, répara les maux causés à l'Église par son père. Au lieu d'user de sa puissance pour persécuter l'Église, il la fit servir à cicatriser ses plaies.

Il écrivit une lettre respectueuse au pape Agathon, lui proposant d'assembler un concile général. Ce Souverain-Pontife fit connaître aux évêques d'Occident les pieuses intentions de l'empereur, et nomma trois légats pour présider le concile en son nom.

Le concile fut ouvert dans une salle du palais (680), au milieu de laquelle, selon l'usage, avait été placé le livre des Évangiles. L'empereur y assista avec treize de ses principaux officiers. Les légats du pape parlèrent les premiers pour proposer le sujet du concile.

Ils rappelèrent que Sergius et d'autres avaient enseigné, depuis plus de quarante ans, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule volonté et une seule opération ; ils rappelèrent encore que le Saint-Siége avait rejeté cette erreur, et les avait exhortés, mais inutilement, à y renoncer; ils terminaient en demandant que l'on s'expliquât sur cette doctrine.

Le monothélisme fut examiné avec soin, ainsi que les canons des conciles précédents et la doctrine des Pères. Les monothélites y défendirent vivement leur sentiment.

L'un d'eux, Macaire, évêque d'Antioche, fit preuve de beaucoup d'érudition, mais de peu de bonne foi, car il ne se rendit pas après même qu'on lui eut démontré que les passages des Pères sur lesquels il s'appuyait, étaient en grande partie tronqués et altérés.

Mais, contre l'entêtement des hérétiques, toutes les preuves sont impuissantes. Seul, Macaire s'opposa à la définition du concile qui, après avoir reçu les définitions des cinq premiers conciles généraux, déclara qu'il y a dans Jésus-Christ deux volontés et deux opérations, et que ces deux volontés se trouvent en une seule personne, sans division, sans mélange et sans changement; que ces deux volontés ne sont point contraires, mais que la volonté humaine suit la volonté divine et qu'elle lui est entièrement soumise. Le sixième concile œcuménique (troisième de Constantinople), défendait d'enseigner le contraire, sous peine de déposition pour les évêques et pour les clercs, et d'excommunication pour les laïques. Le concile condamna, comme monothélites, Sergius, Pyrrhus, Paul et même le pape Honorius, point vigoureusement disputé par les défenseurs de l'infaillibilité du pape.

Et d'ailleurs, on ne pouvait pas dire que le pape Honorius fût le complice des monothélites, mais seulement qu'il les avait trop ménagés[1].

[1] Plusieurs auteurs ecclésiastiques disent que le concile ne condamna pas le pape Honorius comme monothélite, mais qu'il censura sa lettre privée au Syrien, à cause de la timidité et de l'ambiguité de ses expressions, qui pouvaient plaire et flatter, lorsqu'il devait par devoir écraser l'hérésie naissante. Ils disent

Quoi qu'il en soit, et quant au dogme, le sixième concile œcuménique jugea sainement, conformément à l'Évangile et à la tradition. Il rendit justice à l'écrit par lequel saint Sophrone avait combattu l'hérésie, et le déclara conforme à la vraie foi, à la doctrine des Apôtres et des Pères.

Les actes du concile furent souscrits par les légats et par tous les évêques (Macaire excepté), qui étaient au nombre de *cent soixante*, et par l'empereur même, qui, le concile terminé, rendit un édit pour en ordonner l'exécution.

L'erreur tomba sensiblement et les troubles cessèrent.

Justinien, fils de Constantin, auquel il succéda, confirma les lois de son père contre les monothélites. Mais il fut chassé par Léonce, puis rétabli par Trébellius, et enfin vaincu et remplacé par Philippicus, qui lui fit trancher la tête.

Philippicus se déclara monothélite, d'après les inspirations d'un moine, qui lui avait prédit l'empire et un règne long et glorieux; ce qui ne se vérifia pas, car, bien qu'il eût fait tous ses efforts pour abolir

encore qu'il fut condamné parce que, s'étant laissé surprendre par les artifices de Sergius, il n'avait pas soutenu les intérêts de l'Église avec toute la constance qu'elle avait droit d'exiger de lui.

l'autorité du sixième concile œcuménique, ainsi que le moine le lui avait recommandé, s'il voulait régner glorieusement et longtemps, il devint odieux aux peuples; on lui creva les yeux, et l'empire fut donné à Anastase.

Anastase fut détrôné par Théodose, qui le fut lui-même par Léon Isaurien, qu'il avait nommé général en chef de ses troupes.

C'est ce Léon qui fut le chef des hérétiques connus sous le nom d'iconoclastes ou briseurs d'images, hérésie dont nous parlerons tout à l'heure, et qui fit oublier le monothélisme, qui se confondit avec les eutychiens.

LIVRE VII

VIIIe siècle : conversion de l'Allemagne. — Saint Boniface. — Hérésie des iconoclastes. — L'empereur Léon Isaurien. — Saint Germain et le pape Grégoire II. — Crimes et violences de l'empereur Léon et des iconoclastes. — Intrépidité du pape Grégoire III. — Doctrine de l'Église à propos du culte des saintes images. — Concile de Rome. — Cruauté de l'empereur Constantin Copronyme. — Grande persécution de l'Église en Orient. — Nouveaux martyrs. — Conciliabule de Constantinople. — Concile de Nicée : septième œcuménique. — Le pape Adrien. — Concile de Francfort. — Le culte des saintes images et la tradition catholique, apostolique et romaine.

I

Ces troubles n'empêchaient pas l'Église de répandre partout sa lumière et sa chaleur. Ils ressemblaient aux nuages qui peuvent un moment voiler la splendeur des rayons du soleil, mais sont impuissants pour arrêter sa course majestueuse.

Les conquêtes des mahométans en Orient étaient bien compensées par les conversions opérées dans l'Occident par les missionnaires intrépides de l'Église, parmi lesquels saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne.

Cette grande nation, à laquelle manque l'unité politique, parce que l'unité religieuse lui fait défaut, fut évangélisée par saint Boniface, Anglais d'origine, qui fut sacré évêque par le pape Grégoire II (743), qui, reconnaissant en lui la vocation divine, le chargea de porter la vérité aux infidèles et aux idolâtres. Alors commence pour saint Boniface cette rude vie de l'apostolat, qui, pour lui, comme pour tant d'autres, finit par le martyre. Il convertit l'Allemagne; il y bâtit des églises sur les ruines des idoles renversées par le souffle de sa parole inspirée de l'Esprit-Saint. Sa résignation égala son activité. Quel homme! L'Église seule en produit de pareils, et des foules. Tous les saints se ressemblent : même ardeur, même zèle, même patience, même charité et même courage surnaturels!...

Saint Boniface inculqua à ces peuples encore barbares la douceur et la piété prescrites dans l'Évangile; grandes furent ses peines; mais, aussi, abondante fut la moisson. Il parcourut ainsi toute l'Allemagne et la Hollande, gagnant une infinité d'âmes

à Jésus-Christ; il était si pauvre, qu'il était souvent obligé de travailler de ses mains pour se procurer les quelques aliments qui lui suffisaient pour vivre. Cela lui arriva, entre autres, dans la Frise, aujourd'hui l'une des provinces du royaume de Hollande, et dans la Thuringe, aujourd'hui dans la Saxe prussienne, pays alors épuisé par les ravages des Saxons. Mais les souffrances matérielles ne sont rien pour ceux qui combattent pour la cause de Jésus-Christ. Qu'importe alors la misère, les tortures et la prison!...

II

Un grand nombre d'ouvriers évangéliques vinrent dans cette jeune vigne partager les travaux de saint Boniface, et lui, brûlant de verser son sang pour la foi, et ne pouvant goûter de repos tant qu'il y avait des âmes ne connaissant point Jésus-Christ, il partit.

Il prêcha l'Évangile, à un peuple idolâtre, sur les côtes les plus reculées de la Frise, en collaboration avec quelques zélés missionnaires. Il convertit un grand nombre de païens et leur donna le baptême.

Un jour qu'il les attendait dans une campagne, pour leur donner la confirmation, une troupe de païens armés se précipita sur lui et sur ses prêtres.

Ces martyrs attendirent la mort avec calme. Ils furent tous massacrés. Ils étaient au nombre de cinquante-deux.

Ainsi périt ce grand saint, après une vie consacrée à l'Église. Par son courage, ses immenses travaux, son zèle et ses vertus, il avait mérité cette fin glorieuse. Son corps fut transporté à l'abbaye de Fulde, qu'il avait fondée, et Dieu y glorifia son serviteur par un grand nombre de miracles (755).

III

Pendant que ces choses se passaient, une nouvelle hérésie éclatait en Orient, d'autant plus dangereuse, qu'elle avait pour auteur le prince lui-même.

J'ai nommé Léon l'Isaurien.

Jusqu'alors on avait vu quelques empereurs protéger l'erreur; celui-là se déclara chef de secte. Ainsi fit plus tard, au XVI[e] siècle, comme nous le verrons, le roi Henri VIII en Angleterre.

Léon avait été simple soldat; il devint empereur le 2 mars 716; il avait juré, entre les mains du patriarche Germain, de maintenir et de protéger la religion catholique. O serments politiques ! Voici comment celui-là fut tenu :

Léon Isaurien était, par son éducation, absolument incapable de prendre part aux questions théologiques, il eut pourtant cette prétention, qui est celle d'une multitude d'ignorants. Il aurait pu être un bon empereur, il préféra être un chef de secte; et il s'y prit de la sorte : il avait eu de fréquentes relations avec les juifs et les Sarrasins, ennemis du culte des saintes images, qu'ils traitaient d'idolâtrie. Il était plus facile à un homme grossier comme lui de prendre ces idées, que de saisir les subtilités théologiques. Afin donc de s'ériger en réformateur de la religion, Léon publia, la dixième année de son règne, un édit par lequel il ordonnait de briser les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. A cette nouvelle, le peuple de Constantinople résiste ; saint Germain, patriarche de Constantinople, déclare courageusement qu'il est prêt à donner sa vie pour défendre les saintes images, dont le culte n'a jamais été rejeté par l'Église. Léon cherche à gagner saint Germain, mais le pieux prélat lui répond avec fermeté que celui qui veut faire disparaître les images, est le précurseur de l'Antechrist, et la ruine du mystère de l'Incarnation. Il lui rappelle en outre la promesse qu'il a faite, en montant sur le trône, de ne rien changer qui fût établi par la tradition de l'Église. Inutiles exhortations ! Le brutal Léon, qui, dans cette

question, ne sait pas distinguer le culte relatif du culte absolu, fait massacrer le peuple fidèle à l'Église par ses soldats qu'il a enivrés; il fait détruire les saintes images, et dépose Germain, pour n'avoir pas voulu approuver ce sacrilége vandalisme, qui est le propre de tous les révolutionnaires : les protestants du XVIe siècle, et les républicains des XVIIIe et XIXe ont trop exactement suivi les traces des briseurs d'images, des profanateurs furieux du VIIIe siècle. Saint Germain dit, en ôtant son pallium : « Il m'est impossible de faire des innovations contre la foi, sans un concile œcuménique. »

Il avait écrit à Sa Sainteté Grégoire II, qui avait approuvé son zèle dans une longue lettre, dans laquelle il exposait la doctrine de l'Église catholique sur le culte des saintes images, qu'elle a toujours approuvé. En effet, ainsi que saint Germain l'avait dit, mais inutilement, à l'empereur révolté, le culte qu'on rend aux saintes images se rapporte aux originaux qu'elles représentent, comme on honore le portrait des souverains; ce culte relatif a toujours été rendu aux images de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, depuis le temps des apôtres, et c'est une impiété téméraire d'attaquer cette ancienne tradition.

IV

Grégoire II écrivit à Léon pour le faire revenir à la vérité ; il lui disait que ses peuples ne rendaient point aux images un culte idolâtre; et il ajoutait avec beaucoup de fermeté que *c'était aux évêques, et non aux empereurs, à juger des dogmes ecclésiastiques ;* que, de même que les évêques ne se mêlent point des affaires séculières, il faut aussi que les empereurs s'abstiennent des affaires ecclésiastiques. C'était bien parler : quand bien même la pratique en question eût été répréhensible, il n'appartenait point à un empereur de la condamner.

Léon, qui avait envoyé des gens armés au palais épiscopal pour chasser le patriarche, ce qui fut fait avec force injures et mauvais traitements; Léon, qui n'avait point eu de respect pour le caractère de saint Germain et ses quatre-vingts ans, envoya des assassins à Rome pour tuer le pape Grégoire; mais le peuple les découvrit et les fit mourir, malgré le Souverain-Pontife. Toute l'Italie se souleva contre Léon, dont le gouvernement tyrannique avait irrité les esprits.

Léon avait installé à la place de saint Germain

l'hérétique Anastase, qui fut le complice de ses cruautés envers les catholiques refusant d'obéir à l'édit impérial. La force fut employée pour faire exécuter ce décret impie. Des femmes furent livrées aux bourreaux. Ce soldat ignorant et sanguinaire persécuta les hommes instruits : il ferma les cours des Lettres sacrées, qui n'avaient point été interrompus depuis le grand Constantin. Il fit brûler la bibliothèque fondée par les empereurs ses prédécesseurs. Il força tous les habitants de Constantinople à enlever toutes les images des saints; ceux qui refusèrent d'obéir eurent la tête tranchée, après avoir été mutilés. Les laïques eurent leurs martyrs, comme le clergé. Ce fut une boucherie épouvantable, un massacre indicible. Non-seulement Léon persécutait ceux qui respectaient les images des saints, mais encore ceux qui vénéraient leurs reliques.

Il trouva la même résistance en Grégoire III, successeur de Grégoire II, qu'il avait trouvée en celui-ci.

« Vous professez dans vos lettres, écrivait Grégoire III à l'empereur, vous professez notre sainte religion dans toute sa pureté; vous dites malédiction à quiconque ose s'opposer aux décisions des Pères. Qui donc maintenant vous oblige à revenir sur vos pas, après avoir suivi la droite voie pendant l'espace de dix années? Pendant toute cette période de votre vie,

vous n'avez jamais parlé des saintes images, et vous dites maintenant que ceux qui les adorent sont des idolâtres. Vous donnez des ordres pour les briser, et vous ne craignez pas le jugement de Dieu, vous qui scandalisez les fidèles, et même les infidèles ! Pourquoi donc, empereur, et le premier des chrétiens, n'avez-vous pas pris conseil avant d'agir ? Des hommes instruits vous auraient fait connaître pourquoi Dieu défendit d'adorer les idoles que les mains des hommes avaient faites. Les Pères, nos maîtres dans la foi, les six conciles généraux, nous ont laissé la tradition de vénérer les images sacrées, et vous ne respectez pas leur témoignage !... Nous vous en supplions, rabaissez votre présomption excessive. »

Après avoir ensuite exposé la doctrine de l'Église sur le culte des images, le Saint-Père ajoute :

« Vous croyez nous faire peur en nous disant : *J'irai à Rome briser les images de saint Pierre, et j'emmènerai le pape Grégoire, chargé de chaînes, comme Martin le fut par Constance.* Sachez donc que les papes sont les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident : vos menaces ne les épouvantent pas. »

Magnifique langage, tout rempli du courage apostolique ! Le successeur de saint Pierre convoqua un concile à Rome (732), où quatre-vingt-treize évêques assistèrent avec tout le clergé de Rome, ainsi que le

reste du peuple. Ce concile déclara que quiconque empêcherait le culte des saintes images, serait exclu de la communion de l'Église, décret souscrit par tous ceux qui étaient présents.

Le pape écrivit encore à l'empereur, mais le porteur de ces lettres fut arrêté, plongé en prison et torturé ; on le renvoya au pape, tout mutilé, et après une année de captivité; mêmes traitements furent infligés aux députés de l'Italie tout entière, partis pour le conjurer à rétablir le culte des images. Le pape ne se lassa pourtant pas de tâcher de ramener le soldat parvenu; il lui écrivit encore, ainsi qu'au faux patriarche Anastase, mais toutes ces tentatives restèrent sans succès. Léon fit armer une flotte pour une descente en Italie, mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique; l'empereur ne tint pas compte de cet avertissement de la Providence, il confisqua, à son profit, les richesses de toutes les églises d'Orient situées dans les provinces qui lui étaient soumises, et il continua ses persécutions; seulement, au lieu de faire périr les catholiques, il les jetait dans des cachots, où il les faisait souffrir, après quoi il les envoyait en exil, afin que ses victimes ne fussent plus regardées comme des martyrs.

Parmi ceux qui éprouvèrent les effets de sa colère, se trouva saint Jean Damascène, qu'il calomnia au-

près du prince des Sarrasins, au moyen d'une lettre supposée, pour le punir de sa fidélité au Saint-Siége. Le saint eut la main coupée, un miracle la lui rendit. *L'amour est plus fort que la mort*; la foi est plus forte que le crime !

V

Mais bientôt la main de Dieu s'appesantit sur l'hérésiarque; son empire est désolé de tous côtés : peste, guerre, famine, et il meurt bientôt lui-même dans d'horribles souffrances (741).

Son fils Constantin *Copronyme* le surpassa encore en impiété. Élevé dans le matérialisme, d'un caractère emporté dont aucun frein moral ne tempérait l'insolence et l'audace, infâme de mœurs, étroit d'esprit, lâche de cœur, ce fut un véritable monstre.

Ce misérable, sans aucun principe religieux, ne fut pas seulement l'héritier de la fureur de son père contre les images et les reliques des saints, il défendit encore de prier ces vaillants soldats de l'Église. On a sur lui d'odieux détails, qui rappellent les tyrans les plus abominables. Sa cruauté était froide et calculée. Au sein des orgies, il se faisait rendre compte de l'exécution de ses ordres impitoyables.

Il voulait qu'on lui dît tout, le nombre des victimes, et celui des plaies; il aimait à savourer ces douleurs. On avait beaucoup à lui raconter chaque soir, car Constantinople n'était plus qu'une immense hécatombe, un théâtre de supplices, où les bourreaux, se relayant, fonctionnaient toujours. Les catholiques, hommes et femmes, étaient l'objet des attentats les plus affreux : toute jeune femme était outragée; on coupait les narines à ces infortunés, on leur crevait les yeux; on déchirait leurs corps à coups de fouet, on les jetait à la mer par couples, comme plus tard les républicains de 93 à Nantes. Les démocrates et les hérétiques ont les mêmes procédés contre la vertu ! C'était surtout aux moines que l'empereur traître en voulait; il inventait pour eux des outrages et des tourments particuliers; il leur faisait brûler la barbe, après l'avoir faite enduire de poix; il leur faisait tracer sur le crâne les images des saints peintes sur bois, etc., etc. Il était ingénieux à trouver chaque jour de nouvelles tortures, et puis il riait au récit de ces crimes; c'était pour lui, pendant ses repas, comme la plus agréable musique. Enfin, il voulut voir par lui-même, il voulut voir couler le sang, appuyer ses mains sur les douleurs, fouiller les plaies, écarter les blessures. Il avait fait dresser un tribunal aux portes de Constan-

tinople; il s'y rendait escorté de ses courtisans et de ses bourreaux, au milieu de la pompe impériale, et faisait torturer les catholiques sous ses yeux, plaisantant et insultant les martyrs en repaissant sa lâche vue de leur supplice. Dans les provinces, les gouverneurs agissaient de même pour plaire au maître. Ces ignobles sicaires, pour faire leur cour à l'empereur assassin, se signalaient par leur impiété et par leur persécution contre les enfants soumis de l'Église. Avec les images, ils profanaient les reliques des saints; ils les arrachaient des sanctuaires avec des blasphèmes horribles, ils les maculaient de boue, ils les jetaient dans les égoûts et dans les rivières; ils les faisaient brûler avec des ossements d'animaux, afin qu'on ne pût en demêler les cendres.

Orgie cruelle et sanguinaire : aucune vertu ne fut épargnée. En ce temps-là, vivait près de Nicomédie, un pieux abbé nommé Étienne, très-vénéré par le peuple. L'empereur le fit amener à Constantinople, et essaya de l'attirer dans son parti; il se croyait très-habile dans la dialectique : il interroge donc le bon prêtre et essaye de l'embarrasser dans ses raisonnements. Et comme la politesse était tout à fait inconnue à ce rustre, il dit au saint abbé : « *O homme stupide,* » (début à la manière de Luther), « ô homme stupide, comment ne conçois-tu pas que l'on peut

fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, sans offenser Jésus-Christ ? »

Pour toute réponse, Étienne, s'approchant de l'empereur et lui montrant une pièce de monnaie qui portait son image : « Je puis donc, lui dit-il, traiter de même cette image, sans manquer au respect que je vous dois. »

Et jetant la pièce à terre, il la foula aux pieds, et comme les courtisans, dans leur zèle ignoble, se jetaient sur lui pour le maltraiter : « Eh quoi ! s'écria-t-il, c'est un crime digne du supplice de profaner l'image d'un prince de la terre, et ce n'en serait pas un de jeter au feu l'image du roi du ciel ? »

Il n'y avait rien à répondre ; aussi l'on ne répliqua rien, mais Étienne fut traîné en prison, puis mis à mort. Dix-neuf officiers, accusés d'avoir eu des liaisons avec ce martyr, et d'avoir loué sa constance dans les tourments, furent eux-mêmes torturés, et deux des plus qualifiés eurent la tête tranchée. Constantin Copronyme, pour mieux établir la discipline qu'il avait introduite et pour que l'autorité ecclésiastique justifiât sa conduite impie, assembla un concile à Constantinople (754), auquel assistèrent cent trente-huit évêques, mais où ne parurent ni les évêques des autres siéges épiscopaux, ni les légats du sacré pontife de Rome. Présidé d'abord par Théodore,

évêque d'Éphèse, et Pallas, évêque de Perge, il fut ensuite, par ordre de l'empereur, présidé par le moine Constantin, que ses crimes et ses scandales avaient fait chasser d'un évêché; être vil, odieux, soumis comme un plat valet à toutes les volontés de son maître. Dans ce conciliabule, qu'on eut l'audace d'appeler *septième concile général*, tout honneur rendu aux images des saints fut condamné comme une idolâtrie; on anathématisa même ceux qui approuvaient le recours à l'intercession des saints et de la Vierge Marie; mais, par une ce ces contradictions dont fourmille le protestantisme, loin de prendre aucune décision contre la croix et les reliques, ces hérétiques obligeaient à jurer sur la croix de recevoir les décrets de leur prétendu concile.

Ces iconoclastes prétendirent que ceux qui autorisaient le culte des images sapaient l'autorité des six premiers conciles œcuméniques; ils niaient que les images fussent de tradition apostolique, et disaient que les honorer, c'était retomber dans le paganisme. Après ces sophismes, ils alléguaient les passages de l'Écriture dans lesquels il est dit que Dieu est un esprit et que ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité; que Dieu n'a jamais été vu de personne, et qu'il a défendu à son peuple de faire des idoles taillées. Ils s'appuyaient encore sur les Pères;

mais il eût été très-facile de leur prouver que les passages par eux cités ne concluent rien contre l'usage des images tel que le pratiquent les catholiques, sans compter qu'ils falsifiaient et tronquaient ces passages.

Le concile hérétique de Constantinople fut rejeté par l'univers catholique ; l'autorité de l'empereur le fit exécuter dans une grande partie des Églises d'Orient. Tous ceux qui s'y opposèrent furent bannis, torturés, mis à mort. Les moines s'étant distingués dans ces luttes par leur fidélité à l'Église, l'empereur défendit, par un édit, à qui que ce fût, d'embrasser la vie monastique; les maisons religieuses furent confisquées, et les moines contraints à prendre femme et à mener publiquement des femmes dans les rues. Il y a toujours une pensée de débauche au fond de l'hérésie. Il y eut des apostats, mais très-peu, la plupart des religieux préférèrent les souffrances du martyre. Un grand nombre d'évêques et de solitaires qui avaient abandonné leurs cellules pour défendre l'Église, reçurent la couronne du martyre; tel saint André Colybite, qui reprocha à Constantin Copronyme son impiété et mourut sous les verges (761); tel encore un certain abbé Paul, qui, arrêté par Lardotire, gouverneur de l'île de Théophane, fut placé entre l'image de Jésus-Christ d'un côté, et un instru-

ment de supplice, de l'autre : « Paul, lui dit le gouverneur, mettez le pied sur cette image, ou vous allez souffrir le supplice de la catapulte. — O Jésus, mon Seigneur, s'écrie le saint, Dieu me garde de marcher sur votre sainte image ! »

Et, se jetant à terre, il adore dans son image le Sauveur du genre humain, et le prie de pardonner à ses bourreaux.

L'agent de l'empereur devient furieux, il fait dépouiller le prêtre fidèle, le fait étendre sur l'instrument de supplice, percer de clous et suspendre la tête en bas ; puis les bourreaux allument un grand feu sous le martyr et le font cuire à petit feu..... Il expire en glorifiant Dieu.

Saint Étienne, abbé du mont d'Auxence, est d'abord envoyé en exil, ensuite ramené à Constantinople et jeté en prison, les fers aux pieds et aux mains ; là il trouve trois cent quarante-deux religieux de différentes provinces, tous mutilés par les tortures pour n'avoir pas voulu souscrire au décret contre les images ; les uns ont les yeux crevés, les autres, les mains, le nez ou les oreilles coupés. Un matin, les officiers de l'empereur se présentent à la geole et demandent Étienne d'Auxence. Le saint se présente intrépidement, les misérables le jettent à terre, attachent des cordes aux fers qui le chargent, et le traî-

nent dans les rues de la ville, *pour faire un exemple,* mot barbare à l'usage des tyrans. On l'accable de coups et d'outrages ; on lui coupe les chairs vives ; son sang marque le chemin qu'il a suivi ; enfin on le jette sanglant dans une fosse profonde (767).

Ceux qui refusaient de prier les saintes images étaient ainsi traités, et on les accusait d'être les ennemis de l'empereur. Alors, comme sous toutes les oppressions, la délation était encouragée et récompensée. En un mot, c'était infâme.

Les soldats de Copronyme commettaient dans les églises et dans les maisons les plus odieux sacriléges. Jamais prince idolâtre ne s'était montré si impie et si barbare. Les victimes se comptaient par milliers.

Enfin, l'empereur s'étant emparé de la couronne que Héraclius avait donnée à la grande église de Constantinople, et l'ayant mise sur sa tête, dans une orgie, il fut couvert de tumeurs inflammatoires, et mourut au milieu des douleurs les plus atroces (775).

Nouvel Antiochus, il méritait de partir de ce monde comme le profanateur du temple de Jérusalem. Léon IV, son fils, lui succéda. Après avoir commencé par se relâcher des persécutions, il les renouvela avec une furie qui rappelait son odieux père. Ayant trouvé des images saintes chez l'impératrice, il rompit tout

commerce avec elle, fit rechercher ceux de qui elle les tenait et les fit périr.

Il mourut bientôt lui-même; son fils Constantin Porphyrogénète n'était âgé que de dix ans; sa mère Irène fut régente. Elle avait conservé de la dévotion pour les saintes images et résolut de rétablir leur culte : elle écrivit au pape Adrien pour assembler un concile à Nicée. C'était aussi le vœu de Taraise, élevé depuis peu au siége épiscopal, après la démission de Paul, qui avait déclaré que c'était contre sa conscience et pour plaire à l'empereur qu'il avait condamné les images et qu'il était résolu à se retirer pour pleurer sa faute le reste de ses jours. Taraise n'avait consenti à lui succéder qu'à la condition qu'on assemblerait un concile général pour réunir toutes les Églises dans la même croyance. Il envoya au Souverain-Pontife une profession de foi orthodoxe. Nous avons dit qu'en même temps, l'impératrice, en son nom et au nom de son fils, avait écrit au successeur de saint Pierre pour le prier de consentir à la réunion d'un concile général, et d'y assister en personne, ou au moins d'y envoyer ses légats, afin de rétablir l'ancienne tradition de l'Église sur le culte des images.—« Employez, lui répondit le Souverain-Pontife, tous les moyens qui sont en votre puissance pour que les Grecs honorent les images comme les Romains les honorent :

c'est la tradition des Pères. S'il vous est impossible de rétablir leur culte sans un concile, il faut qu'en présence des légats on réprouve le conciliabule de l'empereur Léon. »

Le Saint-Père demande ensuite que l'empereur, sa mère, le patriarche et tout le Sénat lui fassent serment que les discussions du concile ne seront dominées par aucune violence, et que tout se passerait dans la plus entière liberté.

Cela fut juré, mais comme les prélats étaient réunis, une bande de soldats iconoclastes entra dans l'église l'épée au poing et les chassa. L'impératrice fit venir des troupes de Thrace et les séditieux furent chassés de la ville; on renvoya tous les soldats qui étaient imbus des erreurs de Constantin.

Le concile s'ouvrit à Nicée (787); il était composé de trois cent soixante-dix évêques; deux légats du pape présidèrent. Ce concile fut le septième œcuménique. Il se tint en huit sessions. Plusieurs évêques qui avaient condamné le culte des images, reconnurent leur faute et furent admis au concile.

Il y fut démontré que l'usage des images n'est point contraire à la religion, comme l'avait prétendu le conciliabule de Constantinople; que cet usage était utile; que c'était là une coutume de l'Église du temps des Pères, tels que saint Grégoire, saint Basile et saint

Cyrille ; que le conciliabule de Constantinople avait mal raisonné sur les passages de l'Écriture qui défendaient de faire des idoles, lorsqu'il avait conclu que c'était un crime de faire des images, attendu que les chrétiens n'adorent point les images comme ils adorent Dieu, mais qu'ils les saluent, les embrassent et leur rendent un culte pour témoigner la vénération qu'ils ont pour les saints qu'elles représentent.

Les Pères du concile prouvèrent encore que le conciliabule avait souvent falsifié les passages des Pères, que les passages cités n'attaquent que le culte idolâtre et non pas le culte que l'Église chrétienne rend aux images.

« Nous décidons, dirent les Pères, que les images seront exposées non-seulement dans les églises, sur les vases sacrés, sur les ornements, sur les murailles, mais encore dans les maisons et sur les chemins ; car plus on voit dans leurs images Jésus-Christ, sa sainte Mère, les apôtres et les autres saints, plus on se sent porté à penser aux originaux et à les honorer. On doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de latrie, qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de le faire à l'égard de la croix, de l'Évangile et autres choses sacrées, parce que l'honneur de l'image se rapporte à

l'objet qu'elle représente. Telle est la doctrine des Pères de l'Église catholique. »

Les légats et tous les évêques présents souscrivirent à cette condamnation des iconoclastes. Les Pères se rendirent ensuite à Constantinople, où l'empereur et sa mère signèrent la définition du saint concile au milieu des acclamations du peuple.

Toutefois, cette hérésie sanguinaire ne fut point éteinte; elle ne l'est point encore, et nous verrons les protestants du XVIe siècle marcher sur les traces de ces fanatiques sacriléges, et renouveler leur hérésie avec les mêmes excès d'impiété, de fureur et de cruauté.

Les principaux agents de cette erreur furent, après les iconaclastes des VIIIe et IXe siècles, les pétrobusiens, les henriciens, les albigeois et les disciples de Zwingle et de Calvin.

VI

Constantin dépouille sa mère de toute autorité, et, infidèle à son serment, défend d'obéir au concile de Nicée. Nicéphore, son successeur, s'engage dans les erreurs du manichéisme, et néglige la dispute des images. Après Nicéphore et Michel, l'empereur Léon V

abolit les images, publie un édit pour les faire ôter des églises, et défend qu'on leur rende un culte; il est détrôné par Michel le Bègue, qui admet déjà plusieurs erreurs condamnées par l'Église, penche vers celle-là, lorsque la mort le surprend; son fils, Théophile, persécute les défenseurs du culte des saintes images; à sa mort, l'impératrice Théodora les rappelle, et remplace le patriarche de Constantinople, Jean l'Iconoclaste, par un moine orthodoxe, Méthodius; elle achève de détruire le parti des iconoclastes, qui avait troublé l'Orient pendant 120 ans.

VII

Cependant les actes du septième concile œcuménique ne furent point accueillis en Occident comme ils auraient dû l'être.

Ce fut, du reste, un simple malentendu, produit seulement par la différence dont on honorait les souverains en Orient et en Occident.

Le mot *adoration* choqua les Pères du concile de Francfort, au fond parfaitement d'accord avec ceux de Nicée. Et pourtant, le concile de Francfort condamna le concile de Nicée; mais il ne le condamna que parce qu'on croyait en Occident que les Pères de Nicée

entendaient par *adorer les images*, leur rendre un culte tel qu'on le rend à Dieu.

Le concile de Francfort tomba donc dans l'erreur par trop de précipitation, et en jugeant le concile de Nicée d'après une version infidèle des actes. Le concile de Paris (824), composé d'évêques français, s'occupa également de cette question, mais d'une manière ambiguë. Il ne condamna pas absolument le culte des images, il ne prononça nulle part que ce culte fût une idolâtrie, bien qu'il combattît le jugement des Pères de Nicée, et, en tous cas, il ne se sépara point de la communion des Églises qui rendaient un culte aux images. Ce culte étant enfin bien entendu partout, et l'idolâtrie n'étant plus à craindre, il s'établit généralement, si bien que nous voyons, au commencement du IXe siècle, Claude, évêque de Turin, condamné par les évêques pour avoir brisé les saintes images et écrit contre leur culte.

VIII

Ce n'était pas la première fois que le culte des saintes images était attaqué et traité d'idolâtrie.

Les païens, les juifs, les marcionites et les mani-

chéens leur avaient déjà fait la guerre; guerre impie, qui est un prétexte contre l'Église, guerre de mauvaise foi, car on sait très-bien que l'Église n'a jamais enseigné d'adorer les images elles-mêmes, mais les saints personnages qu'elles réprésentent et qui en sont dignes. Nous verrons le protestantisme du XVIe siècle renouveler cette lutte sacrilége, continuée depuis en France par les révolutionnaires radicaux de 1793 et par les révolutionnaires bourgeois de 1830!...

IX

Le culte des saintes images est aussi ancien que l'Église elle-même.

Le christianisme vint élever l'esprit humain, enseigner une morale sublime et donner à l'homme une idée plus étendue de sa destinée et une connaissance plus profonde de Dieu; il lui démontra l'extravagance et l'impiété de l'idolâtrie, lui apprenant qu'il fallait adorer Dieu *en esprit et en vérité*. Mais de même que l'homme a une double substance, l'une matérielle, l'autre morale, il fallait que le culte rendu par lui au divin Créateur fût de deux ordres : intérieur et extérieur.

Le culte des saintes images n'est nullement con-

traire à la loi qui défend d'adorer autre chose que Dieu ; car il n'est contraire ni à la piété ni à la raison d'honorer la représentation d'un homme vertueux. Et puis, on apprend aux chrétiens que les saints ne sont rien par eux-mêmes, qu'ils n'ont été vertueux que par la grâce de Dieu et que c'est à Dieu que se termine l'honneur qu'on leur rend.

L'Église n'enseigne pas que les esprits bienheureux soient attachés aux images, comme les païens le croyaient des génies ; elle nous apprend que les saints représentés dans les images doivent à Dieu leurs mérites et leurs vertus, qu'il est la cause et le principe de tout ce que nous honorons en eux.

La permission du culte des images dépendait du degré de lumière que les pasteurs voyaient dans les fidèles, et de la connaissance qu'ils avaient de leurs dispositions particulières.

Le culte que les fidèles instruits rendent aux images n'est donc point une idolâtrie ; au surplus, les pasteurs qui défendaient le culte des images n'avaient en vue que de combattre l'abus qu'en faisaient des gens sans lumières, non de le condamner ; ils ne reprochaient pas aux pasteurs qui permettaient qu'on les honorât d'être tombés dans l'idolâtrie.

Sérémis, évêque de Marseille, brisa les images de son église, sans qu'il fût iconoclaste, mais parce qu'il

avait remarqué que le peuple les adorait. Et qu'advint-il ? Le pape saint Grégoire loua le zèle de cet évêque, mais en même temps il blâma son action, non qu'il se méprît sur sa réelle portée, mais parce qu'elle avait scandalisé le peuple et parce qu'elle ôtait aux simples un moyen d'instruction très-utile et très-ancien. Ce sont les paroles de saint Grégoire (VI[e] siècle).

Enfin, nous avons eu plus tard, en faveur du culte des images, l'autorité du concile de Trente.

De nos jours, ce culte ne peut plus avoir les quelques inconvénients qu'il offrit jadis dans certaines contrées, ce qui, toutefois, n'était point une raison pour le supprimer ; il fallait éclairer les populations. Ensuite, quand même cette suppression eût été nécessaire, c'était à l'Église seule qu'il appartenait de la décréter, ou bien alors il faut abolir, comme ont fait et font les protestants, toute notion de hiérarchie et de subordination. Enfin l'abus du culte des images est facile à prévenir ; rien de plus aisé que de faire connaître aux simples fidèles quelle est la nature du culte que l'Église autorise par rapport aux images.

Dire que la suppression du culte des images ramènerait un grand nombre de protestants, c'est avancer une chose gratuite, car ce n'est pas là ce qui empêche les réunions, et l'Église condamne, aussi bien que le

font les protestants, les abus qui peuvent se glisser dans le culte des images.

X

En dehors de l'autorité de l'Église et de la tradition catholique en cette matière, en quoi la vénération pour les saintes images révolte-t-elle notre raison ?

Est-il rien de plus raisonnable que de rendre hommage au souvenir d'hommes vertueux, qui sont nos modèles sur la terre, et dans le ciel nos intercesseurs?

N'avons-nous pas tous les jours dans nos appartements les images des personnes que nous aimons? et ne serait-ce pas leur faire outrage et à nous-mêmes que de les briser, que de les souiller de boue et de crachats, comme les iconoclastes de tous les temps le firent par rapport aux saintes images, à l'image même du Sauveur?

Et ils se disaient chrétiens! chrétiens, en outrageant les images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints! chrétiens, en brisant la croix! chrétiens, en jetant aux égoûts les reliques vénérées des martyrs!

C'est ainsi que le protestantisme de tout temps s'est montré chrétien!...

Pour nous, qui ne nous révoltons pas contre les successeurs des apôtres, puisque l'Église, s'appuyant sur l'autorité des Pères et sur la tradition catholique, condamne les iconoclastes et permet le culte des images, cela nous suffit, car nous ne comprenons pas le christianisme autrement que dans l'obéissance absolue aux décisions de l'Église catholique.

LIVRE VIII

IXe siècle : Charlemagne. — Conversion des peuples du Nord. — Photius usurpe sur saint Ignace le siége de Constantinople. — Attitude de la papauté dans cette affaire. — Huitième concile œcuménique. — Xe siècle : nouvelles souffrances de l'Église. — Invasions des Barbares en Occident. — Scandales. — Relâchement, puis rétablissement de la discipline : saint Odon d'Angleterre ; saint Brunon, de Cologne ; saint Bernon, premier abbé et fondateur de Cluny. — Rétablissement de la discipline monastique en France. — XIe siècle : le pape Léon IX ; Réforme du clergé. — Hérésie de Bérenger. — Schisme de Michel Cérulaire. — Grégoire VII et l'empereur Henri IV.

I

C'est ici que, dans l'histoire religieuse, paraît la grande figure de Charlemagne.

Charlemagne employa sa puissance à étendre le royaume de Jésus-Christ; ce roi de France fut un sujet de joie pour l'Église, qu'il protégea avec con-

stance pendant son glorieux règne. Dès les premières années, il publia, à la demande des évêques, un capitulaire pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Il protégea le Saint-Siége contre les usurpations des Lombards, peuple d'origine germanique, qui, deux siècles auparavant (568), était venu s'établir dans l'Italie centrale.

Depuis longtemps, les Saxons faisaient de fréquentes incursions sur les terres soumises à sa domination; il entreprit contre ces Barbares une guerre ardente, qui fut longue, et se termina par la conversion de ces peuples. C'était là le fruit le plus précieux de la conquête.

Le grand monarque avait moins à cœur de les réprimer et de les soumettre que de leur porter la lumière de la foi. C'est pourquoi, lorsqu'ils eurent embrassé le christianisme, il leur pardonna leurs continuelles révoltes; et comme il était à craindre que plusieurs d'entre eux n'eussent demandé le baptême que par politique, il leur envoya de zélés missionnaires pour les affermir dans la foi.

La religion est amie des lumières et de tous les progrès justes; les princes chrétiens combattent l'ignorance et encouragent les études. Ainsi fit Charlemagne. Il ouvrit des écoles publiques, en collaboration avec le célèbre Alcuin, dans toutes les villes et toutes les abbayes du royaume.

Le prêtre et le moine, toujours dévoués au peuple, se mirent à instruire les enfants du peuple. Charlemagne attira à sa cour des chantres de Rome, pour enseigner aux Français le chant romain dans toute sa pureté; pour exciter plus efficacement l'émulation, il forma une académie dans l'enceinte même de son palais, et lui-même descendait quelquefois de son trône pour venir se placer au rang des disciples d'Alcuin.

Pour reconnaître les services rendus à l'Église et à la civilisation chrétienne par Charlemagne, les Romains lui déférèrent la couronne impériale. Le roi n'avait point été prévenu de ce dessein, afin qu'il ne fût pas soupçonné d'avoir brigué cette dignité. Sa promotion n'en fut que plus glorieuse pour lui. Il entrait, un jour de Noël, à la basilique de Saint-Pierre (800); le pape, à son grand étonnement, lui mit la couronne impériale sur la tête, tandis que tout le peuple s'écriait : « Vie et victoire à Charles très-pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur. »

Le Souverain-Pontife donna en même temps l'onction sainte au roi et au prince Louis, son fils.

Ainsi passa aux Français, dans la personne d'un prince intelligent, dévot et valeureux, capable de soutenir le poids de la gloire des Constantin et des

Théodose, cet empire d'Occident que ses anciens maîtres avaient, pour ainsi dire, abandonné. Modeste autant que digne, Charlemagne protesta, au témoignage d'Éginhart, son secrétaire, en sortant de l'église, que s'il avait su d'avance ce qui s'y devait passer, il se fût abstenu d'y paraître, malgré la solennité religieuse de ce jour. Au surplus, ce nouvel éclat donné à sa dignité ne fut pour lui qu'un nouveau titre pour la mériter. Les bons rois pensent, comme Charlemagne, que *pouvoir oblige*; pour eux, l'autorité est avant tout un devoir; ils se doivent à leurs sujets, qui sont leurs enfants.

Ce grand monarque signala les commencements de son empire par un redoublement de zèle pour le bien de ses peuples et pour l'extirpation des vices. Il envoya dans les diverses provinces de ses États des commissaires royaux chargés de rendre justice à tous ceux qui pourraient être lésés et d'informer des malversations. Institution précieuse, car bien que le chef de l'État ne puisse tout voir par lui-même, encore est-il tenu de ne pas laisser commettre l'iniquité en son nom.

Charlemagne rendit son âme à Dieu, après s'être fait administrer le saint Viatique (28 janvier 814), à l'âge de soixante-douze ans. Ce plus puissant des rois de France mourut en chrétien, comme il avait

vécu, laissant à ses successeurs un exemplaire quelquefois suivi par eux, et une mémoire vénérée.

Le monde a mis au nombre des héros ce zélé défenseur de l'Église entre les plus zélés, et la religion l'a placé parmi les Bienheureux.

Nul plus que lui ne comprit que le pouvoir civil doit être l'auxiliaire dévoué de l'Église de Dieu, que les rois doivent donner aux peuples l'exemple de la soumission la plus absolue et de l'obéissance la plus dévouée au Saint-Siége apostolique institué par Jésus-Christ.

Le plus beau spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler est celui de la puissance matérielle et de la force morale inclinées devant le Créateur : des princes, des puissants de la terre, des savants, des penseurs, et une armée formidable humblement agenouillés devant une croix et aux pieds d'un prêtre !

Ainsi font les vrais chrétiens, les enfants de l'Église, ainsi s'humilient les plus superbes. Dans le temple du Seigneur, c'est moins la puissance que la vertu qui est comptée, ainsi que l'a si bien dit Clément XIV, alors qu'il n'était encore qu'un obscur soldat de cette milice divine dont il devait devenir le général : « Nous pensons que, si un Dieu pauvre et humilié n'était qu'une invention humaine, elle serait encore la plus belle de toutes. Ah ! c'est ce sen-

timent d'égalité, qui ne peut être blessé impunément dans certaines âmes, qui me ramène et m'enchaîne au pied des autels, où la puissance n'est pas comptée avant la vertu, la noblesse de cœur après les titres et les richesses. »

II

Après la conversion des Danois et des Suédois (829), qui suivit celle des Saxons, arrive celle des Slaves et des Russes (842), celle des Bulgares (855), et, sur ces entrefaites, paraît l'hérésiarque Photius, homme distingué par sa naissance et par ses talents, mais qui se déshonora par son ambition et ses fourberies.

C'est ainsi que Dieu permet que, dans l'Église, aux succès succèdent les revers, suivis d'autres succès. A côté des progrès du christianisme dans les pays du Nord, Dieu souffrit que son Église fût affligée par la scandaleuse intrusion de Photius dans le siége de Constantinople. L'empereur Michel III, qui régnait alors, se plongeait dans les voluptés et laissait la direction des affaires à son oncle, César Bardas, dont Photius était l'ami.

Saint Ignace, patriarche de Constantinople, ayant condamné les désordres de Bardas et ayant refusé de

l'admettre à la communion, après plusieurs représentations méprisées, Bardas résolut la perte de ce vertueux prélat. Il n'eut pas de peine à entraîner l'empereur dans son lâche dessein.

Saint Ignace fut accusé d'avoir fait assassiner Méthodius, son prédécesseur. Il fut d'abord condamné au bannissement et engagé, par toutes les sollicitations possibles, de donner sa démission ; mais quand Bardas vit que c'était inutile, il assembla un concile, fit déposer Ignace, et plaça sur le siége de Constantinople son ami Photius, quoiqu'il fût laïque et que, d'ailleurs, on n'eût pu rien prouver contre Ignace. Cette promotion, faite en violation de toutes les règles, émut le clergé et le peuple. Les évêques suffragants de Constantinople refusèrent de reconnaître cette fourberie ; on gagna les uns ; les autres furent emprisonnés ou bannis. Cependant Ignace avait été jeté en prison, où il était traité avec la plus cruelle rigueur; ou voulait éviter surtout qu'il fît parvenir la vérité à Rome. Ses ennemis comprenaient, toutefois, le péril de leur situation, tant que le Souverain-Pontife n'aurait point fait entendre sa voix suprême pour calmer l'effervescence des populations chrétiennes. Ils s'empressèrent, pendant qu'ils imposaient silence à la vérité, de tromper le Saint-Père sur ce qui avait été fait. Pour obtenir l'approbation du pape Nicolas Ier,

qui occupait alors le siége de Saint-Pierre, Photius et l'empereur lui écrivirent des lettres effrontées, dans lesquelles ils disaient que saint Ignace s'était démis volontairement du patriarcat, et s'était retiré dans un monastère, résolution qu'expliquaient son grand âge et ses infirmités. Photius, lui, n'avait été choisi qu'à son corps défendant; on avait fait violence à son humilité, et il n'avait consenti, le saint homme! à recevoir l'imposition des mains qu'en versant des torrents de larmes. Ces lettres parties, dont les imposteurs attendaient un résultat favorable à leur infamie, Ignace fut accusé d'avoir conspiré contre l'État, et bien qu'aucune preuve ne pût être faite contre lui, il fût chargé de chaînes et envoyé à Mitylène, dans l'île de Lesbos.

Le pape avait entendu l'attaque sans avoir pu être instruit de la défense; le silence d'Ignace et de ses partisans empêchés aurait pu paraître coupable à un esprit ordinaire, mais la haute sagesse du Saint-Siége ne se laisse pas circonvenir.

Nicolas ne voulut rien décider dans cette affaire, sans un examen approfondi. C'est ainsi que la vertu se tient toujours en garde contre la calomnie. Le pape envoya deux légats à Constantinople pour s'informer de ce qui s'était passé et lui en rendre un compte scrupuleux. Mais ceux-ci se laissèrent cor-

rompre par les ennemis de saint Ignace ; ils acceptèrent des présents de l'empereur et de Photius, et comme, malgré cela, on craignait leur hostilité s'ils apprenaient les odieux traitements qu'on avait fait subir au bon pasteur, on les empêcha de communiquer avec ceux qui pouvaient les en instruire. Cette conduite tenue à leur égard les mettant en défiance, on les menaça cyniquement de les faire mourir s'ils refusaient de reconnaitre Photius. Ils résistèrent quelque temps et finirent par céder : lâches après avoir été faibles. Ils ne rougirent pas de se prêter aux volontés impies de l'empereur.

Les lettres du pape furent altérées, et un concile assemblé, sous la pression de la plus rigoureuse terreur. Un seul évêque, ayant demandé qu'on examinât la vérité des témoignages fournis contre Ignace, fut insulté, maltraité et enfin chassé. Personne n'eut plus le courage de parler en faveur de cette vertu diffamée. La force brutale en impose aux lâches, et l'épreuve ne trouve pas toujours des martyrs prêts à mourir pour confesser la vérité. Plus de soixante-dix faux témoins déposèrent qu'Ignace n'avait pas été canoniquement ordonné ; qu'il était intrus par la puissance séculière dans l'Église de Constantinople ; qu'il gouvernait tyranniquement, etc..... Le concile déposa saint Ignace ; Photius triomphait. Mais il n'est pas

de tombeau assez bien scellé où l'on puisse à jamais enfermer la vérité ; il est toujours des fissures par où elle se fait jour tôt ou tard, semblable à ces parfums qui s'exhalent d'un vase fermé.

Le Souverain-Pontife apprit enfin ce qui s'était passé à Constantinople, et sa justice s'en indigna. Il flétrit, comme elle méritait de l'être, la prévarication des légats et la fourberie de Photius, déclara nulle la nomination de ce dernier, et reconnut saint Ignace pour patriarche légitime de Constantinople.

Il était temps encore pour Photius de se repentir et de rentrer dans la voie du devoir ; il préféra aggraver ses crimes. Voyant qu'il ne pouvait plus tromper le pape, il se déclara ouvertement son ennemi. Il assembla un concile, où il suscita de faux témoins qui accusèrent Nicolas Ier de plusieurs crimes abominables ; quelques-uns, ayant voulu examiner ces témoignages, furent chassés ; le pape fut excommunié !... Photius avait trouvé quelques évêques assez corrompus et assez traîtres à Jésus-Christ pour lui servir de complices. Photius fabriqua de fausses pièces avec une grande habileté, contrefaisant la signature de plusieurs évêques, auxquels il faisait ainsi signer la criminelle sentence. Il eut l'impudence de les envoyer en Occident, aux évêques, à l'empereur Louis et à Louis le Débonnaire, roi de France. Mais

l'imposteur se trompa dans ses espérances; les évêques et les théologiens de l'Église latine réfutèrent ses accusations, et personne en Occident ne se sépara du pape.

Photius ne s'en était pas tenu, cependant, à la déposition et à l'excommunication de Nicolas; dans le projet de se faire reconnaître comme *patriarche universel* et de séparer toute l'Église de la communion de l'Église de Rome, il avait essayé de faire un schisme. L'Église grecque et l'Église latine différaient sur quelques points de discipline; de plus, quoiqu'il n'y eût aucune différence dans leur foi, quoique l'une et l'autre reconnussent que *le Saint-Esprit procède du Père et du Fils*, l'Église grecque avait conservé le symbole de Constantinople, dans lequel ce dogme n'est point exprimé. Photius s'empara de ces circonstances pour diffamer l'Église romaine. Ces prétextes étaient manifestement spécieux; la question la plus grave était celle relative à la doctrine qui nous apprend que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Mais il était incontestable que le dogme catholique avait été enseigné par les Pères grecs aussi bien que par les Pères latins, et approuvé par les conciles. Photius lui-même avait ainsi pensé jusque-là; ce fut néanmoins à l'aide de ces griefs imaginaires qu'il convoqua un concile qui se sépara de la communion du pape et

de celle de l'Église romaine. Ce fut là le premier pas vers ce déplorable schisme qui dure encore dans l'Église d'Orient.

III

Cependant l'empereur Michel avait fait assassiner Bardas, et l'avait été à son tour par Basile le Macédonien, qui s'était emparé du pouvoir. Malgré l'impureté de son origine, l'empereur Basile ne protégea pas l'usurpateur Photius. Il le fit enfermer dans un monastère, écrivit au pape (Adrien II, successeur de Nicolas Ier), et fit convoquer un concile qui déposa Photius et rétablit saint Ignace sur le siége de Constantinople (869). Ce concile est le huitième œcuménique ; il rétablit la communion entre les grecs et les latins et rendit la paix à l'Église.

Photius, dont l'attitude avait été indigne d'hypocrisie devant ce concile, ne se tint pas pour battu. Du fond de son monastère, il se livra à des intrigues diaboliques, prenant l'empereur par la vanité, l'un des côtés les plus faibles du cœur humain. Il fit si bien qu'il rentra en faveur, fut logé au palais, et obtint le siége de Constantinople après la mort de saint Ignace. L'empereur s'efforça de réconcilier son favori avec l'Église de Rome ; il écrivit au pape que son ré-

tablissement importait à la paix et à la réunion des esprits, et il joignait une prétendue lettre de saint Ignace, désignant Photius pour son successeur, et conjurait le Saint-Père de le nommer en cette qualité après sa mort. Cette lettre était encore un faux fabriqué par Photius. De plus, pour décider Sa Sainteté, Basile lui insinuait qu'il délivrerait les côtes de la Campanie des Sarrasins, et qu'il rendrait la Bulgarie à l'Église de Rome.

Pour toutes ces considérations, surtout pour le bien de la paix, le pape Jean VIII accéda à la demande de l'empereur, mais sous la condition expresse que Photius ferait préalablement satisfaction et demanderait pardon devant un synode. Mais loin de là, Photius fit assembler un concile auquel il lut les lettres du pape à l'empereur, mais après les avoir falsifiées, selon sa coutume ; il en avait retranché tout ce qui concernait saint Ignace, ainsi que les passages dans lesquels le Saint-Père enjoignait à Photius de demander pardon, et exigeait la condamnation du concile qu'il avait précédemment assemblé et qu'il avait appelé le huitième. Photius, grâce à ces manœuvres, fut reconnu pour patriarche légitime, et, en même temps, le concile assemblé par lui condamna le huitième concile œcuménique, qui avait condamné Photius.

On écrivit au pape que la paix était rétablie, et il allait en féliciter l'empereur et Photius lui-même, lorsqu'il apprit comment les choses s'étaient passées. Alors il condamna Photius, le concile qui l'avait reconnu, et les légats qu'il avait envoyés et qui s'étaient prêtés à cette supercherie.

Marin et Adrien, successeurs de Jean VIII, confirmèrent son jugement contre Photius.

Quant à Photius, convaincu d'avoir ourdi une intrigue de palais dirigée contre l'empereur Léon VI, fils et successeur de Basile, il fut chassé du siége de Constantinople; cet insigne imposteur, d'une notoire mauvaise foi, se retira dans un monastère, où il finit ses jours. Sa retraite définitive ramena la paix et rétablit la communion entre l'Église de Rome et l'Église de Constantinople, mais il avait déposé dans l'Église d'Orient une semence qui devait germer lentement et produire un schisme lamentable, qui n'est point encore éteint.

IV

De nouvelles souffrances attendaient l'Église au X[e] siècle. Les peuples du Nord, Normands, Hongrois et autres nations encore sauvages se jettent avec

fureur sur les provinces de l'empire d'Occident, et les ravagent. Ainsi parcourent-ils, le fer et la torche à la main, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne. Ces barbares pillent les villes et les brûlent; ils abattent les monastères. Alors les études sont abandonnées, les livres réduits en cendres, les sciences et les arts négligés pour ainsi dire absolument.

Le résultat de ces barbares incursions fut l'ignorance, laquelle enfanta à son tour le relâchement de la discipline. La société chrétienne en est profondément ébranlée. La morale s'altère, les mœurs publiques et privées sont infâmes, et les premiers pasteurs de l'Église eux-mêmes sont quelquefois atteints de cette corruption. Épreuve plus douloureuse encore que la persécution, mais dont l'Église sortit victorieuse, comme de toutes les autres. Sa divinité en ressortit plus éclatante aux yeux de l'univers. Au milieu de tant de désordres, la foi demeura la même, toujours une, toujours pure, toujours apostolique.

Les hommes pratiquaient le mal, mais la doctrine et la morale catholiques ne reçurent aucune atteinte : tel un flambeau toujours lumineux qui s'élève au-dessus des ténèbres. Une partie du clergé était tombée dans le désordre ; pour l'honneur du sacerdoce et le maintien de la discipline, Dieu suscite des saints

qui prêchent d'exemple et ramènent les pasteurs égarés, en même temps qu'ils soumettent au joug de l'Évangile les barbares persécuteurs.

Saint Dunstan rétablit la discipline en Angleterre (942); saint Brunon, archevêque de Cologne, fait la même chose en Allemagne; en France, saint Bernon, fondateur de la célèbre abbaye de Cluny (910), rétablit la discipline monastique, réforme continuée par ses successeurs : saint Odon, Maïeul, Odilon, Pierre le Vénérable, Hugues; et en Belgique par saint Gérard, comme en Lorraine par saint Adalbéron, évêque de Metz.

Les services immenses rendus par les religieux des abbayes ne sont plus contestés par personne aujourd'hui. Chacun sait, et presque tout le monde avoue que ce furent ces chrétiens austères et laborieux qui nous civilisèrent et nous instruisirent, ne se distinguant pas seulement par les prières, les jeûnes et les macérations, mais surtout par le travail le plus intelligent, le plus dévoué, le plus fécond. Agriculteurs, savants, professeurs, instituteurs de la jeunesse, écrivains instruits, artistes habiles, compilateurs patients, savants hardis et modestes, chrétiens charitables, tout remplis de sollicitude pour les pauvres et les opprimés, — voilà ces hommes.

Les monastères étaient de grandes écoles de litté-

rature et de théologie; ils fournirent à l'Église d'illustres docteurs et de saints évêques, gloire du catholicisme et de la civilisation. On a cherché le secret de la force de ces associations de chrétiens; on s'est demandé comment ils avaient pu faire de si grandes choses, tandis que les révolutionnaires, qui s'assemblent également, n'en peuvent jamais produire que de si horribles.

La raison en est simple; c'est que, tandis que ceux-ci s'associent dans la haine, au nom d'une fraternité menteuse, et ayant, chacun en particulier, la pensée secrète de dominer, d'opprimer son frère, ceux-là se réunissent dans l'amour, au nom de la fraternité vraie, de la fraternité catholique et apostolique, avec humilité, dévouement, abnégation, sacrifice, pour servir, non pour dominer, pour obéir, non pour commander. Tandis que chaque révolutionnaire veut être chef, chaque religieux veut être soldat du Christ; ce pouvoir que le révolutionnaire sans scrupule brigue avec orgueil, le religieux s'en déclare indigne et le redoute comme une trop lourde épreuve et une responsabilité trop haute.

L'obéissance, voilà le secret des merveilles accomplies par les monastères catholiques. Pour se faire une idée de la sublime abnégation imposée aux moines et acceptée par eux, il faut lire, dans la fa-

meuse règle de saint Benoît, fondateur du célèbre monastère du Mont-Cassin, les chapitres relatifs au gouvernement intérieur. Au 68e, intitulé : *Si quelque chose d'impossible est commandée à un frère,* on lit : « Si par hasard quelque chose de difficile ou d'impossible est ordonné à un frère, qu'il reçoive en toute douceur et obéissance le commandement qui le lui ordonne ; que, s'il voit que la chose passe tout à fait la mesure de ses forces, il explique convenablement et patiemment la raison de l'impossibilité à celui qui est au-dessus de lui, ne s'enflant pas d'orgueil, ne résistant pas ; que si, après son observation, le prieur persiste dans son avis ou dans son commandement, que le disciple sache qu'il en doit être ainsi, et que, se confiant à l'aide de Dieu, il obéisse. »

Cette obéissance, indispensable à la discipline et au maintien de la hiérarchie, est le plus beau triomphe de la liberté individuelle. L'abnégation pour les supérieurs légitimes est la plus splendide affirmation de la liberté.

V

La simonie et l'incontinence, deux vices qui affligeaient l'Église, furent attaqués avec vigueur par le pape Léon IX (1049-1054). Pour opérer cette réforme

du clergé, il entreprit plusieurs voyages en France et en Allemagne, assembla des conciles, enfin ne négligea rien pour rendre les mœurs du clergé conformes à la pureté évangélique. Ses successeurs l'imitèrent avec le zèle le plus apostolique. Ils furent secondés par plusieurs saints, parmi lesquels on cite saint Pierre Damien, cardinal-évêque d'Ostie.

Avant que l'Église fût ainsi consolée par le retour du clergé à la discipline, la conversion des Normands (912) et celle des Hongrois (1002) vinrent l'affermir, en édifiant les fidèles, et en manifestant de nouveau la protection de son divin chef.

Mais l'Église est presque toujours agitée; quand ce n'est pas par la persécution, c'est par le scandale ou par le schisme et l'hérésie. Nous l'avons vue, pendant les dix premiers siècles et demi de son existence, subir tour à tour ces différentes épreuves.

Nous allons assister à l'hérésie de Bérenger, archidiacre d'Angers (1030), et au schisme de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople (1053).

VI

Bérenger était archidiacre d'Angers et professeur dans les écoles publiques de Saint-Martin à Tours.

Mû par le désir de se faire remarquer, il se prit tout à coup à nier le mystère de la transsubstantiation, rappelant les disputes de la fin du IXe siècle à cet égard, et préparant, lui aussi, la réformation du XVIe siècle.

Au IXe siècle, Paschale, abbé de Corbie, avait composé, pour l'instruction des Saxons, un Traité du corps et du sang de Jésus-Christ, dans lequel il avait dit que celui que nous recevons dans l'Eucharistie est le *même* que celui qui est né de la Vierge Marie. Cette expression choqua quelques théologiens, quoique tout le monde dans l'Église fût d'accord sur ce point de dogme que le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement présents dans l'Eucharistie, et que le pain et le vin sont changés en son corps et en son sang. Paschale fut donc attaqué ; il répliqua et fut défendu par d'autres théologiens. On était partagé sur l'expression seulement, non sur le dogme, ce qu'il est utile de rappeler.

Sur ce thème, Bérenger se mit à ergoter, poussé par le démon de l'orgueil. De quoi n'est pas capable un homme qui a l'ambition de faire parler de lui? Bérenger, examinant les écrits de Paschale, dans le cours de théologie qu'il faisait à Rome, lui opposa des difficultés nouvelles. Il ne nia pas la présence réelle, mais il dit que, le pain et le vin conservant, après la consécration, les propriétés qu'ils avaient aupara-

vant, il était impropre de dire que nous prenons dans l'Eucharistie le même corps et le même sang de Jésus-Christ qui étaient nés de la Vierge, ajoutant que le pain et le vin ne se changeaient pas au corps et au sang de Jésus-Christ, mais que le Verbe s'unissait seulement au pain et au vin. C'était, selon lui, par cette union qu'ils devenaient le corps et le sang de Jésus-Christ, sans changer leur nature, sans cesser d'être du pain et du vin. Assurément, cette explication était peu satisfaisante à la raison même, et il en est invariablement ainsi toutes les fois que l'homme cherche à expliquer les saints mystères.

Lorsque Bérenger eut enseigné cette doctrine, ce fut contre lui un *tolle* général dans l'Église, car elle était contraire à sa croyance constante. Cette nouvelle impiété fut vivement attaquée par les évêques catholiques.

Lancfranc, archevêque de Cantorbéry, et Adelman, évêque de Bresse, en France, lui écrivirent plusieurs lettres pour l'éclairer, pour tâcher de le ramener à des sentiments orthodoxes. Touchantes exhortations, par lesquelles l'Église avertit toujours ses enfants égarés, avant de condamner leurs erreurs.

Ces lettres sont charmantes de cœur, de bonté, d'onction apostolique. On sent que leurs auteurs ont l'âme envahie par de grandes pensées d'amour ; elles

respirent cette dignité sainte que les peintres chrétiens figurent par l'auréole.

Elles constituent l'une des plus brillantes productions dont abonde le catholicisme. C'est la tendresse du divin Maître, qui est devenue la vie de nos pasteurs, c'est l'amour vrai qui persiste, que rien ne rebute, qui se glisse dans toutes les pensées et devient la substance, l'étoffe de la vie des saints : « Je vous conjure, mon cher enfant, disait Adelman au novateur, je vous conjure de ne point troubler la paix de l'Église catholique, pour laquelle tant de millions de martyrs et tant de saints docteurs ont combattu. Nous croyons que le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie. Telle est la foi qu'a tenue dès les premiers temps et que tient encore l'Église qui est répandue par toute la terre, et qui porte le nom de catholique. Tous ceux qui se disent chrétiens se glorifient de recevoir en ce sacrement la vraie chair et le vrai sang de Jésus-Christ : interrogez tous ceux qui ont connaissance de nos Livres saints ; interrogez les grecs, les arméniens ; interrogez les chrétiens, de quelque nation qu'ils soient : tous confessent que c'est là leur croyance.... »

Et après avoir établi la vérité de ce dogme catholique sur les paroles de l'Écriture, le saint prélat répond à Bérenger déclarant qu'il ne peut com-

prendre comment le pain devient le corps de Jésus-Christ : « Le juste, qui vit de la foi, n'examine point après la parole de Dieu, et ne cherche point à concevoir par la raison ce qui est au-dessus de la raison : il aime mieux croire les mystères célestes pour recevoir un jour la récompense de sa foi, que de s'efforcer inutilement de comprendre ce qui est incompréhensible. Il est aussi facile à Jésus-Christ de changer le pain en son corps, que de changer l'eau en vin, que de créer la lumière par sa parole. »

Mais nous savons déjà que les hérétiques, enfants de l'orgueil, ne sont pas touchés par les raisonnements de la sagesse.

Bérenger persista à propager son erreur. Il attaquait un mystère, c'est-à-dire un dogme incompréhensible à la raison, il opposait les sens à la foi, il eut des adhérents. L'hérésie en a toujours, car elle a de spécieuses paroles, capables de séduire les étourdis et d'entraîner les ignorants. Dénoncée à Rome, la doctrine de Bérenger fut condamnée dans un concile assemblé par Léon IX. Il se retira dans l'abbaye de Préaux, et tenta d'attirer dans son parti Guillaume, duc de Normandie, mais celui-ci fit assembler les évêques de sa province, et Bérenger fut condamné par eux, comme il l'avait été à Rome, comme il l'avait été dans un concile tenu à Paris, comme il le fut

devant tous les conciles où son erreur fut dénoncée, tels qu'à ceux de Verceil, de Tours, etc.

Un nouveau concile fut assemblé à Rome par le pape Nicolas II ; Bérenger y parut pour soutenir son opinion, mais, convaincu par Abbon et par Lancfranc, il n'osa soutenir son erreur, brûla ses écrits et souscrivit la profession de foi suivante dressée par le concile.

« J'anathématise toutes les hérésies, nommément celle dont j'ai été accusé. Je proteste de cœur et de bouche que je tiens, touchant l'Eucharistie, la foi que le pape et le concile m'ont prescrite, selon l'autorité des Évangiles et de l'Apôtre, savoir : que le pain et le vin que l'on offre sur l'autel sont, après la consécration, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. »

Bérenger confirma par serment cette profession de foi. Ce comédien habile avait des larmes dans la voix. Cette émotion contenait à la fois un remords, une prière, une éloquence, une tendresse, un respect indicible. Le vrai n'eût pas été plus complet dans son expression. Le Saint-Père crut à ce repentir intéressant qui grandit le coupable et le relève; Nicolas II donna à Bérenger l'absolution qui purifie, qui répare et réconcilie. Mais à peine l'hypocrite fut-il revenu en France, qu'il protesta contre sa rétractation, et recommença à enseigner son erreur. Il se retran-

chait dans des arguties nouvelles; mais l'Église veille infatigablement sur les hérétiques pour condamner leurs erreurs à mesure qu'elles se manifestent. Un nouveau concile fut tenu à Rome par Grégoire VII (1079); Bérenger y reconnut de nouveau et y condamna encore une fois son erreur, dans des termes qui ne pouvaient plus lui permettre aucun échappatoire. Il confessa que *le pain et le vin qu'on met sur l'autel sont, par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, changés substantiellement en la vraie et propre chair de Notre-Seigneur et en son vrai sang, en sorte que le corps qu'on y reçoit est le même qui est né de la Vierge Marie, qui a été attaché à la croix, et qui est assis à la droite du Père.*

Bérenger se retira dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, où il fit pénitence, et y mourut en 1088.

Cette hérésie, anathématisée par son auteur même, ne fut point anéantie; nous la verrons reparaître quelques siècles après, renouvelée avec plus de force par les protestants du XVIe siècle, tels que Luther, Calvin, Zwingle, Carlostad, etc.

Parmi les disciples de Bérenger, les uns disaient, comme lui, que le pain devenait le corps de Jésus-Christ, d'autres qu'il n'en était que la figure. Ce sentiment fut mêlé à d'anciennes hérésies par les sectaires qui vinrent après, tels que Pierre de Bruys,

Henri de Toulouse, Arnaud de Bresse, les albigeois, Amauri de Chartres, Wiclef, les lollards, les thaborites, etc.

Nous examinerons le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation quand nous aurons à réfuter les protestants du XVI[e] siècle, continuateurs de Bérenger dans l'œuvre infernale de l'hérésie.

VII

Pendant le temps que Bérenger troublait l'Église en Occident, un schismatique renouvelait, en Orient, la division dont Photius avait donné l'exemple : c'était Michel Cérularius (Cérulaire), patriarche de Constantinople. Il avait le féroce égoïsme du monde et la haute scélératesse des ambitieux, prêts à tout pour se satisfaire. Aimé du peuple, protégé par l'empereur, Michel Cérulaire rêva, comme Photius, le patriarcat universel. La plaie que celui-ci avait faite jadis à l'Église n'avait jamais été bien fermée; les évêques de Constantinople avaient constamment manifesté une tendance à se soustraire à l'autorité du siége de Rome, chaire principale d'où tous les fidèles sont enseignés.

Cérulaire s'engagea avec ardeur dans la route tracée par Photius à l'ambition des patriarches. Céru-

laire rompit ouvertement avec l'Église romaine, et se sépara de l'unité dont elle est le centre. Dans sa lettre qu'il rédigea en colloboration de l'évêque d'Acride, métropolitain de Bulgarie, et qu'ils envoyèrent à Jean, évêque de Trani, dans la Pouille, pour qu'il la communiquât aux chrétiens d'Occident, il reproche à l'Église latine les griefs suivants : 1° qu'elle se sert de pain azyme dans la célébration des saints mystères ; 2° que les latins mangent du fromage, des animaux et des viandes étouffées ; 3° qu'on jeûne les samedis dans l'Église latine ; 4° que les latins ne chantent pas *Alleluia* dans le carême.

C'est à l'aide d'aussi perfides prétextes que cet ambitieux fit fermer les églises de Constantinople, et chassa de leurs monastères tous les abbés et tous les religieux qui refusèrent de renoncer aux cérémonies de l'Église romaine. Il rebaptisa également ceux qui avaient reçu ce premier des sacrements dans l'Église latine. Informé de ces scandales, le pape Léon IX fit tous ses efforts pour y mettre un terme et en arrêter les progrès. Il répondit à la lettre de Cérulaire avec une magnifique supériorité, élevant comme il convient la dignité de l'Église romaine, reprochant au patriarche son ingratitude envers les papes, et réfutant, pour justifier l'Église latine, tous les reproches du patriarche.

Comme le Souverain-Pontife désirait la paix, il envoya trois légats à Constantinople pour tâcher de ramener Cérulaire et de rétablir l'union. L'empereur accueillit honorablement les envoyés du Saint-Siége, mais le patriarche leur fit défendre grossièrement sa porte. Ne pouvant vaincre son obstination, malgré leurs efforts persévérants, les légats excommunièrent publiquement Cérularius en présence de l'empereur et des grands, qui, tout en blâmant le patriarche, n'avaient pas le courage de le réprimer. Les légats partirent ensuite; Cérulaire, irrité de cette excommunication et de la désapprobation qu'il avait appris que l'empereur donnait de sa conduite, excita une révolte dans la ville; l'empereur céda alors, pour apaiser la sédition, et laissa le patriarche consommer le schisme qu'il méditait. Il excommunia les légats et le pape lui-même, et s'efforça, par les intrigues les plus perverses, de séparer les autres évêques d'Orient de l'Église romaine. Toutefois, ses impostures n'eurent qu'un succès limité, et ce ne fut qu'un siècle plus tard que le schisme devint général en Orient, alors que les latins furent massacrés à Constantinople, sous l'empire d'Andronic.

VIII

Quelque temps après l'entreprise impie de Michel Cérularius en Orient, Henri IV, empereur d'Allemagne, occasionna des scandales et des troubles dans l'Église et dans l'empire. Ces grands maux eurent leur source dans ce qu'on appelait le *droit d'investiture* ; usage établi en Allemagne, par lequel l'empereur mettait les évêques et les abbés en possession de leurs bénéfices, en leur donnant la crosse et l'anneau. L'empereur Henri IV ne se contentait pas de l'exercice de ce droit fâcheux à plus d'un égard, car c'était une sorte d'immixtion du pouvoir laïque dans les choses spirituelles, il faisait le plus honteux trafic des dignités ecclésiastiques, qu'il conférait à des hommes perdus de crimes et souillés de débauches, pourvu qu'ils lui donnassent de l'argent. De plus, Henri IV tendait à s'emparer de l'autorité spirituelle, à traiter même le Souverain-Pontife, chef suprême de l'Église, comme un simple vassal de l'empire. Sa prétention au sujet des investitures avait pour but de réduire les évêchés et les grandes abbayes au rang des fiefs séculiers. Une plaie formidable dévorait donc l'Église. Grégoire VII fut le pontife énergique que la Provi-

dence envoya pour cicatriser cette blessure, de ses mains habiles et saintes. C'est sous ce point de vue que le chrétien doit considérer les actions de ce grand pape; l'histoire, au surplus, a rendu à son génie, à sa sainteté, à ses intentions, à son courage, la justice qui lui était due. Il fut ambitieux et dominateur pour Jésus-Christ, pour la vérité et la justice, non pour lui-même. Il n'avait en vue que le zèle de la maison de Dieu; pour lui rendre, avec la sainteté et la vertu, la liberté et l'indépendance qu'elle a de droit divin, il ne recula devant aucun genre de courage, et le glaive des puissants de la terre ne fit pas trembler sa grande âme. Pour arrêter les désordres et la corruption qui infectaient le clergé, il s'attaqua d'abord à la simonie, cause principale du mal. Il adressa des lettres pressantes à tous les évêques de la chrétienté, pour les engager à exercer une surveillance active sur la conduite des ecclésiastiques, et à punir sévèrement ceux qui, pour obtenir leurs bénéfices, se rendraient coupables de quelque action simoniaque. En même temps, il écrivit à Henri IV pour lui faire de paternelles mais sévères remontrances sur le scandaleux trafic qu'il faisait des choses saintes. L'empereur, alors en guerre avec les Saxons, répondit par de belles promesses, mais il ne tarda pas à violer ses engagements, dès qu'il eut triomphé de ses ennemis. L'affliction du

Saint-Père fut profonde quand il vit ses efforts, au moins pour les Églises d'Allemagne, rendus inutiles par la mauvaise foi et la vénalité de l'empereur. Paralysé dans son zèle par la résistance des évêques coupables et la connivence de Henri IV, Grégoire eut l'âme un moment découragée; il eut la pensée d'abandonner le gouvernement de l'Église en d'autres mains. On peut juger de son affliction par ce qu'il écrivait alors à Hugues, son ami, abbé du monastère de Cluny : « Je voudrais pouvoir vous dépeindre, lui disait-il, les tourments qui m'agitent au dedans, les travaux journaliers qui m'accablent en dehors et qui vont tous les jours en augmentant. J'ai souvent conjuré Jésus-Christ de me retirer de ce misérable monde, s'il ne m'est pas donné de servir avec plus de succès notre mère commune. Une douleur inexprimable, une tristesse mortelle, empoisonnent ma vie. Je vois l'Église d'Orient separée de nous par l'instigation du démon, et lorsque je tourne mes regards vers l'Occident, à peine y puis-je trouver encore quelques évêques qui soient dignes de leur titre, qui gouvernent leur troupeau d'après les règles de l'Evangile : tant l'ambition et la perversité du monde les ont séduits ! Parmi les princes de la terre, je n'en vois aucun à qui sa propre gloire ne soit plus chère que celle de Dieu, et qui ne sacrifie en toute occasion la justice à

l'appât d'un gain sordide. Si je veux me replier sur moi-même, je succombe sous le poids de mes propres péchés, et il ne me reste d'espoir que dans l'immense miséricorde de Jesus-Christ. Si je n'étais soutenu par l'espérance de réparer mes fautes passées par une conduite plus chrétienne, et celle d'être encore utile à l'Église, j'en prends Dieu à témoin, rien ne pourrait me retenir plus longtemps à Rome; à Rome où depuis vingt ans je suis forcé d'habiter malgré moi. »

Jamais la majesté de la douleur ne s'était montrée plus grande. Cette voix troublait les entrailles. C'était bien la voix pleine et grave du malheur, toute chargée de fluides pénétrants.

Ces paroles de douleur nous montrent toutes les angoisses de cette sainteté meurtrie. D'autres grands cœurs le détournèrent de son dessein, laissant dans son âme ce suave parfum et ce salutaire retentissement des vérités religieuses.

Grégoire, consolé par ses pieux amis, reprit courage et descendit intrépidement dans l'arène. L'évêque de Bamberg, coupable de simonie et de concubinage, et qui affichait publiquement les mœurs les plus dissolues, fut déposé par le pape. Les démarches tentées auprès de l'empereur n'ayant produit aucun résultat, Grégoire assembla un concile à Rome pour

rétablir l'ancienne discipline. Ce concile fit plusieurs décrets importants, parmi lesquels celui qui interdisait à tout séculier, quels que fussent son pouvoir et sa dignité, de donner l'investiture des bénéfices ecclésiastiques. C'était porter un coup vigoureux au pouvoir abusif que s'étaient arrogé les empereurs.

Cette résolution, indispensable à l'affranchissement de l'Église, fut annoncée par toute la chrétienté par des brefs. Ces décrets ne firent qu'irriter Henri IV, qui poussa l'infamie jusqu'à payer des assassins pour attenter aux jours du Souverain-Pontife. Ce fut le peuple qui sauva son pasteur.

Grégoire ne se laissa pas intimider, il prit une détermination vigoureuse, digne de sa foi profonde et de son courage inébranlable : il cita l'empereur à Rome, pour avoir à rendre compte de ses crimes.

De son côté, l'empereur assembla à Worms un conciliabule de tous les évêques de ses États, intéressés au maintien des désordres et du scandale que le Souverain-Pontife voulait détruire ; il le fit déposer et lui notifia cet attentat schismatique dans les termes les plus insolents. De l'avis unanime des évêques réunis autour de lui, Grégoire VII fulmina une bulle d'excommunication contre le persécuteur de l'Église, et renouvela celles qui avaient été déjà lancées contre plusieurs des membres du faux concile de Worms.

Cependant la nouvelle de l'excommunication de l'empereur avait produit la plus vive sensation par toute l'Allemagne; il se vit abandonné de tous; les grands de l'empire s'assemblèrent en diète générale à Tribur sur le Rhin (15 octobre 1076), et décidèrent que si, dans un an, la sentence d'excommunication qui pesait sur lui, n'était pas levée, il serait déchu de l'empire. Vaincu par la défection de ses amis et l'animadversion du peuple, Henri IV se soumit à tout ce qu'on exigea de lui. Il fit une pénitence publique et alla demander humblement pardon au pape, les pieds nus et le corps couvert d'un rude cilice. Ce ne fut que quatre jours après qu'il le reçut et lui donna l'absolution.

Ce fait est immense; il affirme de la plus éclatante façon la puissance suprême des Souverains-Pontifes. Rien n'est grand comme saint Grégoire VII défendant en même temps les droits de l'Église et ceux des peuples, faisant plier sous la puissance du vicaire de Jésus-Christ le prince le plus orgueilleux.

Henri n'avait point été sincère ; il prépara une expédition armée contre le Saint-Siége ; le Souverain-Pontife lança alors contre lui une nouvelle bulle d'excommunication, dans laquelle il déliait ses sujets du serment de fidélité. La diète de Forcheim déposa

l'empereur et nomma pour lui succéder Rodolphe, duc de Souabe, qui mourut subitement à Wolckseim.

Délivré de ce dangereux compétiteur, Henri IV tint un synode où il fit de nouveau déposer Grégoire VII et élire à sa place Guibert, archevêque de Ravenne. Cet antipape, qui prit le nom de Clément III, eut une part déplorable à tous les troubles de cette époque. Henri se mit en marche sur Rome pour en chasser le pontife légitime et installer son antipape sur le siége de saint Pierre. Grégoire VII attendit avec courage et résignation son ennemi acharné. Henri IV mit deux ans à prendre la ville éternelle, où il installa sur le trône pontifical Guibert, qui, à son tour, le sacra dans l'église de Saint-Pierre, le couronna et le nomma *roi des Romains* (1084).

Henri IV ne conserva pas longtemps sa conquête. Tout l'empire se révolta, et jusqu'à son propre fils, contre ce révolté contre l'Église, cette plus tendre des mères ; il mourut méprisé et abandonné de tout le monde, le 7 août 1106, dans la ville de Liége.

Quant à Grégoire VII, il s'était retiré au monastère du Mont-Cassin, puis à Salerne.

Sa santé dépérissait à vue d'œil ; avant de mourir, il assembla les cardinaux et protesta qu'il n'avait eu pour but que le bien de l'Église et le rétablissement des mœurs parmi les ecclésiastiques et les séculiers ;

il leur adressa aussi les plus vives exhortations pour les engager à ne se laisser guider, dans le choix de son successeur, par aucune considération humaine, par aucun intérêt vil, mais de donner leurs suffrages à celui qu'ils croiraient le plus capable de conduire la barque de Pierre dans ces temps orageux. Trois jours avant de rendre sa belle âme à Dieu, il leva toutes les sentences d'excommunication qu'il avait prononcées, à l'exception de celles qui regardaient l'empereur Henri IV et l'antipape Guibert. Il vit arriver avec calme son dernier moment, et mourut saintement, comme il avait vécu (25 mai 1085). Il avait gouverné l'Église pendant douze ans, un mois et quelques jours. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Matthieu à Salerne, et plusieurs miracles s'opérèrent sur sa tombe. Son nom fut inséré dans le martyrologue romain (1580), et son office a été introduit dans le bréviaire par l'ordre de Benoît XIII.

En canonisant Grégoire VII, l'Église a voulu proposer à l'imitation de l'univers catholique les éminentes vertus dont ce ferme pontife donna pendant toute sa vie un éclatant exemple.

Ce grand homme, cet Hildebrand, fils d'un humble charpentier, comme était saint Joseph, sut héroïquement maintenir les droits absolus de la papauté sur les rois et sur les peuples.

On a de Grégoire VII neuf livres de *Lettres* (1073-1082), remplies de l'inflexible et sainte énergie qui animait son âme héroïque, et qui fut la consolation de l'Église au milieu des troubles qui l'agitaient.

Jamais homme ne fut moralement plus puissant que Grégoire VII ; jamais homme ne fut plus grand. Les rayonnements de son âme, pure comme un diamant, brillent sans nuage sur son siècle, et nous pouvons en apprécier encore aujourd'hui la force et la durée en voyant combien la source en était inépuisable.

LIVRE IX

XIe et XIIe siècles : les croisades ; fondation de plusieurs ordres religieux. — Saint Bernard et Abailard. — Saint Dominique et les albigeois. — XIIIe siècle : Saint Louis. — Saint Thomas d'Aquin. — Saint Bonaventure. — Deuxième concile de Lyon : première réunion des grecs. — XIVe siècle : schisme d'Occident ; hérésie de Wiclef, de Jean Hus et de Jérome de Prague. — Concile de Constance. — XVe siècle : Concile de Florence. — Prise de Constantinople par Mahomet II. — La Renaissance.

I

Les croisades, ces guerres pieuses entreprises par l'Europe chrétienne pour délivrer la Terre-Sainte du joug des mahométans, furent l'événement capital des XIe et XIIe siècles, ainsi que la fondation de plusieurs ordres religieux : celui des Chartreux par saint Bruno (1084), celui des Ordres militaires, par le bienheu-heureux Gérard (1098), celui des Prémontrés, par

saint Norbert (1120), celui de Citeaux, par saint Robert (1110). Les grandes figures qui apparaissent ici, outre celles-là, sont celles de Pierre l'Ermite, de Simon, patriarche de Jérusalem, du pape Urbain II, de Godefroi de Bouillon, de Hugues le Grand, de Raymond, de Robert de Flandres, de Robert de Normandie, du pape Calixte II, du pape Honorius, de saint Bernard, refuge des malheureux, défenseur des opprimés, conseil des évêques et des rois chrétiens, toujours prêt à soutenir les droits de l'Église, à défendre son unité et à combattre ses ennemis.

Quels hommes que ces hommes! quels chrétiens!

II

Saint Bernard, ce saint Augustin du XIIe siècle, combat les erreurs d'Abailard et d'Arnaud de Brescia, son complice, de Pierre de Bruys, de Gilbert de la Porée et du moine Raoul. Le plus remarquable d'entre eux et le plus célèbre est Abailard; nous y reviendrons à propos de Luther, qui ne fit que renouveler ses erreurs.

III

Entre la première et la troisième croisade (1095 et 1190), se fonde l'institution de l'ordre des Trinitaires par Jean de Matha (1160), et se place le martyre de saint Thomas de Cantorbéry, victime de son zèle pour l'Église, et qui fut massacré au pied des saints autels, par les oppresseurs de la foi (1170).

Après la quatrième croisade (1195), nous trouvons l'institution des Frères Mineurs, par le grand saint François d'Assise (1204), et celle des Frères Prêcheurs par saint Dominique, autre héros chrétien (1216), célèbre par son génie, par sa piété, et par sa charité envers les albigeois, ces hérétiques furieux, précurseurs des anabaptistes.

Ces misérables infectaient de leurs erreurs la ville d'Albi et ses environs; de là leur nom. On les appelait encore *pétrobusiens*, *patarins*, *poplicains*, *toulousains*, *cathares*, *bonshommes*, etc. Ces sectaires, qui renouvelaient l'hérésie des manichéens, avaient été condamnés par le concile de Lombers (1165). On se souvient que la doctrine de Manès et de ses disciples consistait à supposer deux principes éternels, l'un du bien, l'autre du mal, de nature contraire et ennemis,

se combattant et répandant dans le monde, l'un le bien, l'autre le mal, celui-là la lumière, celui-ci les ténèbres. Nous ne nous sommes point arrêté à cette erreur, qui avait sa source dans le paganisme; nous n'avons fait que l'indiquer à sa place (IIIe siècle). Cette doctrine était absurde et impie; elle ne reposait que sur des sophismes. Les manichéens rejetaient le baptême, le signe de la sainte croix, l'Église et le Rédempteur lui-même. Ils niaient l'Incarnation et la Passion, l'honneur dû aux saints, proscrivaient le mariage légitime, etc. C'étaient donc tout simplement des païens. Le manichéisme s'était perpétué au milieu des obstacles; au XIIe et au XIIIe siècle, il produisit cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Église, tels que les albigeois, les pétrobrusiens, les henriciens, les disciples de Tanchelin, les poplicains, les cathares, etc., etc.

Pierre de Bruis et son complice Henri avaient secrètement répandu cette hérésie dans la Provence et le Dauphiné, depuis plus de 20 ans, lorsque des missions furent entreprises pour convertir ces populations égarées. Saint Bernard y déploya le plus grand zèle et la plus magnifique éloquence (1147); mais ces efforts ne rapportèrent que des fruits passagers; ceux obtenus par le cardinal de Saint-Chrysogone ne furent pas plus réels (1178); le cardinal Henri, évêque

d'Albano (1181), et plus tard Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, ne réussirent pas mieux.

Plusieurs conciles avaient anathématisé les albigeois, entre autres celui assemblé à Montpellier (1195); ce qui ne les empêcha pas, au XIIIe siècle, de se faire un antipape, nommé Barthélemy.

Les albigeois n'étaient pas seulement des sectaires dangereux, c'étaient des malfaiteurs de la plus dangereuse espèce : voleurs, pillards, assassins. C'est toujours ainsi. Non-seulement les hérétiques ont tort en dogme, mais en fait nous les avons constamment vus, comme tous les révolutionnaires, se déshonorer par les violences les plus infâmes, par les crimes les plus monstrueux. Tandis que les premiers apôtres, et depuis, tous leurs successeurs, ont procédé avec une inaltérable douceur, se livrant à la propagande pacifique, donnant, avant tout, l'exemple de la douceur, de la modération, de la charité, de l'humilité, les hérétiques de tous les temps offrent le spectacle déplorable de la colère, de la violence, de la méchanceté, de la cruauté, de l'orgueil. Ils ne cherchent pas à persuader, mais à s'imposer. Sous prétexte d'émanciper les peuples, ils n'ont qu'un but, les opprimer.

Le pape Innocent III prit la sage résolution de réduire les albigeois, brigands qui, sous prétexte de

religion, infestaient les campagnes, dévastaient et ravageaient tout sur leurs pas avec une rage furieuse. Il nomma pour commissaires le frère Raynier et le frère Guy, de l'ordre de Citeaux; ils exercèrent les premiers les fonctions de ceux qu'on appela depuis inquisiteurs.

Saint Dominique fut ensuite choisi par le pape, en qualité de supérieur de la mission du Languedoc; il fit de sages règlements, et parvint, avec l'aide des ministres placés sous sa direction, à apprivoiser quelque peu ces bêtes féroces.

Mais un crime affreux vint rallumer l'incendie, et obliger la société à se défendre par la force contre des barbares sur lesquels la persuasion apostolique n'avait point prise : Pierre de Castelnau, légat du pape, fut assassiné par deux hérétiques au service de Raymond IV, comte de Toulouse, protecteur des albigeois. Le Souverain-Pontife fit appel au roi Philipe-Auguste, aux évêques et aux barons de France, et l'abbé de Citeaux et les religieux de son ordre prêchèrent une croisade contre ces monstres.

Milon, nouveau légat du pape, cite le comte de Toulouse à Valence. Raymond s'y rend, livre sept places fortes, reçoit l'absolution à Saint-Gilles et prend la croix (1209). Les albigeois furent vaincus par Simon de Montfort, qui cachait une immense ambition sous

les dehors de la piété, et qui, dans plusieurs circonstances, déshonora les victoires par des cruautés aussi abominables que celles commises par les hérétiques eux-mêmes.

Ce que voyant, saint Dominique protesta. S'apercevant que, parmi les croisés, plusieurs n'avaient entrepris cette guerre que pour piller à leur tour et se livrer à toutes sortes de désordres, il entreprit de les réformer, avec autant de zèle qu'il en avait mis à convertir les hérétiques. C'est une calomnie bien vile que d'accuser saint Dominique de cruauté, comme l'ont fait certains écrivains protestants. Quoiqu'il eût affaire à des scélérats, il n'employa jamais contre eux que les armes de la douceur et de la patience. On le représente un poignard d'une main, un crucifix de l'autre, chargeant les bandes criminelles avec une fureur opiniâtre. Un seul mot suffit pour répondre : cet ange d'amour et de charité, cet homme de paix, ce doux apôtre, ne prit *aucune part* à l'expédition militaire dirigée par la société chrétienne contre ces forbans. C'était le droit de la société chrétienne de repousser ces bandits par la force ; ce n'était pas le devoir des pasteurs de l'Église ; ils les prêchèrent ; ils ne leur firent point la guerre matérielle. Au surplus, saint Dominique est bien vengé à cette heure des attaques injustes et passionnées des protes-

tants, et il n'est pas jusqu'à M. Michelet lui-même, historien peu suspect de tendresse pour les ministres de Jésus-Christ, qui n'ait fait cet aveu, arraché au scepticisme vindicatif par la force de la vérité : « Saint Dominique était un homme *singulièrement doux et charitable.* »

Au surplus, saint Dominique n'a jamais exercé aucun acte d'inquisiteur ; l'inquisition ne fut confiée aux dominicains qu'en 1233, c'est-à-dire *douze ans après* la mort de saint Dominique.

« Ces premiers et charitables inquisiteurs, » dit un autre historien, « *et saint Dominique surtout,* n'opposèrent jamais à l'hérésie d'autres armes que la *prière*, la *patience* et l'*instruction.* »

Enfin, l'inquisition est une institution civile, non une institution ecclésiastique. C'est un crime de dire que des prêtres puissent prononcer des jugements de mort, car tout le monde sait que l'Église juge incapable du ministère de ses autels ceux qui auraient *assisté* à un arrêt de mort ; tout le monde sait que l'Église admonestait saint Louis, le meilleur d'entre les rois, pour les peines trop rigoureuses qu'il avait portées contre les blasphémateurs. Rome, surnommée pour sa tolérance envers les personnes *le paradis des Juifs*, n'aurait point sanctionné un tribunal ecclésiastique sanglant et impitoyable. C'est un crime de dire

que le plus doux et le plus miséricordieux des pouvoirs, c'est-à-dire celui des Souverains-Pontifes, aurait institué un tribunal inique et cruel.

Mais si l'Église est tolérante pour les personnes, elle ne peut pas, elle ne doit pas l'être pour les doctrines. Elle condamne impitoyablement les erreurs. C'est son devoir. Maintenant qu'au nom de l'Église, des pouvoirs, des nations, des magistrats, des sociétés, des individus aient commis des actes de violence, c'est là une autre question. L'Église n'en peut être équitablement responsable, et elle déplore plus que tout autre ces tristes pages.

Condamner les albigeois et chercher à les ramener, c'était le devoir de l'Église; combattre ces révoltés contre toutes les lois divines et humaines, c'était le devoir des gouvernements et des peuples.

Philippe-Auguste et Louis VIII marchèrent contre ces hérétiques (1226); quelque temps après (1229), Raymond VII, comte de Toulouse, fit la paix et fut absous dans l'église Notre-Dame de Paris; le comté de Toulouse fut assuré à la couronne de France par le mariage de Jeanne, fille de Raymond, avec le comte de Poitiers, Alphonse, frère de saint Louis. En 1234, les hérétiques albigeois, chassés de la province, se réfugièrent en Espagne; mais les peuples du pays les défirent dans une bataille rangée. Ce fut saint

Louis, ou plutôt la régente sa mère, Blanche de Castille, qui eut la gloire d'éteindre cette fatale guerre des albigeois, qui désolaient le midi de la France depuis Philippe-Auguste.

La dernière action à laquelle le nom des albigeois se trouve mêlé, c'est la prise du château de Montségur, au diocèse de Toulouse, refuge des hérétiques et des malfaiteurs (1243).

IV

Ce siècle est fécond en héros chrétiens, parmi lesquels saint Louis, roi de France. On connaît sa foi, qui le porta à entreprendre deux croisades et un voyage en Palestine (1245-1270); on connaît sa captivité (1250); on sait enfin qu'il signala sa piété et son respect pour la religion en faisant apporter en France la couronne d'épines du Sauveur (1239), puis quelques autres reliques, un morceau considérable de la vraie croix, le fer de la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, l'éponge qui lui fut présentée imbibée de fiel et de vinaigre; on sait que, pour placer ces précieux objets honorablement, il fit bâtir la Sainte-Chapelle, l'une des églises les plus belles de Paris. La France doit à ce roi très-chrétien de magni-

fiques établissements et des lois sages. Nous avons dit comment, s'étant laissé emporter par son zèle, et ayant porté contre les blasphémateurs des peines trop sévères, il en fut blâmé par le pape Clément IV : nouvel exemple de la mansuétude de l'Église, qui, dans le plus coupable, aime toujours son enfant, et se préoccupe moins de le punir que de le ramener.

V

A cette époque, brillèrent encore saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, deux grands docteurs de l'Église.

VI

Nous avons parlé du schisme des grecs. C'était une douleur profonde pour l'Église, qui n'avait jamais cessé de s'occuper de le faire cesser. Un moment, ses efforts parurent couronnés de succès. C'est pour cet objet que le deuxième concile de Lyon fut réuni (27 mai et 17 juillet 1274). Il s'y trouva cinq cents évêques, soixante-dix abbés, et les ambassadeurs de plusieurs princes chrétiens. Jacques, roi d'Aragon,

s'y était rendu en personne. Ce second concile de Lyon, qui est le quatorzième œcuménique, est la plus nombreuse assemblée qui se soit vue dans l'Église. Le pape Grégoire X le présidait.

Outre les règles de discipline qui y furent données au clergé, on y réunit les chefs de l'Église grecque, qui demandaient leur réunion à l'Église latine : c'étaient Germain, ancien patriarche de Constantinople, Théophane, métropolitain de Nicée, Georges Acropolice, grand logothète, c'est-à-dire grand trésorier de l'empire, etc. Ces ambassadeurs de Michel Paléologue remirent au pape une lettre dans laquelle il était appelé *le premier et le souverain pontife, le père commun de tous les chrétiens*. Ils en avaient une autre écrite au nom de trente-huit archevêques grecs avec leurs suffragants, dans laquelle ces prélats adhéraient à la réunion avec l'Église de Rome. Les Pères du concile les reçurent avec affection, et les conduisirent aux pieds du Saint-Père, qui leur donna le baiser de paix. Les ambassadeurs rendirent au Souverain-Pontife les respects qui sont dus au vicaire de Jésus-Christ, au chef de l'Église universelle. Ils déclarèrent qu'ils venaient, au nom de l'empereur et des évêques d'Orient, rendre obéissance à l'Église romaine et professer une même foi avec elle. Cette déclaration excita la joie dans tous les cœurs : fête charmante,

triomphe pour l'Église, qui devait trop peu durer ! Le fils de Michel, qui lui succéda, renouvela ce schisme douloureux.

VII

Au XIVe siècle, nous voyons le schisme d'Occident et l'hérésie de Wiclef et de Jean Huss, auxquels schisme et hérésie le concile de Constance sut mettre fin (1414).

Nous dirons peu de chose du schisme d'Occident, parce qu'encore bien qu'il fût déplorable et produisît un scandale lamentable, il fut infiniment moins nuisible que d'autres aux consciences.

Les faits sont fort simples : le pape Clément V, qui était Français (il s'appelait Bertrand de Goth), avait transporté la résidence des papes de Rome à Avignon (1309), et ses successeurs avaient coutume d'y faire leur séjour.

La ville de Rome, qui souffrait de cette absence, se souleva après la mort de Grégoire XI, et obligea les cardinaux assemblés de nommer un pape romain, afin qu'il n'allât point habiter Avignon. Sous l'empire des plus exécrables menaces, les cardinaux élurent précipitamment pour souverain pontife l'ar-

chevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Mécontents de leur choix, les cardinaux sortirent de Rome, déclarèrent cette élection nulle par défaut de liberté, et nommèrent un autre pape, Clément VII. La chrétienté se partagea alors en deux camps, les uns reconnaissant Urbain VI, les autres reconnaissant Clément VII pour pape légitime. Pour faire cesser ce schisme, les cardinaux se réunirent dans le concile de Pise, destituèrent les deux papes et nommèrent Alexandre V; mais le mal ne fit qu'aller en augmentant; il y eut trois partis et trois papes au lieu de deux. En 1404, quand fut ouvert le concile de Constance, la chrétienté était partagée en trois obédiences : 1° celle de Jean XXIII, qui comprenait la France, l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie, le Portugal, les royaumes du Nord, avec une partie de l'Allemagne et de l'Italie; 2° celle de Robert XIII ou Pierre de Lune, qui était composée des royaumes de Castille, d'Aragon, de Navarre, d'Écosse, des îles de Corse et de Sardaigne, des comtés de Foix et d'Armagnac; 3° celle de Grégoire XII ou Ange Corrario, qui conservait en Italie plusieurs villes du royaume de Naples et toute la Romagne; en Allemagne, la Bavière, le palatinat du Rhin, du duché de Brunswich et de Lunebourg, le landgraviat de Hesse, l'électorat de Trèves, une partie de l'électorat de

Mayence et de Cologne, les évêchés de Worms, de Spire et de Werden, sans compter un grand nombre de particuliers, gens éclairés et craignant Dieu, au rapport de saint Antonin, qui regardaient toujours Grégoire comme le vrai pape.

Tout aurait pu faire craindre que ce schisme ne se perpétuât, si l'on ne savait que l'Église a des promesses qui attestent que Dieu ne l'abandonne point dans les dangers extrêmes. Tous les obstacles que les passions humaines opposaient au rétablissement de l'union furent brisés, et le concile de Constance, après avoir reçu l'abdication des uns, déposé les autres, élut pour souverain pontife Martin V, qui fut seul généralement reconnu pour légitime et unique pape.

Ainsi, finit ce schisme qui avait duré trente-six ans (1378-1414). Nous l'avons dit, ce schisme n'empêcha pas la sanctification des élus; dans les deux obédiences, il y eut de très-saints personnages, et, comme l'a dit saint Antonin, archevêque de Florence: « On pouvait être de bonne foi et en sûreté de conscience dans l'un et l'autre parti : car, quoiqu'il soit nécessaire de croire qu'il n'y a qu'un seul chef visible de cette Église, s'il arrive cependant que deux souverains pontifes soient créés en même temps, il n'est pas nécessaire de croire que celui-ci ou celui-là

est le pape légitime; mais il faut croire seulement que le vrai pape est celui qui a été canoniquement élu ; et le peuple n'est point obligé de discerner quel est ce pape : il peut suivre en cela le sentiment et la conduite de ses pasteurs particuliers. »

VIII

Nous avons dit que le concile de Constance s'occupa également de l'extirpation des hérésies qui s'étaient répandues en Allemagne à la faveur de cette funeste division. Le principal auteur de ces erreurs était Wiclef, ou plutôt Jean de Wiclif, docteur de l'université d'Oxford, en Angleterre. Il avait commencé, dès le siècle précédent (XIVe), par avancer quelques opinions qui furent condamnées ; la rage et l'orgueil le jetèrent alors dans tous les excès. Dans ses leçons de théologie, dans ses sermons et dans ses écrits, il ramassa contre l'Église romaine toutes les calomnies contenues dans les écrits de Marsille de Padoue, de Jean d'Olive et autres; il attaqua sa puissance spirituelle avec autant de violence que sa puissance temporelle, et prétendit que sa doctrine contenait des erreurs fondamentales. Il essaya de ruiner dans l'esprit du peuple anglais le crédit du clergé, qui, fidèle

au Saint-Siége, avait toujours tenu pour lui contre le roi et le parlement. Wiclef trouva les esprits trop bien disposés à l'écouter ; il fut secondé dans ses entreprises par les lollards, comme plus tard ceux de Bohême furent secondés par Jean Hus et Jérôme de Prague. Protégé par le duc de Lancastre et par lord Piercy, Wiclef put braver impunément l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres, qui le citèrent vainement devant eux, d'après l'ordre qu'ils en avaient reçu du pape Grégoire XI, auquel plusieurs propositions de Wiclef avaient été envoyées, dans lesquelles il renouvelait les erreurs de Marsille de Padoue, de Jean de Gand, et autres hérésiarques.

Cependant le clergé condamna les doctrines de Wiclef et lui retira sa cure. Il n'en fut que plus ardent. Il composa quelques ouvrages remplis d'emportement ; il mourut comme il venait d'être cité à Rome (1314).

L'université d'Oxford, après avoir examiné ses livres, en tira deux cent soixante-dix-huit propositions qu'elle jugea dignes de censure et qu'elle envoya à l'archevêque de Cantorbéry. Comme tous les protestants, Wiclef n'avait qu'un but : rendre l'Église romaine et le clergé odieux et anéantir leur autorité ; mais il n'avait pas de plan, point de corps suivi de doctriue, point de gouvernement à mettre à

la place de celui de l'Église. C'est l'anarchie, c'est le désordre, c'est le chaos, en un mot, c'est le protestantisme. Dans ses ouvrages, il attaque avec violence le pape, les ordres religieux, les richesses du clergé, les sacrements, les prières pour les morts; il dit que tous les papes sont les précurseurs de l'Antechrist et les vicaires du démon, qu'ils sont institués, ainsi que les cardinaux, par le diable et non par Jésus-Christ; il s'élève contre les indulgences; il attaque la confession, qu'il déclare une pratique *inventée* par Innocent III; il condamne l'image du chrême dans l'administration du baptême; il attaque le dogme de la transsubstantiation; enfin il avance, dans le style le plus ordurier, les hérésies les plus épouvantables dont nous avons vu la source dès les premiers temps du christianisme, hérésies que nous verrons au XVIe siècle reproduites par Luther, Calvin et les autres protestants de cette époque, avec une égale violence et dans un style non moins abject.

Wiclef prétend encore que, pour nommer légitimement aux bénéfices, il faut s'en rapporter au *sort*, Jésus-Christ devant infailliblement nommer lui-même par ce moyen ceux qui lui plairont.

Enfin il ouvrait la porte à tous les recels et à tous les brigandages en disant que celui-là seul qui est juste doit posséder quelque chose sur la terre, qu'un

péché mortel fait perdre le droit de propriété, et il a soin d'ajouter que c'est aux particuliers, et non pas à l'Église, qu'appartient de juger si un homme est juste, si un homme est coupable d'un péché mortel. Cette dernière maxime explique les fureurs des hussistes et des anabaptistes, qui désolèrent l'Allemagne après Wiclef.

IX

Les livres de Wiclef avaient été portés en Allemagne. Du fond sauvage de la Bohême, s'éleva un homme d'iniquité et d'orgueil, Jean Hus, qui, sous prétexte de réforme, prêcha l'anéantissement de toute puissance légitime, soit ecclésiastique, soit politique. Jean Hus s'était incorporé les poisons répandus dans les ouvrages de Wiclef; il en infecta Prague et son université, en compagnie de différents Bohémiens, parmi lesquels Jérôme de Prague.

Comme plus tard les protestants du XVI[e] siècle, Jean Hus commença par établir l'Écriture comme la seule règle de la foi, et les simples fidèles comme juges compétents des controverses de la foi.

Tous les hérétiques ont prétendu s'appuyer sur l'Écriture. Mais l'Écriture ne nous a pas été donnée

pour que notre faible raison l'interprète à sa fantaisie; nous devons recevoir l'interprétation qu'en donne l'infaillible Église, telle qu'elle l'a reçue directement de Dieu.

En somme, comme dit saint Léon, la foi catholique doit peu s'embarrasser des erreurs des hérétiques, qui ne cessent de déclamer contre l'Église depuis qu'ils se sont éloignés de l'Évangile, trompés qu'ils sont par leur vaine science du monde.

X

Jean Hus attaqua ensuite les indulgences et le droit d'excommunication; il conclut de ses sophismes que la contrition suffit pour la rémission des péchés, et que l'absolution ne remet pas les péchés, mais les déclare remis. Il conclut encore par une liberté donnée aux simples fidèles qui anéantissait l'autorité de l'Église.

Ces principes, sur lesquels Jean Hus fondait la résistance qu'il faisait aux ordres des papes, étaient exposés dans un style rempli des invectives les plus grossières; ses livres servirent plus tard de répertoire aux réformateurs qui le suivirent.

Jean Hus et ses disciples s'emparèrent de l'esprit

d'une partie du peuple, dont ils flattaient les passions ; ils prêchaient contre l'Église, contre les indulgences ; ils insultaient abominablement le pape, qu'ils appelaient l'Antechrist.

Les magistrats sévirent contre quelques-uns de ces perturbateurs, qui furent jugés et condamnés à mort ; mais leurs corps furent enlevés, et ces morts furent honorés comme des martyrs par les hussites. Ces sectaires devinrent de plus en plus nombreux, et leur insolence augmenta avec leur force. Ils se livrèrent à de sauvages excès, à ces crimes qu'on retrouve, toujours les mêmes, dans toutes les révolutions.

Cité au concile de Constance, Jean Hus y comparut ; et bien qu'il eût promis de se rétracter à quelques cardinaux qui avaient paternellement conféré avec lui auparavant, il se mit à dogmatiser, sans attendre que le concile ait jugé sa doctrine. Alors on s'assura de sa personne pour éviter qu'il n'ameutât la populace et ne jetât le pays dans les horreurs de la guerre civile. Le concile examina ses écrits, et déclara, après cette vérification, qu'ils contenaient beaucoup de propositions erronées, d'autres scandaleuses, d'autres offensant les oreilles pieuses, un grand nombre téméraires et séditieuses, quelques-unes notoirement hérétiques et condamnées par les Pères et les conciles. On le pressa de se rétracter. Ce fut inu-

tile. Son orgueil l'emporta sur la prudence même pour sa personne. On lui avait laissé la liberté de s'expliquer sur chaque article, il en usa pour être grossier.

On lui présenta avec instance une formule de rétractation; il refusa opiniâtrément de la signer. On condamna ses livres au feu, ce qui ne le fit pas céder; alors il fut solennellement dégradé des saints ordres. Il fut alors réclamé par le magistrat de Constance, qui, *suivant les lois impériales*, le condamna à être brûlé; Jérôme de Prague, son disciple, aussi entêté que son maître, subit le même châtiment.

Ces lois étaient dures, mais c'étaient les lois de l'empire, non celles de l'Église, ce qu'il importe essentiellement de distinguer.

Le concile n'a point sollicité le supplice de ces hérétiques; c'est la justice du souverain qui seule agit en cette circonstance. Que la loi portée alors contre ceux qui troublaient l'ordre civil en répandant ces mauvaises doctrines qui sont si funestes à la tranquillité publique, que cette loi, qu'il importe de juger en faisant la part des temps et des mœurs, fût une loi implacable, on peut le dire, mais qu'on accuse l'Église du supplice de Jean Hus et de ses seïdes, ce n'est pas juste, et l'histoire proteste contre cette calomnie.

Le catholicisme ne s'est jamais imposé par la violence; ses seules armes sont la persuasion, la douceur, l'amour, conformément à cette parole de saint Paul : *Nous enseignons, nous prouvons, nous démontrons.*

L'Église éclaire, elle traite avec douceur ceux qui se trompent, elle ne les violente pas; elle les considère comme des malheureux tombés dans un précipice. La rigueur, les châtiments, les supplices infligés aux hérétiques le furent par les gouvernements laïques, et encore, bien moins pour leurs opinions religieuses que pour les troubles qu'ils fomentaient, pour les crimes par eux commis. Les successeurs des apôtres n'obligent pas par autorité à quitter l'erreur, ils éclairent et persuadent; cela suffit pour ceux qui sont de bonne foi dans l'erreur.

Quant à ceux qui sont de mauvaise foi, l'Église les réfute, elle ne les égorge pas. Elle cherche à arrêter le progrès de la séduction du fourbe qui séduit des prosélytes de bonne foi, en faisant voir qu'il se trompe, qu'il enseigne l'erreur.

La rigueur est impuissante contre l'hérésie, elle fait des hypocrites et des révoltés; on n'arrête réellement le progrès de l'erreur qu'en lui opposant la propagande de la vérité.

Ainsi fit saint Dominique, mais aux hérétiques

violents, aux assassins protestants, aux brigands de l'erreur, qui non-seulement l'enseignent, mais excitent en son nom les populations à l'anarchie et à toutes les horreurs de la révolution, la société doit opposer la force. Ainsi firent les soldats chrétiens qui marchèrent contre les albigeois et les réduisirent. Les armes matérielles seules pouvaient éteindre ce banditisme.

XI

La secte des hussites excita de violentes séditions en Bohême; l'anarchie devint l'état normal de ce malheureux pays pendant une longue suite de règnes.

Parmi les chefs de ces brigands, le chambellan Troezmou, célèbre sous le nom de Ziska, se faisait remarquer par sa férocité. On ne peut lire sans frémir le récit des atrocités que commirent ces monstres: prêtres, femmes, enfants, vieillards, brûlés à petit feu et écorchés vifs avec tous les raffinements de la barbarie la plus épouvantable; campagnes pillées, églises réduites en poussière; ornements sacrés volés et profanés; orgies repoussantes; scènes de dégradation abjecte; le délire dans la scélératesse et la lubricité, la

rage dans l'atrocité; voilà les œuvres de ces forbans, qui se disaient suscités dans l'Église pour rétablir la pureté de l'Évangile et de la discipline primitive !

Ils donnaient le nom de *Thabor* et de *Sion* à deux de leurs principaux repaires.

Parmi eux, on remarquait les adamites, sales sectaires s'il en fut, qui donnaient pour le renouvellement de l'innocence originelle et la pureté de l'Église, l'usage infâme où ils étaient d'aller entièrement nus, hommes et femmes confondus ensemble; ce qui les plongea dans les infâmes débauches de la plus dégoûtante lubricité.

Contre de tels adversaires, l'Église avait usé de toutes ses nobles armes de patience et d'amour. Il n'y avait plus à employer contre eux que la force; c'était là le devoir de tout chrétien.

Quand donc les protestants et les démocrates modernes s'attendrissent sur ces ignobles et farouches sectaires, ils cherchent à égarer notre sensibilité. Les hussistes étaient des malfaiteurs de la plus dangereuse espèce, qu'il fallait dompter, sous peine de voir la société chrétienne périr sous les coups de leur brigandage.

XII

On trouve dans Jean Hus trois erreurs fondamentales : l'une regarde le Pape, dont il attaque la primauté ; la seconde regarde l'Église, qu'il compose des seuls élus ou prédestinés ; la troisième regarde la communion sous les deux espèces, qu'il déclare indispensable au salut.

Premier point. Avant Jean Hus, nous avons vu plusieurs hérétiques et schismatiques refuser de reconnaître la suprématie du pape ; tel fut Photius. Nous verrons cette révolte se reproduire chez les protestants du XVI[e] siècle. Rappelons seulement rapidement ici que la papauté est d'institution divine ; que c'est Jésus-Christ qui, en fondant son Église, lui a donné pour chef saint Pierre et ses successeurs ; qu'il est certain que l'évêque de Rome est le successeur de saint Pierre, et que c'est à ce successeur qu'il a transmis la primauté de l'Église.

Rappelons encore que les Pères et les conciles ont, dans tous les temps, reconnu cette vérité, dont on trouve des preuves dans tous les théologiens. Dans tous les temps, on s'est adressé à l'évêque de Rome comme au chef de l'Église ; il en a exercé les fonc-

tions par lui-même ou par ses légats dans tous les siècles, ainsi que la preuve s'en trouve dans les conciles généraux et dans la condamnation de toutes les hérésies. Enfin, avant le schisme, les grecs eux-mêmes n'ont jamais contesté cette primauté.

Deuxième point. L'erreur de Jean Hus sur la nature de l'Église avait été avancée par les donatistes, par les albigeois, par les vaudois, par Wiclef; après lui, elle fut adoptée par les protestants du XVI[e] siècle; c'est l'asile de toutes les sociétés séparées de l'Église romaine.

Saint Augustin avait, nous l'avons dit, confondu ces hérétiques, qui prétendaient que l'Église n'est composée que de justes, par une fausse interprétation des saintes Écritures. En effet, l'Église y est représentée comme une société renfermant les bons et les méchants, et c'est sous ces traits que Jésus-Christ l'a lui-même représentée : filet jeté dans la mer et qui renferme toutes sortes de poissons; champ où l'homme ennemi a semé de l'ivraie; aire qui contient de la paille mêlée avec le bon grain [1].

Enfin, comme l'a dit saint Augustin, tous les endroits dans lesquels l'Église nous est représentée comme une société pure dont les pécheurs sont exclus, doivent s'entendre de l'Église triomphante.

Avant les donatistes, tous les Pères avaient pensé

[1] Matthieu, XVIII, 38.

que l'Église de Jésus-Christ devait être catholique; il n'est donc pas permis à un chrétien de s'en séparer, puisqu'elle est seule la vraie Église, et toutes les sociétés qui s'en séparent sont schismatiques.

Avant les disputes excitées par Luther, Calvin, Zwingle, etc., dans l'Occident, l'Église romaine était incontestablemnt l'Église catholique, et tous ceux qui ont embrassé la prétendue réforme étaient dans sa communion; ils n'ont donc pu s'en séparer sans être schismatiques; car ils ne peuvent reprocher à l'Église romaine de soutenir *un seul* dogme qui n'ait été soutenu par de grands saints; on a donc pu, dans tous les temps, faire son salut dans l'Église romaine, et il n'y avait, au temps de Luther, de Calvin, de Zwingle, aucune raison légitime de se séparer de l'Église romaine, comme les chefs de la prétendue réforme l'ont fait.

Les Églises dites réformées ne sont donc pas la vraie Église, et ceux qui ont embrassé leur communion n'ont aucune raison pour rester séparés de l'Église romaine.

Troisième point. Les catholiques reconnaissent que, durant mille ans environ, l'Église administrait, même aux laïques, la communion sous les deux espèces. Mais cette pratique n'était pourtant pas si universelle qu'on ne donnât la communion sous une

seule espèce. Lorsque la coutume de donner la communion sous une seule espèce s'établit et devint générale en Occident, aucune opposition ne fut faite, aucune contestation ne s'éleva.

D'ailleurs, il n'appartenait pas à Jean Hus de changer une discipline généralement établie, ce qui, disons-le en passant, était agir contre la défense du concile de Constance. Si un simple curé était autorisé à agir ainsi, ce serait le renversement de tout principe de subordination dans l'Église.

Et puis, les catholiques, en donnant la communion sous une seule espèce, ne changent point la substance du sacrement ; tellement que les protestants eux-mêmes ont fait un décret pour administrer l'eucharistie sous la seule espèce du pain à ceux qui ont de l'aversion pour le vin.

L'Église n'a retranché le calice qu'à cause des inconvénients qui résultaient de la communion sous les deux espèces ; l'Église seule a le droit de juger si ces inconvénients sont plus grands que ceux qui naissent de la discipline actuelle, et il n'y a qu'elle qui puisse se relâcher sur cet article.

Le concile de Trente a condamné l'innovation des luthériens consistant à renouveler la communion sous les deux espèces, tout en reconnaissant que cette communion avait été en usage. Mais si elle n'est

contraire ni à la nature du sacrement, ni à l'institution de Jésus-Christ, la communion sous une seule espèce ne l'est pas davantage.

Il n'est pas nécessaire, dans l'administration des sacrements, de faire tout ce que Jésus-Christ a fait, car alors il faudrait, dans celui-là, donner l'eucharistie après souper; et pourquoi alors les protestants ne le font-ils pas ?

Ce qui est nécessaire, c'est de faire ce qui appartient à la substance du sacrement ; or, on ne saurait trouver dans l'eucharistie aucun effet essentiel du corps distingué du sang; la grâce de l'un et de l'autre, au fond et dans la substance, ne saurait être que la même. Le corps vivant de Jésus-Christ, son sang, son âme, sa divinité, se trouvent dans chaque espèce, car ils sont inséparables.

De même que le changement dans l'administration de l'eucharistie ne touche pas la substance du sacrement, de même aussi le changement qui s'est fait dans l'administration du baptême, *changement adopté par les protestants*, ne touche point la substance du baptême. Comment, justifiant celui-ci, s'élèvent-ils contre celui-là ? Les catholiques peuvent dire, en faveur du retranchement de la coupe, ce que les protestants disent avec eux pour justifier le changement de l'administration du baptême.

XIII

Vers le milieu du XV[e] siècle, de nouvelles négociations furent entamées par le Saint-Siége pour ramener à l'unité catholique les pauvres grecs schismatiques, objet, comme tous les égarés, de la constante et paternelle sollicitude de l'Église. Depuis que les grecs étaient retombés dans le schisme, les Souverains-Pontifes avaient fait plusieurs tentatives pour rétablir l'union, mais inutilement. En 1437, le pape Eugène IV renoua les négociations avec l'empereur grec Jean Paléologue. Un concile général fut assemblé, composé de grecs et de latins. Il fut ouvert par le pape lui-même à Ferrare, en Italie. L'empereur et le patriarche de Constantinople s'y rendirent avec vingt archevêques d'Orient et un grand nombre d'autres ecclésiastiques grecs. Les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem y envoyèrent des députés. De Ferrare, le concile fut transféré à Florence (1439).

L'empereur, le patriarche et les évêques grecs donnèrent une profession de foi conforme à celle de l'Église romaine, dans laquelle ils reconnaissaient, entre autres points, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et que le pape est le chef de l'Église

universelle. Tous les grecs et l'empereur signèrent le décret d'union, ainsi que le pape. Un seul prélat grec refusa de le souscrire : ce fut Marc, évêque d'Éphèse.

Mais la joie que ressentit l'Église catholique de cette réunion fut de courte durée. A leur retour en Orient, les grecs fusionnistes trouvèrent le clergé et le peuple hostiles à l'union; ils se laissèrent intimider, et le schisme continua.

XIV

Quelques années après, le pape Nicolas V écrivit aux grecs une lettre dans laquelle, après avoir parlé des préparatifs faits contre eux par les Turcs, il les exhortait à ouvrir enfin les yeux. Il leur disait ces paroles prophétiques qui ne tardèrent pas à se réaliser :

« Il y a déjà longtemps que les grecs abusent de la patience de Dieu en persévérant dans le schisme. Selon la parabole de l'Évangile, Dieu attend pour voir si le figuier, après avoir été cultivé avec tant de soins, portera enfin des fruits; mais si, *dans l'espace de trois années que Dieu leur accorde encore*, il n'en porte point, l'arbre sera coupé par sa racine, et les grecs seront entièrement accablés par les ministres de la justice

divine que Dieu enverra pour exécuter l'arrêt qu'il a déjà prononcé dans le ciel. »

Il en fut ainsi. En 1453, Constantinople fut prise par Mahomet II, sultan des Turcs. L'empereur périt parmi les combattants, après des prodiges de valeur. Maîtres de la ville, les Turcs y commirent les plus grands excès.

Ainsi périt l'empire de Constantinople, après avoir subsisté onze cent vingt-trois ans (330-1453).

Tel fut le châtiment manifeste de l'opiniâtreté des grecs dans le schisme. Ils devinrent les victimes de la justice divine, pour n'avoir pas profité du temps qui leur avait été accordé pour rentrer dans la soumission à l'Église de Jésus-Christ. Et ces insensés, qui refusaient de reconnaître la paternelle et légitime autorité du successeur de saint Pierre, tombèrent sous l'implacable tyrannie des infidèles; ce qui témoigne que tout royaume qui s'oppose à celui de Jésus-Christ sera foudroyé par la malédiction divine!

Quant à l'Église, elle continua son œuvre immortelle, trouvant des sujets de consolation dans l'éclatante sainteté de François de Paule, suscité de Dieu pour former un nouvel ordre religieux (celui des Minimes), spécialement consacré à la pénitence, à l'humilité et à la charité. Cet ordre fut approuvé par Sixte IV (1474).

XV

La chute de l'empire d'Orient engendra le mouvement intellectuel qu'on appelle improprement *la Renaissance*, et dont c'est ici le lieu de parler.

XVI

Un livre de M. l'abbé Gaume, intitulé le *Ver rongeur*, a soulevé une question immense, débattue depuis quelques années dans plusieurs publications, savoir : *Quel a été l'effet de la Renaissance sur les mœurs littéraires, politiques et religieuses de l'Europe?*

Des hommes d'une grande valeur ont pris part à la discussion, et le procès est bien loin d'être terminé, bien qu'il nous paraisse jugé.

Ceux qui se proclament les partisans de la Renaissance, sont fort embarrassés pour expliquer l'origine des malheurs qui désolent la société actuelle. Ceux, au contraire, qui les font remonter à la Renaissance, dont ils se proclament les adversaires, sont à leur aise pour n'attribuer à la prétendue réforme du XV[e] siècle

que ce qui lui revient réellement dans la part de nos misères sociales.

Et d'abord, qu'entend-on par ce mot la *Renaissance?* On appelle *Renaissance* le mouvement qui commence à s'opérer en Occident, dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, après la chute de Constantinople en 1453. Les savants fugitifs de la ville impériale répandirent, dit-on, dans tout le reste de l'Europe, le goût de la *vraie science.* Ainsi, les admirateurs de cette époque mémorable s'écrient : « La Renaissance fut l'explosion des forces secrètes qui réagissaient contre la barbarie depuis mille ans. »

De leur côté, les ennemis de ce grand mouvement littéraire, scientifique et artistique le proclament la *Renaissance du paganisme dans la science et dans l'art.* — « La Renaissance, soutient M. Gaume, ne fut autre chose que la revanche du sensualisme païen, vaincu jadis par le spiritualisme chrétien ; une source d'erreur et de honte pour l'Europe, et non un principe de lumière et de gloire. »

Nous verrons tout à l'heure laquelle de ces deux opinions on doit embrasser, si l'on veut être d'accord avec la saine raison et avec l'histoire.

Si la Renaissance a été un principe de lumière et de gloire, le moyen âge, qui l'a précédée, était donc un principe de ténèbres et de médiocrité? Faudra-t-il

sans cesse répéter que cette prétendue ignorance du moyen âge n'est rien moins que réelle? Et sans rappeler ici tous les hommes de génie de cette époque si méconnue et si calomniée par les sensualistes, il nous suffira de citer deux noms : Saint Thomas d'Aquin et le Dante.

Tout le monde parle de la *Somme* de saint Thomas d'Aquin comme de l'ouvrage le plus merveilleux qui ait paru, comme du développement théologique et scientifique du *symbole de Nicée,* lequel n'était lui-même qu'une magnifique Somme du christianisme vainqueur de l'Orient et de la Grèce.

Et qui, de nos jours, n'a pas lu la *Divine Comédie,* cet admirable poëme dans lequel le Dante nous retrace la seconde création opérée par le Christ? Le Dante avait voué un culte non moins ardent à la poésie qu'à saint Thomas; il est tout à la fois théologien rigoureux et poëte sublime. C'est dans la *Somme* de saint Thomas, monument aride en apparence, que le Dante a trouvé la source sacrée. Là, son génie s'est abreuvé de l'eau immortelle; et nul ne sait avec quelles mâles délices le chantre de l'enfer et du ciel se plongea dans la théologie profonde de l'*Ange de l'École*, d'où il sortit si fort et si beau.

Saint Thomas d'Aquin connaissait toutes les doctrines de l'ancienne philosophie grecque; mais, tout

en saisissant le côté pratique de ces doctrines, il a toujours été d'une orthodoxie parfaite.

La Renaissance n'a point de nom qu'elle puisse opposer à saint Thomas d'Aquin et au Dante.

La Renaissance est le principe de nos malheurs.

Le R. P. dom Pitra, connu par plusieurs ouvrages sur la Hollande, a dit tout récemment : « La triste généalogie de nos malheurs n'est que trop connue. Le principe dissolvant du libre examen devait aboutir et nous a menés droit à la ruine de la tradition ou de l'autorité dans l'ordre religieux, politique et social. De là, le protestantisme allemand, le déisme anglais, la philosophie française, qui devaient avoir pour triple corollaire le panthéisme dans la doctrine, l'anarchie dans la société, le communisme dans les mœurs. »

C'est donc à la réforme du XVI[e] siècle que le savant bénédictin semble vouloir attribuer le mal qui, pour nous, vient de la Renaissance du XV[e] siècle, comme de sa source première et de sa principale cause. La *Réforme* est une des conséquences de la *Renaissance*. Ne mettons du côté des protestants que ce qui leur appartient réellement. En voyant avec nous ce qui a perdu leurs pères, ce qui les a portés à briser le joug salutaire de l'autorité du Saint-Siége, ils nous aideront à dissiper peu à peu les préjugés, à

faire tomber les barrières qui nous séparent, et partageront peut-être nos espérances pour le retour de cette unité qui faisait de l'Europe, avant 1453, un vaste ensemble de nationalités ayant même origine religieuse, même foi, et soumis à une même autorité pour toutes les choses du for intérieur.

XVII

Parmi les grecs qui vinrent chercher un asile en Italie, après la chute du Bas-Empire, nous trouvons Gémiste, surnommé *Pléthon*, philologue et philosophe. Il se fixa à Florence et fut admis à la cour du premier des Médicis. Il se déclara le champion de Platon contre Aristote, et il eut, à ce sujet, plusieurs démêlés avec Georges de Trébizonde.

Les disputes de ces deux grecs sur la prééminence entre Platon et Aristote devinrent le grand événement et la passion dominante de la dernière moitié du XVe siècle. La société, qui aurait eu alors besoin de réagir contre les mœurs, dont la dissolution devenait de plus en plus effrayante depuis le triomphe des Turcs, se laissait fasciner par les réfugiés de Byzance, au lieu de se retremper dans l'esprit de foi et de prière, et de reprendre un élan énergique vers

les sources éternelles du salut et de la vie. Les riches et les puissants du siècle convoitaient les mœurs musulmanes. Aussi acceptèrent-ils avec enthousiasme les livres de Pléthon, qui ressuscitait toute une religion, toute une philosophie, toute une politique inconnue, et qui leur exposait des institutions et une morale entièrement opposées à la morale et aux institutions chrétiennes.

Le mal ne s'arrêta pas là ; les nombreux disciples de Pléthon et des autres grecs finirent par placer la philosophie de Platon au-dessus de la doctrine de l'Évangile. Voilà le point de départ de tous nos malheurs; de là sont venus l'athéisme religieux, l'athéisme moral et l'athéisme politique.

Les livres publiés par les grecs inspirèrent le goût de la critique et le mépris de tout ce qui existait; ils donnèrent naissance au plus dangereux scepticisme. Le chef de cette nouvelle école fut un Italien, Pierre Pomponace, professeur à Padoue et à Bologne. Il soutenait ouvertement que, du point de vue philosophique, l'immortalité de l'âme et la providence divine étaient des choses *plus que douteuses*, quoiqu'on pût les accepter comme des vérités théologiques.

Or, d'après tous les écrivains rationalistes, ce Pomponace a affranchi la philosophie des dogmes de la religion.

Vers le même temps, le fameux Machiavel adopta dans ses écrits un système complétement païen, et détacha la politique des doctrines religieuses et morales.

La révolution a donc éclaté, elle est accomplie. La philosophie a brisé ses liens; elle n'est plus la servante de la théologie, elle est souveraine et maîtresse; la religion lui sera désormais subordonnée, dans l'esprit des nouveaux humanistes. La politique n'est plus soumise à la religion; elle a changé de rôle; c'est la religion qui sera maintenant soumise à la politique : ainsi se vantent les élèves de Machiavel.

Dès la fin du XVe siècle, les philosophes avaient émancipé la raison, et les politiques avaient émancipé l'État. Tout était prêt pour d'immenses catastrophes; et c'est ce qui arriva quand parurent les réformateurs du XVe siècle. Ils firent usage des armes que le siècle précédent leur avait préparées, et au lieu de réformer l'Église avec l'Église et par l'Église, comme cela a eu lieu au concile de Trente, ils réformèrent l'Église contre l'Église et abandonnèrent leur mère.

Telles ont été les déplorables suites de la Renaissance, cette cause principale du paganisme qui règne encore en politique, en morale, dans les lettres et

dans les arts; paganisme que nous devons combattre de toutes les forces de notre âme, si nous voulons rendre à la société le droit et les moyens de vivre. Le retour au sensualisme païen nous a perdus; l'abandon de ce sensualisme et le retour au spiritualisme chrétien nous sauveront.

Il n'y a que violence dans le monde; il n'y a que désordre et anarchie. La philosophie moderne, cette fille aînée de la Renaissance, ne cesse de nous dire, dans son orgueilleuse impuissance, que *tout est bien,* tandis que le mal a tout souillé, et que, dans un sens très-vrai, *tout est mal*, puisque rien n'est à sa place. Tous les êtres gémissent et tendent avec effort et douleur vers un autre ordre de choses. Tous désirent le rétablissement de l'unité harmonieuse, au point de vue moral et religieux, qui ferait la gloire morale et le bonheur de l'Europe, et par suite de l'univers tout entier. Les spectateurs des grandes calamités humaines, dit le comte de Maistre, sont conduits, de nos jours surtout, à de tristes méditations. Mais gardons-nous de perdre courage, il n'y a point de châtiment qui ne purifie; il n'y a point de désordre que l'*amour éternel* ne tourne contre le principe du mal. Jamais nous ne verrons tout, pendant notre voyage sur cette terre d'exil, et souvent nous nous tromperons. Courage et confiance, cependant. L'œil fixé sur

les causes qui aveuglèrent nos pères et les poussèrent dans les voies désastreuses du sensualisme païen, dès le XVe siècle, pour aboutir à la réforme du XVIe siècle et aux folies du XIXe, reprenons le chemin de la vérité, gravissons lentement et sans jamais nous lasser, ces sentiers pénibles et difficiles qui conduisent aux clartés souveraines; ressuscitons dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans la politique, dans le spiritualisme chrétien, et nous aurons contribué puissamment à la fin de nos misères sociales et de nos malheurs publics. Le mouvement que nous aurons secondé selon la mesure de nos forces, de notre intelligence, de notre fortune, de notre talent, sera appelé plus tard la *Renaissance du spiritualisme chrétien dans la science, dans les arts et dans la politique.* Nos neveux nous béniront et ils porteront d'un pôle à l'autre la devise triomphante:

Le Christ commande, il règne, il est vainqueur !

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.



LIVRE I

LIVRE II

LIVRE VII

LIVRE VIII